

GRAMM

-

R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Jacques François, Pierre Larrivée,
Dominique Legallois et
Franck Neveu (dir.)

La linguistique
de la contradiction

P. I. E.
PETER LANG



La linguistique de la contradiction



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

**Jacques FRANÇOIS, Pierre LARRIVÉE,
Dominique LEGALLOIS et Franck NEVEU (dir.)**

La linguistique de la contradiction

«GRAMM-R. Études de linguistique française»

N° 17

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce au soutien du laboratoire CRISCO de l'Université de Caen.

Tous les volumes de cette collection sont publiés après double révision
à l'aveugle par des pairs.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque
procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit,
est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.
Éditions scientifiques internationales
Bruxelles, 2013
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique
www.peterlang.com ; info@peterlang.com

Imprimé en Allemagne

ISSN 2030-2363
ISBN 978-2-87574-053-3 (paperback)
ISBN 978-3-0352-6306-0 (eBook)
D/2013/5678/25

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek »
« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche
Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site
<<http://dnb.de>>.

Table des matières

L'analyse de la contradiction	9
<i>Jacques François, Pierre Larrivée, Dominique Legallois et Franck Neveu</i>	

PREMIÈRE PARTIE. LES MARQUES DE L'OPPOSITION

Le cycle de Jespersen à trois et quatre négations	19
<i>Johan van der Auwera, Frens Vossen et Maud Devos</i>	
Deux coordinations négatives en grec ancien. Différences sémantiques et pragmatiques entre ΟΥΔÉ et ΟΥΤΕ	33
<i>Camille Denizot</i>	
Antirides et antihéros. Valeurs adversative et antonymique des dérivés en anti-	53
<i>Franziska Heyna</i>	
L'expression de la négation à travers les particules russes <i>bylo, čut' ne</i> et <i>čut' bylo ne</i>	73
<i>Tatiana Bottineau</i>	
Le grammème latin <i>nedum</i>. Une grammaticalisation inattendue	91
<i>Emmanuel Dupraz</i>	
Neg-Raising and Duals	109
<i>Michael Hegarty</i>	
Réduplication et négation dans le domaine des quantifieurs/intensifieurs. BEN/BEN BEN et ¹BEN BEN_{NÉG} en français québécois	123
<i>Gaétane Dostie</i>	

DEUXIÈME PARTIE. LES OPPOSITIONS LOGIQUES

Vers un cube des oppositions	145
<i>Johan van der Auwera et Lauren Van Alsenoy</i>	
Existe-t-il une énantiosémie grammaticale ?	
Réflexions à partir de la construction dative trivalente	157
<i>Dominique Legallois</i>	
Négation, portée et distinction	
négation descriptive/métalinguistique	177
<i>Jacques Moeschler</i>	

TROISIÈME PARTIE. LA CONTRADICTION EN DISCOURS

À propos de quelques conditions énonciatives des réfutations	197
<i>Alfredo M. Lescano</i>	
Quand questionner, c'est réfuter	215
<i>Sophie Anquetil</i>	
La construction du désaccord dans le discours.	
Concession vs réfutation	233
<i>Emma Álvarez-Prendes</i>	
Négation et asyndète	249
<i>Gilles Corminboeuf</i>	
L'emploi du verbe <i>dire</i> avec la négation.	
L'étude contrastive des constructions <i>ne skazhu,</i>	
<i>ne govorju, non dico</i> en russe et en italien	263
<i>Elizaveta Khachaturyan</i>	
Adverbiaux en « préposition + infinitif » :	
<i>sans mentir/à dire le vrai, à dire la vérité.</i>	
Étude diachronique	279
<i>Corinne Féron et Danielle Coltier</i>	
Une stratégie énonciative singulière. La mise en scène	
de la contradiction dans le discours oral	295
<i>Élisabeth Richard et Griselda Drouet</i>	
Abstracts	309
Notices biographiques	315

L'analyse de la contradiction

Jacques FRANÇOIS*, Pierre LARRIVÉE*,
Dominique LEGALLOIS* et Franck NEVEU**

*Université de Caen, **Université Paris-Sorbonne

1. L'analyse de la contradiction

L'étude du sens dans le langage a soulevé l'espoir de la découverte de généralisations de contenu. La difficulté d'établir de telles généralités a amené à se tourner vers des dispositifs relationnels, comme cela a été le cas en typologie par exemple. Parangon des dispositifs relationnels entre catégories interprétatives, le carré aristotélien des oppositions a servi à rendre compte de dynamiques lexicales dans la tradition sémiotique (Greimas 1966) et au-delà (Lyons 1980 : 217-236). La démonstration de l'ubiquité des rapports scalaires dans la sémantique grammaticale est une des contributions majeures de la monographie de Laurence R. Horn de 1989 *A natural history of negation*. Rappeler les relations contraires entre *Tous les S sont P* et *Aucun S n'est P*, contradictoires entre *Tous les S sont P* et *Certains S ne sont pas P*, *Certains S sont P* et *Aucun S n'est P*, permet de jeter une nouvelle lumière sur les problématiques de sens grammatical, non seulement sur la quantification (voir la discussion critique de Duffley et Larrivée 2011), la modalité (*possible, non nécessaire, probable, certain*), mais également sur les intervalles des prédicats de degré, de la comparaison, et leur extension au temps et à l'aspect (Hay, Kennedy et Levin 1999), notamment. Horn montre en particulier que le mécanisme relationnel fondamental de la contradiction (où la vérité de A implique la négation de B, avec tiers normalement exclu, entre *homme* et *femme*) et de la contrariété (où A et B peuvent être faux tous les deux, entre *masculin* et *féminin*), expliquent les emplois de préfixes (*non éligible* face à *inéligible*), de marqueurs, et jusqu'à des configurations grammaticales (la litote de la montée de la négation *Je ne crois pas qu'il vienne* dérivant d'une contradiction face à la contrariété émanant de la négation directe *Je crois qu'il ne viendra pas*). Cela suggère que des représentations sémantiques fondamentales se déploient à différents niveaux de la

structure linguistique ; des concepts sous-tendant la quantité, le degré, la modalité s'appliquent à la morphologie, au lexique, aux constructions, voire aux relations discursives. La chose est importante, car si elle se vérifiait, elle démontrerait un inventaire rationnel de notions dont les interventions structurelles multiples constitueraient un des facteurs de cohésion de la complexe architecture linguistique, qui sans cela devrait être plus complexe, et plus variable qu'avéré.

C'est dans la proposition concrète de la récurrence d'une même notion à différents niveaux de structuration, de la langue au discours, que repose la force de ce volume. Il développe en trois parties l'idée que les tensions entre contrariété et contradiction sont à l'origine des raisonnements contextuels qui donnent des objets linguistiques bien formés.

La première partie concerne les marqueurs de l'opposition, offrant des études de cas novatrices dans un ensemble de langues documentant l'intervention de la contradiction et de la contrariété.

L'article de Johan van der Auwera, Frens Vossen et Maud Devos (*Le cycle de Jespersen à trois et quatre négations*) considère le cas bien connu de l'évolution diachronique des négations de proposition. Le cycle de Jespersen, qui est aussi la spirale de Meillet, ne concerne pas seulement une évolution d'une négation simple vers une autre négation simple à travers une négation double, mais aussi une progression vers une négation à trois et même quatre marqueurs. Le triplement et le quadruplement sont illustrés et il est montré aussi que les paramètres du doublement se retrouvent dans le triplement. La valeur emphatique souvent associée à ces cas illustre le rôle pour le changement historique d'une valeur de contrariété.

La sémiotisation de la contradiction et de la contrariété est illustrée par deux coordinations négatives du grec ancien, οὐδέ et οὔτε, analysées par Camille Denizot (*Deux coordinations négatives en grec ancien : différences sémantiques et pragmatiques entre οὐδέ et οὔτε*). D'après l'explication traditionnelle, οὔτε est une coordination symétrique qui coordonne sans hiérarchiser, contrairement à οὐδέ. Or, la différence essentielle est que οὔτε coordonne des notions d'un domaine délimité, les termes niés sont présentés comme des contradictoires s'ils sont antonymes, et leur ordre est libre ; avec οὐδέ, soit le domaine nié est ouvert, soit il y a plusieurs domaines négatifs, les termes niés étant présentés comme des contradictoires s'ils sont antonymes et leur ordre dépend de la visée argumentative.

D'autres dimensions se surajoutent à l'expression de la négation. En morphologie, la préfixation en *anti-* sur la base nominale et adjectivale manifeste deux valeurs sémantiques à discriminer : une valeur adversative (*antirides, antigrippal*) et une valeur antonymique (*antihéros,*

antiromantique). L'analyse d'occurrences par Franziska Heyna (*antirides et antihéros : valeurs adversative et antonymique des dérivés en anti-*) montre que, dans les *anti*₂*N*, le préfixe *anti*₂- à valeur antonymique doit être décrit comme un opérateur de « non-conformité au type » ; celui-ci opère l'annulation de certains traits prototypiques du nom de base. Quant aux dérivés déadjectivaux, deux faits inédits sont abordés : les dérivés antonymiques construits sur un adjectif primaire (*anti-jolie*) et ceux construits sur un adjectif dénominal dont l'interprétation est ambiguë (*anti-musical*), emploi relationnel ou qualificatif. En guise de modélisation, on avance que *anti*₁- et *anti*₂- ne sélectionnent pas les mêmes propriétés dans la *Structure Qualia* (Pustejovski 1991) des noms sur lesquels ils opèrent.

Différents marqueurs jouent sur le degré de la négation, et ses limites – comme *presque* et *à peine*. Les particules russes *bylo*, /*čut' ne*/ et *čut' bylo ne* expriment rétrospectivement la validation d'un état de choses non-p, sur fond d'une validation imminente de p, comme le montre Tatiana Bottineau (*L'expression de la négation à travers les particules russes bylo, čut' ne et čut' bylo ne*). En raison de son étymologie, *bylo* pose l'existence de p avant d'annoncer celle de non-p. *Čut' ne* confère à p une détermination en le localisant sur un gradient ; p est premier, sa validation a été manquée ou évitée d'extrême justesse. Avec *čut' bylo ne*, c'est non-p qui est premier ; *bylo* introduit un doute quant à l'imminence de p et atteste du dédoublement de l'instance énonciative : le procès p a-t-il été imminent ou ne l'a-t-il pas été ? L'étude s'appuie sur l'analyse des paramètres formels, tels que le point d'incidence des particules et la prosodie des propositions.

Phénomène sensible à l'atmosphère négative d'un énoncé, les termes à polarité négative ont une évolution envisagée en latin par Emmanuel Dupraz (*Le grammème latin nedum : une grammaticalisation inattendue*). Le connecteur latin *nedum*, peu courant, a connu un processus de grammaticalisation particulier. Il indique qu'un prédicat valable pour un parangon vaut aussi pour tout terme de l'échelle concernée, initialement dans la portée de la négation. En acquérant des emplois où il introduit un syntagme sans verbe conjugué, il est devenu un terme à polarité négative, puis un simple terme à polarité. Cette évolution va à l'encontre des tentatives les plus actuelles de lier acquisition et diachronie, qui proposent un mouvement de la polarité vers la négation, et non le mouvement inverse.

En synchronie, les termes quantifieur/intensifieur qui entretiennent un lien privilégié avec la négation ne manquent pas, et le redoublement de *ben* en français québécois en donne un exemple analysé dans le détail par Gaétane Dostie (*Réduplication et négation dans le domaine des quantifieurs/intensifieurs : « ben/ben ben » et ¹ben ben_{NÉG} en français*

québécois). En conjonction avec son statut de mot *léger* au sens d'Abeillé, la difficulté de *ben* dans son rapport à la négation (*Il a (*pas) ben travaillé* « beaucoup ») pourrait avoir amené la réduplication *ben ben* (*Il a pas ben ben travaillé* « pas beaucoup ») à s'y spécialiser. Les analyses reposent sur une série d'exemples authentiques puisés, pour une part importante, dans le *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ). La complexe question de la polysémie, dans les rapports entre le degré, la scalarité et la négation, est envisagée par l'approche du sens des unités lexicales dans la perspective de la lexicologie explicative et combinatoire de Mel'čuk.

Enfin, une construction montrant classiquement le passage de la contradiction à la contrariété est reconsidérée par Michael Hegarty (*Neg-Raising and Duals*). La montée de la négation dans *Je ne crois pas qu'elle le fera* dans son rapport de synonymie avec *Je crois qu'elle ne le fera pas* dépend crucialement du prédicat en cause. Est considérée la charge cognitive de ces prédicats, ainsi que l'expression d'une condition se généralisant sur des mondes possibles. Ce serait la raison pour laquelle les cas où la phrase enchâssante a une variable d'événement ne permettent pas l'équivalence recherchée.

La deuxième section réunit des discussions sur les représentations que l'on peut donner des relations de contradiction et de contrariété. Les relations qu'explorent Johan van der Auwera et Lauren Alsenoy concernent la polysémie des indéfinis (*Vers un cube des oppositions*). Leur article développe le carré classique des oppositions vers un cube à trois niveaux et à trois dimensions. Le carré classique des oppositions apparaît ainsi insuffisant pour expliquer certains phénomènes concernant les quantificateurs de langues naturelles. Une solution partielle consiste à attribuer trois niveaux au carré, partant d'une proposition avancée pour le carré de la modalité. Pourtant, la distinction en anglais entre *some* et *any* montre qu'une autre dimension doit être ajoutée, résultant en un cube. Après avoir transformé le carré en cube, le cube de quantification est succinctement comparé avec la géométrie des indéfinis telle que proposée par Haspelmath (1997).

L'article de Dominique Legallois (*Existe-t-il une énantiosémie grammaticale ? Réflexions à partir de la construction dative trivalente*) aborde également la question du carré sémiotique. Le phénomène relevé par les études sur le datif français mais assez peu analysé correspond aux interprétations de la construction dative trivalente (X verbe z à Y). L'interprétation contraire renvoie pour *J'ai acheté une voiture à Paul* soit au cas 1. où Paul, garagiste, n'a plus la voiture puisqu'il me l'a vendue, soit au cas 2. Paul, mon fils, et je lui ai offert une voiture – il la possède. L'interprétation contradictoire dans *Je te laisse les enfants ce week-end* correspond ou bien à 1. je dépose les enfants chez toi, je te les

confie, ou bien à 2. les enfants restent chez toi, je ne les prends pas, à toi de les garder. L'auteur plaide pour une autonomie de la structure argumentale (X verbe Z à Y) et considère que cette construction est suffisamment générique pour engendrer des énoncés qui, en contexte, peuvent donner lieu à des interprétations contraires ou contradictoires. Ainsi, la construction dative trivalente se révélerait être un cas d'énanthosémie grammaticale.

Naturellement, le rapport d'opposition construit par la négation, qu'il concerne des ensembles grammaticaux structurés comme les quantifieurs, ou des ensembles plus ouverts comme les verbes, dépend largement de ce sur quoi focalise la négation. C'est cette question de la focalisation de la négation et de sa portée (Larrivée 2001) que revisite Jacques Moeschler (*Négation, portée, et la distinction négation descriptive/métalinguistique*). Comme on le sait, la négation porte syntaxiquement sur un prédicat, généralement le verbe, et sa portée syntaxique peut correspondre ou non à l'interprétation pragmatique de l'énoncé. Lorsque la négation porte pragmatiquement sur un prédicat, son usage est descriptif (portée étroite, négation interne), alors qu'elle est métalinguistique (portée large, négation externe) lorsqu'elle porte sur la proposition entière. Cet article se pose la question de la portée sémantique de la négation, et de la manière dont les usages pragmatiques peuvent être dérivés à partir de la forme logique de l'énoncé. Y est défendue la thèse d'une sémantique à portée large pour la négation, et d'une dérivation pragmatique tant pour la négation descriptive que pour la négation métalinguistique.

L'éventuelle convergence de relations structurantes de la langue avec celles qu'on retrouve dans le discours est évaluée dans la dernière section du volume.

Alfredo Lescano (*À propos de quelques conditions énonciatives des réfutations*) considère la notion de réfutation. Les définitions données dans des travaux antérieurs à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie reposaient sur une conception ne prenant pas en compte la dimension interlocutive de l'énonciation. Cette perspective faisait des prédictions qui ne semblent pas toutes soutenues par les faits, et l'objet du travail publié ici est précisément la recherche d'une plus grande adéquation descriptive. Les précisions apportées permettent ainsi de situer la réfutation par rapport à des actes voisins d'invalidation, de désaccord, de mise en doute que l'auteur considère comme déterminés dès le niveau sémantique.

Le travail sur les actes de langage est au cœur de la réflexion de Sophie Anquetil (*Quand questionner, c'est réfuter*). Elle interroge les réalisations effectives d'actes de langage de diverses valeurs illocutoires (simples questions, réfutations, critiques, plaintes, etc.) dans leurs

rapports avec les virtualités argumentatives d'une forme telle que *Comment + pouvoir + tu/vous* ? À l'aide d'un corpus constitué à partir de la base de données Frantext, elle se demande ce qui, dans la matérialité discursive, oriente l'interprétation vers un macro-acte de réfutation. L'auteure considère que l'appréhension du contenu propositionnel permet de déterminer si l'application d'une loi de discours se justifie.

Emma Álvarez-Prendes (*La construction du désaccord dans le discours : concession vs réfutation*) démontre qu'un énoncé concessif (*un vent violent se lève, mais il souffle dans le bon sens*) et un énoncé réfutatif (*ce n'est pas un corbeau mais une pie*) peuvent manifester un même contenu sémantico-pragmatique. Aussi, la principale différence entre les deux types d'énoncés reste une question de degré et de polarité, de sorte que l'énoncé concessif réfute « de manière positive » le contenu propositionnel de l'interlocuteur – le dialogue entre les participants reste alors ouvert –, et l'énoncé réfutatif interdit toute possibilité de continuation du dialogue. Pour des raisons de préservation de face, l'énoncé concessif est le plus souvent privilégié par les locuteurs.

L'étude de Gilles Corminboeuf (*Négation et asyndète*) porte sur des constructions binaires juxtaposées qui comportent une négation dans leur partie initiale, par exemple *Je ne cherche pas, je trouve*. L'élimination d'un implicite, possiblement véhiculé dans l'avant-discours, renvoie à un processus en deux temps : il désamorce préventivement une inférence, puis il lui substitue son point de vue sur le mode explicite. En opérant un renversement argumentatif, l'énonciation *nég-P* a surtout pour fonction de réévaluer la force d'une inférence, ce qui n'est pas sans rappeler les négations polémiques et métalinguistiques.

Les emplois polémiques de la négation renvoient à un dire sous-jacent, mais qu'en est-il d'un dire explicitement nié ? Voilà le sujet considéré par Elizaveta Khachatryan (*L'emploi du verbe « dire » avec la négation. L'étude contrastive des constructions ne skazhu, ne govorju, non dico en russe et en italien*), pour les constructions italiennes et russes équivalentes de *Je ne dis pas que P*. Celles-ci se caractérisent par une asymétrie entre l'emploi positif et l'emploi négatif : la suppression de la négation ne transforme pas la forme négative en forme positive. On retrouve une situation analogue à celle de la montée de la négation abordée par Hegarty, où *ne pas dire P* ne correspond pas à *non P*, cas particulier de la négation asymétrique de Miestamo. Les différentes interprétations s'appréhendent à travers la sémantique diverse des *verbes de dire*. L'analyse syntaxique et sémantique proposée pour chaque construction aboutit à la définition du rôle de ces constructions dans le discours.

L'expression du dire est ce qui intéresse Corinne Féron et Danielle Coltier (*Adverbiaux en « préposition + infinitif » : sans mentir/à dire le*

vrai, à dire la vérité. *Incidence de la signification (négative ou positive) des constituants sur le fonctionnement de l'adverbial. Étude diachronique*) à travers des adverbiaux comme *sans mentir*, à dire le vrai, à dire la vérité. Les auteures confrontent deux séries d'adverbiaux illocutifs, les uns formés de constituants de sens négatif (*sans* + verbe signifiant une énonciation mensongère : *sans mentir*), les autres de constituants qui ne sont, ni formellement, ni sémantiquement négatifs (*à* + verbe signifiant une énonciation véridique : *à dire vrai*, *à (vous) dire le vrai*, *à (vous) dire la vérité*). Dans un premier temps, les auteures montrent que les constituants des adverbiaux de la première série s'opposent aux constituants des séquences de la seconde série. Dans un second temps, elles étudient le fonctionnement de ces adverbiaux : les séquences du type *sans mentir* fonctionnent comme « illocutifs purs », tandis que les adverbiaux en *à* + *dire* + *vrai/vérité* sont soit des « illocutifs purs », soit des « illocutifs-conjonctifs », ces fonctionnements, d'après étude sur corpus, n'ayant pas connu de changement notable entre le français préclassique et le français contemporain.

Last but not least, Elisabeth Richard et Griselda Drouet (*Une stratégie énonciative singulière : la mise en scène de la contradiction dans le discours oral*) examinent comment les contradictions peuvent être sauvées par le discours. L'inacceptabilité devrait frapper un même énoncé dont la version affirmative et niée serait coordonnée par *et* de type *Ma montre marche et ne marche pas*. Pourtant, l'aporie logique met *a contrario* en scène une singularité énonciative. Cette singularité passe par la mise en scène de conditions de validation alternative pour chaque partie de la coordination, donnant lieu à des effets polyphoniques qui sont analysés. L'instance énonciative a ainsi partie liée au processus d'interprétation des représentations linguistiques, suggérant la continuité de la notion de contradiction dans les différents ordres du sens.

L'ouvrage propose une sélection des contributions présentées initialement au colloque *A Contrario*, qui s'est déroulé à l'Université de Caen au printemps de 2010. Le colloque et l'ouvrage ont bénéficié du soutien des membres du comité scientifique, composé de Denis Apothéloz, Peter Blumenthal, Nathalie Fournier, Bernard Fradin, Jacques François, Zlatka Guentcheva, Isabelle Haïk, Ekkehard König, Hans Kronning, Pierre Larrivée, Dominique Legallois, Jean-Luc Manguin, Fabienne Martin, Philip Miller, Jacques Moeschler, Michel Morel, Claude Muller, Franck Neveu, Henning Nölke, Michele Prandi, Daria Toussaint et Laurice Tuller. Les directeurs de l'ouvrage expriment leurs remerciements aux participants, aux auteurs, aux évaluateurs, ainsi qu'à l'équipe éditoriale qui a soutenu la publication rapide et efficace du volume.

2. Bibliographie

- Greimas, A. J., *Sémantique structurale : recherche et méthode*, Paris, Larousse, 1966.
- Horn, L. R., *A natural history of negation*, Chicago, University of Chicago Press, 1989.
- Duffley, P. et Larrivée, P., « Anyone for non-scalarity ? », in *English Language and Linguistics*, 2010, vol. 14, n° 1, p. 1-17.
- Hay, J., Kennedy, C. et Levin, B., « Scalar structure underlies telicity in ‘degree achievements’ », in *Proceedings of SALT 9*, Ithaca, Cornell Linguistics Circle Publications, 1999, p. 127-144.
- Larrivée, P., *L'interprétation des séquences négatives : portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, Duculot, 2001.
- Lyons, J., *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1980.
- Miestamo, M., *Standard negation : the negation of declarative verbal main clauses in a typological perspective*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, 2005.

PREMIÈRE PARTIE

LES MARQUES DE L'OPPOSITION

Le cycle de Jespersen à trois et quatre négations

Johan VAN DER AUWERA*, Frens VOSSEN* et Maud DEVOS**

* Université d'Anvers, ** Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren

1. Doublement : Jespersen (1917) et Meillet (1912)

Il existe un principe simple qui associe les sens et les formes selon une règle de biunivocité : un sens ne requiert qu'une seule forme et inversement, une forme correspond à une seule signification. Ce principe constitue l'élément central de certains cadres linguistiques (par exemple : l'école de Colombie de William Diver (Huffman 2001) et la Théorie d'Optimalité (de Swart 2010)), et s'il est important, il est également un peu simpliste. Le français le prouve avec la négation propositionnelle. Considérez la phrase (1) en français standard moderne.

(1) Cléopâtre n'a pas eu de chance.

Dans la perspective classique, (1) contient deux marqueurs de négation, à savoir *ne* et *pas*. D'un point de vue logique, on présumerait que deux négations s'annulent ou que, pour le moins, une négation se trouve dans le champ de l'autre. Mais, en ce qui concerne (1), ce n'est pas le cas. En sémantique, il n'y a qu'une seule négation. Le phénomène illustré en (1) a fait l'objet d'études approfondies, tant d'un point de vue spécifique à une seule langue que d'un point de vue typologique. Pour ces deux perspectives, on se réfère généralement à Jespersen (1917) et à Dahl (1979), ce dernier ayant inventé l'expression « cycle de Jespersen » pour désigner le phénomène diachronique réputé responsable de créer une négation double. Voici la citation de Jespersen très souvent mentionnée (1917 : 4) :

L'histoire des expressions négatives dans diverses langues nous dévoile la fluctuation singulière suivante : l'adverbe négatif original commence par être affaibli, on le trouve ensuite insuffisant, ce qui aboutit à son renforcement, généralement par l'adjonction d'un mot supplémentaire, et il se peut alors que ce dernier soit ressenti comme le mot négatif proprement dit et qu'avec le temps, il subisse la même évolution que le mot négatif du début.

Van der Auwera (2009, 2010) démontre que l'idée de Jespersen a exercé une grande influence mais qu'elle est également sujette à controverse et, pour le français au moins, certains considèrent la théorie de Jespersen comme erronée. Il n'est pas vrai que le marqueur français *ne* était faible et qu'il fallait le renforcer. En tant que négateur, *ne* est légitime, mais le fait est que l'on veut souvent renforcer une négation, comme avec les mots *du tout* dans *ne ... pas du tout* en français moderne, et que *pas*, littéralement « un pas », exerçait jadis cette fonction (à l'origine, uniquement avec les verbes de mouvement), et qu'avec le temps, la signification emphatique du mot ayant faibli, *ne* s'est finalement transformé en accessoire d'une négation neutre. Cette explication avait déjà été exprimée avant Jespersen (1917), par Meillet (1912). On cite régulièrement cet article comme étant celui qui a introduit le terme grammaticalisation, mais sa seconde raison de célébrité devrait être sa position claire concernant l'évolution de la négation :

Là où l'on avait besoin d'insister sur la négation [...] on a été conduit à renforcer la négation *ne ...* par quelque autre mot. [...] On sait comment *pas* a perdu, dans les phrases où il était un accessoire de la négation, tout son sens propre – sens conservé parfaitement dans le mot isolé *pas* –, comme dès lors, *pas* est devenu à lui seul un mot négatif, servant à exprimer la négation [...]. (Meillet 1912 : 393 [1926 : 140])

La citation suivante prouve que Dahl (1979 : 88) n'avait pas de raison d'introduire le terme *cycle* : la spirale de Meillet se révèle tout aussi adéquate – et elle lui est évidemment antérieure.

Les langues suivent ainsi une sorte de développement en spirale : elles ajoutent des mots accessoires pour obtenir une expression intense : ces mots s'affaiblissent, se dégradent et tombent au niveau de simples outils grammaticaux ; on ajoute de nouveaux mots ou des mots différents en vue de l'expression ; l'affaiblissement recommence et ainsi sans fin. (Meillet 1912 : 394 [1926 : 139-140])

Toutefois, ce que Jespersen et Meillet ont en commun, c'est qu'ils perçoivent tous deux une évolution de la négation simple à la double, et ensuite un retour vers la simple¹. Sous forme de schéma :

(2) Simple	<i>ne</i>	
Double	<i>ne ...</i>	<i>pas</i>
Simple		<i>pas</i>

À plusieurs égards, (2) constitue une simplification. Tout d'abord, il faudrait admettre qu'il existe des étapes intermédiaires, soit une étape

¹ Chose intéressante, le scénario dépeint l'état de négation double comme une situation transitoire entre deux étapes de type 'une forme – un sens'. Dès lors, même pour la négation, le principe 'une forme – un sens' a une certaine pertinence explicative.

entre le simple *ne* et le double *ne ... pas*, et une autre entre le double *ne ... pas* et le simple *pas*, où *pas* et *ne* sont respectivement optionnels.

- (3) Simple *ne*
 ne (... pas)
 Double *ne ... pas*
 (*ne ...*) *pas*
 Simple *pas*

D'autre part, ces étapes peuvent également être contemporaines au sens où les langues peuvent fixer différentes stratégies pour des constructions différentes et dans des contextes sociolinguistiques différents – un point de vue défendu de façon convaincante dans Martineau et Mougeon (2003). Il apparaît donc que dans certains contextes, le français moderne puisse recourir à la stratégie du *ne* archaïque (voir par exemple Muller 1991 : 227-245).

- (4) Il n'a cessé de pleuvoir depuis hier. (Muller 1991 : 230)

- (5) français plus ancien *ne*
 ne ... pas
 français moderne *ne* *ne ... pas* *pas*

Dans cet article nous nous penchons pourtant sur un autre aspect pour lequel les scénarios décrits sont trop simples, qu'il s'agisse d'un scénario de base à trois étapes comme le schéma (2) ou même d'un scénario étendu comme l'exposent les schémas (3) ou (5). Jusqu'à présent, nous avons présenté le cycle de Jespersen ou la spirale de Meillet comme une évolution allant d'une négation simple à une négation simple, avec un détour par la négation double. Mais se pourrait-il qu'il existe également une étape de triplement, où une langue ajouterait une troisième négation ? Une négation vraiment neutre, c'est-à-dire, une double marque de négation non emphatique peut évidemment être rendue emphatique (*ne ... pas du tout*), et si le mot intensificateur vient à faiblir, nous finirions en effet par obtenir une négation triple. En principe, cela semble possible et, en fait, la littérature apporte déjà des réponses positives à la question. Toutefois, on ne leur a pas accordé une attention suffisante. La réponse la plus claire provient des études d'Early (1994a, 1994b) sur le *lewo*, une langue malayo-polynésienne parlée à Vanuatu : Ces études renvoient explicitement les faits au débat relatif au cycle de Jespersen. Le *lewo* ne possède pas seulement de doublement de négation, mais un triplement. Le *lewo* présente différentes stratégies de négation pour les marqueurs *realis* et *irrealis*, ainsi que l'illustrent tour à tour les exemples (6) et (7). Aucune des deux constructions ne requiert le triplement de la négation mais il est au moins possible. Dans les deux cas, le second négateur est *re*, la construction de type *realis* a *pe* comme

premier négateur et *poli* comme troisième alors que dans la construction *irrealis*, le premier négateur est *ve*, et dans une construction de ce type, à savoir la construction de prohibition, un troisième négateur *toko* peut apparaître².

(6) lewo (Early 1994a : 69)

Pe ne-pisu-li re Santo poli.
 NÉG1 1SG-voir-essayer NÉG2 Santo NÉG3
 Je n'ai jamais vu Santo.

(7) lewo (Early 1994a : 76)

Ve a-kan re toko !
 NÉG1 2SG-manger NÉG2 NÉG3
 Ne le mange pas !

La discussion présentée par Early sur le lewo est peut-être l'attestation la plus claire que les cycles de Jespersen permettent le triplement, mais des données plus anciennes se cachent dans une description dialectologique du néerlandais brabançon de la ville belge d'Aarschot. En simplifiant quelque peu, nous pouvons dire que le néerlandais est passé par un cycle de Jespersen qui aboutit, en néerlandais standard, à une négation simple représentée par le marqueur *niet*. Certains dialectes conservent une stratégie double plus ancienne (avec *en ... niet*) et d'autres sont aussi parvenus à un nouveau stade de doublement (avec *niet...niet*, où le second *niet* se trouve en position de fin de phrase) (voir Barbiers *et al.* 2008, pour plus de détails). Le fait est que le néerlandais brabançon d'Aarschot du milieu du XX^e siècle admettait, dans certaines constructions de subordination au moins, la présence d'un *niet* en fin de phrase dans une construction qui contient *en ... niet*.

(8) brabançon (Pauwels 1958 : 454)

Pas op dat ge nie en valt nie !
 veille que tu NÉG2 NÉG1 tombes NÉG3
 Fais attention de ne pas tomber !

Van der Auwera (2009 : 62-64 ; 2010 : 83-84) mentionne précisément ces illustrations en lewo et en brabançon, mais les deux études démontrent que l'on est conscient de l'existence, quoique rare, du triple-

² Les marques 'NÉG1', 'NÉG2' et 'NÉG3' ont une signification diachronique : 'NÉG1' est supposé être le marqueur de négation le plus ancien, et 'NÉG3' le plus récent. Nous nous référons aux ouvrages sources, qui permettent d'établir le statut diachronique du marqueur soit directement, lorsque le spécialiste déclare sans détour que l'une ou l'autre stratégie est, par exemple, très récente, ou indirectement, lorsque l'on parle du caractère optionnel de la stratégie, son occurrence dans des registres archaïques (par ex. dans des proverbes) ou son absence dans une langue apparentée.

ment de la négation dans d'autres langues que le lewo ou le néerlandais brabançon. Elles font une brève référence à des dialectes italiens ainsi qu'au bantou, références approfondies par Vossen (2011), par Devos et van der Auwera (sous presse) et par Devos, Kasombo Tshibanda et van der Auwera (2010). Le but de cette étude est de fournir une typologie des connaissances à ce jour. Le triplement de la négation en tant que tel fait l'objet d'une discussion dans la deuxième section. La troisième section aborde le quadruplement alors que la quatrième section est la conclusion.

2. Triplement

Les principaux paramètres du cycle de doublement sont les suivants : (i) l'origine du second négateur, (ii) la position des deux négateurs, et (iii) leur univertation. Nous illustrons les paramètres et voyons ensuite s'ils réapparaissent ou non avec une négation triple.

2.1 *L'origine des deuxième et troisième négateurs*

Les deuxième négateurs possèdent au moins cinq origines différentes. En premier lieu, le deuxième négateur peut provenir d'un terme désignant une valeur minimale. Le *pas* français illustre ce cas et son origine doit se trouver dans des constructions signifiant *il n'a pas fait un pas*. Deuxièmement, le négateur provient d'un mot négatif, souvent un objet négatif ou un adverbe négatif. Un cas typique du germanique occidental : le *not* anglais provient d'un mot négatif signifiant 'rien' et les constructions originales doivent avoir été du type *He doesn't love you nothing* (litt. « Il ne t'aime rien »). Troisièmement, le deuxième négateur trouve son origine dans un élément emphatique qui n'est ni terme désignant une valeur minimale ni un mot négatif. On pourrait imaginer un cas en pseudo-français où *du tout* se serait affaibli jusqu'à devenir l'exposant d'un négateur neutre³. Nous trouvons un cas réel en mbundu, une langue bantoue, et plus particulièrement le dialecte parlé à Luanda, la capitale angolaise (pour d'autres exemples, voir Devos et van der Auwera 2011). Dans cette langue, on peut exprimer l'emphase par une racine pronominale possessive à l'origine, l'élément *ami* dans l'exemple (9). Ce même élément est également utilisé en tant que deuxième négateur.

³ Notons que la locution *du tout* peut servir de négation à elle seule, par exemple dans une réponse elliptique, mais le sens reste emphatique (Detges et Waltereit 2002 : 187).

(a) – Est-ce votre avis ?
– Du tout !

(9) mbundu (Chatelain 1964 : 189, 56-57)

- a. ng-end-eri-ami
1SG-aller-FIN-POSS.1SG
Je m'enfuis.
- b. eme ki ngi-bang-ami
je NÉG1 1SG-faire-FIN.NÉG2
Je ne fais pas.

Quatrièmement, le deuxième négateur provient de l'intégration, à droite, d'une particule de réponse négative. Telle est l'analyse régulièrement donnée pour le *não* en portugais du Brésil (Schwegler 1991).

(10) portugais du Brésil (Schwegler 1991 : 209)

- a. Eu não quero, não !
je NÉG veux non
Je ne veux pas, absolument pas !
- b. Eu não quero não.
je NÉG1 veux NÉG2
Je ne veux pas !

Cinquièmement, le deuxième négateur est une répétition du premier. C'est ce que nous trouvons sans doute en afrikaans – ainsi que dans la stratégie de doublement du brabançon mentionnée dans l'exemple (8)⁴.

(11) afrikaans

- Ik het hom nie gesien nie.
Je ai le NÉG1 vu NÉG2
Je ne l'ai pas vu.

Nous trouvons les mêmes origines pour le triplement. Premièrement, l'exemple (12) illustre l'apparition d'un troisième négateur provenant d'un terme réducteur. La langue est le luyia, une langue bantoue parlée dans la partie occidentale du Kenya. On voit ici l'élément *kwho* « un peu », dans son utilisation en tant que marqueur de valeur minimale dans l'exemple (12a) et dans son utilisation en tant que négateur (emphatique) dans l'exemple (12b).

⁴ Cette analyse pourrait également s'appliquer au portugais du Brésil, puisque *não* est également le premier marqueur de négation propositionnelle. Inversement, on a proposé que la négation propositionnelle finale en néerlandais et en afrikaans vient d'une particule de réponse – voir van der Auwera (2009 : 49-53).

(12) luyia (Appleby 1961 : 93)

a. khu-lim-ile-khwo

1PL-creuser-FIN-PART

Nous avons creusé un peu.

b. shi-n-jam-ile-khwo

ta

NÉG1-1SG-être.content-FIN-NÉG3

NÉG2

Je ne suis pas (du tout) content.

Deuxièmement, l'exemple du lewo en (7) illustre un troisième négateur issu d'un mot négatif. Le marqueur *toko* signifie à l'origine « ne pas faire, s'abstenir » (Early 1994a : 77). La phrase (13) donne un exemple contenant un marqueur négatif plus classique, c'est-à-dire un mot signifiant au départ *rien*. La phrase (13) du village ligurien de Dego montre le doublement du négateur ancien, qui vient du latin *non* et équivaut à *non* en italien standard et au *ne* français, mais il y a également (en option) le triplement avec *nent* (« rien »), si nous pouvons au moins supposer qu'il s'est complètement affaibli pour devenir l'exposant d'une négation propositionnelle⁵. Nous supposons aussi que la première négation est celle immédiatement avant le réflexif.

(13) italien de Dego (Manzini et Savoia 2005, III : 298)

a		ɲ	m	ɛɲ	soɲ	nenta	lavɔ
1SG	NÉG1	me	NÉG2	suis	NÉG3	laver	

Je ne me suis pas lavé.

Troisièmement, l'exemple (14) en suundi, une langue bantoue du Sud-Est de la République du Congo, illustre un troisième négateur provenant d'un intensificateur qui n'est ni un réducteur ni un mot négatif. L'élément *áani* est l'élément emphatique possessif de départ, se rapportant au second négateur déjà présenté en mbundu (9).

(14) suundi (Baka 1998)

ka-zeeby-áandi	khúumbu	ya
NÉG1.1-connaître-NÉG3	9.nom	9.CONN
ɲgúdy-áani	kó	
1.mère-POSS.1SG	NÉG2	

Il ne connaît pas le nom de ma mère.

Quatrièmement, le troisième marqueur de négation peut provenir de l'intégration d'une particule de réponse négative. Le négateur *ve* en vili,

⁵ Pour le doublement de la première négation, une motivation phonétique (le phénomène de la nasalité épenthétique) est possible, mais insuffisante (Parry 1997 : 257-259).

une langue bantoue de la région côtière de la République du Congo, peut constituer un cas d'espèce.

(15) vili (Loëmbe 2005 : 75)

i	sié	lia	ku	vè
1SG	NÉG1.PF	manger	NÉG2	NÉG3

Je n'ai pas mangé.

Cinquièmement, le troisième négateur répète un négateur antérieur. Dans le cas de triplement, il y a évidemment deux négateurs antérieurs et il existe donc trois scénarios possibles : (i) le troisième négateur répète le deuxième négateur, (ii) le troisième négateur répète le premier négateur, et (iii) le troisième négateur répète à la fois le premier et le deuxième négateur, pour la simple raison que ceux-ci sont identiques. Le premier scénario est déjà illustré en brabançon, (8) l'a déjà illustré. Il n'y a pas de bon exemple du deuxième scénario. En kwezo, une langue bantoue de la province orientale du Bandundu en république démocratique du Congo, *lo* est en même temps un premier et un troisième négateur, mais le cas n'est pas clair car le terme *lo* s'utilise également en tant que particule de réponse (Forges 1983 : 409).

(16) kwezo (Forges 1983 : 330)

lo	gwâmi	nga-swêgi	lo.
NÉG1	NÉG2	1SG-cacher.FIN	NÉG3

Je n'ai pas caché (quelque chose).

Pour une illustration d'un troisième négateur répétant le premier et le deuxième de la phrase nous retournons en Ligurie. Un problème réside dans le fait que l'on ne peut déterminer clairement quel est celui qui est arrivé deuxième ou troisième. Comme pour l'exemple (13), nous supposons que le négateur placé immédiatement avant le réflexif est venu en premier lieu. Les deux autres seront étiquetés NÉG2/3 et NÉG2/3.

(17) italien de Càrcare (Manzini et Savoia 2005 : 299 ; voir aussi Parry sous presse)

εη	t	εη	t	εη	lɔvi
NÉG2/3	te	NÉG1	toi-même	NÉG2/3	laver.PR-2

Tu ne te laves pas.

2.2 La position des deuxième et troisième négateurs

En cas de doublement de la négation, on note une tendance marquée pour le deuxième négateur à suivre le premier, plus spécifiquement, alors que le premier négateur se trouve souvent devant le verbe conjugué, le deuxième négateur se place souvent derrière le verbe conjugué. Cette tendance est tellement forte que certains linguistes la considèrent

comme partie intégrante de la définition du doublement de la négation (par ex. de Swart 2010). Pour Jespersen (1917) et Meillet (1912), les éléments relatifs à l'ordre des mots ne définissent pas le cycle, même s'il existe une relation intéressante. Pour cette relation il nous faut un autre principe attribué à Jespersen (1917 : 5), le principe de NEG FIRST, qui dit que les locuteurs placent la négation en premier lieu, ou en tout cas, aussi vite que possible, très souvent immédiatement avant le mot devant être négativé (généralement le verbe [...]) (notre traduction, le néologisme *négativiser* correspond au néologisme anglais) (voir également Horn 1989 : 293, et pour une confirmation dans une typologie à grande échelle, Dahl 1997 : 91-92 et Dryer 1998 : 102). Étant donné que de nombreux deuxièmes négateurs ont une origine non négative et que le premier négateur a tendance à occuper une position antérieure dans la phrase, il n'est pas surprenant que beaucoup de deuxièmes négateurs suivent les premiers. Et si un deuxième négateur est soit une répétition du premier, soit une particule de réponse dans la périphérie droite, il suivra également le premier marqueur de négation. Cependant, il s'agit là d'une tendance, pas d'une règle. Nous avons déjà donné une *exception*. Dans la proposition subordonnée en brabançon (8), le deuxième négateur précède le premier.

Il ressort de ce que nous avons vu que la même tendance caractérise le triplement : le troisième marqueur de négation tend à suivre les marqueurs plus anciens. À l'exception de deux cas, tous les exemples utilisés dans ce document montrent un ordre des mots où le NÉG3 suit les deux autres négateurs. *Mutatis mutandis*, nous trouverons la même raison : après tout, les origines du troisième négateur sont les mêmes que celles du deuxième négateur. Et une fois encore, il s'agit là d'une tendance très marquée mais pas d'une règle. Dans les exemples en langues luyia et suundi, respectivement (12) et (14), le NÉG3 occupe la deuxième position.

2.3 L'univerbation des négateurs

Dans tous les exemples de doublement de la négation vus jusqu'à présent, les deux négateurs sont des unités syntaxiques distinctes et ils le restent jusqu'à ce que le négateur le plus ancien disparaisse. Cependant, Jespersen et Meillet ont tous deux attiré l'attention sur un scénario différent. L'élément qui est (destiné à devenir) le nouveau marqueur de négation s'unit avec l'ancien. Cela est arrivé en latin. L'ancien négateur *ne* était accompagné d'un élément marquant une valeur minimale *oenum* 'une chose', les deux éléments ont fusionné et ont formé *non*. Nous devons donc accorder une place à l'univerbation dans la théorie du cycle de Jespersen.

Si l'univerbation est un facteur dans le doublement, pourrait-il en être un dans le triplement également ? Sans surprise, la réponse est affirmative. Voici deux exemples. Dans des constructions *realis* en lewo, des locuteurs plus âgés peuvent combiner le premier et le deuxième négateur et en faire un seul mot.

(18) lewo (Early 1994b : 420)

pe-re	a-pim	re	poli
NÉG1-NÉG2	3SG-R.come	NÉG2	NÉG3

Ils ne sont pas venus.

Le kanincin, une variante de ruund, langue bantoue du territoire de Luilu (Kasai) en république démocratique du Congo, illustre l'univerbation des deuxième et troisième négateurs.

(19) kanincin (Devos *et al.* 2010 : 157)

ki-n-àà-búl-áán	p-ènd	mwáàn
NÉG1-1SG-PF-frapper-FIN	NÉG2-NÉG3	1.enfant

Je n'ai pas frappé l'enfant.

L'essentiel une fois encore réside dans le fait que le triplement ressemble fort au doublement. L'univerbation est un facteur en cas de doublement, et il en est un aussi dans le triplement.

2.4 Conclusion intermédiaire

Il est indubitable que le cycle de Jespersen ou la spirale de Meillet doivent avoir leur utilité pour le triplement. D'une certaine manière, ce qui se passe dans les cas de triplement donne une belle et *nouvelle* illustration de la nature cyclique du processus. Dans le cas de doublement standard, la nature cyclique se voit dans la répétition de l'étape 1 lors de l'étape 3 : les deux étapes présentent une négation simple. En cas de triplement, l'étape 3 est une répétition de l'étape 2 : ces deux étapes ajoutent un marqueur de négation. Un facteur que nous n'abordons pas, c'est la fréquence relative du doublement et du triplement. Il est trop tôt pour donner une réponse sûre à propos de la fréquence du doublement de la négation dans les langues du monde, mais il apparaît clairement que le triplement est rare. Dans leur grande majorité, les exemples donnés dans cette partie viennent du bantou et du malayo-polynésien parlé à Vanuatu. Le phénomène ne se limite pas à ces familles de langues – nous avons également introduit des exemples en néerlandais et en italien – mais le bantou et le malayo-polynésien semblent avoir été des terrains particulièrement fertiles.

3. Quadruplement

Si une langue peut compter trois marqueurs de négation propositionnels, ne pourrait-elle dès lors en inclure un quatrième ? La réponse est positive, mais, sans la moindre surprise, le quadruplement est encore plus rare que le triplement. En fait, nous avons déjà donné un exemple. En lewo (18), le deuxième négateur apparaît deux fois, la première fois dans une universion avec le premier négateur et la seconde fois tout seul. Et puisqu'il y a également un troisième négateur, nous pourrions dire que la phrase contient effectivement quatre négateurs. On peut aussi ajouter le kanincin pour illustrer le quadruplement. L'exemple (19) compte 3 négateurs mais on peut en ajouter un quatrième, qui jouera un rôle d'intensificateur de négation (négation emphatique).

(20) kanincin (Devos *et al.* 2010 : 177)

ki-n-àà-búl-ááj	p-ènd	kwáám	mwáán
NÉG1-1SG-PF-frapper-FIN	NÉG2-NÉG 3	NÉG4	1.enfant

Je n'ai absolument pas frappé l'enfant.

Un autre exemple nous ramène en Ligurie. Si l'on suppose que la signification originale de *ne :nt* s'est affaiblie jusqu'à devenir un marqueur de négation propositionnelle, la combinaison avec le triplement de l'ancien négateur préverbal nous amène à quatre négateurs.

(21) italien de Cârcare (Manzini et Savoia 2005 : 299 ; voir aussi Parry sous presse)

εη	t εη	t	εη	lɔvi	ne :nt
NÉG2/3	te NÉG1	toi-même	NÉG2/3	lave-PR-2	NÉG3

Tu ne te laves pas.

Notons que tout comme nous n'avons trouvé des cas de triplement de la négation que dans les langues dans lesquelles on rencontre des cas de doublement, le quadruplement semble limité aux langues qui admettent le triplement. Et étant donné que le triplement est déjà rare, le quadruplement le sera encore plus.

4. Conclusion

Certaines langues peuvent tripler, voire même quadrupler les marqueurs de négation propositionnelle. Ces phénomènes sont rares mais suffisamment bien attestés pour devoir être inclus dans toute discussion à propos des cycles de Jespersen/spirales de Meillet bien que ceux-ci ne les mentionnent pas. Les processus qui donnent lieu à ces phénomènes sont les mêmes que ceux qui président à l'apparition du doublement de la négation. Ils sont probablement rares parce qu'ils constituent une violation encore plus profonde du principe selon lequel un sens corres-

pond à une forme. C'est le principe dont nous sommes partis dans la première partie de cet article. Le principe est loin d'être inviolable, en effet, la présence de deux négateurs est certainement un fait relativement récurrent dans une langue. En avoir trois paraît toutefois un peu plus bizarre, et quatre, encore davantage⁶.

5. Abréviations

CONN 'connectif', FIN 'finale', NÉG 'négation', PART 'partitif', PF 'perfectif', PL 'pluriel', POSS 'possessif', R 'realis', SG 'singulier', 1 'première personne', 2 'seconde personne', 3 'troisième personne' ; les chiffres 9, 1 dans l'analyse morphologique de l'exemple (14) renvoient aux classes nominales

6. Bibliographie

- Appleby, L. L., *A first Luyia grammar with exercises*, Dar es Salaam, Nairobi et Kampala, The East African Literature Bureau, 1961.
- Baka, Jean. *Questionnaire kisuundi (complété)*, manuscrit, 1998.
- Barbiers, S., van der Auwera, J., Bennis, H., Boef, E., De Vogelaer, G. et van der Ham, M., *Syntactic Atlas of the Dutch dialects*, vol. 2, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2008.
- Chatelain, H., [1888-89] *Grammatica elementar do Kimbundu ou lingua de Angola*, New Jersey, Gregg Press, 1964.
- Dahl, Ö., « Typology of sentence negation », in *Linguistics*, n° 17, 1979, p. 79-106.
- De Swart, H., *Expression and interpretation of negation. An OT typology*, Dordrecht, Springer, 2010.
- Detges, U. et Waltereit, R., « Grammaticalization vs. reanalysis : a semantic-pragmatic account of functional change in grammar », in *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, n° 2, 2002, p. 151-195.
- Devos, M. et van der Auwera, J., « Jespersen cycles in Bantu : double and triple negation », in *Journal of African Languages and Linguistics*, sous presse.
- Devos, M., Kasombo Tshibanda, M. et van der Auwera, J., « Jespersen cycles in Kanincin : double, triple and maybe even quadruple negation », in *Africana Linguistica*, n° 16, 2010, p. 155-182.
- Dryer, Matthew. « Universals of negative position », in Hammond, M., Moravcsik, E. et Wirth, J. (dir.), *Studies in syntactic typology*, Amsterdam, Benjamins, 1998, p. 93-124.
- Early, R., « Lewo », in Kahrel, P. et van den Berg, R. (dir.), *Typological studies in negation*, Amsterdam, Benjamins, 1994a, p. 65-92.
- Early, R., *A grammar of Lewo, Vanuatu*, thèse de doctorat, Australian National University, 1994b.

⁶ Par contraste, l'absence d'un marqueur explicite de négation est rare, mais son existence échappe cependant au cycle de Jespersen comme à la spirale (Pilot-Raichoor 2010, Miestamo 2010).

- Forges, G., *Phonologie et morphologie du kwezo*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1983.
- Horn, L. R., *A natural history of negation*, Chicago, University of Chicago Press, 1989.
- Huffman, A., « The linguistics of William Diver and the Columbia school », in *Word*, n° 52, 2001, p. 29-68.
- Jespersen, O., *Negation in English and other languages*, Copenhagen, A. F. Høst, 1917.
- Loëmbe, G., *Parlons vili : langue et culture de Loango*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Manzini, M. R. et Savoia, L. M., *I dialetti italiani e romanci, morfosintassi generative*, vol. III, Alessandria, Orso, 2005.
- Martineau, F. et Mougeon, R., « A sociolinguistic study of the origins of *ne* deletion in European and Quebec French », in *Language*, n° 79, 2003, p. 118-152.
- Meillet, A., « L'évolution des formes grammaticales », in *Scientia*, n° 12, 1912, p. 384-400. [Aussi dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1926, p. 130-148.]
- Miestamo, Matti, « Negatives without negators », in Wohlgemuth, J. et Cysouw, M. (dir.), *Rethinking universals : How rarities affect linguistic theory*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2010, p. 169-194.
- Muller, C., *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, 1991.
- Parry, M., « Preverbal negation and clitic ordering, with particular reference to a group of North-West Italian dialects », in *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 113, 1997, p. 243-271.
- Parry, M., « Negation in Italo-Romance », in Breitbarth, A., Lucas, C. et Willis, D. (dir.), *The history of negation in the languages of Europe and the Mediterranean*, 2 volumes, Oxford, Oxford University Press, sous presse.
- Pauwels, J. L., *Het dialect van Aarschot en omstreken*, Brussel, Belgisch interuniversitair centrum voor Neerlandistiek, 1958.
- Pilot-Raichoor, C., « The Dravidian zero negative : diachronic context of its morphogenesis and conceptualisation », in Wohlgemut, J. et Cysouw, M. (dir.), *Rara and rarissima. Documenting the fringes of linguistic diversity*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2010, p. 267-303.
- Schwegler, A., « Predicate negation in contemporary Brazilian Portuguese », in *Orbis*, n° 34, 1991, p. 187-214.
- van der Auwera, J., « The Jespersen cycles », in van Gelderen, E. (dir.), *Cyclical change*, Amsterdam, Benjamins, 2009, p. 35-71.
- van der Auwera, J., « On the diachrony of negation », in Horn, L. R. (dir.), *The expression of negation*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2010, p. 73-101.
- Vossen, F., *Multiple negation in Italian dialects*, manuscrit, 2011.

Deux coordinations négatives en grec ancien

Différences sémantiques et pragmatiques entre ΟΥΔÉ et ΟΥΤΕ¹

Camille DENIZOT

Université Bordeaux III

1. Introduction

Le grec ancien dispose de deux opérateurs de négation, l'un assertif ΟΥ et l'autre non assertif ΜΗ. Sur chacune de ces négations sont bâties deux coordinations négatives distinctes : d'une part ΟΥΔÉ et ΜΗΔÉ, d'autre part ΟΥΤΕ et ΜΗΤΕ. La coordination négative ΟΥΤΕ (ou ΜΗΤΕ) a une formation comparable au latin *neque* puisqu'elle est l'univerbation de la négation simple ΟΥ (ou ΜΗ) et de la particule connectrice enclitique **k^we* (gr. ΤΕ et lat. *-que*, tous deux attestés). La coordination négative ΟΥΔÉ (ou ΜΗΔÉ) a une origine davantage débattue ; elle repose cependant probablement sur la particule ΔÉ, régulièrement employée comme connecteur adversatif en grec ancien². Quoi qu'il en soit de l'étymologie de cette forme, le grec ancien connaît sur chacune de ses négations deux coordinations négatives distinctes, là où le français comme le latin n'en connaissent qu'une³. Quelles raisons expliquent le choix de l'une ou de l'autre dans les textes ? Pourquoi ces deux coordinations négatives coexistent-elles ? Telles sont les questions au centre de cette étude, et pour y répondre nous avons choisi de nous limiter aux deux coordinations négatives assertives, ΟΥΔÉ et ΟΥΤΕ.

Notre hypothèse est que l'existence de deux coordinations négatives est sémantiquement et pragmatiquement justifiée. C'est pourquoi notre

¹ Je remercie E. Dupraz pour ses remarques sur une première version de cet article. Merci également à G. Fréjacques pour nos discussions.

² *D.É.L.G.* (s.u. οὐ) ; contrairement à l'hypothèse de J. Wackernagel (1924 : 309), qui rencontre des difficultés phonétiques.

³ Le latin *neve* correspond à la négation non assertive et ne peut donc entrer en concurrence avec *neque*.

corpus est constitué de textes pourvus d'une force argumentative, où chacun des deux emplois est largement attesté : tous les discours de Lysias, et dix-huit discours de Démosthène⁴ fournissent ainsi près de 200 occurrences d'énoncés comportant un ou plusieurs ΟΥΤΕ, et plus de 400 énoncés comportant un ou plusieurs ΟΥΔΕ. Ce corpus issu de la prose oratoire doit cependant être affiné comme nous y invitent les caractéristiques syntaxiques de ces deux coordinations négatives.

2. Remarques préalables

2.1 Particularités syntaxiques de ΟΥΤΕ et de ΟΥΔΕ

En grec classique, une proposition négative peut être coordonnée au contexte précédent soit par ΚΑΙ ΟΥ si la proposition précédente est positive, soit par ΟΥΔΕ si la proposition précédente est négative. Tous deux peuvent être traduits par « et ne pas ». F. Lambert (2012 : 101) explique cette différence en remarquant que ΚΑΙ a une valeur additive, ce qui permet une certaine autonomie de la valeur assertive des propositions coordonnées, alors que ΟΥΔΕ est nettement moins autonome et suppose une intégration dans une série négative. On remarquera que ΟΥΤΕ ne s'emploie pas comme une coordination négative inter-phrastique, permettant de coordonner la proposition où ce grammème apparaît avec une proposition précédente.

Les combinaisons entre négation simple et coordination négative donnent lieu à de nombreuses variations⁵. Notons simplement que d'après les descriptions traditionnelles de ces deux négations, ΟΥΔΕ connaît moins de contraintes d'emploi que ΟΥΤΕ. En effet, ΟΥΔΕ a des emplois non coordonnants (avec une valeur adverbiale « pas même »)⁶, et peut fonctionner comme coordonnant intra-phrastique et inter-phrastique. En revanche, ΟΥΤΕ connaît surtout des emplois de coordonnant intra-phrastique (plus rarement inter-phrastique avec le contexte suivant)⁷.

⁴ L'ensemble des discours regroupés dans la CUF sous le titre *Harangues*, ainsi que le *Sur la Couronne*.

⁵ Pour une liste ordonnée des différents cas de figure, voir Denniston (1950 : 508-511 pour οὔτε et 190-199 pour οὐδέ). Pour déterminer si les deux coordinations du grec ancien correspondent aux deux *ni* du français décrits par de Swart (2001) et repris par Mouret (2005) (un terme de polarité négative vs un terme réellement négatif), il faudrait analyser précisément ces contraintes syntaxiques, mais aussi les phénomènes de portée et les modalités de l'association négative.

⁶ De même dans le latin *nec* (Orlandini et Poccetti 2007).

⁷ Οὐδέ comme οὔτε peuvent coordonner des éléments composés de plusieurs propositions, d'une seule proposition, d'un syntagme verbal, d'un syntagme nominal, voire de termes internes au syntagme nominal. Cependant, même si l'étude syntaxique précise reste à faire, les grammaires notent que οὐδέ a tendance à coordonner majoritari-

Cette description indique nettement que le contexte où ΟΥΤΕ et ΟΥΔΕ peuvent apparaître tous les deux suppose une négation précédente (« ne pas...ni... », c'est-à-dire ΟΥ(ΔΕ)... ΟΥΔΕ ou ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ...). En effet, ΟΥΤΕ fonctionne majoritairement par couple (souvent ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ..., mais parfois ΟΥΤΕ... ΤΕ...) et en tout état de cause, il est très exceptionnellement employé seul après un premier membre positif⁸. En revanche, ΟΥΔΕ peut s'employer régulièrement en première mention négative.

2.2 Conséquences de ces particularités syntaxiques

Ces remarques ont une conséquence pratique pour notre étude : nous n'avons pris en compte les occurrences de ΟΥΔΕ et de ΟΥΤΕ que dans les contextes où elles peuvent être régulièrement en concurrence, c'est-à-dire dans le rôle d'un coordonnant intra-phrastique après une première négation. Il s'agit donc des couples ΟΥ... ΟΥΔΕ... (voire ΟΥΔΕ... ΟΥΔΕ...) et (ΟΥ) ... ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ..., à condition que ΟΥΔΕ et ΟΥΤΕ soient des coordonnants. Sur les 600 occurrences relevées, nous n'avons donc retenu que 340 occurrences (187 de ΟΥΤΕ et 153 de ΟΥΔΕ).

Ces remarques syntaxiques mettent également en évidence une différence importante : si les emplois de ΟΥΤΕ sont caractérisés par la symétrie, ΟΥΔΕ est fondamentalement asymétrique. Kühner et Gerth (1904 : 294) remarquent ainsi que dans les cas où on relève ΟΥΔΕ...ΟΥΔΕ..., les deux négations ne sont jamais dans une relation réciproque, contrairement à ΟΥΤΕ⁹. Si ΟΥΤΕ est corrélatif et non ΟΥΔΕ, la raison nous semble en premier lieu sémantique et pragmatique. Comme le souligne Lambert (2012 : 102), ΟΥΤΕ place les éléments coordonnés sur un plan d'égalité et subdivise les composantes de l'espace contradictoire, alors que ΟΥΔΕ suppose un mouvement argumentatif répété et croissant. Cette caractérisation générale (ΟΥΔΕ comme négation hiérarchisante et ΟΥΤΕ comme coordination négative non hiérarchisante) est selon nous une conséquence d'une propriété plus fondamentale de ces coordinations négatives, qui peuvent construire un domaine nié complet ou incomplet. Nous nous proposons de montrer cette différence entre les deux coordinations négatives à travers quatre distinctions : dans les cas d'antonymie, dans la nature du domaine construit par la négation, sur le caractère unique ou multiple du domaine nié, sur l'orientation des termes coordonnés.

rement les éléments de rang syntaxique supérieur, οὔτε les éléments de rang syntaxique inférieur.

⁸ 4 occurrences dans notre corpus : Lys. 6.20.2, 8.7.3, 25.14.2, Dém. 18.216.2.

⁹ Même idée dans *LSJ* (s.u. οὐδέ A.II.2).

3. Le cas particulier des antonymes coordonnés

3.1 *Le contradictoire est le domaine de ΟΥΤΕ*

Le procédé qui consiste à lier deux antonymes par ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ... est très fréquent (68 occurrences sur 187 dans notre corpus). Il s'agit dans ce cas de termes conçus comme contradictoires, comme en (1) ou en (2) :

- (1) Lys. 6.32.4. Οὔκουν χρῆ μὰ τὸν Δία οὔτε πρεσβύτερον ὄντα οὔτε νεώτερον [...] ἀθεωτέρους γίγνεσθαι.

Il ne faut pas, par Zeus, que **ni** vieux **ni** jeune [...] perde sa foi en les dieux¹⁰

- (2) Lys. 16.19.2. Ὡστε οὐκ ἄξιον ἀπ' ὄψεως, ὧ βουλή, οὔτε φιλεῖν οὔτε μισεῖν οὐδένα, ἀλλ' ἐκ τῶν ἔργων σκοπεῖν.

Ainsi, il n'est pas digne, citoyens de Conseil, **ni** d'aimer **ni** de haïr personne d'après les apparences, mais de juger d'après les actes.

En (1), l'acception est contradictoire : Lysias ne désigne pas un personnage entre deux âges, mais absolument personne. Les adjectifs sont au comparatif, ce qui est usuel pour comparer deux éléments. De la même manière, en (2), il ne s'agit pas d'éprouver un sentiment plus mesuré, mais de n'éprouver aucun sentiment. Le modèle de cette relation antonymique est la figure 1 :

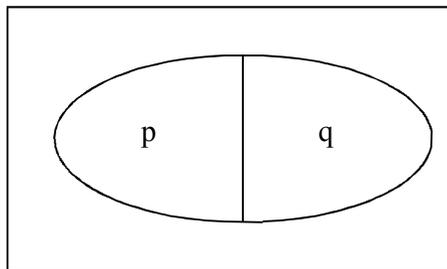


Figure 1. Modèle antonymique de ΟΥΤΕ

Les termes en relation d'antonymie qui peuvent être coordonnés par ΟΥΤΕ sont de nature diverse ; nous les présentons en suivant les distinctions de Martin (1976 : 62-67). Il peut s'agir d'antonymie grammaticale (permutation du sujet et de l'objet en Dém. 3.7.3, ou couple actif/passif en Lys. 12.4.3 et Dém. 3.8.3). Il existe des exemples d'antonymie lexicale de négation (avec des termes non gradables) : « ennemis/citoyens » (Lys. 12.70.3), « volontairement/involontairement » (ἐκῶν/ἄκων, Lys. 13.53.2), « privé/public » (ιδία/δημοσία, Lys. 25.12.1),

¹⁰ Il s'agit toujours de traductions personnelles.

« liberté/servage » (Dém. 9.36.2). Ces catégories correspondent bien à la notion de contradictoire, mais l'antonymie lexicale d'inversion est également bien représentée, alors qu'elle correspond davantage au domaine du contraire. Il peut s'agir d'une inversion de position : « avant/après » (Lys. 6.46.3), « en s'exilant/en revenant » (Lys. 18.9.5), « en ôtant/en ajoutant » (Dém. 3.35.1), « arriver/partir » (Dém. 7.13.1), « exporter/importer » (Dém. 18.145.5). L'inversion peut porter sur une direction de mouvement (« aimer/haïr », en (2)), ou sur le degré (1) : c'est d'ailleurs dans ce cas que l'emploi du comparatif est possible pour les adjectifs antonymiques. Dans tous les cas, même s'il s'agit sur le plan lexical de termes contraires et non contradictoires, ces termes sont présentés comme des contradictoires dans le contexte, comme le montrent les exemples (1) et (2). Dans les termes de Martin (1976), on peut dire que l'inversion est réinterprétée comme une négation, ou comme le dit Horn (2001 : 271), il s'agit de « *contradictories in contrary clothing* ».

La base de l'acceptation contradictoire peut être culturellement fondée : pour un Grec, un combat qui n'a lieu « ni sur mer, ni sur terre » (Lys. 2.2.8) n'existe pas, une attitude qui ne se réalise « ni en parole, ni en acte » (Lys. 9.14.4) n'a aucun contenu, un contemporain de Lysias qui n'a mal agi « ni sous l'oligarchie, ni sous la démocratie » (Lys. 25.7.4) ne peut rien avoir fait de mal. Le contexte peut définir les protagonistes comme des contradictoires : il n'y a pas d'intersection possible entre « eux » et « nous » dans le contexte de la guerre du Péloponnèse (Lys. 3.14.2), comme il y a incompatibilité entre « lui » et « moi », dans le cadre d'un procès (Dém. 5.7.5).

Fait caractéristique, ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ... peut fonctionner comme un coordonnant épexégétique, c'est-à-dire en développant les différents termes niés inclus dans une première négation de caractère plus général (en (2)). La coordination ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ... peut aussi développer ΟΥΔΕΤΕΡΟΙ (« aucun des deux », Dém. 5.23.6, 13.1.3, 13.1.8) : il n'y a aucune place pour un troisième terme.

3.2 *Le contraire est le domaine de ΟΥΔÉ*

Il est beaucoup moins fréquent de voir des antonymes coordonnés par ΟΥΔÉ, ce qui n'est pas très étonnant pour une coordination dissymétrique. Dans les quelques cas que nous avons relevés, la lecture est toujours de l'ordre du contraire et non du contradictoire :

- (3) Dém. 4.23.6. Même avec peu de moyens, il faut une armée contre Philippe

Οὐ τοίνυν ὑπέρογκον αὐτὴν [...] οὐδὲ παντελῶς ταπεινὴν εἶναι δεῖ

Il ne faut donc pas qu'elle [l'armée] soit excessivement grande [...], ni tout à fait petite.

Il s'agit d'une antonymie lexicale reposant sur une inversion de degré, cas fréquent avec ΟΥΤΕ comme nous l'avons vu. La différence est cependant nette : avec ΟΥΤΕ l'exemple signifierait « Il ne faut pas que l'armée soit ni grande, ni petite », c'est-à-dire qu'il ne faut pas d'armée du tout. Ici, les deux termes de l'échelle sont nommés et niés, mais pas l'ensemble de l'échelle : il faut une armée, sa taille est définie quelque part entre ces deux extrémités. La coordination négative permet de construire une représentation contraire et non contradictoire du domaine :

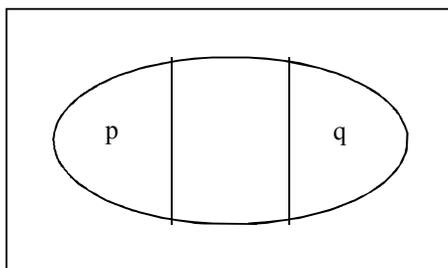


Figure 2. Modèle antonymique de οὐδέ

Dans le cadre précis de la coordination des antonymes, ΟΥΤΕ et ΟΥΔÉ ont donc des emplois distincts. En effet, ΟΥΤΕ est un instrument de la négation contradictoire, ou externe : elle annule le segment qu'elle a sous sa portée, mais également les présupposés de celui-ci. Pour reprendre l'exemple (1) (« étant ni vieux, ni jeune »), l'âge présuppose l'existence ; or dans ce cas où ΟΥΤΕ est employé, la négation de l'âge entraîne la négation de l'existence. En revanche, dans l'exemple (3) où ΟΥΔÉ est employé, il s'agit d'une négation contraire qui conserve les présupposés : une armée ni trop grande, ni trop petite demeure une armée. Dans les termes de Martin (1976), on pourrait dire que ΟΥΤΕ est de l'ordre de la négation (modèle où la vérité et le faux sont des valeurs binaires), alors que ΟΥΔÉ est de l'ordre de l'inversion (modèle où la vérité est relative et gradable)¹¹. Le cas particulier des antonymes montre nettement que l'ensemble des termes niés peut former la totalité du domaine considéré (ΟΥΤΕ dans le cas des contradictoires) ou seulement une partie de celui-ci (ΟΥΔÉ dans le cas des contraires), ce qui est une caractéristique plus générale des deux coordinations négatives du grec ancien.

¹¹ Emplois possibles en français classique avec la polysyndète (Badiou-Monferran 2000 : 232-233).

4. Nature du domaine nié construit

4.1 ΟΥΤΕ construit un domaine nié clos

Avec ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ..., le locuteur explore l'ensemble des possibilités qu'il rejette :

- (4) Dém. 18.20.6. ΟΥΤΕ χρήμασιν ΟΥΤΕ ῥώμασιν ΟΥΤ' ἄλλω οὐδενί τῶν ἀπάντων συνελάμβανον ὑμῖν

Ils ne vous aidaient **ni** par de l'argent, **ni** par leurs forces, **ni** par rien d'autre entre tout.

Démosthène passe en revue l'ensemble d'un domaine (toutes les aides possibles) et comme l'indique le dernier membre négatif, au terme de ce parcours, rien du domaine considéré n'a été laissé de côté. Ce procédé est bien attesté (20 occurrences sur 187 dans notre corpus). En quelque sorte, pour nier P, le locuteur nie successivement p_1, p_2, p_n . Le domaine parcouru pour être nié peut être défini contextuellement :

- (5) Lys. 13.70. Λέξει δέ, ὃ ἄνδρες δικασταί, καὶ ἐξαπατήσαι ὑμᾶς πειράσεται, ὡς ἐπὶ τῶν τετρακοσίων Φρύνιχον ἀπέκτεινε, καὶ ἀντὶ τοῦτου φήσει αὐτὸν Ἀθηναῖον τὸν δῆμον ποιήσασθαι, ψευδόμενος, ὃ ἄνδρες δικασταί · ΟΥΤΕ γὰρ Φρύνιχον ἀπέκτεινεν ΟΥΤΕ Ἀθηναῖον αὐτὸν ὁ δῆμος ἐποίησατο.

Il va dire, juges (et il va essayer de vous tromper) que, sous les Quatre-Cents, il a tué Phrynichos et il va dire qu'en échange de cela le peuple l'a fait Athénien, mais en mentant, juges. Car il **n'a pas** tué Phrynichos **et** le peuple **ne** l'a **pas** fait Athénien.

Lysias indique un domaine (les arguments de l'adversaire), qu'il nie méthodiquement ensuite. L'emploi de la négation ΟΥΤΕ indique que le tour de la question a été fait. On peut sans doute ranger dans ce type d'emploi la réfutation du type « ni p, ni, si p, q », dont on a plusieurs exemples (Dém. 8.60.4, 10.62.5) : elle revient elle aussi à passer en revue l'ensemble d'un domaine concerné (figure 3) :

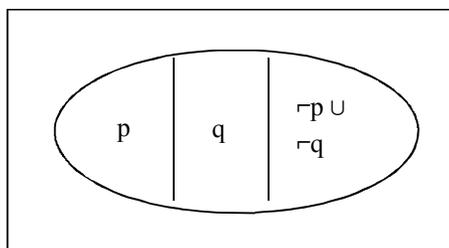


Figure 3. Modèle général de ΟΥΤΕ

Cette caractérisation sémantique peut être employée avec une force argumentative, chaque fois que le locuteur veut laisser entendre qu'il a parcouru l'ensemble des possibles :

- (6) Dém. 18.83.5. Eschine a accusé Démosthène, à qui on a décerné une couronne. Or le cas s'était déjà produit

Καὶ δευτέρου κηρύγματος ἤδη μοι τούτου γιγνομένου, **οὐτ' ἀντεῖπεν** Αἰσχίνης παρῶν **οὔτε** τὸν εἰπόντ' **ἐγράψατο**

Et alors que c'était déjà la deuxième proclamation pour moi, Eschine, qui était présent, **n'a pas protesté ni n'a assigné en justice** l'auteur de la proposition

Démosthène signifie ainsi qu'il a fait le tour des possibilités qui s'offraient à Eschine. Celui-ci, s'il voulait être cohérent, a manqué à toutes ses obligations sans exception. De tels effets argumentatifs sont aussi une certaine représentation du monde, qui est un choix du locuteur, et qui pourrait éventuellement être contestée :

- (7) Dém. 10.53.5-7. Athènes est isolée des cités grecques

Οὔτε γὰρ φιλῶν **οὔτε** πιστεύων **οὔτε** φοβούμενος οὐδεὶς ἡμῖν διαλέγεται

Car personne, **ni** par amitié, **ni** par confiance, **ni** par crainte ne discute avec nous

Démosthène laisse entendre qu'il a dressé toutes les possibilités : selon Démosthène, les autres cités peuvent être soit des alliées, soit des vassales amies, soit des vassales soumises, sans autre possibilité. Il n'envisage pas qu'Athènes soit considérée comme une vassale par une autre cité, ou comme une alliée faible. La coordination négative est un instrument argumentatif à elle seule.

4.2 **οὐδέ** construit un espace nié ouvert

Ainsi, **οὐδέ** permet d'ajouter une négation à une autre sans que l'ensemble des termes niés soit conçu comme un bloc sémantique. C'est ce que montrent les emplois en forme de surenchère :

- (8) Lys. 12.33.5. Sur la dictature des Trente

Οὐ γὰρ μόνον ἡμῖν παρεῖναι **οὐκ** ἐξήν, ἀλλ' **οὐδέ** παρ' αὐτοῖς εἶναι

Car non seulement nous **ne** pouvions **pas** y assister [à leurs délibérations] mais nous **ne** pouvions **pas même** être chez nous

La négation **οὐδέ** marque l'ajout d'un nouvel argument, qui ne suffit pas à faire le tour de la question que sont les abus des Trente Tyrans (voir l'expression soulignée). Ainsi, pour nier un domaine (les crimes des Trente), le locuteur nie *p*, qui est inscrit ce domaine (le caractère secret de leurs délibérations), il nie également *q*, toujours dans ce domaine

(leurs décisions abusives), de telle sorte qu'il n'ait pas construit la totalité de l'ensemble à nier : de ce fait, il laisse ouverte la possibilité qu'il y ait également d'autres éléments à nier dans ce domaine. C'est ce que représente la figure 4, où les pointillés indiquent un argument non cité mais que le locuteur laisse entendre :

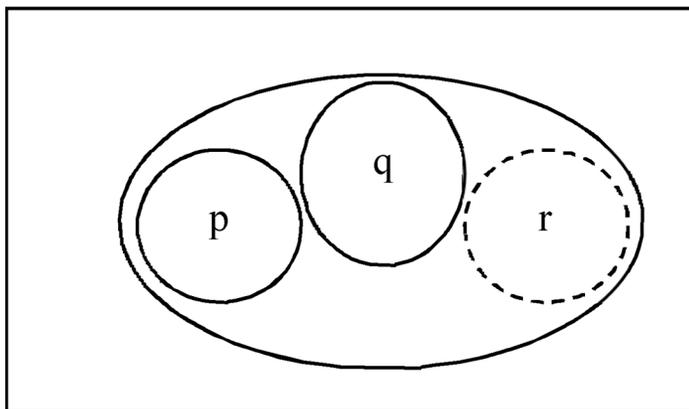


Figure 4. Modèle général de οὐδέ (1)

La négation οὐδέ peut être employée avec une visée argumentative : il s'agit de laisser entendre que la liste des éléments niés n'est pas close :

(9) Dém. 18.235.8. Sur Philippe

[...] οὐ προλέγων ἐν τοῖς ψηφίσμασιν, οὐδ' ἐν τῷ φανερωῷ βουλευόμενος, οὐδ' ὑπὸ τῶν συκοφαντούντων κρινόμενος, οὐδέ γραφὰς φεύγων παρανόμων, οὐδ' ὑπεύθυνος ὧν οὐδενί, ἀλλ' ἀπλῶς αὐτὸς δεσπότης [...]

[...] sans l'annoncer dans des décrets, ni délibérer publiquement, ni être jugé par des sycophantes, ni encourir d'accusation d'illégalité, ni rendre de compte à personne, mais simplement seul maître [...].

Démosthène dresse une liste des traits qui indiquent l'impunité de Philippe, mais il laisse entendre par l'emploi de οὐδέ que cette liste n'est pas limitative : il n'explore pas l'ensemble des possibles, il accumule des traits différents. Comme le souligne Lambert (2012 : 103), « chaque occurrence de οὐδέ introduit un décalage, parfois même une parenthèse, qui permet de diversifier l'attaque réfutative. Il se construit ainsi une chaîne négative qui fonctionne comme une mitrailleuse réfutative ». Ainsi, même si les arguments sont toujours co-orientés, cette orientation générale peut être perdue de vue dans le cas de οὐδέ, situation impossible avec οὔτε dans la mesure où la totalité du domaine nié est construite par cette négation.

5. Unité ou multiplicité des domaines niés

5.1 Un domaine nié unique pour ΟΥΤΕ

ΟΥΤΕ permet de coordonner plusieurs éléments dont la somme suffit à saturer un ensemble¹². Il constitue un domaine clos et unique. Dans certaines occurrences, on a l'impression qu'une notion simple est redoublée pour être niée par ΟΥΤΕ. Dans ce cas, la coordination réunit des quasi-synonymes :

- (10) Dém. 10.49.7. ΟΥΤΕ προσηκόντως οὐτ' ὀρθῶς τὸ πρᾶγμα κρίνετε
vous ne jugez l'affaire de manière **ni** convenable, **ni** correcte
- (11) Dém. 18.247.4. οὐκοῦν τῶν μὲν δυναμέων οὐτε κύριος οὐθ' ἡγεμῶν ἦν ἐγώ
des forces, je n'étais **ni** le maître, **ni** le chef

Dans ces deux cas, la nuance entre les deux termes coordonnés est mince ; tout se passe comme si Démosthène construisait deux notions « justement » en (10), « le dirigeant » en (11)¹⁴.

Cette constitution d'un domaine unique est nette quand ἀλλά (« mais ») est employé : l'opposition ne se fait pas à l'intérieur du domaine défini par la corrélation négative, mais par rapport à un autre domaine¹⁵. La négation ΟΥΤΕ... ΟΥΤΕ... définit un espace unique et complet, auquel la rectification s'oppose dans son entier :

- (12) Lys. 32.17.5. Contre un tuteur malhonnête
Καὶ ἐπὶ τοιοῦτοις ἔργοις οὐτε τοὺς θεοὺς φοβεῖ, οὐτε ἐμὲ τὴν συνειδυῖαν αἰσχύνει, οὐτε τοῦ ἀδελφοῦ μέμνησαι, ἀλλὰ πάντας ἡμᾶς περὶ ἐλάττονος ποιεῖ χρημάτων.
Et pour de tels actes, tu **ne** crains **pas** les dieux, et tu **ne** rougis **pas** devant moi qui sais tout, et tu **ne** te souviens **pas** de ton frère, mais nous tous, tu nous considères moins que de l'argent.

¹² Description assez proche de la coordination (non négative) par ...τε ...καί, par opposition à la coordination par μὲν...δέ... qui correspond aux emplois de οὐδέ (Lambert 2005 : 112-114).

¹³ Élision normale de οὐτε devant une voyelle marquée par l'aspiration.

¹⁴ Signalé par le *LSJ* (*s.u.* II. 2) « frequently used to divide up a general negation into two or more parts ». Même emploi avec le français *ni... ni...*, voir Muller (1991 : 72-73) à propos d'expressions comme *ni trêve ni repos*.

¹⁵ Remarque également valable pour les antonymes. Dém. 13.36 : « Jamais les orateurs ne vous rendent ni mauvais, ni bons (οὐτε... οὐτε...), mais c'est vous qui faites d'eux ce que vous voulez » : le domaine défini par les deux extrémités bon/mauvais est entièrement parcouru et rejeté, et la rectification porte sur un autre domaine, comme dans l'inversion de l'objet et du sujet.

Par la coordination négative, l'orateur crée un domaine unique qu'il ne nomme pas mais qui est axiologiquement marqué (les gens de bien, les innocents), la rectification introduite par **ἀλλά** porte sur l'ensemble de ce domaine et non sur un autre élément du domaine. Il est dès lors possible de déceler des intentions argumentatives particulièrement fines dans les textes :

- (13) Dém. 18.111.2. Τῶν μὲν οὖν λόγων [...] **οὔτε** μὰ τοὺς θεοὺς ὑμᾶς οἴμαι μανθάνειν **οὔτ'** αὐτὸς ἐδυνάμην συιέναι τοὺς πολλοὺς.

Quant à la plupart de ses discours [...], je pense, par les dieux, que vous **ne** les comprenez **pas** et moi-même je **ne** pouvais **pas** les saisir.

La nature de la négation indique qu'il ne s'agit pas d'une surenchère (« même moi »), ce que le contexte rendrait possible. Ici, l'égalité des deux termes, telle qu'elle est indiquée par l'emploi de **οὔτε**, crée la totalité d'un espace fictif : celui des gens sensés, opposé à l'accusateur. Dans le cadre d'un procès, le locuteur dresse verbalement des camps, ce qui permet des effets argumentatifs puissants.

5.2 Plusieurs domaines disjoints niés par **οὐδέ**

Les éléments niés par **οὐδέ** ne permettent pas de saturer le domaine, si bien que l'unité de ce domaine (réelle puisque les arguments sont co-orientés) peut passer au second plan. De fait, dans certains cas, le membre coordonné par **οὐδέ** semble correspondre à un changement de domaine : c'est la coordination négative qui correspond aux changements de référents et aux modifications thématiques¹⁶. Ainsi, très régulièrement, c'est **οὐδέ** qui est employé lorsque, après une première négation, le locuteur ajoute **οὐδέ πολλοῦ δέ** (« et il s'en faut de beaucoup »). De même, c'est **οὐδέ** qui est employé pour coordonner un énoncé déontique à un énoncé pleinement pris en charge par le locuteur :

- (14) Dém. 2.23.7. **Οὐ** δὴ θαυμαστόν ἐστιν εἰ [...] **οὐδέ** θαυμάζω τοῦτ' ἐγώ

Il **ne** faut **pas** s'étonner que [...] ; et pour ma part, je **ne** m'en étonne **pas**

Nous avons vu en (12) comment **ἀλλά** (« mais ») permettait de réfuter l'ensemble d'un domaine défini par la corrélation négative **οὔτε**. La situation est bien différente avec **οὐδέ** :

- (15) Lys. 24.16.3. L'accusé se défend d'être insolent, puisqu'il est pauvre, infirme et vieux

Οὐ γὰρ τοὺς πνεομένους καὶ λίαν ἀπόρως διακειμένους ὑβρίζειν εἰκός, ἀλλά τοὺς πόλλῳ πλείω τῶν ἀναγκαίων κεκτημένους :

¹⁶ Quelle que soit son étymologie, en synchronie **οὐδέ** peut être rapproché de **δέ** qui marque lui aussi un changement de domaine (Bakker 1993).

οὐδὲ τοὺς ἀδυνάτους τοῖς σώμασιν ὄντας, **ἀλλὰ** τοὺς μάλιστα πιστεύοντας ταῖς αὐτῶν ῥώμας · **οὐδὲ** τοὺς ἤδη προβεβηκότας τῇ ἡλικίᾳ, **ἀλλὰ** τοὺς ἔτι νέους καὶ νέαις ταῖς διανοαῖς χρωμένους.

Car il n'est pas convenable que les pauvres et ceux qui sont trop dans la gêne soient insolents, mais ceux qui ont beaucoup plus que le nécessaire ; **ni** ceux qui sont impuissants par leur corps, mais ceux qui ont le plus confiance en leurs propres forces ; **ni** ceux qui sont déjà bien avancés en âge, mais ceux qui sont encore jeunes et qui sont dans une disposition d'esprit de jeunes gens

La négation **οὐδέ** met en relation trois domaines différents (même s'ils sont co-orientés), et les réfutations portent sur chacun de ces trois domaines. Avec **οὔτε**, on avait un modèle « ni A, ni B (qui constituent un ensemble E), mais E' » ; avec **οὐδέ**, le modèle est différent : « pas A, mais A', pas B, mais B', etc. » Jamais l'ensemble des termes niés n'est appréhendé comme un bloc clos.

Non seulement la coordination par **οὐδέ** crée un domaine incomplet, mais chacun des éléments niés peut être appréhendé indépendamment, ce qui est l'exact inverse de la négation exprimée par **οὔτε**. Cette différence a des conséquences sur l'orientation du domaine construit par les deux coordinations négatives.

6. Orientation du domaine nié

6.1 Le domaine construit par **οὔτε** n'est pas orienté

Dans une coordination avec **οὔτε**, les éléments sont mis sur le même plan, ce qui n'étonne pas dans le cadre d'une structure symétrique : l'ordre des termes est indifférent¹⁷. Notons que dans les textes l'ordre des termes coordonnés est réversible :

- (16) Dém. 9.5.4 : ὅτι **οὔτε μικρὸν οὔτε μέγα** οὐδὲν τῶν δεόντων ποιοῦντων ὑμῶν κακῶς τὰ πράγματ' ἔχει

C'est que, comme vous ne faisiez rien, **ni de petit, ni de grand**, de ce qui était nécessaire, la situation est mauvaise

- (17) Dém. 18.139.8 : οὐδ' ἔστιν **οὔτε μείζον οὔτ' ἔλαττον** ψήφισμ' οὐδὲν Αἰσχίνῃ περὶ τῶν συμφερόντων τῇ πόλει.

Il n'existe aucun décret, **ni grand, ni petit**, au compte d'Eschine, au sujet de ce qui est nécessaire pour la cité

L'orientation pragmatique de l'argumentation est la même dans les deux cas : le locuteur reproche à un personnage de ne pas avoir fait un procès jugé nécessaire ; pourtant, l'ordre des termes est inversé entre les

¹⁷ Phénomène souligné pour le français *ni... ni...* par Ibrahim (1978) : dans les polysyndètes, l'ordre des termes conjoints serait indifférent.

deux exemples¹⁸. Cette indifférence à l'ordre des termes est propre à la coordination ΟΥΤΕ.

6.2 Le domaine construit par ΟΥΔΕ est orienté

En effet, il n'en va pas de même pour ΟΥΔΕ. La tendance générale dans ce cas consiste à juxtaposer des arguments de moins en moins puissants pour réfuter le domaine nié.

Il existe en fait deux modèles de la surenchère construits par ΟΥΔΕ. Nous n'avons évoqué jusqu'à présent que le modèle non hiérarchique (figure 4 : « pas *p*, ni *q* ») : les arguments sont ajoutés les uns aux autres sans combler l'ensemble du domaine nié. C'est le lieu de la « mitrailleuse réfutative » évoquée par Lambert. Dans ce cas, l'orientation des arguments n'est pas toujours très nette, mais on peut relever une tendance à ajouter des éléments de force argumentative décroissante. Non seulement un procès *p* n'a pas été accompli, mais même un procès *q*, pourtant plus attendu. Les effets peuvent être spectaculaires :

(18) Lys. 31.2.5 [« j'ai décidé d'accuser Philon »]

[...] οὐ μέντοι γε ἰδίαν ἔχθραν οὐδεμίαν μεταπορευόμενος, οὐδὲ τῷ δύνασθαι καὶ εἰωθέναι λέγειν ἐν ὑμῖν ἔπαρθεῖς

[...] certainement **pas** parce que je poursuis aucune haine personnelle, **ni même** parce que je suis encouragé par mes capacités et mon habitude de parler devant vous.

Accuser quelqu'un par haine personnelle (et non pour des motifs plus nobles) n'est déjà pas une attitude qu'un citoyen assumerait publiquement ; mais engager un procès simplement par goût de la rhétorique est un argument particulièrement peu crédible. Les deux arguments vont dans le même sens (l'orateur a de bonnes raisons pour accuser Philon), sans qu'ils s'appliquent au même domaine. Cependant l'ordre des arguments est décroissant : le locuteur termine par l'argument le moins fort.

Il existe en outre un modèle hiérarchique (« pas *p*, ni même *q* », où *p* est inclus dans *q*). Dans ce modèle, le type d'argumentation dominant est lui aussi décroissant (ΟΥΔΕ : « et peut-être moins encore »). C'est ce que montre la figure 5 (le pointillé indique que le locuteur peut laisser entendre qu'il existe des arguments encore moins forts qu'il n'a pas cités, mais qui peuvent être envisagés) :

¹⁸ Même inversion, à quelques lignes d'écart, en Lys. 25.7.4-6 (« ni sous la démocratie ni sous l'oligarchie ») et 25.8.2-3 (« ni oligarque ni démocrate »).

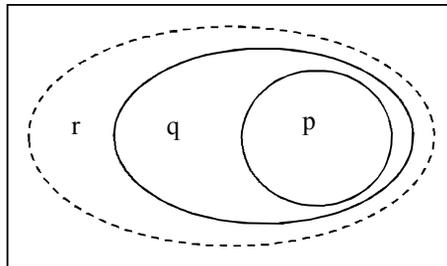


Figure 5. Modèle général de οὐδέ (2)

L'orientation décroissante est parfois liée à une extension décroissante du référent :

- (19) Lys. 3.26.2. L'adversaire prétend qu'on lui a donné volontairement de l'argent

[...] διότι φανερός ἐστιν ἐγκαλέσας οὐδέποτε ἄργύριον οὐδέ μνείαν περὶ τούτου οὐδεμίαν ποιησάμενος

[...] parce qu'il est évident qu'il n'a **jamais** réclamé d'argent, **et** qu'il n'a même fait aucune mention à ce sujet.

Faire mention d'une somme d'argent peut être une manière indirecte de la réclamer : la hiérarchie entre les deux procès existe. Ainsi, l'adversaire n'a pas réalisé un procès *p*, ni même un procès *q* qui correspond à davantage de cas de figure que *p* et qui contient donc celui-ci. Les termes coordonnés sont donc agencés dans un ordre décroissant. Cet effet s'explique peut-être par le fait qu'en dehors des négations métalinguistiques, la négation a un effet abaissant.

Comment concilier cette orientation décroissante avec l'impression qu'il existe une surenchère avec οὐδέ et que dans certains cas, les termes semblent indiquer une orientation croissante des référents ? L'exemple (20) donne un élément de réponse :

- (20) Lys. 12.99.2. « Je ne peux pas dire toutes les malversations des Trente »

Οὐδέ γὰρ ἐνὸς κατηγοροῦ οὐδέ δυοῖν ἔργον ἐστίν, ἀλλὰ πῶλλον.

Car ce n'est **pas** le travail d'un seul accusateur, **ni même** de deux, mais de beaucoup.

La coordination οὐδέ permet d'ajouter un élément au domaine nié, sans clore le domaine (puisqu'il permet d'ouvrir un décompte, en laissant entendre qu'on pourrait en ajouter d'autres « ni trois, ni quatre, etc. ») ; les termes indiquent bien qu'il s'agit d'une extension croissante du référent. Cet exemple est révélateur de ce que l'orientation décrois-

sante ne doit pas être comprise en termes sémantiques (l'extension croissante ou décroissante du référent), mais en termes argumentatifs : les arguments sont de plus en plus faibles. En (20), Lysias dit : « Personne, ni un, ni deux, etc. ne peut faire ce procès difficile » ; si le procès était considéré comme aisé à atteindre, les mêmes termes seraient juxtaposés de sorte que l'extension du référent soit décroissante : « Mon adversaire n'a pas fait beaucoup de bonnes actions, ni même trois, ni deux, ni une seule ». L'orientation argumentative est toujours décroissante ; il semble ne pas exister de contre-exemple manifeste à cet emploi de ΟΥΔÉ en grec ancien.

7. Cas où les deux coordinations négatives sont associées

Lorsque les deux types de coordinations négatives sont employés dans le même énoncé, notre analyse n'est pas infirmée.

7.1 Lorsque ΟΥΔÉ succède à un ou plusieurs ΟΥΤΕ

Le phénomène est connu¹⁹ et se trouve dans notre corpus :

(21) Lys. 26.21.5 : [« je ne suis pas un ennemi du peuple »]

ΟΥΤΕ γὰρ ὡς ὀλιγαρχίας μετέσχον (ἄστερον γὰρ τῶν χρόνων τούτων ἀνὴρ εἶναι ἐδοκιμάσθη), οὐθ' ὡς ὁ πατήρ (πρὸ γὰρ τῶν στάσεων πολὺ ἐν Σικελίᾳ ἄρχων ἐτελεύτησεν) · οὐδ' ὡς οἱ πρόγονοι ὑπὸ τοῖς τυράννοις ἐγένοντο.

En effet, je **n'**ai **pas** participé à l'oligarchie (car j'ai été jugé comme un homme adulte après cette époque), **ni** mon père (car il est mort en Sicile comme magistrat, bien avant les troubles) ; et pas même mes ancêtres n'ont soutenu les tyrans²⁰.

Les trois coordinations négatives sont syntaxiquement sur le même plan, mais il existe une différence sémantique importante : reliés par ΟΥΤΕ, les termes « moi » et « mon père » désignent la génération qui a pu connaître l'oligarchie. En montrant que l'un et l'autre n'ont pas soutenu les oligarques, le défenseur a fait le tour de la question : le domaine réfuté est complet. Avec ΟΥΔÉ, il élargit le propos, en passant à une autre époque : même les ancêtres, à une époque où il n'y avait pas d'oligarchie (donc en un sens, en-dehors du sujet considéré), étaient du côté des démocrates. Il s'agit donc d'une gradation négative, liée à un changement thématique. En-dehors de notre corpus, si on se reporte aux exemples donnés par Denniston (1950 : 193), toutes les occurrences

¹⁹ *LSJ* (s.u. οὔτε B.3).

²⁰ Phrase tronquée : il s'agit de propositions complétives, avec les conjonctions ὡς « il ne pourra pas dire que ».

s'expliquent de façon comparable²¹. L'association entre les deux coordinations négatives ne va donc pas à l'encontre des différences sémantiques et pragmatiques que nous avons soulignées²².

7.2 Lorsque ΟΥΤΕ succède à un ou plusieurs ΟΥΔΕ

Notre explication prédit qu'on doit pouvoir rencontrer l'ordre ΟΥΤΕ ... ΟΥΔΕ, mais non ΟΥΔΕ... ΟΥΤΕ... De fait, il n'y a pas d'exemple de ce deuxième cas dans notre corpus et seules trois occurrences sont signalées dans l'ouvrage pourtant très complet de Denniston (1950 : 510)²³. Celui-ci explique ces cas rares en remarquant que ΟΥΔΕ est alors un coordonnant inter-phrastique en lien avec le contexte précédent (ce que ne peut pas faire ΟΥΤΕ), et ne devrait donc pas être compris avec la coordination négative ΟΥΤΕ qui le suit. Ce type d'occurrences se ramènerait donc au modèle ΟΥ... ΟΥΤΕ... qui correspond à ce que nous avons décrit.

8. Conclusion

La différence pragmatique entre ΟΥΔΕ (négation hiérarchisante) et ΟΥΤΕ (coordination négative non hiérarchisante) permet d'expliquer les particularités syntaxiques des deux grammèmes, comme la faculté qu'a ΟΥΔΕ de mettre en relation des membres de rang syntaxique différent, ou de fonctionner comme une négation focalisante, non coordonnante, contrairement à ΟΥΤΕ toujours coordonnante. Un examen des emplois en synchronie semble montrer que l'existence de deux grammèmes distincts en grec classique s'explique surtout par le mode de construction du domaine nié, dont la hiérarchisation n'est qu'un des aspects. En effet, les termes coordonnés par ΟΥΤΕ construisent un ensemble complet et unique, ce qui aboutit à considérer les antonymes comme des contradictoires, cet ensemble n'étant pas orienté ; au contraire, les termes coordonnés par ΟΥΔΕ ne permettent pas de construire un ensemble complet, ce qui explique que les antonymes y soient considérés comme des contraires : les arguments peuvent être juxtaposés ou imbriqués, mais ils semblent toujours orientés de manière décroissante. Le locuteur ajoute des arguments de plus en plus faibles pour réfuter une thèse.

L'originalité du grec ancien vient du fait qu'il existe deux grammèmes distincts pour cette différence sémantique et pragmatique, mais

²¹ Denniston (*ibidem*) interprète en termes stylistiques cette caractéristique, mais son analyse est proche de notre constat.

²² Même emploi : Lys. 16.3.8.

²³ Eur. *Hél.* 747, Pl. *Charm.* 171c, et Hipp. *Épidémies* 7.3. Pour Platon et Euripide, les éditeurs de la CUF harmonisent d'ailleurs les deux coordinations négatives, contre le texte donné par les manuscrits.

cette différence même n'est pas propre à cette langue. Notre description des deux coordinations négatives du grec classique semble rejoindre la description que Badiou-Monferran (2004 : 86-91) donne de *ni* opposé à *ni... ni...* en français classique. Selon elle, *ni* seul permettrait une hiérarchisation des arguments (pour continuer une énumération déjà close, dans le cadre d'un décrochement syntaxique et d'une surenchère argumentative), ce qui est le domaine de ΟΥΔÉ ; au contraire, la polysyndète *ni... ni...* serait très proche de ΟΥΤΕ puisque selon elle la polysyndète permettrait de conjindre des arguments de force équivalente²⁴.

Soulignons enfin que la distinction entre ΟΥΔÉ et ΟΥΤΕ relève de l'argumentation, du choix du locuteur, et non de données objectives, lexicales ou logiques. Nous avons vu que les mêmes termes pouvaient être présentés comme des contradictoires ou comme des contraires, selon la coordination retenue. Nous avons également remarqué qu'avec ΟΥΔÉ les mêmes termes pouvaient être ajoutés dans un ordre sémantiquement croissant ou décroissant, sans que change l'orientation décroissante de l'argumentation. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas formulé en termes de logique booléenne la distinction entre les deux coordinations du grec²⁵. Dans la description que Doetjes (2005) donne du *ni* français, celle-ci distingue ainsi une coordination hors de la portée de la négation ($\neg p \cap \neg q$, comme dans « Pas moi. Ni moi », qui serait le domaine d'emploi de ΟΥΔÉ) et une disjonction dans la portée de la négation ($\neg(p * q)$, comme dans « Personne n'a mangé ni bu », qui correspond au domaine de ΟΥΤΕ). Outre le fait qu'en logique booléenne ces deux expressions sont équivalentes, la distinction ne se situe en fait pas à ce niveau en grec ancien. Dans cette langue, toute la question est de savoir si *p* et *q* constituent la totalité du domaine nié, ou lui sont strictement inférieurs ; or, cette caractéristique relève du choix argumentatif et non de distinctions logiques. Il nous semble que nous rejoignons en cela l'analyse de Muller (1991 : 296) sur le *ni* français :

De toute façon, il y a équivalence logique entre le coordonnant *et* portant sur la négation et la négation portant sur *ou*. La différence d'interprétation tient simplement au caractère sémantique de la succession des termes coordonnés, soit *compris comme* s'opposant, soit *compris comme* juxtaposables. [C'est nous qui soulignons.]

²⁴ Même si le grec ancien va plus loin que le français classique dans la coordination d'antonymes.

²⁵ En latin, Orlandini (2001) explique en termes logiques le grammème *nec, neque*, ce qui est lié aux contraintes d'emplois très fortes qui portent sur les deux formes « ou » dans cette langue (*uel/aut*) et sur leurs comportements respectifs par rapport à la négation.

Au-delà des phénomènes sémantiques et logiques, le sens de la coordination négative semble relever en grec ancien d'un choix argumentatif.

9. Bibliographie

Sources

- Démosthène, *Harangues* I et II, éd. et trad. de M. Croiset, Paris, CUF, 1924-1925 [2002].
- Démosthène, *Sur la Couronne*, éd. et trad. de G. Mathieu, Paris, CUF, 1947 [2002].
- Lysias, *Discours*, éd. et trad. de L. Gernet et M. Bizos, Paris, CUF, 1924-1926 [1989-1992].

Études

- Badiou-Monferran, C., *Les conjonctions de coordination, ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*, Paris, Champion, 2000.
- Badiou-Monferran, C., « Négation et coordination en français classique : le morphème *ni* dans tous ses états », in *Langue française*, 2004, n° 143, p. 69-92.
- Bakker, E. J., « Boundaries, Topics and the structure of discourse. An investigation of the Ancient Greek particle *δέ* », in *Studies in language*, 1993, vol. 17, n° 2, p. 275-311.
- D.É.L.G = Chantraine P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1999 [1968-1980].
- Denniston, J. D., *The Greek particles*, Oxford, Clarendon Press, 1934.
- Doetjes, J., « The cameleontic nature of French *ni* : negative coordination in a Negative Concord language », in Maier, E., Bary, C. et Huitink, J. (dir.), *Proceedings of SuB9*, 2005, p. 72-86.
- Horn, L. R., *A natural history of negation*, Stanford, Center for the Study of Language and Information, 2001 [1989].
- Ibrahim, A. H., « Coordonner pour argumenter », in *Semantikos*, 1978, vol. 2, n° 2-3, p. 21-42.
- Kühner, R. et Gerth, B., *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hannover, Hahn, 1904.
- Lambert, F., « Un cas de coordination corrélatrice : *τε ... καί* en grec ancien », in de Carvalho, P. et Lambert, F. (dir.), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2005, p. 99-116.
- Lambert, F., « *Oude* en grec ancien, du pareil au même », in *Linguarum Varietas. An International Journal I, Intorno alla negazione*, 2012, p. 99-109.
- L.S.J. = Liddell, H. G., Scott, R., Jones, H. S., = *A Greek-English lexicon*, Oxford, Clarendon Press, 1940 [1843].
- Martin, R., *Inférence, autonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*, Paris, Klincksieck, 1976.
- Moorhouse, A. C., *Studies in the Greek negatives*, Cardiff, University of Wales Press, 1959.

- Mouret, F., « Syntaxe et sémantique des constructions en *ni* », in Brill, I. et Rebuschi, G. (dir.), *Coordination et subordination : typologie et modélisation, Faits de langue*, 2006, n° 28, p. 193-204.
- Muller, C., *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, 1991.
- Orlandini, A., « *Nec, neque* ou de la disjonction », in Moussy, C. (dir.), *De lingua latina. Novae quaestiones*, Louvain et Paris, Peeters, 2001, p. 525-537.
- Orlandini, A. et Poccetti, P., « Il y a *nec* et *nec*. Trois valeurs de la négation en latin et dans les langues de l'Italie ancienne », in Floricic, F. (dir.), *La négation dans les langues romanes*, Amsterdam et Philadelphie, Benjamins, 2007, p. 29-47.
- Schwyzler, E., Debrunner, A., *Griechische Grammatik II*, Munich, Beck, 1958.
- de Swart, H., « Négation et coordination : la conjonction *ni* », in Bok-Bennema, R., de Jonge, R., Kampers-Manhe, B., Molendjik, A. (dir.), *Adverbial modification*, Amsterdam, Rodopi, 2001, p. 109-124.
- Wackernagel, J., *Vorlesungen über Syntax*, Bâle, Birkhäuser, 1920-1924.

Antirides et antihéros

Valeurs adversative et antonymique des dérivés en *anti-*

Franziska HEYNA

Laboratoire ATILF (Nancy Université – CNRS) et Université de Fribourg

1. Préambule

Le préfixe *anti-* construit deux types de dérivés : les dérivés dénominaux de type *antirides* et *antihéros* d'une part, et les dérivés construits sur une base adjectivale, tels *antitussif* et *antiromantique* d'autre part. La préfixation en *anti-* est un procédé de construction lexicale qui – très globalement – permet d'exprimer l'opposition, la classe de faits examinés se situant à l'intersection des champs de la morphologie et de la sémantique lexicale.

Dans la littérature consacrée au préfixe *anti-*, on s'accorde à lui attribuer deux valeurs sémantiques distinctes, illustrées par les deux occurrences ci-après :

Valeur adversative (*anti*₁₋)

(1) Il y a, dans Manhattan, plus de deux mille instituts de dermatologie, de salons **anti**₍₁₎-rides, de praticiens du cuir chevelu, masseurs, ondateurs et chirurgiens plastiques, spécialistes de l'excision du double menton [...]. (Morand, Frantext)

Valeur antonymique (*anti*₂₋)

(2) Scandaleux Mercurio, conteur de balivernes, **anti**₍₂₎**héros** que n'anime nul esprit de sacrifice non plus qu'aucune dévotion à quelque cause juste ou injuste, mais qui se risque par jeu ! (Leiris, Frantext)

Différentes étiquettes sont en circulation pour référer à ces deux valeurs sémantiques : opérateur d'*opposition* pour le premier emploi vs opérateur *antonymique* pour le second (Rey 1968 : 54-55), *opposition polémique* vs *opposition descriptive* (Corbin 1980 : 196), emplois *oppositifs* vs *antipodaux* (Fradin 1997a : 90).

Nous adopterons ici la convention terminologique suivante : l'étiquette de *valeur adversative* (*anti*₁₋) permettra de désigner le premier

emploi ; le dérivé sous (1) se glose par « qui prévient/agit contre la notion désignée par Nbase ». L'étiquette de *valeur antonymique* ($anti_2$ -) permettra de référer aux dérivés paraphrasables par « qui est le contraire de Nbase » ou, plus justement, « qui ne possède pas toutes les propriétés prototypiques de Nbase » (exemple (2)).

Les étiquettes recensées ci-dessus résument certes une différence sémantique qui semble *a priori* évidente ; cependant elle n'est pas aisée à décrire sur le plan théorique. L'objectif de cet article consistera à étudier les différents rendements sémantiques du préfixe *anti-* en partant des dérivés dénominatifs (sections 1 et 2), avant d'examiner les dérivés formés sur un adjectif (section 3) et de proposer une modélisation cohérente pour l'ensemble des faits (section 4). Contrairement aux dérivés à valeur adversative (Rey 1968, Fradin 1997a, 1997b), les dérivés à valeur antonymique de type $anti_2N$ ont été peu étudiés. Par conséquent, une part plus importante leur sera consacrée.

Pour décrire les rendements sémantiques de la dérivation en *anti-*, nous nous appuyerons exclusivement sur des exemples authentiques, issus de diverses sources écrites¹. Du point de vue méthodologique, une démarche empirique basée sur l'analyse d'occurrences en contexte s'avère pertinente pour trancher entre deux analyses sémantiques concurrentes. De façon plus fondamentale, le travail sur corpus permet de mettre au jour des faits linguistiques qui sont marginalisés, voire stigmatisés par la norme, ou qui sont tout simplement restés méconnus jusqu'à présent.

2. Deux séries paradigmatiques : les $anti_1N$ (antirides) et les $anti_2N$ (antihéros)

À partir d'une différence sémantique observée dans les exemples (1) vs (2), nous faisons l'hypothèse qu'il existe deux paradigmes de dérivés dénominatifs en *anti-*. Ces deux paradigmes se distinguent à plusieurs égards.

Du point de vue distributionnel, on peut constater que les $anti_2N$ sont employés presque exclusivement en position de tête de syntagme (exemple 3-β)², alors que les dérivés à valeur adversative peuvent

¹ La provenance des exemples est spécifiée comme suit : [f] pour Frantext, [b1, b2] pour la base de néologismes Bornéo. Les occurrences issues de la presse écrite [p] proviennent de recherches systématiques (2005-2006 et 2009-2010), effectuées dans le quotidien *Libération*, grâce au moteur de recherche GlossaNet. Seuls les exemples tirés du web [w], postérieurs à 2008, comportent l'indication du lien électronique et la date de consultation.

² Les occurrences de $anti_2N$ en position d'épithète sont extrêmement peu fréquentes. « Le Dictateur et le Hamac, drôle de roman **anti₂roman** qui illustre comment la fic-

figurer dans les trois contextes épithète (4- α), tête de SN (4- β) et attribut (4- γ) :

(3) β . Flaubert a choisi d'écrire **un anti₍₂₎roman**, où **des anti₍₂₎héros**, parangons de la bêtise, se livrent à une quête [...]. (w, <http://www.tribunes.com/tribune/alliage/37-38/cohen.htm>, consulté le 21 septembre 2010)

α . <titre> Les arrêtés **anti₍₁₎** « **arabes du coin** » ont du plomb dans l'aile (w, <http://www.liberation.fr>, 15 juillet 2010, consulté le 17 juillet 2010)

β . **Les anti₍₁₎rides** envahissent les rayons de cosmétiques masculins [...]. (p, *Libération*, 23 août 2005)

γ . [...] j'ai divorcé et je ne me remarierais jamais. Je suis contre le remariage car je suis **anti₍₁₎-divorce**. (b1, *Elle*, 22 février 1982)

Pour les *anti₂N*, on observe d'ailleurs un phénomène sémantique intéressant, illustré en (5) et (6). Lorsqu'un substantif ayant lexicalisé un sens antonymique, tels *antiroman* et *antipoésie*, est employé comme attribut, le dérivé est réinterprété et prend une valeur adversative : le dérivé est alors glosé par 'qui est opposé à Nbase'.

(5) Je crois que mon ordi est **anti₍₁₎roman** car je viens juste de réécrire celui que je vous ai écrit hier et rebelote monsieur refait des siennes. (w)

(6) Plus profondément peut-être, la Beauté, étant la synthèse supérieure de toutes les valeurs, a des implications éthiques. Parce qu'elle est bonne et heureuse, elle s'étend au bien des hommes, et fait rejeter le nazisme qui est **anti₍₁₎poésie** et antivie [...]. (J.-P. Jossua, *Pour une histoire religieuse de l'expérience littéraire*, t. 3, p. 200)

Dans les exemples (5) et (6), le dérivé *antiN* fonctionne non comme un terme catégorisateur (comme c'est généralement le cas pour les *anti₂N*), mais comme qualificatif.

Les deux paradigmes se distinguent en outre du point de vue des rapports de dépendance au sens de Hjelmlev (1968-71).

Seul *anti₁-* peut être employé de façon absolue, cas de figure illustré par (7) :

(7) D'Extrême est avant tout **un anti₍₁₎**, nous explique-t-il. **Anti₍₁₎anglais**, **anti₍₁₎allemand**, **anti₍₁₎russe**, etc. C'est cette sentimentalité qui plaît à Michel : il la croit manœuvrable. (f, Abellio)

Cela signifie que l'on a affaire à un rapport de dépendance unilatérale, *anti₁-* étant le terme régissant, au même titre que peut l'être une préposition. À ce propos, il convient de noter qu'un travail empirique sur corpus (Heyna 2009a) a permis d'attester que *anti₁-* connaît des emplois de type prépositionnel et accepte toute la gamme de régimes propres aux

tion se construit à partir du réel » (w, <http://www.voir.ca/publishing/article.aspx?zone=1etsection=10etarticle=26527>, consulté le 21 septembre 2010).

prépositions : des SN avec article plein, des noms expansés, divers types de pronoms, ou encore des SN suivis d'une relative déterminative.

Les dérivés *anti₂N* entrent également dans un rapport de dépendance unilatérale, qui est cependant orienté dans le sens inverse : dans les *anti₂N*, c'est le substantif-base qui officie comme terme régissant. À l'appui de cette affirmation, nous pouvons avancer une observation empirique : une vérification dans tous nos corpus révèle que lorsque *anti-* est employé sans argument, il ne commute jamais avec des noms de type *anti₂N*, mais toujours avec des dérivés *anti₁N*.

Ajoutons en dernier lieu que les *anti₁N* et les *anti₂N* se distinguent sur le plan du mécanisme de formation : l'adversatif *anti₁-* construit des syntagmes prépositionnels nominalisés, tandis que l'antonymique *anti₂-* construit des préfixations à base nominale (Heyna 2009b).

Le tableau ci-après synthétise les principales différences recensées :

	anti₁N (antirides)	anti₂N (antiroman)
Signifié	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur adversative : qui prévient/agit contre la notion désignée par Nbase ▪ Structure sémantique « Tête-Modifieur » (note 4) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur antonymique : qui ne possède pas toutes les propriétés prototypiques de Nbase ▪ Structure sémantique « Modifieur-Tête »
Distribution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ contexte épithète (α) ▪ contexte tête de syntagme (β) ▪ contexte attribut (γ) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ contexte épithète (α) (rare) ▪ contexte tête de syntagme (β)
Rection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ [anti₁- ← (N)] ▪ construction exocentrique³ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ [(anti₂-) → N] ▪ construction endocentrique⁴

Tableau 1. Deux séries paradigmatiques : les anti₁N (antirides) et les anti₂N (antiroman)

³ Dans la terminologie de Bloomfield, les termes *endocentrique* et *exocentrique* désignent des notions distributionnelles : « une construction est *endocentrique* quand sa distribution est identique à celle d'un ou plusieurs de ses constituants ; toute construction qui n'est pas endocentrique est *exocentrique* » (Lyons 1970 : 179). Van Goethem (2009) se sert d'une interprétation sémantique de ces notions, afin de distinguer deux types de dérivés en *sur-* : 1/ les composés exocentriques à la structure sémantique « Tête-Modifieur » (*sur-mesure*, faire du *sur-place*) ; 2/ les composés endocentriques à structure sémantique « Modifieur-Tête » (*surcapacité*, *surnom*).

⁴ Corbin (1980 : 196) observe au sujet des *anti₂N* qu'il y a « non-changement catégoriel du radical ».

3. Modélisation sémantique des anti₂N

Dans cette section, nous aborderons l'analyse sémantique des dérivés *anti₂N*, en partant des études existantes, avant de les confronter aux faits empiriques et de déterminer la valeur lexicale de *anti₂-*.

3.1 Première approche : négation des traits prototypiques

L'effet sémantique induit par le préfixe *anti₂-* peut être glossé par « qui ne possède pas toutes les propriétés prototypiques de Nbase ». C'est ce genre de glose qui est à la base de l'entrée de dictionnaire ANTIHÉROS dans le *Petit Robert* :

(8) ANTIHÉROS. Personnage n'ayant aucune des caractéristiques du héros traditionnel ; héros (protagoniste) qui n'est pas héroïque. (*Petit Robert*, 1994)

Manifestement, le préfixe *anti₂-* permet de créer un type particulier d'antonymes, ce que semble confirmer l'exemple (2), reproduit ci-après :

(9) Scandaleux Mercutio, conteur de balivernes, **anti₂héros** que n'anime nul esprit de sacrifice non plus qu'aucune dévotion à quelque cause juste ou injuste, mais qui se risque par jeu ! (f, Leiris)

Dans cet extrait, plusieurs traits prototypiques de ce que devrait être un héros sont avancés pour être explicitement niés (*avoir l'esprit de sacrifice, être dévoué à une cause*), d'autres sont rajoutés (*caractère scandaleux, conteur de balivernes, se risquer par jeu*) et contribuent à justifier le prédicat catégorisateur *antihéros*. Par conséquent, le contenu lexical du dérivé *antihéros* pourrait être noté de la façon suivante, le fonction de négation \neg servant à abrégé une propriété sémantique qui est niée :

- (10) *antihéros*
S1 \neg esprit de sacrifice(x)
S2 \neg dévoué(x)
S3 audacieux/intrépide(x) (\sim plaisir du risque(x))

En première approximation, le préfixe *anti₂-* semble construire des dérivés qui désignent des objets qui appartiennent *en extension* à la classe des N, tout en se démarquant d'eux par la négation d'un certain nombre de traits prototypiquement associés aux N.

Partant de l'observation que le sens d'un lexème comporte deux sortes d'informations, des *propriétés constitutives* (P) et des *propriétés stéréotypiques* (S), Fradin (1997b) avance que :

anti₂. n'opère pas sur la représentation sémantique du N prise en bloc mais au contraire **sur chaque propriété** qu'encode cette dernière. [...] la préfixation d'*anti₂*. affectera **les propriétés stéréotypiques à l'exclusion des autres** [...]. (Fradin 1997b : 340. Nous soulignons)

Et d'illustrer son propos par l'analyse du dérivé *anti-Madonna* : *anti*₂- n'affecte que les propriétés stéréotypiques *provocatrice* (S1) et *femme fatale* (S2), à l'exclusion des propriétés constitutives *femme* (P1) et *chanteuse* (P2).

3.2 Fréquence des gloses dans le contexte étroit des *anti*₂N

Le préfixe *anti*₂- opère certes l'annulation de certains traits prototypiques. L'analyse de faits empiriques révèle cependant qu'il y a une part de flottement sur ce qui est considéré comme prototypique. Dès lors, il n'est pas toujours prévisible sur quels traits précisément opérera *anti*₂-.

À ce propos, il est important de souligner que de façon presque systématique, des paraphrases descriptives figurent dans l'entourage proche des dérivés *anti*₂N, leur visée étant d'expliciter l'écart par rapport au prototype dénoté par Nbase.

Comparons de ce point de vue deux occurrences du dérivé *antihéros* :

(11) – Ton dernier livre, tu me dis un peu ce qu'il y a dedans ? – Une fantaisie : un **anti**₍₂₎-**héros** de notre temps, quelqu'un qui voudrait se donner à une cause et n'en trouve pas qui soit digne de lui. (f, Bosquet)

(12) En conclusion, on peut dire qu'Achille Talon est bien un héros car il est connu et apprécié par les lecteurs de la bande dessinée, mais c'est un **anti**₍₂₎-**héros car** il n'a aucun exploit à son actif. Chichille est un très lointain cousin du héros d'Homère. Il est à l'envers des autres héros comme le I de son prénom dans les titres des albums. (w, <http://www.clg-tremonteix-clermont-ferrand.ac-clermont.fr/Achille/TEXTES/ACHTAL>, consulté le 9 mars 2010)

Parmi les traits prototypiques qui caractérisent un *héros* figurent, entre autres, le *courage* (S1), la réalisation d'*exploits prodigieux* (S2), une *force d'âme* (S3), une certaine *élévation morale* (S4) et une *grande abnégation* (S5) (voir la vedette HÉROS dans le TLFi). Tandis que l'occurrence du terme *antihéros* en (9) joue sur la négation des traits S4 et S5, d'autres traits sont renversés dans les deux occurrences ci-dessus : l'étiquette *antihéros* en (11) se justifie schématiquement par « l'absence de cause » contre laquelle il faudrait se battre ; en (12), c'est au contraire en raison de l'absence d'« exploit à son actif » (annulation du trait S2). Bref, comme l'explique l'exemple (12), un *antihéros* est quelqu'un qui est, d'une manière ou d'une autre, « à l'envers des autres héros ».

Dans l'exemple ci-après, le roman *Un roi sans divertissement* de Giono est qualifié de « dérive du roman policier », puis d'« anti-roman policier ».

(13) Certes on n'a pas retrouvé le coupable, mais on essaie d'oublier, à défaut d'avoir trouvé un coupable. Le retour de Langlois, relance l'enquête, mais à titre privé et personnel et non pas officiellement. Nous sommes donc face à une dérive du roman policier, et nous entrons dans le monde du roman d'un justicier. Pour autant, très vite les circonstances vont faire qu'il

s'agit en fait d'un **anti₍₂₎-roman policier**. *En effet*, ce n'est pas Langlois qui retrouve le coupable, mais Frédéric II, par hasard, et non pas au terme de longues recherches, élaborées. La chasse à l'homme se fait en secret, l'arrestation du coupable ne donne lieu à aucune résistance de la part de M.V, et son châtement passe pour un accident déplorable. [...] *Un roi sans divertissement* commence comme un roman policier, mais n'est pas un roman policier [...]. (w, http://elisabeth.kennel.perso.neuf.fr/la_chronique.htm, consulté le 17 mars 2010)

Ici également, le contexte étroit comporte des réflexions explicites, introduites par le connecteur *en effet*, qui tentent de légitimer le recours à un dérivé *anti₂N*. Ce choix lexical se justifie en l'occurrence par le fait que le coupable est retrouvé par hasard, par une autre personne que l'enquêteur.

Les dérivés pris en compte jusqu'à présent appartiennent tous au lexique spécialisé de l'analyse littéraire (*antiroman*, *antihéros*, *antipoésie*, etc.). Mais le préfixe *anti₂-* est aussi productif dans d'autres domaines.

En (14), la Twike – dont l'image est reproduite ci-après – est catégorisée comme une *antivoiture*, parce qu'elle fonctionne à l'électricité et à la force des jambes :

(14) Pour lutter contre la pollution, la Twike, **une anti₍₂₎voiture** suisse à énergie électrique et à pédales, a pris la bonne vieille allure futuriste d'une excentrique des années 1945. (w, http://patrimoine.jalougallery.com/lofficiel-de-la-mode-numero_824-page_46-detailp-13-843-46.html#, consulté le 14 mars 2010)



Illustration 1

En (15), dans un tout autre registre, le terme *anti-femme* a été forgé pour qualifier les femmes au foyer qui assument le double rôle de mère et de femme de ménage :

(15) **La femme de ménage, une anti-femme ?**

[...] Le modèle de la femme au foyer, qui se résume globalement à une **femme de ménage** et à une mère n'a cessé d'être dénigré depuis les années 60 [...]. Symbole paradigmatique de la précarité, de l'isolement social et familial, la **femme de ménage** apparaît dès lors de plus en plus comme l'**anti-femme** par excellence. (w, <http://www.cupcake.fr/news/la-femme-de-menage-une-anti-femme/>, consulté le 14 mars 2010)

La femme de ménage, une anti-femme ?
//////////////////////, 23 juillet 2009 //



Bien sûr, dans notre société, la **femme active** est le modèle par excellence pour toutes les jeunes filles. Indépendante, femme d'affaire si possible et qui ne porte que des tailleurs. Voilà le portrait de la femme moderne parfaite que bien des films et des séries américaines ne cessent de montrer en exemple.

Le modèle de la femme au foyer, qui se résume globalement à une **femme de ménage** et à une mère n'a cessé d'être dénigré depuis les années 60 et les féministes n'y sont pas pour rien. Les revendications sociales de mai 68 l'ont bien dit : fini la bonne au service de la famille bourgeoise et fini la femme aux petits soins du mari. Ce désir d'égalité homme/femme a quelque peu consacré le dénigrement systématique de la **femme de ménage**. Symbole paradigmatique de la précarité, de l'isolement social et familial, la **femme de ménage** apparaît dès lors de plus en plus comme l'**anti-femme** par excellence. Celles qui se prétent encore au ménage déshonorent ainsi les luttes menées par nos mères et grand-mères. Au contraire, la femme moderne fait appel à une femme de ménage professionnelle pour ce type de tâches ingrates. Mais cette dernière ne remplit pas pour autant le rôle traditionnel de la mère au foyer. Le ménage constitue une activité professionnelle qui s'exerce hors du foyer familial.

Illustration 2

Sous une forme interrogative, le titre de cet article met en équation les termes « femme de ménage » et « anti-femme ». Dans le corps de l'article, la femme au foyer est assimilée par association d'idées à une femme de ménage et à une mère, incarnation de « l'anti-femme par excellence », étant donné qu'elle fait fi des revendications sociales de mai 68. L'illustration qui accompagne cet article met en scène une femme dénudée, ficelée par le câble électrique d'un fer à repasser, ce qui corrobore l'idée véhiculée par le texte selon laquelle la femme au foyer est véritablement une « anti-femme ».

Considérons un dernier exemple qui nous paraît intéressant du fait qu'il explicite le caractère paradoxal des dérivés *anti*₂*N* :

(16) Byron au fond est tout le contraire d'un séducteur, et que cette fameuse réputation de roué ne procède ici que du fait que toutes les femmes se jetaient à sa tête. Son aveu si caractéristique à Lady Melbourne, qu'il n'avance jamais que lorsque la femme a fait spontanément plus de la moitié du chemin, pourrait être la devise de cet **anti**₂-**séducteur** qui ne fait qu'un avec le séducteur malgré lui. (f, Du Bos)

Les *anti*₂*N* désignent des objets-de-discours qui sont « tout le contraire » d'un *N*, tout en appartenant à la classe des *N*.

3.3 *Anti*₂- comme opérateur de 'non-conformité au type'

Il s'agit à présent de décrire plus précisément ce rapport différentiel induit par *anti*₂-. Le dérivé *anticollier* a été forgé pour référer à un genre particulier de colliers :

(17) <à propos de Rosemonde, créatrice de colliers>

Elle aime le jade, particulièrement le jade ancien de Chine [...]. Parfois, elle en fait le pendentif d'un de ces grands colliers agrémentés de grosses perles ou de lourdes pierres. Septante de ces créations récentes, qu'elle nomme aussi **anti**₂**colliers** parce qu'ils sont parfois difficiles à porter vu leur poids, sont exposés à Lausanne. (p, *Fémina*, 7 novembre 2004)

L'usage normal d'un collier – le rôle *télique* dans la *Structure Qualia* (Pustejovsky 1991) – consiste à être porté, et c'est précisément sur ce trait qu'opère *anti*₂-. La glose explicative en « parce que... » sert de justification *a posteriori* pour expliquer le recours à un terme préfixé par *anti*₂-.

Les candidats au statut de base dérivationnelle des *anti*₂*N* appartiennent à la catégorie des *types* au sens de Berrendonner. Selon Berrendonner (2002, 2004), l'ontologie formelle du français comporte trois sortes d'objets-de-discours : d'un côté, les *types* et les *concepts* qui sont des entités existant *in intellectu* (des *intensions*), de l'autre, les *realia* qui regroupent des entités existant *in re*. L'une des propriétés des *types* est de *servir de normes*, en particulier en association avec les adjectifs *vrai* et *faux* :

les adjectifs *vrai* et *faux* du français, contrairement à leurs « traductions » logiques V/F, n'ont nullement pour sens d'exprimer la coïncidence/non coïncidence avec la réalité R, mais plutôt d'évaluer la conformité d'un objet ou d'un fait avec une norme idéale quelconque. (Berrendonner 2002 : 48)

Les expressions en (18), empruntées à Berrendonner (2002 : 49), exemplifient cette fonction particulière des adjectifs *vrai* et *faux* du français :

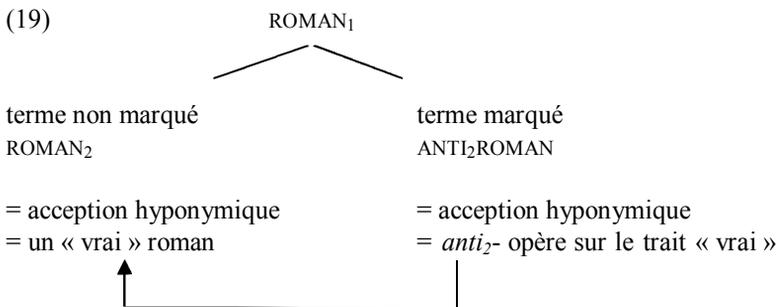
- (18) une fausse clé [faux = illicite]
 retrouver le vrai sentier [vrai = celui qui mène au but]
 j'ai versé le vin dans le faux verre [faux verre = le verre à eau]

Ces exemples montrent par ailleurs que la relation de typicité est une fonction graduable, chaque *type* ayant de bons et de mauvais ressortissants (Berrendonner 2002 : 50, à la suite de Ducrot 1995).

Le fonctionnement sémantique des dérivés *anti₂N* présente à notre avis des similitudes avec l'emploi de l'adjectif *faux*, dans la mesure où les *anti₂N* permettent de référer à des objets-de-discours qui ne comportent pas tous les traits inscrits dans le signifié du *type* dénoté par N. L'opérateur *anti₂-* possède donc une fonction *typologisante* au sens de Gaston Gross (1996 : 51), du fait qu'il apporte une spécification ou une sous-catégorisation dans le cadre d'une taxinomie, sa valeur lexicale étant justement de spécifier la 'non-conformité au type' dénoté par N. Le test d'effacement du préfixe *anti₂-* permet de faire ressortir cette valeur typologisante : alors qu'un *antihéros* reste malgré tout une sorte de héros, les *anti₁N* n'entretiennent pas cette relation avec le Nbase dont ils sont dérivés, un *antimite* n'étant pas une sous-catégorie de mites, ni un *antigrippe* une espèce de grippe.

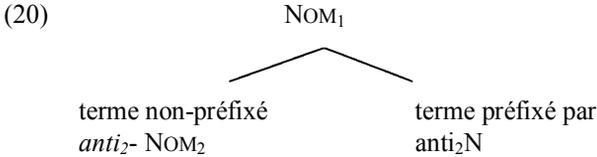
3.4 Les dérivés *anti₂N* comme hyponymes de N

Comme nous l'avons exposé ci-dessus, la relation entre un nom et son dérivé préfixé par *anti₂-* est à la fois une relation d'*antonymie* par l'existence de traits « inversés » et une relation d'*inclusion logique* en raison d'une structure sémique identique. Le morphème *anti₂-* opère sur le trait [+vrai], au même titre qu'un qualificatif comme *faux* dans *un faux col* par exemple :



Le préfixe *anti₂-* appliqué à un N restreint l'extension du concept nominal, en signifiant la 'non-conformité au type'. Il en découle que dans le système morphosémantique, les *anti₂N* forment une classe

particulière d'*hyponymes* de *N*. La création d'un terme *anti*₂*N* introduit par ailleurs une modification dans la structure de la langue⁵, dans la mesure où le lexème *N* devient polysémique et fonctionne tantôt comme hyperonyme (NOM₁), tantôt comme hyponyme (NOM₂), comme le montre la schématisation ci-après :



Le terme ROMAN₁ est « superordonné par rapport à ses hyponymes » ROMAN₂ et ANTI₂ROMAN, ces deux derniers étant des *co-hyponymes*⁶.

4. Les dérivés déadjectivaux : valeur adversative et/ou antonymique

Certaines études suggèrent que *anti-* ne se préfixe qu'à des adjectifs dénominaux de type *grippal* ou *alcoolique* (Corbin 1980) ou alors à des adjectifs déverbaux en *Vant* de type *dérapant* et *polluant* (Fradin 1997a)⁷. Sur le plan sémantique, les adjectifs en *anti-* prendraient essentiellement une valeur adversative⁸.

Dans la perspective d'une typologie des bases dérivationnelles sélectionnées par *anti-*, nous montrerons que ce préfixe opère non seulement sur des bases adjectivales construites (des adjectifs dénominaux), mais également sur des adjectifs primaires. Parallèlement aux valeurs sémantiques observées dans les *antiN*, les *antiA* prennent une valeur tantôt adversative, tantôt antonymique.

⁵ Lyons (1970 : 348) : « La principale remarque qu'il faut faire à propos de la relation d'hyponymie, telle qu'on la trouve dans les langues naturelles, c'est qu'elle n'y joue pas un rôle si général ou si systématique que dans les divers systèmes de taxinomie scientifique (en botanique, en zoologie, etc.). Les vocabulaires des langues naturelles ont tendance à présenter beaucoup de cases vides, d'asymétries et d'indéterminations ».

⁶ La formulation est empruntée à Lyons (1970 : 347).

⁷ Au sujet de la préfixation en *anti-*, Fradin (1997a : 14) parle de « l'inaptitude bien connue des adjectifs simples à servir de lexème-base » et corrobore son propos par une série de termes qu'il juge agrammaticaux : **antitendre*, **antigris*, **antimalade*, **anticontent*, **antibeau*.

⁸ Seul Rey (1968 : 56, n. 8) note l'existence des dérivés déadjectivaux à valeur antonymique (« film blagueur et **antiprécautionneux** »), mais ne prend pas en compte les bases adjectivales non construites (exemples (25) et (26)).

4.1 Typologie des adjectifs préfixés par *anti-*

Les occurrences (21) et (22) sont une illustration de la doxa généralement admise qui consiste à considérer que les *antiA* appartiennent au paradigme des dérivés à valeur adversative, au même titre que certains *anti_iN* dont ils seraient synonymes :

(21) Doux, à usage fréquent, les shampoings **anti₍₁₎pelliculaires** contiennent des agents cosmétiques coiffants et anti-ternes. (b2, *Le Nouvel Observateur*, 9 mai 1991)

(22) Cette remarque est l'occasion d'examiner quelques préjugés anti₍₁₎-orthographiques : supprimer l'orthographe, ce serait gagner du temps ; ce serait gagner en clarté ; ce serait abolir un marqueur social ; supprimer l'orthographe est sans conséquence car aujourd'hui la communication orale prend le pas sur l'écrit ; enfin, seul le sens compterait, et la suppression de l'orthographe n'y changerait rien.

(w, <http://www.liberation.fr/culture/0101623139-et-si-l-orthographe-etait-notre-identite>, consulté le 18 mars 2010)

Signalons au passage que le SN tête « les shampoings » en (21) peut s'interpréter comme un nom d'agent ou d'instrument, ce qui semble être fréquent dans les dérivés à valeur adversative.

Une recherche dans diverses bases de données montre que des dérivés déadjectivaux à valeur antonymique sont également attestés. C'est notamment le cas du dérivé *anti-ergonomique* en (24) et du dérivé *anti-hospitalier* ci-après :

(23) S. n'oublie jamais ni un sentiment qu'il a éprouvé, ni une idée à laquelle véritablement il adhéra, ni, faculté bien plus rare, un visage qu'il a une fois regardé bien en face). Et peut-être faut-il voir ici une explication de ce que dans mon article sur un homme heureux j'appelais l'élément rétif crispé, de S. : il est rétif parce qu'il sait tout ce à quoi un regard l'engage. Il ne tient pas à accueillir, il est **anti₍₂₎-hospitalier**, maigre, pauvre, parce que s'il n'était pas ces choses, il serait submergé, ce que sa froideur à base de violence ne saurait consentir. (f, Du Bos)

Plutôt que de qualifier « S. » par une locution paraphrastique du type « peu accueillant » ou « pas hospitalier », Du Bos recourt à un antonyme morphologique.

Quant aux claviers Azerty, ils ne sont bien entendu pas opposés à l'ergonomie, mais sont à l'opposé de ce qui est qualifiable d'« ergonomique » :

(24) Si tous ces systèmes (informatiques) interconnectés sont standardisés, les épidémies dues à des virus informatiques pourront-elles être endiguées ? Et la standardisation risque de bloquer l'innovation, à l'image de nos claviers « Azerty » **anti₍₂₎-ergonomiques** mais hérités de la dactylographie. (b2, *L'Événement du jeudi*, 3 janvier 1991)

Le préfixe *anti*₂- opère ici sur la valeur qualificative de l'adjectif dénominal pour construire un dérivé à valeur antonymique.

Dans les deux occurrences suivantes, le préfixe *anti*- s'applique à des adjectifs simples – *jolie* en (25) et *douillet* en (26) – pour construire des antonymes morphologiques.

(25) <à propos de *Svelta*⁹> Ayant conscience de ses désavantages comparatifs, elle n'est pas très à l'aise dans une salle où les visages et les toilettes éclipsent totalement sa personne. Elle est décidément **anti**₍₂₎-**jolie surtout à cause** de ses rugosités multiples, de l'incorrection de ses traits et de la qualité de sa peau peu unie et pas satinée. (f, Amiel)

(26) Lorsque la femme de ménage turque nous quitta, pour raison de santé, maman s'affola. Laver elle-même tous ces carrelages rouges ? Impensable ! Ces carrelages rouges, disjoints, si **anti**₍₂₎-**douille**ts. (f, Schreiber)

Il n'est pas anodin de relever qu'en (25), comme dans de nombreuses occurrences de substantifs *anti*₂*N* (*supra* section 2.2), l'adjectif *anti*₂*A* soit suivi d'une glose qui explicite en quelque sorte la portée de *anti*₂- : pour décrire l'apparence de *Svelta*, le qualificatif *anti-jolie* est approprié, d'après le narrateur, « surtout à cause de ses rugosités multiples, de l'incorrection de ses traits ».

Parallèlement à ce qui a été observé pour les dérivés dénominaux, *anti*- construit deux paradigmes de dérivés déadjectivaux, les *anti*₁*A* et les *anti*₂*A*, la base pouvant être un adjectif construit ou un adjectif simple :

	anti ₁ A (valeur adversative)	anti ₂ A (valeur antonymique)
Base : adjectif primaire	<i>anti</i> ₁ - ← Adj. primaire substantivé	<i>anti</i> ₂ - → Adj. primaire Ex. <i>anti-joli</i> , <i>anti-douillet</i>
Base : adjectif construit	<i>anti</i> ₁ - ← Adj. dénominal (valeur relationnelle) Ex. <i>antipelliculaire</i> , <i>anti-orthographique</i>	<i>anti</i> ₂ - → Adj. dénominal (valeur qualificative) Ex. <i>anti-ergonomique</i> , <i>antipoétique</i>

Tableau 2. Typologie des dérivés déadjectivaux

Soulignons au sujet de la première cellule du tableau qu'il existe bien des dérivés à valeur adversative formés sur un adjectif primaire, cas de figure illustré par les exemples ci-après :

⁹ Svelta est une femme rencontrée par Amiel et dont il parle dans son *Journal intime*.

(27) Gel tonifiant pure réponse CHANEL, le premier soin **anti-mou** des peaux grasses. (b2, *Biba*, mars 1993)

(28) LE CONCENTRÉ **ANTI-MOCHE**.

Un cocktail explosif d'actifs rajeunissants et restructurants, hydratants et déstressants, à utiliser dès qu'on sent qu'on prend un coup de vieux. (b2, *Cosmopolitan*, septembre 1991)

(29) <à propos d'un produit pour cheveux>

Le secret d'une telle prouesse [...] ? D'abord l'huile sèche volatile [...]. Ensuite, la précieuse vitamine F, **anti-terne** et **anti-sécheresse** par excellence, qui donne à ce produit étonnant une véritable efficacité-soin. (b2, *Cosmopolitan*, février 1993)

Les dérivés cités de (27) à (29) n'appartiennent cependant pas à la classe des *antiA*. Si l'on examine le signifié de ces dérivés, on observe que le construit en *anti*_I- se glose non pas par rapport à l'adjectif primaire, mais par rapport à la propriété ou à l'état que celui-ci dénote : le *mou*, le *moche*, et le *terne* sont des adjectifs substantivés¹⁰ qui désignent une propriété contre laquelle le produit auquel réfère le SN tête (*un premier soin, un concentré, une vitamine*) est censé agir. La base dérivationnelle de ce type de dérivés est par conséquent un nom abstrait, qui se réalise tantôt par un adjectif substantivé, tantôt par un substantif déadjectival (*anti-terne* vs *anti-sécheresse* en (29)).

4.2 Quelques occurrences de dérivés *antiA* sémantiquement ambigus...

L'une des propriétés sémantiques fondamentales des adjectifs dénominaux est le fait qu'ils possèdent deux familles d'emplois, des emplois relationnels (glosés par « relatif à N ») et des emplois qualificatifs (glosés par « typique de N ») (Tamba-Mecz 1980, Mélis-Puchulu 1991)¹¹. Lorsque *anti*- opère sur un adjectif construit, il conviendra de déterminer systématiquement quelle interprétation prend l'adjectif base.

Dans les dérivés trimorphémiques de type *antigrippal*, les gloses se réfèrent au substantif base plutôt qu'à l'adjectif construit, cette préférence sémantique étant généralement attribuée au caractère relationnel

¹⁰ Flaux et Van de Velde (2000 : 4-5) distinguent les « pseudo-substantivations » (*du neuf, de l'ancien, du beau*, expressions paraphrasables par « des choses adj ») des « substantivations véritables » (*le calme, le rouge*), qui partagent les propriétés caractéristiques des substantifs (la reprise anaphorique, l'emploi de *tel*, la combinaison avec *sorte de, espèce de*).

¹¹ Tamba-Mecz (1980 : 130) signale que les glissements de sens par métonymie ou métaphore d'emplois relationnels à des emplois qualificatifs sont courants, le phénomène inverse n'étant en revanche pas possible. Nowakowska (2004), dans une étude sur corpus extrêmement bien documentée, montre que de nombreux adjectifs relationnels s'émancipent de leur emploi purement relationnel.

de ce dernier¹². D'autres dérivés appartiennent clairement au paradigme des dérivés *anti*₂*A* à valeur antonymique, le préfixe *anti*₂- sélectionnant la valeur qualificative de l'adjectif base :

(30) <à propos de *Blum*> Encore qu'il soit sensible à la poésie, c'est le cerveau le plus **anti**₍₂₎-**poétique** que je connaisse ; je crois aussi que, malgré sa valeur, il se surfait un peu. (f, Gide)

(31) non, il n'a pas le génie adroit et cauteleux d'un procureur qui ne perd ni une minute ni une opportunité... [...] ce n'est point un caractère à la Louis XI. D'un autre côté, je lui vois les maximes les plus **anti**₍₂₎-**généreuses**... je m'y perds... se répéterait-il ces maximes, pour servir de digue à ses passions ? (f, Stendhal)

(32) (voir l'admirable chapitre *De proeterita* où Ruskin explique pourquoi, sur son adolescence un Byron eut plus de prise qu'un Shakespeare lui-même, à cause chez Byron de l'absence de tout mirage imaginatif : vue perçante : le Byron qui survit, et qui est *the man, not at all the poet*, vaut non par une imagination aujourd'hui caduque et qui jamais ne fut souveraine, ni *reliable*, mais par la pointe perforante du regard le plus **anti**₍₂₎-**imaginatif** qui soit). (f, Du Bos)

On notera que les *anti*₂*A* sont régulièrement utilisés avec un intensifieur (« le plus » dans les occurrences (31) à (33), « si » en (27)) et se situent au degré le plus faible d'une échelle de typicité.

Dans certains cas, l'ambiguïté sémantique propre aux adjectifs dits relationnels se reporte aux dérivés *antiA* et nécessite un vrai travail de décodage. Comparons à ce sujet (33) et (34) :

(33) On voit que le mariage est devenu un joug pesant, auquel on se soustrait de tout son pouvoir : on voit qu'on a raisonné depuis peu le célibat, comme une situation plus douce, plus sûre et plus tranquille. La fille célibataire par choix n'est point rare aujourd'hui dans l'ordre mitoyen : des sœurs ou des amies s'arrangent pour vivre ensemble, et doubler leurs revenus en les plaçant en rentes viagères. Ce renoncement volontaire à un lien constamment chéri des femmes, ce système **anti**₍₁₎-**conjugal** n'est-il pas bien remarquable dans nos mœurs ? (f, Mercier)

(34) Ou bien que je suis destiné au statu quo, par appréhension de l'inconnu ? – qui vivra verra. Pour aujourd'hui, je me sens **anti**₍₂₎-**conjugal**. (11 h. S.) donné l'après-midi aux amis Girard. Parties d'échecs, de palet, de sphinx. Batifolé, soupé. (f, Amiel)

Pour l'occurrence en (33), il nous paraît vraisemblable qu'on ait affaire à un dérivé à valeur adversative : *anti-conjugal* qualifie un système

¹² C'est ce type de description sémantique que propose l'analyseur morphologique DériF (Namer 2002 2003), comme le confirme, à titre d'illustration, le décodage morphosémantique proposé pour *antisolaire*, construit par préfixation sur un adjectif dénominal à sens relationnel : <2,N*/anti/pre/ADJ+sol/N*=soleil"Contre le(s) soleil">.

opposé à l'état marital. Pour l'occurrence en (34) en revanche, il ne semble pas possible de trancher entre les deux valeurs sémantiques : être opposé à l'état marital (*anti₁A*) induit par causalité des comportements contraires à cet état (*anti₂A*).

L'exemple (35) suggère que les préfixes *anti₁-* et *anti₂-* possèdent parfois un fonctionnement circulaire, aboutissant à l'indifférenciation des deux valeurs :

(35) Paul Chemetov, l'architecte, est un spécialiste de l'habitat collectif, longtemps lié au parti communiste, naguère théoricien du « brutalisme », conception **anti₍₂₎-décorative** de l'architecture, sans complaisance, cherchant à faire apparaître les structures dans leur nudité. (b2, 7 à Paris, 7 février 1990)

D'un positionnement oppositif (*anti-décoration*), on aboutit à un qualificatif antonymique de type *anti₂A* : dès lors les valeurs relationnelle et qualificative ne sont plus discriminables.

Quant aux dérivés cités de (36) à (38), ils sont à notre avis parfaitement ambigus :

(36) Zazie, une des responsables de la Guilde, peste : « La France, depuis le racket immobilier de la capitale, est devenue le pays **le plus anti₍₂₎-musical** de la planète ». (b2, 7 à Paris, 14 février 1990)

(37) Nous sommes allés devant les tribunaux, parce que la vente du Sucrandel nous semblait être **anti₍₂₎-concurrentielle**, explique Jerry Knock, directeur financier. D'une part le nom ressemble à celui de notre produit leader mondial, le Canderel. Ensuite, nous ne pouvons pas lutter à armes égales. (b1, *Libération*, 7 janvier 1987)

(38) Aujourd'hui, parce qu'elle est ouverte et souple, la radio nous aide à reconstruire une culture de tribus, intime, culte. C'est enfin la radio libre (**anti₍₂₎-consensuelle**, anti-con, anti-beauf) qui est de retour. (b2, *20 ans*, juin 1993)

Faut-il comprendre *anti-musical* en (36) comme 'opposé à la musique' ou comme 'étant le contraire de musical' ? La radio libre en (38) est-elle 'opposée au consensus' ou est-elle 'non-consensuelle' ? Dans ces occurrences, les valeurs adversative et antonymique semblent équiprobables.

Parfois la nature sémantique du SN tête intervient dans le décodage du dérivé :

(39) <à propos de la matière éventuelle pour un fabliau> La suggestion intéressée de la belle Gabrielle, la promesse de Henri IV faite d'un air d'objection et de négligence, cette adresse qu'il met à la remplir (intéressé lui-même) ; la partie de chasse, toujours si commode aux doubles desseins, l'air de joie et de révérence de la bonne abbesse qui le reçoit au perron, et qui donne en plein dans le piège de la demande ; le singulier clignement

alors du roi grivois, qui rit sous sa moustache de tenir si bien son affaire ; tout cela composerait aisément une petite scène, où il y aurait un peu plus de perfidie que dans le dîner chez Michaut, mais où il entrerait bien du vieil esprit français, **de la malice anti_(e)-monacale** et galante, beaucoup enfin de la vraie physionomie de Henri IV [...]. (f, Sainte-Beuve)

(40) <à propos de la musique palestrinienne> – la question serait d’abord de savoir, répartit M. Lampre, si la musique palestrinienne dont on nous rebat les oreilles, depuis le succès de snobisme des chantres de Saint-Gervais, est de la musique d’église. Et moi, j’en doute. Ce système de chevauchées de voix qui galopent les unes sur les autres pour se rattraper à la fin et atteindre en même temps le but, c’est de l’art de steeple-chase ; ça devrait s’entendre dans une enceinte de pesage et non dans le logis du Christ ; car ça n’a, au demeurant, aucun rapport de près ou de loin avec un cri de l’âme, avec une prière ! – ces excès de la fugue et du contrepoint ne me disent à moi non plus rien qui vaille, répliqua dom de Fonneuve ; cet art-là sent le théâtre et le concert ; il est personnel et vaniteux. – Alors, en quoi cette musique en état de péché peut-elle bien intéresser et les fidèles et le prêtre ? – Elle adule le **goût anti_(e)-liturgique** des uns et des autres, fit, en riant, Durtal. (f, Huysmans)

En (39), le substantif « malice » comporte dans sa *Structure Qualia* un actant ‘destinataire’ : la valeur oppositive semble par conséquent la plus convaincante. Pour l’exemple (40), en revanche, il n’est pas évident si *anti-liturgique* est un dérivé *anti₁A* – un goût qui est opposé à la liturgie – ou s’il faut au contraire l’interpréter comme un *anti₂A*, le substantif tête « goût » n’étant d’aucun secours pour décider en faveur de l’une ou l’autre lecture.

5. Conclusions

5.1 *Structure Qualia* : action préférentielle (anti₁-) vs propriété prototypique (anti₂-)

Pour décrire la différence entre les *anti₁N* et *anti₂N*, la notion de *Structure Qualia* (Pustejovsky 1991) nous semble fournir un bon outil descriptif.

La *Structure Qualia* décrit les attributs essentiels d’un objet en fonction des quatre aspects suivants :

- Le *rôle constitutif* définit l’objet du point de vue de ses constituants ;
- Le *rôle formel* est ce qui distingue l’objet dans un contexte plus vaste (*orientation, taille, forme, etc.*) ;
- Le *rôle télélique* marque le but et la fonction de l’objet ;
- Le *rôle agentif* spécifie les facteurs qui sont impliqués dans l’origine de l’objet (*artefact, objet naturel, etc.*).

Selon Pustejovsky (1991), la notion de *Structure Qualia* sert à prédire, à partir d'un ensemble de *mécanismes génératifs* réguliers, la signification des items lexicaux en contexte.

Pour les dérivés formés sur un Nbase, on peut supposer que *anti*₁- et *anti*₂- ne sélectionnent pas les mêmes propriétés dans la *Structure Qualia* des noms sur lesquels ils opèrent.

Le préfixe *anti*₁- opère sur un procès préférentiellement associé au lexème base : dans le cas des mites, il s'agit d'un procès qui vise à éliminer les mites, celles-ci ayant comme action préférentielle le fait de manger de la laine. Les *anti*₁*N* se réalisent donc en termes d'*action préférentielle* (rôle téléique).

Au contraire, *anti*₂- agit sur une *propriété stéréotypique* (rôle constitutif), associée à Nbase.

Dans les deux paradigmes à base nominale (*anti*₁*N* et *anti*₂*N*), *anti*- agit sur un élément stéréotypique qui relève de la *Structure Qualia*, mais le type d'éléments sur lesquels *anti*₁- et *anti*₂- influent n'est pas le même.

5.2 Régularités sémantiques dans les dérivés déadjectivaux

Concernant les dérivés à base adjectivale, un certain nombre de régularités ont pu être observées grâce à l'analyse d'exemples authentiques :

Les analyses sur corpus ont permis de montrer que les préfixes *anti*₁- et *anti*₂- sont sensibles à l'opposition adjectif de relation vs adjectif qualificatif.

Le préfixe *anti*₁- sélectionne systématiquement le sens relationnel de l'adjectif dénominal. Celui-ci découle de l'action préférentielle associée au Nbase dont ils sont dérivés : *pelliculaire* et *alcoologique* comportent dans leur structure sémantique un trait [nocif]/[nuisible] qui sélectionne comme action préférentielle <agir contre>. Très souvent, un SN tête, qui peut être interprété comme un nom d'agent ou un nom d'instrument, se trouve à proximité du dérivé *anti*₁*A*.

En revanche, le préfixe *anti*₂- opère sur le sens qualificatif de l'adjectif base et permet de former un antonyme morphologique. Le préfixe *anti*₂- n'est pas sensible à la nature, construite ou primaire, de l'adjectif base, contrairement à *anti*₁-. Dès lors *anti*₂- peut être décrit comme un opérateur qui agit sur la propriété stéréotypique associée à un objet-de-discours, que celui-ci nomme un objet (*antiroman*) ou une propriété (*anti-musical*).

6. Bibliographie

Sources

Bornéo (presse écrite).

http://www.atilf.fr/scripts/mep.exe?HTML=mep_portail.txt;CRITERE=BORNEO

Frantext. <http://www.frantext.fr/>

GlossaNet. <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/?lang=fre>

Études

Berrendonner, A., « Types », in Carel, M. (dir.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002, p. 39-53.

Berrendonner, A., « Intensions et extensions », in Auchlin, A. et al. (dir.), *Structures et discours : mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Nota bene, 2004, p. 151-165.

Corbin, D., « Contradictions et inadéquations de l'analyse parasythétique en morphologie dérivationnelle », in Dessaux-Berthonneau, A.-M. (dir.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1980, p. 181-224.

Ducrot, O., « Les modificateurs déréalisants », in *Journal of Pragmatics*, vol. 24, n° 1-2, 1995, p. 45-72.

Flaux, N. et Van de Velde, D., *Les noms en français : esquisse de classement*, Gap et Paris, Ophrys, 2000.

Fradin, B., « Esquisse d'une sémantique de la préfixation en anti- », in *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 26, 1997a, p. 87-112.

Fradin, B., « Une préfixation complexe : le cas de anti- », in *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. XCVIII, n° 4, 1997b, p. 333-349.

Gross, G., *Les expressions figées en français*, Gap et Paris, Ophrys, 1996.

Heyna, F., « Sémantisme et potentiel argumentatif des dérivés dénominaux en anti- », in *Discours*, n° 2, 2008. <http://discours.revues.org/index2022.html>, 2008.

Heyna, F., « The use of anti- in contemporary French », in Rossari, C., Ricci, C. et Spiridon, A., *Grammaticalization and pragmatics : facts, approaches, theoretical issues*, Amsterdam, Elsevier, 2009a, p. 193-219.

Heyna, F., *Contribution à l'étude morpho-syntaxique des 'parasythétiques' : les dérivés en dé- et en anti-*, thèse de doctorat, Université de Fribourg, 2009b.

Hjelmslev, L., *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, 1968-1971.

Kleiber, G., *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

Lyons, J., *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, 1970.

Mélis-Puchulu, A., « Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de "relation" », in *Lexique*, n° 10, 1991, p. 33-60.

- Namer, F., « Acquisition automatique de sens à partir d'opérations morphologiques en français : études de cas », in *Actes de Traitement Automatique du Langage Naturel (TALN) 2002*, 2002, p. 235-44.
- Namer, F., « Automatiser l'analyse morpho-sémantique non affixale : le système DériF », in *Cahiers de Grammaire*, n° 28, 2003, p. 31-48.
- Nowakowska, M., *Les adjectifs de relation employés attributivement*, Kraków, Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej, 2004.
- Pustejovski, J., « The generative lexicon », in *Computational Linguistics*, n° 17, 1991, p. 409-441.
- Rey, A., « Un champ préfixal : les mots français en anti- », in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XII, n° 1, 1968, p. 37-57.
- Tamba-Mecz, I., « Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation », in *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. XVIII, n° 1, 1980, p. 119-132.
- Van Goethem, K., « L'interaction entre la grammaticalisation et la structure du mot : l'emploi lié de la préposition *sur* », in François, J., Gilbert, E., Guimier, C. et Krause, M. (dir.), *Autour de la préposition. Actes du colloque international de Caen (20-22 septembre 2007)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2009, p. 139-148.

L'expression de la négation à travers les particules russes *bylo*, *čut' ne* et *čut' bylo ne*

Tatiana BOTTINEAU

INALCO et SeDyL (UMR8202)

1. Introduction

La négation se manifeste le plus souvent par l'adjonction de différentes marques – particules de négation (*ne... pas* en français, *not* en anglais, *ne* en russe, *naõ* en portugais, etc.), affixes (*a-*, *in-*, *dé-*, en français ; *un-* en anglais, *bez(s)-* en russe, etc.), prépositions (*sans* en français, *sem* en portugais, *without* en anglais, *bez* en russe). Dans plusieurs langues, la modalité assertive négative est rendue par l'emploi des verbes auxiliaires, comme c'est le cas de *nolere* en latin, *to do* en anglais ou l'auxiliaire de négation en evenki (Muller 2001). La particule russe *bylo* pourrait faire partie de la liste.

Clitique employé généralement avec un verbe au passé, *bylo* remonte historiquement au plus-que-parfait du vieux russe, temps aujourd'hui disparu. En vieux russe, le plus-que-parfait pouvait être employé dans des contextes où le procès ne menait pas au résultat escompté (Borkovskij et Kuznecov 1963 : 280-282). De nos jours, *bylo*, vestige de ce temps disparu, s'est grammaticalisé en particule et s'emploie dans les contextes qui attestent de l'absence du résultat du procès nommé.

Le cas du plus-que-parfait présente un cas intéressant. Ce temps, selon É. Benveniste (Benveniste 2012 : 250), a une double valeur, celle du parfait et celle de l'antériorité. Employé dans une phrase indépendante, le plus-que-parfait signifie qu'au moment de l'énonciation, le procès *p* réalisé au moment des faits n'est plus actuel :

(1) Pourquoi la fenêtre est-elle ouverte ? Je l'avais pourtant bien fermée ...

Le plus-que-parfait construit ici une opposition entre deux procès réalisés dans le passé en se suivant sur l'axe du temps, mais l'existence de l'un est posée explicitement (*p* « fermer la fenêtre »), alors que l'existence de l'autre est sous-entendue (*p*₁ « rouvrir la fenêtre »). La

relation d'antériorité est exprimée ici par rapport à un événement passé non explicité p_1 que l'on reconstruit comme un procès ultérieur à p . Le procès p_1 a effacé le résultat de p et a mené à la situation résultante (Sit_{p_1} « fenêtre ouverte ») qui existe au moment de l'énonciation.

La négation de l'existence d'un procès jugé pourtant imminent avant le moment de référence est inhérente au sémantisme des verbes *faillir* ou *manquer* (Martin 2005 : 455-472), elle est implicitement présente dans la signification des verbes conatifs *tenter* ou *essayer* et de leurs équivalents russes *pytat'sja* ou *probovat'*.

Mais dans certains cas, l'expression de l'acte de nier se trouve en contradiction avec le sémantisme intrinsèque aux unités de la langue qui la véhiculent. C'est précisément le cas de la particule russe *bylo*. Ancienne forme verbale à valeur existentielle aujourd'hui grammaticalisée, *bylo* renvoie à l'idée de l'existence d'un état du monde p , or les énoncés où la particule est employée annoncent l'existence d'un état du monde non- p .

2. État des lieux

L'idée qu'un procès p a été annulé ou invalidé¹ exprimée par la combinaison *bylo p* est également rendue par une autre combinaison *čut' ne p*. Les deux particules *bylo* et *čut' ne* sont généralement présentées comme synonymes. À notre connaissance, aucune source, dictionnaire ou ouvrage de grammaire, ne précise la différence entre ces deux particules définies comme annonçant toutes deux l'absence de validation du procès p .

Les deux particules s'emploient, en effet, dans des configurations contextuelles similaires, plus encore, elles se combinent donnant une structure surcomposée *čut' bylo ne p*. Le problème de la différence entre *bylo p* à celui de *čut' ne p* reste d'autant plus entier que la forme surcomposée *čut' bylo ne p* est pressentie comme ayant exactement la même signification que les deux autres particules.

Ainsi, pour les traduire en français, on utilise couramment et sans faire la distinction les constructions *faillir de* + infinitif, *manquer de* + infinitif ou encore des expressions comme *être sur le point de*, *se trouver à deux doigts de*, *manquer de* + infinitif, etc.

Chacune des particules annonce l'absence de résultat attendu du procès p , mais bien qu'elles soient très proches par le sens, les conditions de leur emploi restent à préciser.

¹ Par annulation, nous entendons l'absence de réalisation de l'une intention p ; par invalidation, nous entendons l'effacement du résultat du procès p effectivement réalisé.

Les combinaisons avec *čut'* comportent la négation *ne*, alors que les énoncés avec *bylo* n'ont aucun marquage explicite de la négation, mais ils expriment soit l'annulation, soit l'invalidation de *p*. Il en ressort que l'acte de nier dans les énoncés *bylo p* relève du domaine de l'implicite et que *bylo* marque la réalisation des opérations au niveau notionnel.

En revanche, *čut'* n'exprime la modalité négative qu'en présence de la particule *ne* et signifie que le procès *p* a été annulé juste avant sa réalisation².

Quant à la combinaison *čut' bylo ne p*, qui diffère par rapport à *bylo p* par la présence de *čut'* et par l'indication que non-*p* a été validé d'extrême justesse, sa différence par rapport à *čut' ne p* reste à définir.

Les tentatives de distinguer les particules d'un point de vue strictement sémantique se sont révélées infructueuses et ont abouti au recours aux critères mal définis, comme l'expressivité et la subjectivité de la vision proposée des faits (Knjazev 2004 : 296-304 ; Šinkaruk 2000 : 234).

Nous pensons que la démarche n'est pertinente que si elle utilise des critères formels qui révèlent le mode de fonctionnement de chaque particule. Nous proposons d'analyser les valeurs et le fonctionnement respectifs de *bylo* et de *čut' ne*, avant de décrire leur interaction au sein de la combinaison *čut' bylo ne* dont on cherchera à préciser la valeur et le mode opératoire. Dans un premier temps, l'article tend à montrer l'existence des variations sémantiques de la particule *bylo* qui, avant de nier la valeur *p*, affirme son existence réelle ou virtuelle. Dans un deuxième temps, la comparaison entre *čut' ne* et *čut' bylo ne* a comme objectif de contester leur synonymie apparente et de démontrer que chaque particule a un mode de fonctionnement distinct correspondant à deux démarches énonciatives différentes.

2.1 Premier cas : l'emploi de *bylo p*

- (2) Ja bylo uexal.
Je bylo partir_{passé perf.}.
J'ai failli partir.

L'énoncé (2) décrit un état du monde non-*p* (*ne uexal* « je ne suis pas parti »), mais ne comporte aucun marquage explicite de la négation.

² En l'absence de *ne*, *čut'* n'est plus considéré comme particule verbale, mais comme adverbe de bas degré ou comme conjonction de temps et il n'a plus de valeur négative. Si *čut' ne p* signifie toujours « *p* n'a pas été le cas », *bylo p* peut avoir d'autres valeurs qui ne seront pas analysées ici, mais qui ont été traitées dans nos publications antérieures.

Le retrait de *bylo* modifierait le sens de l'énoncé qui, en son absence, signifierait l'existence de l'état du monde p :

- (2) a. *Ja uexal.*
Je partir_{passé perf.}
Je suis parti.

L'acte de nier relève de la seule présence de *bylo*, or la particule, forme grammaticalisée issue de l'ancien verbe existentiel *être*, garde toujours sa valeur existentielle.

Bylo est, en effet, le vestige du verbe existentiel du vieux russe *byti* « être » et par son étymologie, elle aurait plutôt la vocation de poser l'existence de p et non de la nier. On peut s'interroger d'où vient l'expression de la négation incontestablement propre à cette particule comme le montre la manipulation en (2a).

En dépit de l'absence de marquage explicite de la modalité négative et malgré le sémantisme existentiel de *bylo*, l'énoncé (2) ne peut pas être considéré comme affirmatif, puisque *bylo p* (*bylo uexal*) ne signifie pas p (*uexal*)³. Pour autant, il ne peut pas non plus être considéré comme un énoncé à modalité négative : *bylo p* (*bylo uexal*) ne peut pas être considéré comme équivalent de non-p (*ne uexal*).

L'emploi du verbe *faillir* dans la traduction française est à première vue caractérisé par les mêmes traits distinctifs : du point de vue du sens, l'énoncé signifie que l'acte p n'a pas été réalisé ; du point de vue de la forme, la négation n'y reçoit aucun marquage explicite. Cependant le rapprochement entre *bylo p* et *faillir* ne peut être que partiel. D'une part, l'énoncé français est dépourvu de verbe auxiliaire à valeur existentielle, alors que l'énoncé russe en garde une trace sous la forme de la particule issue d'un verbe d'existence. D'autre part, le verbe *faillir* fonctionne comme un verbe semi-auxiliaire dont le sémantisme est marqué par la notion de la négation, alors que *bylo* est une particule grammaticalisée à valeur existentielle.

L'expression de la négation par *bylo* ne relève pas de sa structure sémantique, mais représente le résultat de l'évolution de tout le système verbal russe et en particulier, de l'emploi de *byti* en tant qu'auxiliaire des temps composés du vieux russe. La construction *bylo p* où p est le plus souvent un verbe perfectif conjugué au passé, est le vestige du plus-que-parfait du vieux russe, temps qui n'existe plus en russe moderne.

³ Le parallèle de l'expression lexicale de la négation avec les suffixes anglais *un-* et la négation syntaxique en anglais évoqué par E. S. Klima s'impose : « “She is unhappy” is not an alternate form of a sentence with surface negation “She isn't happy” instance the same way that “He won't ever come back” » (1964 : 308).

L'évolution diachronique des temps passés du vieux russe⁴ a abouti à la simplification de leur système et à la survie en russe moderne d'un seul temps passé. Les formes du passé sont marquées par le suffixe *-l* suivi des désinences indiquant le genre et le nombre, mais pas la personne, désignée uniquement par le sujet de l'énoncé : *on uexal* (« il est parti »), *ona uexala* (« elle est partie »), *oni uexali* (« ils sont partis »).

La forme actuelle du passé en *-l* est un ancien participe passé qui, en combinaison avec l'auxiliaire conjugué de *byti*, servait à la formation des temps composés. Encore aujourd'hui et à l'instar d'autres langues, la combinaison *bylo* p reproduit la structure d'un temps composé du vieux russe, auxiliaire conjugué + participe passé. Mais le plus-que-parfait du vieux russe a suivi une longue évolution en passant par la simplification de la conjugaison de l'auxiliaire qui a abouti à la forme figée *bylo*.

Utilisé en discours, le plus-que-parfait d'antan pouvait exprimer l'idée, exactement comme en français aujourd'hui, qu'au moment de l'énonciation, le résultat d'un procès p réalisé n'était plus actuel. La disparition du plus-que-parfait du russe a contribué à la grammaticalisation de l'ancien verbe auxiliaire devenu particule avec fixation de la signification d'annulation ou d'échec du procès p. On arrive ainsi à tracer les étapes essentielles de l'évolution de la grammaticalisation et du figement sémantique d'une forme qui, à partir de l'affirmation de l'existence d'un état du monde, a évolué vers l'expression de sa négation. Ce glissement de sens ne se réalise pas par le changement de la structure sémantique de *byti* (« être »), mais par l'évolution⁵ de toute une catégorie grammaticale, celle des temps du passé.

L'expression par le plus-que-parfait de l'absence du résultat du procès p pourtant réalisé est soumise aux critères énonciatifs, puisqu'elle nécessite un repérage temporel sur le moment de l'énonciation T_0 : en T_0 , le résultat du procès p n'est plus actuel (1). Il s'agit donc d'un emploi discursif qui met en place tout un système de repérage énonciatif et temporel.

Le plan sémantique et le plan grammatical, dans lesquels se manifestent les valeurs respectives de *bylo*, gardent leur importance et c'est leur entrecroisement qui donne des clés pour comprendre le fonctionnement et les variations sémantiques de cette particule.

En effet, pour nier l'existence de p, faut-il encore l'envisager comme possible ou la présenter comme réellement validée à un moment donné.

⁴ La disparition des temps passés ayant des formes surcomposées ou composées a ramené le système verbal du russe moderne à trois temps simples (présent, futur, passé) dont une seule forme du passé (Bottineau 2001-2002 : 159-160).

⁵ Voir la note précédente.

Dans le premier cas, il s'agit de construire la valeur p en tant qu'une projection et de se référer à la conscience de l'énonciateur ; dans le deuxième cas, il s'agit d'affirmer l'existence de p en tant qu'un fait et de faire référence à un état réel du monde.

Du point de vue notionnel et discursif, la préconstruction de p par anticipation vaut son existence ; visé ou validé, p se trouve ainsi en conformité avec le sémantisme de *bylo*, ancien verbe existentiel.

La valeur grammaticale de *bylo*, due à son origine d'ancien auxiliaire du plus-que-parfait, se superpose à son sémantisme existentiel.

Pour qu'il y ait négation, il faut qu'il y ait construction préalable du domaine notionnel (Culioli 1999, 1 : 100) associé à la valeur p. La négation étant seconde par rapport à l'affirmation de l'existence de p, la fonction de *bylo* est double – en tant qu'un ancien verbe existentiel, *bylo* pose p (valeur sémantique) ; en tant qu'un ancien auxiliaire du plus-que-parfait, *bylo* annonce l'existence de non-p (valeur grammaticale). Ainsi, le fonctionnement de la particule s'inscrit harmonieusement dans la logique de son évolution diachronique du point de vue sémantique, grammatical et discursif.

Ainsi, l'énoncé (2) doit être envisagé à la fois comme une assertion (p) et comme le rejet de cette assertion (non-p), les deux opérations renvoyant à une instance énonciative prenant en charge la double vision du monde.

Cette présentation rejoint la conception de la négation du point de vue de la psychanalyse qui présente un contenu nié comme une prise de conscience d'un renoncement avant la réalisation de p, d'un revirement après sa réalisation ou d'un refoulement et qui justifie ainsi la possibilité du dédoublement du locuteur.

Elle rejoint également le point de vue de O. Ducrot qui évoque la polyphonie de tout énoncé négatif et qui propose d'y voir une sorte de dialogue cristallisé, d'affrontement implicite entre deux énonciateurs, agents des actes illocutionnaires distincts (Ducrot 1980 : 43), en considérant que « l'on déchiffre en elle (négation) l'assertion de ce qu'elle nie. » (Ducrot 1980 : 53)

Du point de vue référentiel, l'annulation de p posé comme une intention restée au stade de projet et l'invalidation de la situation résultante de p effectivement réalisé représentent deux cas de figure différents ; la différence est explicitée dans la suite de l'énoncé à droite :

(2) b. Ja bylo uexal, no peredumal.

Je bylo partir_{-PS,PRF} mais changer-d'avis_{-PS,PRF}

J'ai failli partir, mais j'ai changé d'avis.

- c. Ja uexal bylo, no vernulsja.
 Je partir._{PS, PRF} bylo mais revenir._{PS, PRF}
 J'étais parti, mais je suis revenu.

Dans les deux cas, l'existence virtuelle (2b) ou réelle (2c) de *p* et la validation définitive de non-*p* sont annoncées simultanément ; la différence entre les variantes manipulées réside dans le repérage temporel des valeurs posées.

L'énoncé (2b) est construit à partir du moment de l'énonciation T_0 où non-*p* est définitivement acquis, mais l'énonciateur cherche à affirmer qu'au moment T_{p-i} , antérieur au moment des faits T_p , l'intention *p* a bel et bien existé : l'énoncé est construit à partir de non-*p* qui apparaît en premier par rapport à *p*. *Bylo* est utilisé ici dans sa valeur existentielle et traduit l'insistance sur l'existence de l'intention *p* en T_{p-i} malgré la validation de non-*p* en T_p : ce n'est pas parce que je suis là que je n'ai pas eu l'intention de partir. La glose fait apparaître le caractère implicitement polémique de l'énoncé et la construction de deux instances énonciatives – le co-énonciateur virtuel susceptible de prendre en charge le résultat non-*p* validé en T_0 et l'énonciateur qui prend en charge le préconstruit *p* envisagé en T_{p-i} .

En (2c), les faits passés sont présentés dans l'ordre chronologique comme une suite aoristique de procès s'enchaînant l'un après l'autre, chaque procès effaçant le résultat du procès précédent : d'abord *p*, ensuite p_1 qui mène à la situation résultante Sit_{p_1} . La valeur *p* apparaît en premier, elle est indexée sur le temps de l'énoncé T_p où elle a été validée pendant avant d'être invalidée en T_{p+i} . L'emploi de *bylo* n'a d'autre utilité que de préasserter l'invalidation de *p* et de construire l'instance de l'énonciateur qui est au courant de l'évolution ultérieure des faits ; *bylo* est utilisé ici dans sa valeur grammaticale de l'auxiliaire de l'ancien plus-que-parfait pour annoncer l'absence de validation du résultat de *p*.

La différence du sens de *bylo*, due au repérage temporel de la valeur *p* en (2b) et en (2c), est corrélée aux paramètres formels, tels que le point d'incidence de *bylo*, la prosodie des énoncés et la présence de la suite de l'énoncé à droite.

En (2b), la particule est antéposée au verbe, alors qu'en (2c) elle est postposée à lui. La variation du point d'incidence de *bylo* correspond à deux stratégies discursives différentes : en (2b), l'énonciateur cherche à insister sur l'existence de *p* en T_{p-i} malgré l'absence de son résultat en T_0 ; en (2c), il annonce dès le début la validation de non-*p* en T_{p+i} , malgré l'existence de *p* en T_p .

L'antéposition de *bylo* au verbe correspond à la réfutation d'une contestation possible de l'existence de l'intention *p* en T_{p-i} . Cette démarche

discursive correspond à la construction de l'instance de co-énonciateur dont le point de vue virtuel est d'emblée rejeté, ce qui contribue à la dimension implicitement polémique de l'énoncé.

La postposition de *bylo* au verbe n'implique pas le caractère polémique de l'énoncé, mais l'énonciateur se présente comme détenteur d'un savoir ayant une avance sur le destinataire et connaissant dès le début le déroulement des faits.

L'emploi de ces deux types d'énoncés est fortement lié à la nature des textes – l'antéposition de *bylo* relève du plan de discours dialogué, la postposition de *bylo* est caractéristique du plan de récit narratif. La différence de la vision des faits par l'énonciateur correspond à sa localisation synchrone ou rétrospective par rapport aux faits décrits.

Les variations du point d'incidence de *bylo* en (2b) et (2c) sont également corrélées aux caractéristiques prosodiques des énoncés et à la présence de la suite à droite.

Lorsque *bylo* précède le verbe, la suite à droite est possible (2b), mais elle n'est pas indispensable. L'énoncé *bylo* p a toute son indépendance confirmée par l'intonation de fin de phrase et par l'accent de phrase canonique sur le dernier constituant, porteur de l'information principale. Ainsi, l'énoncé *bylo* p sans la suite à droite peut se présenter comme la réponse à une question :

- (2) d. – A ty ne uexal ?
 Mais tu NEG partir._{PS,PRF}
 Alors tu n'es pas parti ?
 – Ja bylo uexal.
 Je bylo partir._{PS,PRF}
 J'ai failli partir.

En revanche, l'énoncé (2c) avec la postposition de la particule appartient au registre narratif et ne peut pas être amputé de la suite à droite. L'intonation de non-finalité du segment p *bylo*, l'accent de forte intensité sur le sommet prédicatif avec une chute brutale sont des facteurs formels qui empêchent la suppression de la suite à droite sans nuire à l'intégralité de l'énoncé.

Les paramètres formels s'accordent avec les paramètres énonciatifs et avec la stratégie discursive utilisée. La position simultanée de deux valeurs contraires p et non-p correspond au dédoublement de l'instance énonciative en deux supports abstraits indépendants articulés sur deux positions temporelles distinctes.

L'antéposition de *bylo* au verbe et la présentation de l'état du monde à partir de non-p acquis traduisent l'existence de deux points de vue

opposés : le point de vue non-p attribué à un co-énonciateur virtuel est indexé sur le moment T_0 ; le point de vue p de l'énonciateur est indexé sur le moment T_{p-i} . L'énoncé contient une dimension polémique et exprime implicitement une insistance sur l'existence de p, accompagnée de la modalité de justification et de concession : bien que non-p soit validé en T_0 , p a quand même existé en T_{p-i} .

La postposition de *bylo* et la présentation de l'état du monde à partir de la valeur p traduisent également l'existence de deux points de vue contraires, mais non polémiques : p est pris en charge par l'énonciateur au moment T_p , non-p est pris en charge par l'énonciateur au moment T_{p+i} .

Dans les deux cas, il s'agit des supports énonciatifs abstraits résultant du dédoublement énonciatif du l'énonciateur qui a une double vision du monde.

Du point de vue de la structuration topologique du domaine notionnel associé à la valeur p, *bylo* atteste d'un parcours réalisé dans deux directions opposées. Dans le premier cas, le parcours est réalisé à partir de non-p pour affirmer rétrospectivement l'existence de p en tant que projection (intention préconstruite, mais non réalisée). Dans un deuxième cas, le parcours est réalisé à partir de p pour reconstituer l'enchaînement chronologique des faits tout en annonçant d'emblée l'invalidation du résultat de p.

Mais dans les deux cas, un énoncé avec *bylo* exprime l'existence d'un vide ; la particule renvoie vers ce par rapport à quoi ce vide s'est formé et construit une opposition modale du type oui/non. Cette présentation synthétique des événements est donnée d'un point de vue rétrospectif et permet de rompre la vision référentielle et linéaire des faits – p et non-p sont introduits en un seul bloc et renvoient à l'existence des opérations implicites au niveau énonciatif dont *bylo* constitue la trace matérielle.

2.2 Deuxième cas : l'emploi de *čut' ne*

Čut' est issu d'un ancien infinitif *čuti* « percevoir, entendre, sentir » et, comme pour *bylo*, sa valeur étymologique reste toujours perceptible dans le sémantisme actuel de cette unité :

- (3) Ja čut' ne uexal.
 Je čut' NEG partir_{PS,PRF}
 J'ai été à deux doigts de partir.

Contrairement à *bylo*, l'emploi de la particule *čut' ne* subit nettement moins de contraintes ou plus exactement, ces contraintes sont d'un ordre différent.

Si *bylo* se combine essentiellement avec des verbes perfectifs conjugués au passé⁶, *čut' ne* s'emploie aussi bien avec des verbes perfectifs qu'avec des verbes imperfectifs et indépendamment de leur temps :

- (4) On čut' ne plačet.
Il čut' NEG pleurer-3SG
Il est au bord des larmes.

À la différence de l'enclitique *bylo*, *čut' ne* est une particule proclitique stricte qui a un point d'incidence fixe étant toujours antéposée au verbe.

Les caractéristiques prosodiques d'un énoncé *čut' ne p* ne présentent pas de traits spécifiques, ils ont systématiquement une intonation de fin de phrase et un accent canonique sur le constituant, porteur de l'information principale, placé en position finale de l'énoncé.

Ces paramètres formels autorisent l'emploi de *čut' ne* avec ou sans la suite à droite, ce qui n'était pas le cas pour les énoncés avec *bylo*. L'absence de dépendance stricte de l'environnement contextuel justifie l'emploi de *čut' ne* aussi bien en narration qu'en discours.

La combinaison *čut' ne p* est caractérisée par un lien fort qui unit *čut'* et la particule de négation *ne* ; celle-ci ne peut pas être supprimée sans que le statut grammatical de *čut'* et le sens de l'énoncé soient modifiés :

- (5) Professor čut' ne ulybnulsja i slegka požal plečami.
Professeur čut' NEG sourire_{-PS,PRF} et légèrement hausser_{-PS,PRF} épaules
Le professeur faillit sourire et haussa légèrement les épaules.
- (6) Professor čut' ulybnulsja i slegka požal plečami.
Professeur čut' sourire_{-PS,PRF} et légèrement hausser_{-PS,PRF} épaules
Le professeur esquissa un sourire et haussa légèrement les épaules.
- (7) Čut' professor ulybnulsja, kak vse zasmejas'.
Čut' professeur sourire_{-PS,PRF} que tous se-mettre-à-rire_{-PS,PRF}
À peine le professeur sourit que tout le monde se mit à rire.

L'énoncé (5) a une modalité assertive négative, la particule *čut' ne* signifie qu'à un moment donné, p a été sur le point de se réaliser, mais qu'il n'a pas eu lieu.

L'énoncé (6) a une modalité assertive affirmative, l'adverbe de bas degré *čut'* signifie que la réalisation de p a atteint un faible degré ayant à peine progressé sur l'échelle des valeurs réalisées.

⁶ Les verbes imperfectifs peuvent être employés avec *bylo*, mais sont minoritaires. Leur emploi a été analysé dans nos publications précédentes consacrées à cette particule.

Dans l'énoncé (7), employé en position anaphorique d'une phrase complexe, *čut'* est une conjonction de temps et signifie un changement rapide de l'état du monde observé.

Comme *čut'*, la particule *bylo* s'emploie dans des énoncés à modalité négative avec un verbe précédé de la négation *ne*, *bylo ne*. Pour autant, *bylo* et *ne* ne forment pas une particule composée, comme c'est le cas pour *čut' ne* : la présence de *bylo* suffit à elle seule pour introduire la notion de la négation, *čut'* doit obligatoirement être accompagnée de la particule *ne* pour que la modalité d'une assertion soit négative (5).

La portée énonciative de la particule *čut' ne* inclut toute la relation prédicative. Par portée, nous entendons un élément ou un segment de l'énoncé ou l'énoncé tout entier dont le contenu est commenté par un marqueur discursif comme *bylo* ou *čut'*. Leur présence traduit la vision subjective de l'état du monde existant et renvoie à l'instance énonciative qui en prend la responsabilité. En ce qui concerne l'énoncé *čut' ne p*, il peut être glosé de la manière suivante : non-p (*ne p*), mais de justesse (*čut'*).

Les exemples suivants montrent la différence modale entre les combinaisons existantes :

- (8) Ja bylo skazal' ej ob etom, no v poslednju minutu promolčal.
(non-p)

Je bylo dire._{PS,PRF} à-elle sur cela, mais à-la dernière minute se-taire.
_{PS,PRF}

J'ai été bien sur le point de le lui dire, mais au dernier moment, je me suis tu.

- (9) Ja bylo ne skazal ej ob etom, no v poslednju minutu peredumal. (p)

Je bylo ne_{nég} dire._{PS,PRF} à-elle sur cela, mais au dernier moment, changer-d'_{avis,PS,PRF}

J'ai bien failli ne pas le lui dire, mais j'ai changé d'avis à la dernière minute.

- (10) Ja čut' ne skazal ej ob etom. (non-p)

Je čut' ne_{nég} dire._{PS,PRF} à-elle sur cela

J'ai failli le lui dire.

Placées en position de Wackernagel, c'est-à-dire après le premier constituant accentogène de l'énoncé, les particules *bylo* et *čut' ne* ont comme portée toute la prédication. En (8) et (10), les énoncés ont une modalité (non-p), alors qu'en (9), l'énoncé est une assertion à modalité affirmative (p).

Portant sur tout le contenu propositionnel, *bylo* commente deux situations différentes : en (8), il pré-asserte l'annulation de p *skazal* « j'ai

dit » et la validation de non-p *ne skazal* « je n'ai pas dit » ; en (9), *bylo* annonce l'annulation de non-p *ne skazal* « je n'ai pas dit » et la validation de p *skazal* « j'ai dit ».

Ainsi, la différence formelle entre les particules *bylo*, *bylo ne* et *čut' ne* peut être envisagée en termes de différence de la modalité de leurs portées respectives – *bylo*, ainsi que *čut' ne* portent sur une prédication à modalité affirmative et signifient la validation de non-p ; *bylo ne* porte sur une prédication à modalité négative et signifie la validation de p.

Cela n'explique pas la différence entre les *bylo p* et *čut' ne p*, constructions sémantiquement très proches, d'autant plus qu'elles s'emploient dans des configurations textuelles similaires. Dans les deux cas, indépendamment de la modalité de la portée de chaque particule, les deux valeurs contraires p et non-p sont annoncées simultanément. Mais la démarche adoptée n'est pas la même, la différence se situe au niveau des procédés énonciatifs appliqués qui correspondent à des stratégies différentes.

Les énoncés *bylo p* ((8), (2)) sont construits à partir du moment de l'énonciation T₀ et de non-p effectivement validé ; face à l'absence de traces de p, l'énonciateur a comme objectif d'affirmer rétrospectivement l'existence de p en tant que visée ; les deux valeurs opposées, non-p validé et p projeté, sont introduites en même temps, mais elles entrent dans une relation d'opposition.

L'énoncé (9) avec *čut' ne* est formulé à partir de p préconstruit (attendu, espéré, craint, perçu comme imminent, etc.), mais jamais réalisé. L'énonciateur affirme que non-p a été validé, mais que cette validation est survenue au dernier moment.

Comme *bylo*, *čut' ne* introduit simultanément deux valeurs contraires, elles ne sont pas opposées l'une à l'autre, mais entrent dans une relation référentielle. En effet, la valeur préconstruite p sert de référence à la valeur validée non-p et en employant *čut'*, l'énonciateur indique que la distance temporelle entre les valeurs référentielles a été minimale : non-p, mais il s'en est fallu de peu pour que ce soit p.

Ainsi, la négation est présente aussi bien en (8) qu'en (10) et son expression constitue, selon A. Culioli (Culioli 1990, 1 : 93), une double opération énonciative, à la fois primitive et construite.

L'opération primitive consiste à exprimer un hiatus entre la représentation d'un monde construite par anticipation et son état effectif, entre le virtuel et le réel.

L'opération construite consiste à réaliser un parcours dans le domaine notionnel⁷ associé à la valeur p et c'est la nature du parcours réalisé qui différencie les énoncés (8) et (10). En (8), *bylo* construit un parcours rétrospectif à partir de non-p (*ne skazal* « je n'ai pas dit ») validé pour aboutir à l'affirmation de p (*xotel skazat'* « je voulais dire »), de l'Extérieur du domaine (non-p) vers son Intérieur (p). En (10), *čut' ne* construit un parcours chronologique à partir de p préconstruit (*xotel skazat'* « je voulais dire ») pour aboutir à l'affirmation de non-p validé (*ne skazal* « je n'ai pas dit »), de l'Intérieur du domaine (p) vers son Extérieur (non-p).

Ainsi, bien que sur le plan sémantique les deux particules assertent non-p, sur le plan notionnel, la mise en place de la négation correspond à des stratégies énonciatives différentes – l'assertion de p malgré la validation ultérieure de non-p en (8) avec *bylo* p ; l'assertion de non-p malgré la préconstruction de p en (10) avec *čut' ne* p.

2.3 Troisième cas : l'emploi de *čut' bylo ne p*

- (11) Ja čut' bylo ne uexal.
 Je čut' bylo NEG partir._{PST.PRF}
 J'ai bien cru que j'ai été sur le point de partir.

La combinaison *čut' bylo ne* contient une double négation exprimée par *bylo* et par *čut' ne* ; ainsi, l'un des deux éléments *bylo* ou *čut' ne* pourrait paraître redondant.

C'est précisément le point de vue de Fontaine (1983 : 62-63) qui considère que, dans la fusion de *čut' ne* avec *bylo*, celui-ci vient renforcer, de façon redondante, la lexicalité de *čut' ne* qui annonce déjà l'absence de validation du procès p.

L'analyse de Fontaine est d'emblée placée sur le plan de la coordination syntaxique de la proposition *čut' bylo ne p* avec sa suite à droite, possible pour les énoncés avec *čut' ne p*, mais indispensable pour les énoncés *bylo p*.

Ce point de vue est cependant contredit par l'existence des contextes *bylo p* dépourvus de suite à droite. La présence obligatoire de la suite à droite dans les énoncés avec *bylo* est déterminée par les facteurs contextuels et le type narratif ou discursif du texte : les énoncés dépourvus de suite à droite sont utilisés dans les textes relevant du discours, alors que les énoncés avec la suite sont employés dans la narration.

⁷ Dans la description topologique de la structure d'un champ sémantique associé à la notion p, nous utilisons la terminologie de A. Culioli. Le champ sémantique est présenté comme un domaine notionnel composé de l'Intérieur (p), de l'Extérieur (non-p) et de la Frontière notionnelle qui les sépare.

La présence simultanée dans le même énoncé de deux éléments qui expriment l'acte de nier a été commentée par Jespersen (1992 : 513). Jespersen considérait que présent dans de nombreuses langues, ce phénomène a toujours comme effet l'affirmation de la valeur contraire, mais que celle-ci a un sens affaibli, ce qui traduit un certain degré d'hésitation de la part du locuteur.

Compte tenu la différence du fonctionnement de *bylo* et de *čut' ne*, l'effet de redondance créé par l'insertion de *bylo* entre les deux constituants dans *čut' bylo ne* est loin d'être établi. Mais la distinction entre la particule simple *bylo* et la particule surcomposée *čut' bylo ne* ne peut être réduite aux seuls critères syntaxiques et l'intuition de Jespersen, qui met au premier plan l'attitude de l'énonciateur face au monde qu'il décrit, paraît assez juste.

L'exemple (11) est un énoncé non-p, ce qui semble contredire l'avis de Jespersen. Cependant la contradiction est levée si on raisonne en termes de portée non pas de la particule surcomposée *čut' bylo ne*, mais des portées respectives de ses constituants.

Au sein de la structure surcomposée, le constituant *čut' ne* sert à commenter la modalité assertive affirmative de l'énoncé et à l'infirmier pour poser l'existence de non-p. La valeur p *uexal* (« je suis parti ») est préconstruite en tant que visée du sujet au moment T_{p-i} , mais elle est restée au stade de l'intention et c'est non-p *ne uexal* (« je ne suis pas parti ») qui a été définitivement acquis en T_p . *Čut'* précise l'étendue minimale de la distance *i* qui a séparé l'intention p en T_{p-i} de la valeur non-p validée en T_p (*čut' ne uexal* – « j'ai été à deux doigts de partir »).

L'insertion de *bylo* apporte un nouvel élément dans la présentation du monde posée par *čut' ne*.

Le point d'incidence de *bylo* entre *čut'* et *ne* n'est pas sans importance.

En (11), placé au milieu de l'énoncé, *bylo* porte sur *čut'*, élément sur lequel il s'appuie phonétiquement. En tant que marqueur discursif, *bylo* commente le point de vue sur l'état du monde que propose *čut'*, à savoir la distance minimale entre p préconstruit en T_{p-i} et non-p validé en T_p .

Ainsi, l'emploi des deux particules *čut' ne* et *bylo* correspond à l'expression de deux points de vue différents articulés sur deux repères temporels distincts. La représentation du monde se fait en deux temps et il devient plus aisé de formuler la distinction sémantique entre les particules *čut' ne* et *čut' bylo ne*.

Dans un premier temps (3), la particule *čut' ne* construit une relation référentielle entre p préconstruit et non-p validé. La particule *čut' ne* pose que la validation de non-p a été acquise d'extrême justesse. La valeur p est introduite en premier depuis le moment T_{p-i} , où sa

réalisation semblait imminente ; la valeur non-p validée au moment T_p est seconde. L'information principale est apportée par le verbe, la particule enclitique *čut' ne* ne porte aucune marque accentuelle.

Dans un deuxième temps, l'insertion de *bylo* en (11) modifie la présentation du monde en introduisant dans l'énoncé un repère temporel supplémentaire qui permet la localisation de l'instance énonciative en dehors du temps de l'énoncé au moment de l'énonciation T_o . Cette démarche implicite se manifeste explicitement à travers des indices formels.

En effet, l'insertion de *bylo* influe sur la prosodie de l'énoncé : on constate en (11) que la présence de *bylo* entraîne l'apparition d'un accent de faible intensité sur *čut'* qui était inexistant en (3) en l'absence de *bylo*. L'accent secondaire sur *čut'* sert à souligner l'imminence de p au moment des faits : en T_{p-i} , la réalisation de p a été imminente, mais en T_p , c'est non-p qui a été définitivement validé (« À un moment, j'ai été sur le point de partir, mais finalement je ne suis pas parti »). Le moment de l'énonciation T_o n'est pas pris en compte, puisque l'état du monde n'a plus évolué et que l'énonciateur n'a pas changé d'avis et qu'il pense toujours qu'en T_{p-i} , le procès p a effectivement été sur le point d'être validé.

L'emploi de *bylo* renverse cette perspective linéaire : les faits sont rapportés dans l'ordre inverse, à partir du moment de l'énonciation T_o et de la valeur non-p validée. Cette rupture énonciative correspond à l'expression d'un doute rétrospectif sur la pertinence du jugement proposé par *čut' ne* : étant donné la validation de non-p en T_p et son caractère actuel en T_o , l'imminence de p pressentie en T_{p-i} pourrait bien être une erreur de jugement.

Cette logique énonciative complexe correspond au dédoublement de l'instance énonciative en deux supports distincts et abstraits qui représentent deux points de vue indépendants : en T_{p-i} , l'énonciateur construisait le point de vue *čut' ne p* – « j'ai été sur le point de partir » ; en T_o , face à la validation définitive de non-p, l'énonciateur met en doute son premier jugement avec *čut' bylo ne p* – « j'ai cru que j'étais sur le point de partir, mais je me suis probablement trompé ».

Cette interprétation de la valeur de *bylo* inséré au sein de *čut' ne* rend l'hésitation de l'énonciateur qui balance entre deux visions opposées du monde – p en T_{p-i} a-t-il été ou n'a-t-il pas été imminent. En cela, elle rejoint le point de vue formulé par Jespersen qui évoquait l'hésitation de l'énonciateur dans les énoncés marqués par la double expression de la négation.

Les gloses proposées montrent la différence de raisonnement exprimé par les deux particules.

La glose pour *čut' ne* en (3) souligne l'existence de deux points de vue qui ne sont pas opposés et qui ne s'excluent pas mutuellement, il n'y a donc pas de dédoublement discursif de l'énonciateur qui campe sur sa position initiale. La validation de non-p ne signifie pas nécessairement que le préconstruit p n'avait pas de légitimité ; le sujet a pu changer d'avis, il a pu être empêché de réaliser le procès p, etc., mais le point de vue de l'énonciateur sur l'état du monde en T_{p-i} ne change pas. L'altérité construite est modale (p/non-p), elle oppose p préconstruit et virtuel à non-p effectivement validé ; le rôle de *čut'* consiste à qualifier la distance qui sépare les deux valeurs opposées. En fonction de l'environnement contextuel, la modalité de l'énoncé peut prendre une valeur concessive : bien que ce soit non-p en T_p , en T_{p-i} , la validation de p a été réellement imminente.

La glose proposée pour *čut' bylo ne* en (11) met en évidence la dimension polémique apportée par *bylo*. Son emploi renverse la présentation chronologique et référentielle des événements observée en (3) et atteste de l'évolution de la vision du monde de l'énonciateur. Son revêtement ne se manifeste pas à travers ses actes, mais à travers son jugement. L'altérité construite par *bylo* oppose l'affirmation de l'imminence de p en T_{p-i} et la contestation de ce point de vue depuis T_0 . Cela induit le dédoublement énonciatif de l'énonciateur en deux supports abstraits en charge de deux visions opposées sur le monde. La présence de *bylo* permet de corriger un point de vue antérieur, d'exprimer un réajustement et de reconnaître une erreur d'appréciation. L'énoncé est implicitement marqué par l'hésitation de l'énonciateur qui n'a pas la même certitude qui caractérise les énoncés *čut' ne* p.

Les énoncés *čut' ne* p rendent un point de vue qui pourrait s'appuyer sur des faits concrets et objectifs ; ils contribuent à construire un regard extérieur sur le monde d'un énonciateur observateur.

Les énoncés *čut' bylo ne* p rendent un point de vue intériorisé qui traduit un pressentiment, une attente, une appréhension d'un énonciateur-acteur des événements.

3. Conclusion

Ainsi, les valeurs négatives véhiculées par les particules *čut' ne* et *čut' bylo ne* ne sont pas redondantes, ce qui permet de réfuter leur prétendue synonymie. Leur emploi respectif correspond à deux démarches discursives différentes qui ne s'excluent pas l'une l'autre, mais qui se complètent mutuellement.

Les différences entre ces particules sémantiquement très proches, jamais démontrées avant, sont déterminées par leur mode de fonctionnement, mis au jour avec le recours aux critères formels, tels que la

portée de chaque particule, leur point d'incidence, la prosodie et l'accentuation des énoncés, la prise en compte de différents repères temporels, le lien des énoncés avec l'environnement contextuel et la suite à droite. La prise en compte de ces paramètres a démontré que la présence des particules constitue une trace des opérations cachées réalisées dans le plan notionnel.

Au-delà des différences sémantiques et formelles des particules russes *čut' ne* et *čut' bylo ne*, leur étude comparée a confirmé que l'acte de nier passe d'abord par l'affirmation de ce qu'on souhaite nier. Réalisées sur le plan de la notion, les deux opérations contraires sont en corrélation avec le sémantisme des éléments *bylo*, vestige d'un ancien verbe existentiel, et *čut'*, vestige d'un ancien verbe de perception.

4. Bibliographie

- Barentsen, A., « The use of the particle *bylo* in modern Russian », in *Dutch Studies in Russian Linguistics*, Amsterdam, Rodopi, 1986.
- Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 237-250.
- Bottineau, T., « La particule russe *bylo* : chronique d'un échec annoncé ? », in *Cahiers de linguistique de l'INALCO*, n° 4, 2002, p. 159-184.
- Bottineau, T., « La particule *bylo* : pour une approche énonciative ou à chacun sa vérité », in *Slovo. Études linguistiques et sémiotiques*, n° 30-31, Paris, INALCO, 2004, p. 139-173.
- Chinkarouk, O., « Glagol'naja konstrukcija s *bylo* v sovremennom ruskom jazyke » (Constructions verbales avec *bylo* en russe moderne), in *Revue du CERES*, n° 24-25, 2000, p. 234.
- Culioli, A., « La négation : marqueurs et opérations », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 1 : *Opérations et représentations*, Gap et Paris, Ophrys, 1999, p. 91-113.
- Ducrot, O. et al., *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- Fontaine, J., *Grammaire du texte et aspect du verbe en russe contemporain*, Paris, IES, 1983, p. 131-136.
- Iordanskaja, L. et Melčuk, I., « The meaning and cooccurrence of Russian *nemnogo* "a little" », in Arutjunovoj, N. D. (dir.), *Sokrovennye smysly. Slovo, tekst, kul'tura. Sbornik statej v čest'*, Moscou, Jazyki slavjanskoj kul'tury, 2004, p. 112-128.
- Jespersen, O., *La philosophie de la grammaire*, Paris, Gallimard, 1992.
- Klima, E. S., « Negation in English », in Fodor, J. et Katz, J. J. (dir.), *The structure of language : readings in the philosophy of language*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1964, p. 246-323.
- Martin, F., « Les deux lectures de *faillir* + inf. et les verbes présupposant l'existence d'un événement », in *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, 2005, p. 455-472.
- Muller, C., *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, 1991.

Muller, C., *La négation et ses interactions avec les marqueurs énonciatifs*, matériaux du Colloque de Lille, 2001.

Popova-Bottineau, T., « Analiz časticy *bylo* v komunikativnoj situaciji, ili čto *bylo*, *to bylo* » [Analyse de la particule *bylo* dans une situation de communication ou ce qui a eu lieu, a bien eu lieu], in *Russian Linguistics*, n° 32, 2008, p. 135-145.

Popova-Bottineau, T., « Problema razmeščeniya časticy *bylo* s točki zrenija komunikativnogo analiza » [Le point d'incidence de la particule *bylo*], in *Voprosy jazykoznanija*, n° 4, 2009, p. 72-86.

Popova-Bottineau, T., « Analiz narečija *čut'* s točki zrenija komunikativno-funkcional'noj grammatiki, ili *čut'*, *no sčitaetsja* » [Analyse de l'adverbe *čut'* du point de vue de la grammaire fonctionnelle et énonciative], in *Russian Linguistics*, n° 34, 2010, p. 1-15.

Le grammème latin *nedum*

Une grammaticalisation inattendue

Emmanuel DUPRAZ

Université de Rouen et ERIAC (EA4305)

1. Introduction

Le grammème *nedum* est rare. Notre corpus¹ en compte quatre-vingt-dix-neuf exemples. Nous souhaitons examiner son fonctionnement syntaxique, sémantique et pragmatique, ainsi que le processus de grammaticalisation qu'il a connu. En effet, les grammèmes deviennent généralement des négations à partir d'emplois polarisés². Or *nedum* documente nettement l'évolution inverse.

2. Fonctionnements anciens

2.1 Origines

L'exemple le plus ancien date du II^e siècle avant notre ère³ :

(1) [...] satrapa si siet / amator, numquam sufferre eius sumptus queat : / nedum tu possis. (Térence, *Heautontimoroumenos*, 452-454)

[...] si un satrape était son amant, il ne serait jamais capable de pourvoir à ses dépenses : à plus forte raison toi, tu ne [le] pourrais pas.

Le statut syntaxique de *nedum* est obscur. D'après la ponctuation choisie, l'éditeur a considéré ici qu'une première clause, au sens d'unité syntaxique régie par les règles de la rection et correspondant à un acte

¹ Constitué à partir du CD-ROM *Bibliotheca Teubneriana Latina 5*, en réunissant les occurrences antérieures à la fin du IV^e siècle de notre ère, moins les traités grammaticaux. Nous avons ajouté Lucrèce, I, 653, passage où le CD-ROM choisit une autre leçon. Mais nous avons retranché deux exemples où *nedum* est une correction des éditeurs suivis par le CD-ROM, Tite-Live, III, 52, 9 et Quinte-Curce, VI, 10, 14.

² Par rapport à l'analyse de la grammaticalisation des négations par Willis (2010), selon qui la perte du sémantisme négatif n'est pas attestée.

³ Deux exemples douteux chez Plaute sont discutés par G. Pascucci (1961 : 131).

d'énonciation, s'achevait avec *queat*, et que *nedum* était un connecteur, c'est-à-dire un grammème employé dans le cadre d'une macro-syntaxe pour mettre en rapport une deuxième clause avec cette première clause⁴. Mais *nedum*, au moins ici, a pu être considéré comme un subordonnant, ainsi, semble-t-il, par Marouzeau, qui met une simple virgule entre *queat* et *nedum* (1947 : 48). Un argument serait la présence systématique du subjonctif dans les exemples où *nedum* introduit une proposition. Dans d'autres emplois encore, où *nedum* n'est pas suivi d'un verbe conjugué, *nedum* a pu être considéré comme un adverbe, comme nous l'indiquons plus loin.

Les traits sémantico-pragmatiques de *nedum* posent problème : en (1), c'est une négation qui a dans sa portée toute une clause, mais cela ne vaut pas pour tous les exemples – voir plus loin – et *nedum* a une fonction dans l'argumentation qu'il faut définir.

Selon nous, en (1), *nedum* est bien un connecteur entre deux clauses. La première, A = *satrapa si siet / amator, numquam sufferre eius sumptus queat* « si un satrape était son amant, il ne serait jamais capable de pourvoir à ses dépenses », pose une relation prédicative, qui comporte une négation. Un prédicat négatif, « ne pas pouvoir payer les dépenses de telle courtisane », est associé à un « satrape », parangon de richesse. La deuxième clause, B = *nedum tu possis* « à plus forte raison toi, tu ne [le] pourrais pas » en tire la conclusion, qui repose sur une gradation : si le prédicat « ne pas pouvoir » est associé à un parangon de puissance, alors il est inutile d'argumenter dans le cas de l'interlocuteur, moins puissant, et à celui-ci aussi doit être associé le prédicat négatif « ne pas pouvoir payer les dépenses de la courtisane ». En (1), *nedum* est un connecteur méta-énonciatif : il indique qu'un prédicat négatif associé à un thème dans la clause précédente doit, en vertu de la relation scalaire entre parangon et référents ordinaires, être associé aussi à un deuxième thème dans la clause qu'il introduit. *Nedum* indique qu'il n'est pas nécessaire d'argumenter spécifiquement sur le deuxième thème pour lui associer le prédicat négatif⁵. Synchroniquement, *nedum*, connecteur

⁴ Pour ces catégories fribourgeoises, par exemple G. Corminboeuf (2009 : 108-112, 150).

⁵ Selon A. Orlandini (2001) 228 et 229, « l'adverbe *nedum* n'a pas de force argumentative » et il « n'est pas un adverbe d'énonciation ». Cela ne concorde pas avec notre analyse, ni avec les remarques que fait aussi Orlandini et qui recourent les nôtres, à savoir que « *nedum* est un adverbe d'accroissement d'un *posé* négatif » et qu'il « introduit toujours un élément logiquement impliqué dans une assertion précédente ». S'il introduit un élément logiquement impliqué, c'est parce qu'il commente l'énonciation précédente en en développant une conséquence logique, à savoir l'absence de nécessité d'argumenter dans le cas spécifique du thème de B.

méta-énonciatif, ne doit pas être considéré comme un subordonnant dans les emplois du type de (1).

Du point de vue sémantico-pragmatique, B, introduite par *nedum*, comporte un rhème comparable à celui d'A. L'opération énonciative nécessite que l'ensemble du rhème soit comparable dans les deux clauses. Ainsi, *queat* « serait capable » peut être considéré comme un synonyme de *possis* « tu pourrais ».

En (1), *nedum*, connecteur méta-énonciatif, est aussi une négation qui a dans sa portée B entière. En A, la proposition principale tombe elle aussi sous la portée d'une négation, *numquam* « ne ... jamais ».

2.2 Étymologie

Nedum comprend le grammème *ne*, qui introduit les subordonnées finales négatives et les prohibitions, et la particule emphatique *-dum* (Ernout et Thomas 1953² : 152-153 ; Pascucci 1961 : 128-129 ; de Vaan 2008 : 160-161). Des emplois comparables de *ne* non recharacterisé par *-dum* sont attestés, ainsi chez Plaute, une génération avant Térence :

(2) Vix incedo inanis, ne ire posse cum onere existimes. (Plaute, *Amphitryon*, 330)

J'ai du mal à marcher sans charge ; à plus forte raison, ne pense pas que je puisse aller avec ton fardeau !

Il y a ici une clause prohibitive succédant dans le cadre d'une macro-syntaxe à une clause assertive, ou une clause finale méta-énonciative incidente non pas à la proposition qui précède, mais à son énonciation. Quoi qu'il en soit, la relation entre clauses est macro-syntaxique : une clause effectuant une routine {préparation} est suivie par une clause {action}. Le subjonctif, dans la première analyse, est prohibitif, et, dans la seconde, final, d'où les paraphrases :

(1') [...] si un satrape était son amant, il ne serait jamais capable de pourvoir à ses dépenses : ne [pense] pas [que] toi, tu [le] pourrais.

ou

(1'') [...] si un satrape était son amant, il ne serait jamais capable de pourvoir à ses dépenses : pour que tu ne [penses] pas [que] toi, tu [le] pourrais.

(2'') J'ai du mal à marcher sans charge ; ne pense pas que je puisse aller avec ton fardeau !

ou

(2'') J'ai du mal à marcher sans charge ; pour que tu ne penses pas que je puisse aller avec ton fardeau !

Dans les deux analyses, (1) implique l'absence du verbe de pensée dont le sujet est l'interlocuteur, mais ce verbe est présent dans (2). Il ne

s'agit plus d'une ellipse, mais d'un premier stade de grammaticalisation : *nedum*, dès le stade attesté en (1), s'emploie dans des contextes plus larges que ceux où s'employait étymologiquement le grammème *ne* recaractérisé par *-dum*⁶.

2.3 Époque républicaine : type 1

Dans ces emplois de *nedum*, la clause B comprend un verbe au subjonctif et la négation *nedum* a dans sa portée l'ensemble de la clause. Ce type 1 est seul attesté à date républicaine, sauf deux exceptions – voir plus bas. *Nedum*, apparu chez Térence, demeure rare : on compte onze occurrences républicaines, (1) compris⁷. Ainsi, Cicéron utilise seulement cinq fois *nedum*.

Parfois, mais pas toujours, le même temps et mode verbal est employé en A et en B⁸. Souvent, par souci de *uariatio*, d'emploi d'un vocabulaire riche, le lexème verbal n'est pas le même en B et en A.

Le subjonctif de B n'est pas toujours au présent :

(3) Ego uero ne immortalitatem quidem contra rem publicam accipiendam putarem, nedum emori cum pernicie rei publicae uellem. (Cicéron, *Pro Cn. Plancio*, 90)

Quant à moi, je considérerais que même l'immortalité ne doit pas être acceptée au détriment de l'État ; à plus forte raison, je ne voudrais pas mourir au milieu d'un désastre pour l'État.

Dans ce passage captieux, le locuteur se défend du reproche de lâcheté : ni l'immortalité, ni a fortiori la mort ne sont acceptables, si l'État doit en pâtir. En A comme en B, il emploie le subjonctif imparfait d'ir-réel du présent. Quelle que soit l'étymologie, *nedum*, en synchronie, n'implique pas grammaticalement un temps précis du subjonctif.

(4) prouve que *nedum* est une négation qui a dans sa portée toute la clause B :

(4) Si cum finitumis de finibus bellum gererent, si totum certamen in uno proelio positum putarent, tamen omnibus rebus instructiores et apparitores

⁶ Pour ce critère de grammaticalisation, Himmelmann (1997 : 28-33).

⁷ Liste des exemples :

– neuf avec verbe conjugué en B : Térence, *Heautontimoroumenos*, 454 = (1) ; Ad Herennium, IV, 9, 13 = (4) ; Lucrèce, I, 653 ; Cicéron, *De Inventione*, I, 39, 70 ; *Pro Cn. Plancio*, 90 = (3) ; *De Lege agraria orationes*, II, 97 ; *Pro A. Cluentio*, 95 ; *Epistulae ad Ciceronem servatae cum Ciceronis Epistulae ad familiares*, XVI, 8, 2 ; Quintus Cicéron, *Commentariolum petitionis*, 21 ;

– deux sans verbe conjugué en B : Cicéron, *Epistulae ad familiares*, VII, 28, 1 = (5) ; *Epistulae ad Ciceronem servatae cum Ciceronis Epistulae ad Atticum*, IX, 7a, 1 = (17).

⁸ Une différence de mode est possible : A n'est pas toujours au subjonctif.

uenirent ; nedum illi imperium orbis terrae, cui imperio omnes gentes, reges, nationes partim ui, partim uoluntate consenserunt, cum aut armis aut liberalitate a pop. R. superati essent, ad se transferre tantulis uiribus conarentur. (traité anonyme, *Ad Herennium*, IV, 9, 13)

S'ils faisaient la guerre à leurs voisins pour leurs frontières, s'ils considéraient que toute la lutte dépendait d'un seul combat, ils viendraient quand même plus équipés et plus armés en toute chose ; à plus forte raison, ils ne tenteraient pas de s'emparer d'un empire mondial, empire auquel tous les peuples, rois, nations, les uns par la force, les autres par leur volonté, se sont soumis, pour avoir été vaincus soit par les armes soit par la générosité du peuple romain, avec aussi peu de forces !

La clause A est sans négation. Elle indique que les populations qui s'attaquent à Rome feraient plus de préparatifs si elles attaquaient les petits peuples voisins dans l'espoir de vaincre. B en tire argument, par gradation, pour dire que ces populations ne s'attaqueraient pas non plus à Rome, plus grande que les petits peuples voisins, avec si peu de troupes, si elles avaient pour objectif de vaincre. *Nedum* est une négation qui a dans sa portée *tantulis* « aussi peu », qu'il focalise⁹ : les troupes nombreuses d'A sont mises en relation avec la négation de troupes peu nombreuses en B.

3. Emplois plus récents

3.1 Apparition d'emplois différents

Déjà chez Cicéron on a :

(5) Erat enim multo domicilium huius urbis, cum quidem haec urbs, aptius humanitati et suauitati tuae quam tota Peloponnesus, nedum Patrae. (Cicéron, *Ad Familiares*, VII, 28, 1)

De fait, un domicile dans cette ville – du moins tant que ce fut une ville – était bien plus conforme à ton raffinement et à ton élégance que tout le Péloponnèse, à plus forte raison que Patras.

Dans ce *type 2*, *nedum* n'est pas suivi d'une proposition à verbe conjugué, mais d'un syntagme nominal qui a la même fonction et le plus souvent le même cas qu'un syntagme nominal précédent intégré dans une clause rectionnelle complète. Ici, le nominatif pluriel de *Patrae*, un *plurale tantum*, est au même cas que le singulier *tota Peloponnesus*.

Le fonctionnement méta-énonciatif est le même que dans le *type 1* : un prédicat négatif est associé à un premier thème, *tota Peloponnesus* « tout le Péloponnèse » ; cette prédication dispense d'argumentation

⁹ Sur l'opposition entre portée et focalisation pour une négation, Larrivée (2001 : 59-92).

pour un deuxième thème qui forme une gradation avec le premier. Ici, le deuxième thème *Patrae* est une ville du Péloponnèse, donc un cadre encore plus petit que ce dernier. Deux actes énonciatifs distincts sont accomplis. *Nedum* introduit donc une deuxième clause. Ce n'est pas ici un adverbe ou un coordonnant micro-syntaxique¹⁰, mais un connecteur macro-syntaxique, introduisant une clause B {action} qui applique à un nouveau thème les éléments rhématiques introduits dans la mémoire discursive¹¹ par la clause {préparation} A.

En (5), *nedum* n'est pas une négation, mais un terme à polarité négative. *Tota Peloponnesus* en A est le deuxième terme d'une comparaison de supériorité. Dans ce contexte, le latin emploie des termes à polarité négative (Burkard, Menge et Schauer 2000 : 136-138). B applique à *Patrae* l'ensemble du contexte déjà appliqué à *tota Peloponnesus* en A et enregistré dans la mémoire discursive. Ainsi, dans le type 2, *nedum* est, non pas une négation, mais un connecteur à polarité négative introduisant une clause B à laquelle s'applique une négation déjà introduite dans la mémoire discursive en A.

Dans le type 2, *nedum* n'introduit plus une clause comprenant un prédicat verbal, et n'est plus une négation, mais un connecteur à polarité négative¹².

3.2 *Époque impériale : emplois courants*

Le type 2 devient le plus courant à date impériale¹³ :

¹⁰ Nous rejetons l'analyse adverbiale proposée pour le type 2 par Pascucci (1961 : 147), et pour tous les emplois de *nedum* sans distinction des deux types, par Burkard, Menge et Schauer (2000 : 201) et Orlandini (2001 : 228-231).

¹¹ Au sens d'une représentation mentale liée au discours, Demol (2010 : 31-37).

¹² En français aussi, il existe des connecteurs employés comme termes à polarité négative (Mouret 2006 : 196-202).

¹³ Liste des exemples :

– treize avec une négation non faible ni focalisante : Tite-Live, XXXII, 25, 7 ; XXXIV, 25, 10 ; XLV, 15, 3 ; Velleius Paterculus, II, 106, 2 ; Sénèque, *De Vita beata*, 11, 1 = (6) ; *Ad Helviam*, 4, 1 ; *Ad Lucilium*, 51, 7 ; 99, 23 ; Pline l'Ancien, VII, 146 ; Quintilien, XII, 1, 38 ; Martial, *Épigrammes*, XII, préface ; Tacite, *Histoires*, V, 5 ; Claudien, *In Eutropium*, II, 54 ;
– douze avec *uix* ou *aegre* : Tite-Live, VI, 7, 2 ; XXIV, 4, 1 ; XXIV, 40, 12 = (7) ; XXXIV, 20, 7 ; XXXV, 43, 6 ; XXXVI, 24, 10 ; Sénèque, *Ad Lucilium*, 69, 5 ; Lucain, II, 115 ; Suétone, *Vie de Tibère*, 44, 1 ; Justin, I, 2 ; Ammien Marcellin, XVIII, 6, 7 ; Claudien, *In Gildonem*, 296 ;
– quinze avec *ne... quidem* : Tite-Live, III, 14, 6 = (15) ; XLV, 42, 9 = (8) ; Sénèque le Rhéteur, *Controverses*, X, 4, 15 ; Velleius Paterculus, II, 89, 1 ; Columelle, III, 10 ; VIII, 17 ; Quinte-Curce, VII, 4, 4 ; Sénèque, *De Beneficiis*, VI, 37, 3 ; *De Constantia Sapientis*, 3, 1 ; 5, 4 ; Tacite, *Annales*, XIV, 35, 2 ; Suétone, *De Grammaticis et rhetoribus*, 1, 1 ; *Vie de Titus*, 1, 1 ; Apulée, *Métamorphoses*, IX, 32 ; Justin, XL, 2 ;

(6) Non uoco autem sapientem, supra quem quicquam est, nedum uoluptas. (Sénèque, *De Vita beata*, 11, 1)

Et je n'appelle pas sage celui au-dessus de qui il y a quoi que ce soit, à plus forte raison le plaisir.

L'ensemble d'A, *Non uoco autem sapientem, supra quem quicquam est* « Et je n'appelle pas sage celui au-dessus de qui il y a quoi que ce soit » est sous la portée de la négation *non*, comme l'indique l'emploi du grammème à polarité négative *quicquam* « quoi que ce soit » dans la relative. *Nedum uoluptas* « à plus forte raison le plaisir » applique à un thème nouveau l'ensemble du contexte qui vaut pour le thème *quicquam* « quoi que ce soit » en A, négation comprise. *Nedum* est un connecteur à polarité négative. S'il est impossible de considérer comme sage quelqu'un qui est soumis à quelque chose, quelle qu'elle soit, il est inutile d'argumenter dans le cas spécifique où la chose est le plaisir.

3.3 Époque impériale : emploi avec une négation faible ou focalisante

Le type 2 comprend des exemples où A contient une négation faible :

(7) [...] inde tantus terror pauorque omnis occupauit, ut non modo alius quisquam arma caperet aut castris pellere hostem conaretur, sed etiam ipse rex, sicut somno excitus erat, prope seminudus fugiens militi quoque, nedum regi, uix decoro habitu, ad flumen nauisque perfugerit. (Tite-Live, XXIV, 40, 12)

[...] de ce fait, tant de terreur et de panique s'empara de tous, que non seulement personne d'autre ne prit les armes et n'essaya de chasser l'ennemi du camp, mais le roi lui-même aussi, ayant été tiré de son sommeil, s'enfuit presque demi-nu, dans un habit même pour un soldat, à plus forte raison pour un roi, peu convenable, et se réfugia au fleuve et aux navires.

L'adverbe *quoque* « même » et le connecteur *nedum* « à plus forte raison » sont accompagnés de datifs, avec gradation. Le contexte prédictif, en particulier *uix decoro habitu* « dans un habit [...] peu convenable », est associé aussi bien à *militi quoque* en A qu'à *nedum regi* en B. Cette indistinction d'A et B par mise en commun du contexte prédictif est révélée par l'ordre des termes : ce contexte se trouve à la fois à gauche et à droite de *nedum*. C'est courant dans le type 2. Mais l'emploi méta-énonciatif de *nedum* subsiste : selon une gradation en dignité, ce

– huit avec d'autres contextes pouvant comporter un terme à polarité négative : Tite-Live, XXXVIII, 50, 9, interrogation rhétorique ; Valère-Maxime, V, 2, 1 = (9), verbe d'étonnement ; Tacite, *Annales*, II, 42, 3, préfixe négatif *in-* ; IV, 11, 1, interrogation rhétorique ; XI, 27, 1, préfixe négatif *in-* ; XIII, 15, 2, préfixe négatif *in-* ; Aurélius Victor, *Liber de Caesaribus*, 5, 4, verbe indiquant un affect de rejet ; Ammien Marcellin, XVII, 3, 5, verbe d'étonnement.

qui est peu convenable pour un soldat l'est encore moins, sans qu'il soit besoin d'argumenter spécifiquement, pour un roi.

Le contexte prédicatif comprend une négation faible, *uix* « à peine ». C'est bien une négation : *uix* peut avoir dans sa portée des termes à polarité négative¹⁴. B, inséparable d'A, comprend *nedum* ainsi que *regi* « pour un roi », opposé au terme correspondant d'A, *militi* « pour un soldat ». *Vix*, négation faible, indique un faible degré. *Nedum* exprime que ce faible degré peut être appliqué à *regi* encore mieux qu'à *militi*. Il renforce *uix*, non pas sémantiquement, en en faisant une négation complète, mais pragmatiquement, en indiquant que cette négation faible s'applique pour des raisons encore meilleures à *regi* qu'à *militi*, vu la gradation.

Fréquents, à l'époque impériale, sont les emplois de *nedum* avec négation faible¹⁵. Outre *uix*, il peut s'agir d'*aegre* « difficilement » (Burkard, Menge et Schauer 2000 : 203-204).

Parfois, A comporte la négation focalisante *ne ... quidem*, « ne pas même » :

(8) Obsides datos crimen, non criminis defensionem esse, cum Thracum genti ne quietus quidem Perseus, nedum bello Romano occupatus, timendus fuerit. (Tite-Live, XLV, 42, 9)

Que des otages eussent été donnés fournissait une accusation, et non une défense contre l'accusation, étant donné que la nation des Thraces n'aurait pas dû craindre Persée, pas même en paix, à plus forte raison occupé par une guerre contre les Romains.

Ne ... quidem enclave l'adjectif au nominatif *quietus* « en paix ». *Nedum* est suivi d'un autre adjectif au nominatif, le participe *bello Romano occupatus* « occupé par une guerre contre les Romains ». Il n'est pas possible de séparer A et B : le contexte prédicatif est commun. Le fonctionnement méta-énonciatif de *nedum* repose ici encore sur une gradation.

Ne ... quidem « ne pas même » est à la fois une négation forte et un adverbe focalisant. L'adverbe focalise *quietus* en A, mais non *bello Romano occupatus* en B. Tout le contexte prédicatif d'A, négation forte comprise, est appliqué en B à *bello Romano occupatus*, sauf la focalisation. *Nedum* est donc ici aussi un connecteur à polarité négative.

¹⁴ Sur *uix*, négation faible susceptible d'entraîner un terme à polarité négative, Burkard, Menge et Schauer (2000 : 136 et 203-204).

¹⁵ Nous ne partageons pas l'analyse d'Orlandini (2001 : 229) selon qui, dans les exemples comparables à (8), c'est *uix* qui est un terme à polarité négative. Indépendamment des contextes où *nedum* et *uix* figurent tous deux, l'emploi de *uix* avec des termes à polarité négative comme *quisquam* « qui que ce soit » garantit son statut de négation. Voir la note précédente.

3.4 *Époque impériale : autres contextes entraînant polarité négative*

Se rattachent aussi au type 2 des exemples où A n'a pas de négation même faible, mais un des autres contextes qui entraînent des termes à polarité négative :

(9) *Vacasse tanto gaudio patribus conscriptis duabus humillimis feminis refferre gratiam, nedum tam prompte rettulisse mirandum.* (Valère-Maxime, V, 2, 1)

Qu'au milieu d'une si grande liesse les pères conscrits aient eu le temps de témoigner leur reconnaissance à deux femmes tout à fait humbles, à plus forte raison de [la] leur témoigner avec tant d'empressement, il y a lieu de s'en étonner.

On ne peut séparer A et B : tout le contexte prédicatif est commun à *refferre gratiam* « témoigner leur reconnaissance », thème d'A, et à *tam prompte rettulisse* « [la] leur témoigner avec tant d'empressement », thème de B. Le fonctionnement méta-énonciatif repose sur une gradation entre un infinitif présent et l'infinitif du même lexème, au parfait à valeur aspectuelle d'accompli, modifié par un adverbe.

Mirandum « il y a lieu de s'[...] étonner », le prédicat verbal, n'est pas négatif, mais implique un jugement comparable au rejet qu'est la négation : au lieu qu'une proposition soit évaluée et rejetée comme inadéquate¹⁶, elle est évaluée et acceptée quoiqu'inattendue. Ce lexème peut avoir en sa portée des termes à polarité négative (Burkard, Menge et Schauer 2000 : 136-137).

4. Suite de la grammaticalisation

4.1 *Époque impériale : emplois sans négation ni polarité négative*

Parfois, l'analyse de *nedum* comme terme à polarité négative est impossible ou difficile. Il y a là un *type 2'*, sans négation ni terme pouvant avoir dans sa portée un terme à polarité négative :

(10) [...] *praeferebantur enim aureae coronae octo, ciuicae quattuordecim, murales tres, obsidionalis una, torques octoginta tres, armillae centum sexaginta, hastae duodecim, phalerae quinque et uiginti, ornamenta etiam legioni, nedum militi satis multa.* (Valère-Maxime, III, 2, 24)

[...] de fait, on portait devant lui huit couronnes d'or, quatorze couronnes civiques, trois murales, une obsidionale, quatre-vingt-trois torques, cent-soixante bracelets, douze lances, vingt-cinq phalères, décorations même

¹⁶ Cette définition est celle qui ressort de Muller (1991).

pour une légion, à plus forte raison pour un soldat suffisamment nombreuses.

(10) mentionne les décorations décernées à un soldat exceptionnel. On ne peut séparer A et B. L'adverbe *etiam* « même » et le connecteur *nedum* « à plus forte raison » sont suivis de datifs, avec gradation. Le contexte prédicatif *praeferebantur enim aureae coronae octo, ciuicae quattuordecim, murales tres, obsidionalis una, torques octoginta tres, armillae centum sexaginta, hastae duodecim, phalerae quinque et uiginti, ornamenta [...] satis multa* « de fait, on portait devant lui huit couronnes d'or, quatorze couronnes civiques, trois murales, une obsidionale, quatre-vingt-trois torques, cent-soixante bracelets, douze lances, vingt-cinq phalères, décorations [...] suffisamment nombreuses » est associé de la même façon à *etiam legioni* « même pour une légion » et à *nedum militi* « à plus forte raison pour un soldat ».

Le fonctionnement méta-énonciatif subsiste : la liste de décorations serait glorieuse pour toute une légion, ensemble plus vaste qu'un homme unique, donc il est inutile d'argumenter dans le cas d'un homme unique.

En (10), *nedum* n'est pas un terme à polarité négative. Il n'y a aucune négation dans l'ensemble A + B. *Nedum* est un simple connecteur, indiquant qu'A dispense de toute argumentation dans le cas spécifique de B.

4.2 Cas difficiles

(11) *Nam illa eius cotidiana et plane omnium horarum et momentorum erant* : « Quid, ego tibi Telegenius uideor ? » et : « lalei kai me thiggane », *multaque talia etiam priuatis deformia, nedum principi, neque infacundo neque indocto, immo etiam pertinaciter liberalibus studiis dedito*. (Suétone, *Vie de Claude*, 40, 3)

Car les expressions suivantes étaient quotidiennes chez lui, vraiment dans toutes les heures et toutes les occasions : « Quoi, tu me prends pour Telegenius ? » et : « Bavarde, mais ne touche pas ! », et bien d'autres semblables, disgracieuses même chez des particuliers, à plus forte raison chez un prince qui n'était dénué ni d'éloquence ni de savoir, et qui était même ardemment adonné aux études libérales.

Ici l'adverbe *etiam* « même » focalise un premier thème *priuatis* « chez des particuliers » ; *nedum* introduit un deuxième thème *principi, neque infacundo neque indocto, immo etiam pertinaciter liberalibus studiis dedito* « chez un prince qui n'était dénué ni d'éloquence ni de savoir, et qui était même ardemment adonné aux études libérales ». Le contexte prédicatif commun comprend l'adjectif *deformia*, qui a un préfixe privatif *de-*. Il est difficile de déterminer si ce préfixe est une

négation proprement dite, qui aurait dans sa portée *priuatis*, et, avec reprise du contexte prédicatif, *principi*, et donc si *nedum* est ou non un terme à polarité négative. De tels exemples peuvent expliquer comment *nedum*, qui dans le type 2 est un connecteur à polarité négative, a été grammaticalisé et affaibli sémantiquement jusqu'à prendre dans le type 2' des emplois où la négation disparaît.

Le type 2' est plus rare que le type 2 ; (11) montre que ses limites exactes sont incertaines¹⁷.

5. Maintien et évolution des emplois anciens

5.1 *Époque impériale : type 1*

Le type 1, où B comporte un verbe conjugué au subjonctif, est encore représenté à date impériale.

Souvent, son emploi s'explique par l'impossibilité d'appliquer le contexte prédicatif d'A à B : le temps et mode du prédicat verbal de A ne peut s'appliquer à B.

(12) Non discessere ab armis in Pharsalia ac Philippis ciuium legiones, nedum Othonis ac Vitellii exercitus sponte posituri bellum fuierint [...] (Tacite, *Histoires*, II, 38, 2)

Des légions de citoyens, à Pharsale et à Philippes, ne quittèrent pas leurs armes ; à plus forte raison, les armées d'Othon et de Vitellius n'auraient pas spontanément mis fin à la guerre [...]

La gradation repose sur l'opposition d'armées de citoyens, supposées se comporter comme telles, et des armées d'Othon et de Vitellius, condottieri dont les troupes ne sont pas supposées se conformer aux idéaux civiques. A, au parfait de l'indicatif, renvoie à un fait présenté comme effectif, deux batailles du passé. B est à l'irréel du passé.

Cette discordance entre temps et mode de A et de B explique largement le maintien du type 1 : lorsque pour des raisons référentielles le même temps et mode ne peut pas s'appliquer en A et en B, le type 1 est nécessaire. Mais, comme à date républicaine, le type 1 s'emploie aussi

¹⁷ Liste des exemples :

– huit, pas d'interprétation possible comme terme à polarité négative : Valère-Maxime, III, 2, 24 = (10) ; Columelle, VIII, 11 ; Sénèque, *Ad Lucilium*, 91, 1 ; 99, 3 ; Tacite, *Dialogue des orateurs*, 25, 2 ; *Annales*, XIII, 20, 3 ; XIII, 38, 2 ; Ammien Marcellin, XXXI, 16, 1 ;
– onze, interprétation comme terme à polarité négative difficile : Tite-Live, VII, 40, 2 ; IX, 18, 4 ; XLV, 29, 2 ; Sénèque le Rhéteur, *Suasoires*, 6, 8 ; Sénèque, *Ad Lucilium*, 53, 5 ; 57, 3 ; 83, 17 ; *Naturales Quaestiones*, VII, 9, 4 ; Tacite, *Annales*, XV, 59, 2 ; Suétone, *Vie de Claude*, 40, 3 = (11) ; *Scriptores Historiae Augustae*, *Maximus et Balbinus*, 17, 5.

pour modifier le rhème associé au thème de B, par rapport au rhème d'A : les deux rhèmes doivent être synonymes, mais le type 1 permet d'employer en B un autre lexème verbal, avec *uariatio* par rapport à A¹⁸ :

(13) *Belli diuturnitatem, et uastatos agros circa urbem qua infesto agmine isset Hannibal, et exhaustam dilectibus Italiam et prope quotannis caesos exercitus querebantur, et consules bellicosos ambo uiros acresque nimis et feroces creatos, qui uel in pace tranquilla bellum excitare possent, nedum in bello respirare ciuitatem forent passuri.* (Tite-Live, XXVI, 26, 10)

Ils se plaignaient de la longueur de la guerre, de la dévastation des terres autour de la Ville, là où l'armée ennemie d'Hannibal avait passé, de l'épuisement de l'Italie sous les levées, et du massacre presque annuel des armées, et qu'on eût élu consuls deux hommes belliqueux, énergiques à l'excès, et violents, qui même dans la tranquillité de la paix auraient pu exciter une guerre, à plus forte raison n'allaient pas pendant cette guerre laisser la cité respirer.

La clause B à l'imparfait du subjonctif avec participe futur fait suite à une clause A à l'imparfait du subjonctif ; A ne comporte pas de négation, et le rhème est « auraient pu exciter une guerre » ; B est sous la portée de la négation *nedum*, qui s'applique à un prédicat verbal contraire à celui d'A, « allaient laisser la cité respirer ». (13) prouve que même à l'époque impériale, dans le type 1¹⁹, *nedum* est une négation.

5.2 Époque impériale : type 1'

Une innovation affecte le type 1 à date impériale, l'apparition d'un type 1' :

(14) [...] *dedisse id deos tandem sexto decimo demum anno, nec esse qui deis grates agendas censeat ; adeo ne aduenientem quidem gratiam homines benigne accipere, nedum ut praeteritae satis memores sint.* (Tite-Live, XXX, 21, 6)

[...] les dieux l'avaient enfin accordé [qu'Hannibal fût vaincu], après quinze ans, et il n'y avait personne pour juger nécessaire de remercier les dieux ; tant les hommes n'accueillaient pas même un bienfait présent avec reconnaissance ; à plus forte raison, ils ne se souvenaient pas suffisamment d'un bienfait passé.

¹⁸ Ce choix de varier le lexème peut entraîner un changement de mode par rapport à A qui n'est pas toujours au subjonctif.

¹⁹ Quinze exemples à l'époque impériale : Horace, *De Arte poetica*, 63 ; Properce, I, 4, 5 ; Tite-Live, XXIII, 43, 12 ; XXVI, 13, 16 ; XXVI, 26, 10 = (13) ; XXVIII, 40, 10 ; XXXVII, 41, 2 ; XL, 15, 14 ; Velleius Paterculus, II, 103, 4 ; Quintilien, XI, 3, 3 ; Tacite, *Annales*, III, 73, 2 ; XIV, 15, 3 ; *Histoires*, II, 38, 2 = (12) ; III, 66, 3 ; Ausone, *Epistulae*, 1.

Nedum introduit une proposition régie par le marqueur consécutif et final *ut*. *Nedum* est une négation qui a dans sa portée cette proposition. À partir des emplois 2 et 2', où la clause B ne comporte pas de verbe conjugué, et en dépit du fait que le type 1, où la clause B comporte un verbe conjugué, est encore employé, y compris par Tite-Live lui-même, *nedum* est interprété comme nécessitant un deuxième grammème pour pouvoir introduire une proposition avec verbe conjugué²⁰. *Nedum ut* fonctionne désormais de la même façon que *nedum* dans le type 1.

L'apparition du type 1' a été favorisée par l'existence d'emplois susceptibles de métanalyses, comme (15), que nous rattachons au type 2 :

(15) Ne uoce quidem incommodi, nedum ut ulla uis fieret, paulatim permulcendo tractandoque mansuefecerant plebem. (Tite-Live, III, 14, 6)

Sans être désagréables même en parole, à plus forte raison de telle façon qu'il y eût de la violence, peu à peu, en flattant et manipulant, ils avaient apprivoisé la plèbe.

Nous interprétons *ut ulla uis fieret* « de telle façon qu'il y eût de la violence » comme un circonstant introduit par le connecteur à polarité négative *nedum* et parallèle au circonstant à l'ablatif *uoce* « en parole » : il est impossible de séparer A et B, et le même contexte prédicatif négatif, *Ne [...] quidem incommodi [...] paulatim permulcendo tractandoque mansuefecerant plebem* « Sans être désagréables, peu à peu, en flattant et manipulant, ils avaient apprivoisé la plèbe », s'applique dans les deux clauses, respectivement à *uoce* et à *ut ulla uis fieret*. Mais on peut analyser l'exemple en considérant que *nedum ut* introduit une clause B nettement délimitée, « à plus forte raison il n'y eut pas de violence », opposée à une clause A *Ne uoce quidem incommodi [...] paulatim permulcendo tractandoque mansuefecerant plebem*, « Sans être désagréables même en parole [...] peu à peu, en flattant et manipulant, ils avaient apprivoisé la plèbe ». En ce cas, *nedum* est une négation, qui porte sur le contenu de la proposition en *ut*, et il s'agit d'un exemple du type 1'. Dans cette analyse, B est en incise à l'intérieur d'A, fait non attesté par ailleurs dans les types 1 et 1', ce qui fait qu'ici l'analyse par le type 1' est peu probable.

Le type 1' est rare²¹. Mais il est assez attesté pour qu'il soit impossible d'y voir une idiosyncrasie. Son apparition renvoie à la difficulté

²⁰ Analyse de Pascucci (1961 : 147-148).

²¹ Cinq exemples : Tite-Live, XXX, 21, 6 = (14) ; Sénèque, *De Constantia sapientis*, 8, 3 ; *De Breuitate uitae*, 7, 4 ; Tacite, *Dialogue des orateurs*, 10, 2 ; Apulée, *Métamorphoses*, IX, 39.

pour les locuteurs de constituer une représentation épilinguistique²² cohérente de *nedum*.

6. Emplois courants et exceptionnels

6.1 Synthèse des emplois courants

Nedum est un connecteur méta-énonciatif entre deux clauses A et B. Il indique qu'en vertu d'une gradation, un rhème associé en A à un premier thème peut sans argumentation spécifique être associé à un deuxième thème en B :

- types 1 et 1' : B comporte un verbe au subjonctif ; *nedum* est un connecteur méta-énonciatif négatif et la négation a l'ensemble de B sous sa portée ; une variante comporte une recharacterisation de *nedum* par le marqueur de conséquence et de finalité *ut*.
- types 2 et 2' : B ne comporte pas de verbe conjugué ; dans le type 2, *nedum* est un connecteur méta-énonciatif à polarité négative, mais plus une négation ; dans le type 2', *nedum* n'est plus un terme à polarité négative et peut être employé même si A ne contient pas de négation ou terme assimilé.

La grammaticalisation qui mène du type 1 au type 2 a affecté le sémantisme et la syntaxe de *nedum*. *Nedum* cesse d'être une négation pour devenir un terme à polarité négative. Il cesse d'introduire une clause à verbe conjugué. En effet, dans le type 2, A, qui partage le même contexte prédicatif que B, comporte une négation ou du moins est susceptible d'entraîner un terme à polarité négative ; B est interprétée comme étant sous la portée de la négation ou terme assimilé qui se trouve en A.

Dans l'emploi 2', *nedum* devient un terme sans polarité négative, sans doute à partir d'exemples comportant une négation qui n'est pas d'une identification nette, comme (11). Toutefois l'emploi 2' conserve un trait caractéristique de la polarité en général : la polarité est l'emploi d'un élément linguistique spécifique pour renvoyer à toute une série d'éléments sémantiquement associés au premier dans un même ensemble, et auxquels la même prédication peut s'appliquer (Muller 2006). Le fonctionnement méta-énonciatif de *nedum* est intrinsèquement lié à la polarité : *nedum* indique qu'un premier thème, en A, étant un terme d'une gradation, renvoie à tout un ensemble scalaire auquel on peut appliquer le même rhème. Ainsi, même dans le type 2', puisque *nedum* fait du thème d'A un terme sujet à généralisation, *nedum* demeure lié à la notion de polarité, il suffit à constituer un contexte pour celle-ci.

²² C'est-à-dire issue d'une activité non consciente de représentation du fonctionnement (Culioli 1990 : 41).

6.2 Cas exceptionnels

Deux exemples exceptionnels témoignent des processus de grammaticalisation. Le premier est de l'époque d'Auguste :

(16) [...] quisquis es, assiduas a fuge blanditias ! / Illis et silices et possint cedere quercus, / nedum tu possis, spiritus iste leuis. (Properce, I, 9, 27 à 29)

[...] qui que tu sois, ah, fuis ses charmes [de l'Amour] ! Et les pierres et les chênes pourraient leur céder – à plus forte raison, toi, tu [le] pourrais, esprit léger que tu es.

B comporte un verbe au subjonctif, *possis*, « tu le pourrais », même lexème au même temps et mode que *possint* en A. Mais ni A ni B ne comportent une négation. Pascucci propose de voir ici l'ellipse d'un infinitif objet *resistere* « résister » en B, et non, par défaut, celle de l'infinitif *cedere* « céder » d'A, présent en mémoire discursive (1961 : 141). C'est arbitraire. Selon nous, exceptionnellement, le poète a employé *nedum* pour introduire une clause à verbe conjugué, mais sans négation. Il a combiné les traits du type 1 et du type 2'.

Un exemple républicain atteste aussi un emploi exceptionnel :

(17) Nedum hominum humilium, ut nos sumus, sed etiam amplissimorum uirorum consilia ex euentu, non ex uoluntate a plerisque probari solent. (Epistulae ad Ciceronem seruatae cum Ciceronis Epistulis ad Atticum, IX, 7a, 1)

À plus forte raison celles d'hommes du commun comme nous – mais aussi les décisions des personnages les plus considérables sont en général évaluées par la plupart d'après le résultat, non pas d'après le projet.

Les auteurs Balbus et Oppius emploient B avant A. C'est un exemple du type 2' : le contexte prédicatif est commun à A et B, il ne comporte pas de négation, sinon la négation de constituant *non*, portant sur le circonstant *ex uoluntate* « d'après le projet ». *Nedum* n'introduit pas une clause à verbe conjugué et n'est pas une négation, ni même un grammème à polarité négative.

L'ordre AB de tous les autres exemples²³ est inversé : B est désormais une {préparation} et non plus une {action}. Les locuteurs, pour atténuer leur spécificité, soulignent que leur cas illustre une règle générale. Il s'agit non d'indiquer qu'il est inutile d'argumenter dans un cas particulier, mais de mettre en évidence la règle qui dispense d'argumenter dans ce cas particulier. (17) est le premier exemple connu du type 2'. Il doit indiquer que ce type est plus ancien encore : cette inversion exceptionnelle suppose un emploi établi du tour dans l'ordre courant AB.

²³ Point souligné par Pascucci (1961 : 152).

7. Conclusion

Nedum apparaît au II^e siècle avant notre ère. Même si le fonctionnement étymologique est controversé, *nedum* introduit initialement une clause à verbe conjugué au subjonctif, le type 1.

Ensuite apparaissent les types 2 et 2' – à la fin de la république – et 1' – à date augustéenne. Des emplois exceptionnels sont alors attestés, en (16) et (17), qui échappent à l'ordre AB ou aux types les plus courants.

Après Auguste, *nedum* est courant dans un petit nombre d'emplois précis. Les emplois exceptionnels disparaissent. *Nedum* est parfois un connecteur négatif qui introduit une clause avec verbe conjugué au subjonctif, avec ou sans recharacterisation par *ut* – le type 1 et 1', qui n'est plus le plus fréquent, contrairement à l'époque républicaine. Plus souvent, *nedum* est un connecteur qui introduit un syntagme formant gradation par rapport à un autre syntagme avec lequel il partage tout un contexte prédicatif, le plus souvent négatif ou assimilable à un contexte négatif. *Nedum* est alors un terme à polarité négative. C'est le type 2. L'emploi dans la portée d'une négation faible, *uix* ou *aegre*, ou d'une négation focalisante, *ne ... quidem*, est courant. Lorsque *nedum* n'est pas une négation ni un terme à polarité négative, il s'agit de l'emploi 2', où *nedum* conserve seulement sa fonction de connecteur méta-énonciatif, qui le lie à la notion de polarité.

Trois auteurs fournissent plus de la moitié des exemples de *nedum*, Tite-Live à date augustéenne, Sénèque et Tacite à date impériale. Sénèque a un usage spécifique de *nedum* : chez lui, le type 1 n'est pas attesté. Lorsque *nedum* est suivi d'une clause à verbe conjugué, il utilise toujours le type 1'.

Selon nous, *nedum* a perdu son fonctionnement comme négation, puis même comme terme à polarité négative, tout en restant lié à la polarité. Cette grammaticalisation exceptionnelle peut s'expliquer par le fait que *nedum* est aussi un connecteur méta-énonciatif spécifique : il implique une gradation entre A et B. Il se peut que les locuteurs, au cours de l'apprentissage de la langue, aient perçu ce fonctionnement comme étant la caractéristique saillante de *nedum*, et soient donc devenus enclins à considérer son fonctionnement par rapport à la négation comme non pertinent.

8. Bibliographie

- Burkard, T., Menge, H. et Schauer, M., *Lehrbuch der lateinischen Syntax und Semantik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2000.
- Corminboeuf, G., *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, Duculot, 2009.

- Culioli, A., *Pour une Linguistique de l'énonciation*, vol. 1 : *Opérations et représentations*, Gap et Paris, Ophrys, 1990.
- Demol, A., *Les pronoms anaphoriques il et celui-ci*, Bruxelles, Duculot, 2010.
- De Vaan, M., *Etymological dictionary of Latin and the other Italic languages*, Leiden et Boston, Brill, 2008.
- Ernout, A. et Thomas, F., *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 1953².
- Himmelmann, N., *Deiktikon, Artikel, Nominalphrase – zur Emergenz syntaktischer Struktur*, Tübingen, Niemeyer, 1997.
- Larrivée, P., *L'interprétation des séquences négatives : portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, Duculot, 2001.
- Marouzeau, J., édition et traduction de l'*Heautontimoroumenos* et du *Phormion* de Térence, Paris, Belles Lettres, 1947.
- Mouret, F., « Syntaxe et sémantique des constructions en *ni* », in *Faits de langue*, n° 28, 2006, p. 193-204.
- Muller, C., « La Négation comme jugement », in *Langue française*, n° 94, 1992, p. 26-34.
- Muller, C., « Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe* », in *Langages*, n° 162, 2006, p. 7-31.
- Orlandini, A., *Grammaire fondamentale du latin*, « Négation et argumentation en latin », Louvain et Paris, Peeters, 2001.
- Pascucci, G., « *Nedum* », in *Studi italiani di filologia classica*, n° 33, 1961, p. 127-153.
- Willis, D., « Negative polarity and the quantifier cycle : comparative diachronic perspectives from European languages », in Larrivée, P. et Ingham, R. (dir.), *The evolution of negation. Beyond the Jespersen Cycle*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 2011, p. 285-323.

Neg-Raising and Duals

Michael HEGARTY

Louisiana State University

1. Introduction

Neg-Raising is understood in the literature as a phenomenon affecting sentence negation in a clause whose main predicate takes a clausal complement, whereby the negation can be interpreted with the complement clause – see Jespersen (1917), Quine (1960), Fillmore (1963), R. Lakoff (1969), Lindholm (1969), G. Lakoff (1970), Prince (1976) and Horn (1978, 1989), among others. The present paper argues that Neg-Raising is, in fact, a special case of a broader phenomenon which results from classical negation-quantifier interactions which interpret the matrix predicate as its dual, and which are naturally constrained not to occur when the higher predicate has an associated Davidsonian eventuality variable. It will be shown that familiar properties of Neg-Raising follow directly from this analysis of it.

Since the term “Neg-Raising” is an artifact of an early transformational syntactic analysis of the phenomenon, we will refer to the phenomenon here as the Lower Interpretation of Negation (LIN).

Illustrative examples are given in (1).

- (1) a. Sam doesn't believe that Max will win the election.
- b. It isn't likely that Max will arrive until midnight.

The possibility of associating negation with the lower clause is exhibited by the intuition that (1a), for example, can be interpreted as attributing to Sam a belief that Max will not win the election, and does not have to be interpreted with wide scope negation whereby it typically would express a stance of neutrality by Sam between the proposition that Max will win, and the proposition that he won't. It is also exhibited in the licensing of the strict negative polarity item *until midnight* in (1b), which, as noted by Lakoff (1969), typically occurs with a local (clause-

mate) negation element, the only exception being cases of LIN such as (1b).

As catalogued by Horn (1978, 1989), LIN can be observed with predicates of opinion such as *think*, *believe*, *expect*; predicates of volition such as *want* and *intend*; predicates of perception, such as *seem*, *appear*, *look like*, *sound like*; predicates of probability such as *be likely*; and predicates of judgment, such as *advise* and *suggest*. But LIN is generally not observed with predicates of assertion, such as *say*, *tell*, *claim*, or predicates of emotion, such as *fear* or *hope*. In examples with LIN, the matrix predicate is widely regarded (across examples, predicates, and languages) as slightly weaker than in the corresponding form with overt lower negation. Thus, *I don't expect to win*, interpreted with LIN, expresses a weaker attitude toward the prospect of not winning than *I expect to not win*.

LIN is not available when the main clause contains an adverbial modifying the main clause event, or modifying the subject in relation to this event. For example, *Max doesn't confidently expect to win* cannot be interpreted as asserting that Sam confidently expects he will not win.

Finally, there is considerable lexical variability among predicates as to whether they permit LIN. This includes variability across dialects, among cognate forms in different languages, and among predicates within a given lexical class within a dialect of a single language.

This study begins with a summary of Laurence Horn's explanation of LIN since his account provides a key insight behind the explanation developed in the present work.

2. Horn's Account

Horn (1978, 1989) presents a scalar model of predicate strength as the basis for an account of LIN as a product primarily of scalar Gricean implicatures. For Horn, LIN is an instance of the more general phenomenon by which a contradictory negation, such as *He is not happy*, is interpreted as a contrary, *He is unhappy*. This interpretation comes about not because the two are semantically identical; the former but not the latter can be followed up by, *but he is not unhappy either*. Nevertheless, when there is reason to avoid asserting *He is unhappy* outright, the assertion *He is not happy* can implicate that he is unhappy, and this implicature, Horn suggests, has become a highly conventionalized interpretation of the contradictory form.

The principle is the same, Horn claims, in clausal examples such as (2).

- (2) a. It's not likely they'll accept your invitation.
 b. It's likely they won't accept your invitation.

For Horn (1989: 337-361), LIN in examples like (2a) involves a short-circuited inference, a semi-conventionalized conversational implicature from the assertion of the contradictory (2a) to an interpretation with lower negation, expressed by (2b).

To explain the nature of this implicature, and the range of predicates with which it occurs, Horn notes that matrix predicates within the same class (opinion, volition, probability, perception, or judgment) can be ordered with respect to their strength, on a scale admitting low, mid, and high degrees of strength. This is illustrated in (3) below, following Horn (1978: 194; see also Horn 1989: 324-325).¹

- (3) a. {suspect} < {believe, suppose, think, expect} < {know, realize}
 b. {consider} < {want, intend, plan} < {require}
 c. {possible} < {likely, seem, appear, look like} < {certain, sure}
 d. {can, could} < {supposed to} < {necessary}
 e. {allow, permit, let} < {suggest, advise} < {demand, force, insist}

Horn claims that a necessary condition for LIN is that the contradictory value of the matrix predicate with its complement be functionally close to the interpretation with lower negation. This functional closeness is obtained only when the matrix predicate has a (bottom-of-range) value in the mid-range of its scale. For example, the assertion that *p* is not likely can implicate the functionally close condition that not-*p* is likely. But the assertion that *p* is not certain cannot implicate the functionally distant condition that not-*p* is certain; if *p* is not certain, it is a fully salient possibility that neither *p* nor not-*p* is at all certain.

Horn's account clearly explains why predicates ordered outside the mid-range of their associated scales do not participate in LIN, as it is traditionally understood, since the interpretation of such a predicate is far from its own negated value. However, this doesn't get fully to the bottom of the matter, since many of the predicates which don't permit LIN are also mid-scalar: *say*, for example, is in the mid-region of its scale, stronger than *suggest* and weaker than *insist*. And, although Horn's account explains why LIN is not available with matrix predicates of asserted attitudes and attitudes of emotion, it doesn't say what it is about *believe* or *want*, as opposed to *say* or *hope*, that determines the

¹ More specifically, the position of a predicate in the ordering reflects the lower bound for the strength of the predicate. For something to be likely, for example, means that its probability is bounded below by 0.5 (exclusive of this lowest value), making *likely* a "mid-scale" predicate.

functional closeness, and thus makes this conventionalized inference go through. What is the lexical property of these predicates that favors this inference? At this point, Horn's account falls back on an appeal to the greater functional load of the matrix clauses with verbs such as *say*, *conjecture*, or *hope*, which don't permit LIN, compared to ones which do. The relative prominence of the content of the matrix clause blocks the inference with these predicates, in contrast to matrix clauses with *believe* or *want*. Dialect variation in the availability of LIN with particular predicates, or cross-linguistic variation in the availability of LIN with cognate predicates, is explicable in these terms as idiosyncratic variation in the functional load of the predicate, or in the conventionalization of the short-circuiting inference. The appeal to greater matrix clause content in blocking the inference could also be made to explain why LIN is blocked by a matrix clause adverbial, such as *confidently*. The discussion in sections 3, 4, and 5 below will show that it is possible to be much more explicit about the notion of functional load involved here.

Horn's account is a thoroughly formulated embodiment of the standard delineation of the phenomenon of LIN, as involving a matrix predicate of mid-scale strength which remains essentially fixed in meaning across main clause and lower clause interpretations of negation, modulo the slight weakening with LIN. The next section will challenge this delineation of the phenomenon, delineating instead a class of predicates permitting LIN which properly contains the class of traditional Neg-raising predicates, and will reinterpret what is special about these predicates, that makes LIN possible. And it will provide an explicit construction of the greater "functional load" of predicates which don't permit LIN. Nevertheless, in its attention to predicate strength, Horn's account is a major touchstone for the account to follow.

3. A New Account

3.1 Some Non-Traditional Instances

We now turn to some predicates which are not classical Neg-Raising predicates, but which exhibit a kindred effect to Neg-Raising in the relevant syntactic environment. Consider the naturally occurring example in (4), uttered by tennis announcer John McEnroe in commentary before the Wimbledon final round match between Venus Williams and Marion Bartoli on 7 July 2007.

(4) I'm not sure Venus will crumble like Henin did yesterday.

In this utterance, McEnroe suggested that Williams might not crumble against Bartoli in the way that Justine Henin did in the previous day's semi-final match. The tentativeness of the assertion on this inter-

pretation was appropriate in light of Bartoli's consistency at the time, and a tendency toward inconsistency in the play of Venus Williams. The intended meaning might be paraphrased as, "I rather suspect that Venus will not crumble like Henin did yesterday".

Next, note that *imagine*, though traditionally identified as Neg-Raising, is not really a mid-scalar predicate (with the lower end of its range bounded below by the mid-point of its scale) which becomes slightly weaker under LIN; in fact, it becomes noticeably stronger, as illustrated in (5).

(5) I don't imagine you have a hundred dollars you could lend to me.

The best paraphrase of (5) is along the lines of, "I expect that you don't have a hundred dollars you could lend to me". The form in (5) is a more polite form of the request than, "Do you have a hundred dollars you could lend to me?" because it is interpreted as in the paraphrase, as asserting that the addressee probably doesn't have the money to lend, thus taking pressure off the addressee to comply with the indirect request. The predicate *imagine* is somewhat weaker than the mid-point of the scale for belief ascriptions, and what we get when we negate it, as in (5), is an ascription with strength somewhere above the mid-point of that scale.

We could simply declare that *be sure* and *imagine* are not Neg-Raising predicates since they don't have strength just above the mid-point of their scale, and be done with it. But we do interpret (4) and (5) as having lower negation in ascriptions with the predicate suitably adjusted in strength (much weaker for *be sure*; stronger for *imagine*). Furthermore, the availability of this interpretation tracks other factors which govern availability of the Lower Interpretation of Negation in certified Neg-Raising examples. To see this, note that the "lower negation" interpretations with *be sure* and *imagine* disappear in examples like (6a,b), where the higher clauses are modified by adverbials characterizing the reported attitude. The ascription in (6a) cannot mean that Sam is confidently inclined to think that he cannot beat Roger Federer, and the one in (6b) likewise cannot mean that Sam foolishly quite expects that he will not win the match.

(6) a. Sam isn't confidently sure that he can beat Roger Federer.

b. Sam doesn't foolishly imagine that that he will win the match.

This suggests that LIN might be derived from a suitable lexical semantic analysis of the relevant predicates, including traditional Neg-Raising predicates as well as some others such as *be sure* and *imagine*, if the analysis could provide a natural distinction between predicates

which exhibit LIN with their complements, and ones which don't, and if it could provide a reason for certain adverbials to not occur with LIN.

3.2 *Variation in Strength*

Ascriptions with *be sure* and *imagine* of the sort which occur negated in (4) and (5) are propositional attitude reports. More specifically, they belong with belief ascriptions in a sub-class of propositional attitude ascriptions which can be called doxastic reports, since they report on the doxastic state of the experiencer subject.² A model-theoretic interpretation of belief ascriptions interpreted along these lines can be formulated as follows, illustrated with the unnegated counterpart to (1a), *Sam believes that Max will win the election*. We adopt a semantic framework in which a sentence of natural language is interpreted by interpreting its LF phrase structure tree compositionally in a model M , similarly to Heim and Kratzer (1998), except that they interpret in terms of objectual statements in a metalanguage instead of in a model. An expression in bold-faced type will hereafter denote its syntactic phrase marker. Let a_3 be the individual Sam in the domain of M , the experiencer of the belief report, and let $S_1 = \mathbf{that\ Max\ will\ win\ the\ election}$ be the phrase marker of the complement clause, *that Max will win the election*, of category CP. The phrase marker for the unnegated counterpart of (1a), **Sam believes S_1** , is then interpreted as asserting that S_1 evaluates to true in all of Sam's doxastic alternatives, the possible worlds consistent with Sam's beliefs. This is expressed by quantifying over the set of Sam's doxastic alternatives, $DA(a_3, w)$ in the world of evaluation w , as given in (7).

$$(7) \quad \llbracket \mathbf{Sam\ believes\ that\ } S_1 \rrbracket^{M, w} = 1 \\ \text{iff } \forall v \in DA(a_3, w): \llbracket S_1 \rrbracket^{M, v} = 1$$

But we have encountered a series of doxastic predicates, (*imagine*, *believe*, *be sure*), which differ from one another primarily just in strength. This suggests that we replace the universal quantifier in (7) by a generalized quantifier of appropriate strength. Following Lewis (1975) and Kratzer (1989), generalized quantifiers show up not just in quantified nominals, but in the interpretation of conditionals and of sentences restricted by *when*-clauses. If we are to adopt an analysis of doxastic predicates as quantifying over a set of doxastic alternatives, we should use generalized quantifiers of appropriate strength. Against the backdrop of the full range of quantificational phenomena, *be sure* is the analog of the determiner quantifier *every*, the adverb of quantification *always*, and the modal operator *must*; *believe* is the analog of the determiner quanti-

² This was observed by Hintikka (1969). Major steps in implementing the idea were taken by Heim (1992).

fier *most*, the adverb of quantification *usually*, and the modal operator *should*. We let *every* be the generalized quantifier for this first group, and *most* be the generalized quantifier for the second. On this basis, we might expect that *imagine* has the force of the generalized quantifier *some*, manifested in the determiner quantifier *some*, the adverb of quantification *sometimes*, and the modal operator *might*. But, as Kai von Stechow notes (personal communication), if *imagine* had the quantificational semantics of a possibility modal, then alongside sentences such as *It might be raining and it might not be raining*, we should find a sentence such as the following to be felicitous: # *Sam imagines that it is raining and Sam imagines that it isn't raining*. This expectation is not borne out; such sentences are fully infelicitous. For that reason, we leave the quantificational force of *imagine* unspecified for now. Letting Q be the undetermined generalized quantifier for *imagine*, the results of this analysis of doxastic predicates are given in (8).

- (8) a. $[[\text{Sam is sure that } S_1]]^{M,w} = 1$
iff (*every* $v: v \in DA(a_3, w)$) $[[S_1]]^{M,v} = 1$
b. $[[\text{Sam believes that } S_1]]^{M,w} = 1$
iff (*most* $v: v \in DA(a_3, w)$) $[[S_1]]^{M,v} = 1$
c. $[[\text{Sam suspects that } S_1]]^{M,w} = 1$
iff (Q $v: v \in DA(a_3, w)$) $[[S_1]]^{M,v} = 1$

The right-hand sides of these conditions express three different set-theoretic relations in the model between the set $DA(a_3, w)$ and the set $\{v: [[S_1]]^{M,v} = 1\}$.

Thus, we have a sequence of attitude predicates, (*imagine, believe, be-sure*), which differ from one another primarily just in the strength of the generalized quantifier over possible worlds with which they are interpreted. Next, we consider what happens when these are the main predicates of clauses with sentential negation.

3.3 Neg-Importation with Dualization

At this point, the Lower Interpretation of Negation will be obtained through classical negation-quantifier interactions. The first test of whether this is a good account is whether it yields results which accord with our intuitions regarding the strength of the attitude predicate in the “lower Neg” interpretation. To interpret (4), we use (8a) to negate **I’m sure that S_2** , where $S_2 = \text{Venus will crumble like Henin did yesterday}$, and a_1 is the speaker, John McEnroe. We get the result in (9).

- (9) $[[\text{I’m not sure that } S_2]]^{M,w} = 1$
iff (*some* $v: v \in DA(a_1, w)$) $[[S_2]]^{M,v} = 0$
iff (*some* $v: v \in DA(a_1, w)$) $[[\sim S_2]]^{M,v} = 1$.

That is, (4) is true just in case it is possible, according to McEnroe's set of doxastic alternatives, that Venus will not crumble as Henin did. This result matches the paraphrase we gave upon meeting this example. Thus, we can interpret (4) by using classical negation-quantifier interactions to import negation, converting the generalized quantifier in the lexical representation of the attitude predicate to its dual. We will call this Neg-Importation with Dualization (NID). As Kai von Fintel notes (p.c.), the dual of *be-sure* does not seem to be lexicalized as any attitude predicate of English. This point, though interesting in its own right, is not germane to the present discussion.

Can we do this for an ascription with *believe*, as in, *Sam doesn't believe that Max will win the election*, using (8b)? Taking *believe* in isolation, it is hard to say what its dual is. Partly this stems from vagueness or variability in the strength of *most*.³

Instead, we put LIN with *believe* aside for the moment, and consider LIN with *imagine*, as in (5), or (for ease of discussion), *Sam doesn't imagine that Max will win the election*. Using (8c), we interpret this as in (10), where Q^\perp is the dual of the generalized quantifier Q . (We leave out the intermediate step this time.)

$$(10) \quad \begin{aligned} & [[\sim (\mathbf{Sam\ imagines\ that\ S_1})]]^{M,w} = 1 \text{ iff } (Q^\perp v: v \in DA(a_3, w)) \\ & [[\sim S_1]]^{M,v} = 1. \end{aligned}$$

But *Sam doesn't imagine that Max will win the election* has the force of, *Sam believes (or quite expects) that Max will not win the election*. This suggests that the dual of Q in (10) has the force of *most*, which means that Q is a good candidate for the dual of *most*. Assuming it is the dual, we can interpret *Sam doesn't believe that Max will win the election*, using (8b), to interpret LIN with a belief ascription, with the result having the force of *imagine*. This is recorded in (11).

$$(11) \quad \begin{aligned} & [[\sim (\mathbf{Sam\ believes\ that\ S_1})]]^{M,w} = 1 \text{ iff } (most^\perp v: v \in DA(a_3, w)) \\ & [[\sim S_1]]^{M,v} = 1 \text{ iff } (Q v: v \in DA(a_3, w)) \quad [[\sim S_1]]^{M,v} = 1. \end{aligned}$$

³ There is an additional wrinkle if the set of doxastic alternatives is not finite. The usual generalized quantifier interpretation of *most* is that '(MOST A) B' is true iff the cardinality of $A \cap B$ is greater than (or suitably greater than) half the cardinality of A . But it isn't clear how to compare the cardinality of these sets if they are infinite. One way around this problem involves use of probability theory: randomly select large, but finite, subsets of A and check whether most of their members are in B . This could be used to evaluate the statement that most integers are non-prime, for example. Another way to address this problem is to use the quantificational schemas for modality developed by Kratzer (1991). Development of either of these alternatives is beyond the scope of the present work.

Applying the general rule in (12), we see that If *most* means $> 70\%$, then $most^\perp$ corresponds to $\geq 30\%$.

$$(12) \sim (Qx: A(x)) B(x) \text{ iff } (Q^\perp x: A(x)) \sim B(x)$$

In the limiting case where *most* means more-than-half, $most^\perp$ corresponds to half-or-more, which is just slightly weaker than more-than-half. (If it is not the case that more-than-half of A are B, then half-or-more of A are not-B.) Thus, for predicates with strength just above the mid-point of their scales, the dual is just slightly weaker.

Are *believe* and *imagine* exact duals of one another? This question seems to be based on a misconception, in assuming that each predicate has a fixed strength. *Believe* can be just above the mid-point of the scale, or quite high, provided it doesn't encroach on *be-sure*. Its dual varies correspondingly, in mirror-image with it, on the low end of the scale. *Suspect* and *imagine* can be quite low on the scale, provided they don't encroach on *some*, but *suspect*, in particular, can be much higher, just below the mid-point. So the dual of *believe* does not necessarily match every use, or any pre-specified use, of *suspect* or *imagine*. But the dual of *believe* is at a strength which can be expressed using *suspect* or *imagine*. To put it differently, the dual of *believe* lies within the strength-territory of *suspect* and *imagine*.

Although traditional Neg-Raising predicates have strength just above the midpoint of their scales, nothing about the negation-quantifier interactions described above should confine these interactions to predicates with that strength value. As discussed here, we can obtain the effects of the LIN with other predicates, including ones with the force of EVERY, which has a dual much weaker than itself, and Q, which has a value below the mid-point of its scale, and whose dual is above the midpoint, distinctly stronger than itself.

The other classes of predicates which permit LIN (volition, perception, probability, and judgment) can also be analyzed as conditions involving quantification over possible worlds; indeed, this is the basis of Kratzer's (1991) analysis of modality. As a result, many negated utterances with these predicates exhibit LIN, which can be obtained using NID, even for predicates which are not mid-scalar in strength (and therefore are not traditional Neg-Raising predicates). The discussion of these will be deferred until sections 4 and 5, however, since we also need to take account of when and why LIN fails with many predicates in these classes, even when they have the same strength as ones which permit LIN.

4. What Prevents the Lower Interpretation of Negation?

On the account proposed in section 3, LIN is the result of Neg-Importation with Dualization, available with predicates of any force. Why, then, is it not ubiquitous? If any predicate taking a clausal complement has a dual, why shouldn't we obtain LIN with every predicate taking a clausal complement?

Consider the examples in (13)-(14), from Prince (1976).

- (13) a. I imagine there are ghosts in this room.
b. I don't imagine there are ghosts in this room.
- (14) a. I am imagining there are ghosts in this room.
b. I am not imagining there are ghosts in this room.

The sentence in (13a) reports on the speaker's judgment of the likelihood of the room being haunted by ghosts. When we negate it, in (13b), the effect is the same as in (10): it becomes a judgment, of suitably adjusted strength (stronger than the original) that there are not any ghosts in the room. We obtain this result with NID. The sentence in (14a) reports on a mental event. When we negate it, in (14b), it doesn't become a sentence about there not being ghosts in the room; it just reports that the speaker is not exercising his or her imagination in the way that (14a) describes. This is an interpretation with wide scope of negation with respect to the attitude report.

Also telling is the fact that *really* in (15a) does not block LIN in (15b), in the way that *passionately* in (16a) affects LIN in (16b).

- (15) a. Sam really believes Obama will ruin the country.
b. Sam doesn't really believe Obama will ruin the country.
- (16) a. Sam passionately believes Obama will ruin the country.
b. Sam doesn't passionately believe Obama will ruin the country.

Following Romero and Han (2004), the adverbial *really* in (15a) can be interpreted as an intensifier of the matrix predicate, or as a *verum* operator pertaining to the veridicality or epistemic status of the assertion. To use one of their examples, compare with the contrast between, *Sandra really is clever* (*verum*), and, *Sandra is really clever* (intensifier/degree modifier). When *really* is the *verum* operator in (15b), negation associates with it, and the interpretation is, "It is not true that Sam believes Obama will ruin the country". When *really* is interpreted as a degree modifier, the most natural paraphrase of the interpretation with LIN in (15b) involves a weaker predicate, such as "inclined to think". This interpretation follows directly through NID, since *really* strengthens the mid-scalar predicate *believe* to a modified predicate higher on its scale. The dual of *really believe* is correspondingly weaker than the dual

of *believe*, and this is expressed by the paraphrase “be inclined to think”. In contrast, *passionately* in (16a) characterizes the belief state of Sam, or it characterizes Sam in relation to the content of his belief. LIN is not possible in this interpretation.

What emerges from consideration of (13)-(16), along with (6a,b), is not that LIN is blocked by intervening adverbials, but rather, that LIN is blocked when the higher clause is interpreted as describing a state, and adverbials such as *confidently*, *foolishly*, and *passionately* depend on this interpretation of the higher clause. The adverbial does not block LIN; rather, its presence correlates with something (the higher eventuality) which is incompatible with LIN. To implement this idea, we assume that state-describing reports such as (6a,b) and (16a) have an associated Davidsonian eventuality variable for the state of the experiencer subject (Davidson 1980, Parsons 1990). We represent this in (17), for $S_3 =$ **Obama will ruin the country**.

(17) $\exists e_4 [\text{believe} (e_4) \wedge \text{EXP} (a_3, e_4) \wedge \text{passionate} (a_3, e_4) \wedge (e_4 \text{ is characterized by the content of } S_3)]$

Hegarty (2011) argues that the last condition in (17) can be explicated as a condition identifying e_4 across possible worlds by the condition that Sam believes the content of S_3 in all possible worlds u in which e_4 exists. This is given in (18).

(18) $(\forall u: [[\text{EXP} (a_3, e_4)]]^{M,u} = 1): (\text{most } v: v \in \text{DA} (a_3, u)) [[S_3]]^{M,v} = 1$

The sentence in (16b) is interpreted as the negation of (17), with the final condition expanded as in (18) or otherwise. This is a condition with wide scope negation, and is neutral between whether it holds because there is no such state e_4 , or whether e_4 is not experienced by Sam, or whether e_4 fails to be characterized by the content of the complement clause.

On this approach, predicates of attitude assertion or emotion, such as *say*, *tell*, and *fear*, all report the existence of an eventuality characterized by their complement clause, and thus do not participate in LIN.

The proposal, then, is that a simple doxastic attitude ascription such as *Sam believes that Obama will ruin the country* is ambiguous. It can be a simple condition quantifying over the set of Sam’s doxastic alternatives, as in (8b), or it can use this quantified condition to characterize an eventuality for an associated mental state of Sam, as in (17) and (18). In the former case, but not the latter, it permits LIN. For stative attitude predicates such as *believe*, we thereby take a middle path between Katz (2000, 2003, 2008), who argues that stative predicates never modify a Davidsonian eventuality, and Hacquard (2006, 2010), who assumes that all attitude ascriptions have an associated Davidsonian variable. We

thereby validate the judgments of Urmson (1952), Cappelli (2007), and Simons (2007), among others, who have previously noted that some attitude ascriptions do not describe a mental state of the referent of the higher subject, but instead just make a statement about the doxastic status of the content of the complement clause for that person.

5. Variation across Languages and Dialects, and among Similar Predicates

The account developed so far doesn't, by itself, suffice to explain fine-grained lexical, dialectal, and cross-linguistic variation in LIN, including why LIN is available with *wish* but not *hope* in standard varieties of English; why LIN is available with *expect* in most dialects of English, but with *guess* only in some; or why German *hoffen* permits LIN, but not English *hope*.

But the existence of such fine-grained variation is explicable. Among predicates in the same broad lexical class (e.g. opinion predicates, or volitional predicates), those which permit LIN tend to be less marked, if we define markedness on the basis of the following criteria. Given predicates *P* and *Q* in the same class, *P* is more marked than *Q* if a statement using *P* uni-directionally entails one using *Q* in the same position. Thus, *long for* is more marked than *want*, since *Alex longs for it to rain* entails *Alex wants it to rain*, but not vice versa.

Given a dialect of a language, the situation is that some predicates in one of these classes, but not all, could be designated as having the minimal interpretation as a bare condition quantifying over possible worlds. If there is a markedness scale among these predicates for that dialect, it is reasonable to suppose that there is a language-particular threshold that will make this cut, so that predicates above the threshold in markedness participate only in the full interpretation, while predicates below the threshold permit the minimal interpretation. The exact specification of the threshold can vary from language to language, or across dialects of a language. Two cognates, such as German *hoffen* and English *hope*, could then by chance turn out to be on the opposite sides of the thresholds of their respective languages, even if, as seems to be the case, there is otherwise no significant semantic difference between the two. If, as suggested here, the availability of the minimal interpretation is determined by such a markedness scale, then a pattern of lexical, dialectal, and cross-linguistic variation of exactly the sort observed is to be expected.

6. Bibliography

- Cappelli, G., *“I reckon I know how Leonardo da Vinci must have felt ...” Epistemicity, evidentiality and English verbs of cognitive attitude*, Paris, Paris Publishing, 2007.
- Davidson, D., “The logical form of action sentences”, in Davidson, D. (ed.), *Essays on actions and events*, Oxford, Oxford University Press, 1980, p. 105-122.
- Fillmore, C. J., “The position of embedding transformations in a grammar”, in *Word*, No. 19, 1963, p. 208-231.
- Hacquard, V., *Aspects of modality*, doctoral dissertation, Cambridge, MIT Press, 2006.
- Hacquard, V., “On the event relativity of modal auxiliaries”, in *Natural Language Semantics*, No. 18, 2010, p. 79-114.
- Heim, I., “Presupposition projection and the semantics of attitude verbs”, in *Journal of Semantics*, No. 9, 1992, p. 183-221.
- Heim, I. & Kratzer, A., *Semantics in generative grammar*, Oxford, Blackwell, 1998.
- Hegarty, M., “Two types of belief report”, in *The Baltic international yearbook of cognition, logic and communication*, No. 6, 2011, p. 1-30.
- Hintikka, J., “Semantics of propositional attitudes”, in Davis, J. W. et al. (eds.), *Philosophical logic*, Dordrecht, Reidel, 1969, p. 21-45.
- Horn, L. R., “Remarks on Neg-Raising”, in Cole, P. (ed.), *Syntax and semantics*, No. 9, 1978, p. 129-220.
- Horn, L. R., *A natural history of negation*, Chicago, University of Chicago Press, 1989.
- Jespersen, O., *Negation in English and other languages*, Copenhagen, A. F. Høst, 1917.
- Katz, G., “Anti neo-Davidsonianism”, in Tenny, C. & Pustejovsky, J. (eds.), *Events as grammatical objects: the converging perspectives of lexical semantics and syntax*, Stanford, Center for the Study of Language and Information, 2000, p. 393-414.
- Katz, G., “Event arguments, adverb selection, and the stative adverb gap”, in Lang, E., Maienborn, C. & Fabricius-Hansen, C. (eds.), *Modifying adjuncts*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2003, p. 455-474.
- Katz, G., “Manner modification of state verbs”, in McNally, L. & Kennedy, C. (eds.), *Adjective and adverbs*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 220-248.
- Kratzer, A., “Stage-level and individual-level predicates”, in Carlson, G. N. & Pelletier, F. J. (eds.), *The generic book*, Chicago, University of Chicago Press, 1989, p. 125-175.
- Kratzer, A., “Conditionals”, in von Stechow, A. & Wunderlich, D. (eds.), *Semantics: an international handbook of research*, Berlin, Walter de Gruyter, 1991, p. 651-656.
- Lakoff, G., “Pronominalization, negation, and the analysis of adverbs”, in Jacobs, R. A. & Rosenbaum, P. S. (eds.), *Readings in English transformational grammar*, Waltham, Ginn and Company, 1970, p. 145-165.

- Lakoff, R., "A syntactic argument for Negative Transportation", in Binnick, R. I. *et al.* (eds.), *Papers from the fifth regional meeting of the Chicago Linguistics Society*, Chicago, University of Chicago, 1969.
- Lewis, D., "Adverbs of quantification", in Keenan, E. L. (ed.), *Formal semantics of natural language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, p. 3-15.
- Lindholm, J., "Negative raising and sentence pronominalization", in Binnick, R. I. *et al.* (eds.), *Papers from the fifth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, University of Chicago, 1969.
- Parsons, T., *Events in the semantics of English: a study in subatomic semantics*, Cambridge, MIT Press, 1990.
- Prince, E. F., "The syntax and semantics of Neg-Raising, with evidence from French", in *Language*, No. 52, 1976, p. 404-426.
- Quine, W. v. O., *Word and object*, Cambridge, MIT Press, 1960.
- Romero, M. & Han, C.-H., "On negative Yes/No questions", in *Linguistics and Philosophy*, No. 27, 2004, p. 609-658.
- Simons, M., "Observations on embedding verbs, evidentiality, and presupposition", in *Lingua*, No. 117, 2007, p. 1034-1056.
- Urmson, J. O., "Parenthetical verbs", in *Mind*, No. 61, 1952, p. 480-496.

Réduplication et négation dans le domaine des quantifieurs/intensifieurs

BEN/BEN BEN et ¹BEN BEN¹_{NÉG} en français québécois

Gaétane DOSTIE

Université de Sherbrooke

1. Introduction¹

La problématique de la reduplication a fait l'objet de nombreuses études sur des langues variées (Richard 2004, 2005, Hurch 2005, Inkelas et Zoll 2005, Rubino 2005, *Faits de langues* 2007). Cependant, la question de l'impact d'une négation sur des séquences où il y a reduplication, notamment lorsque celles-ci mettent en cause des quantifieurs ou des intensifieurs, l'a été nettement moins. On portera ici une attention spéciale à la problématique des quantifieurs/intensifieurs redupliqués, entres autres, en contexte négatif, ce qui fera rapidement intervenir le thème de la scalarité, incontournable pour approcher le sujet. L'attention sera centrée, plus particulièrement, sur des cas où il y a reduplication totale, c'est-à-dire sur des cas où le locuteur répète de façon volontaire, sans faire de pause, un marqueur qu'il vient tout juste d'employer (Moravcsik 1978, Wierzbicka 1986). En d'autres termes, le marqueur répété est contigu et identique à celui dont il est la copie, comme cela se produit en (1) avec la séquence *très très*.

(1) [En parlant des joueurs professionnels de hockey :]

G : ouais je sais que c'est vraiment dur euh (.) juste euh (.) *je sais qu'ils sont très très bons *(.)

(Corpus de français parlé au Québec ou CFPQ, sous-corpus 9, segment 9, 4 min 59 s)

¹ La présente étude a reçu l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (exercice financier 2008-2011). Un merci tout tout spécial à Pierre Larrivée pour ses commentaires avisés sur une version préliminaire du texte.

L'examen systématique de 16 ½ h de transcriptions provenant du Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), ainsi qu'une consultation complémentaire de quelques autres corpus (notamment de la Banque de données textuelles de Sherbrooke ou BDTs) amène à poser que les quantifieurs/intensifieurs qui se rédupliquent ont ceci en commun qu'ils appartiennent, dans la grande majorité des cas, à une échelle linguistique (Hadermann *et al.* 2007) sur laquelle ils se réfèrent à un point extrême, qu'il soit positif ou négatif (*aucun aucun, beaucoup beaucoup, plein plein, très très, vraiment vraiment*). Voilà pourquoi on ne s'attend pas à rencontrer sous forme rédupliquée des marqueurs de l'indéfinition (Martin 2006) axés sur la quantité indéterminée (Grondet 1976, Gréa 2008, Riegel *et al.* 2009 : 298-299), tels *certains, divers* et *quelques* (^{??} *Il y avait certaines certaines voitures qui étaient mal stationnées* ; ^{??} *J'ai mangé diverses diverses sortes de pommes* ; ^{??} *J'ai mangé quelques quelques pommes*).

Cela dit, en marge des faits généraux précédemment cités, qui paraissent clairs, on rencontre plusieurs cas particuliers qui incitent, malgré tout, à poser ce qui suit : la réduplication s'exercerait, par convention d'usage, sur un groupe relativement ciblé de marqueurs², au détriment d'autres marqueurs que rien, *a priori*, n'empêcherait d'être également soumis au processus considéré. Par exemple, l'intensif *si*, qui est orienté dans certains contextes vers l'intensité élevée, n'a pas la capacité de se redupliquer, contrairement à *très* (*Marie est très très gentille* / ^{??} *Marie est si si gentille*). De là, on supposera que la réduplication n'est pas uniquement un phénomène grammatical, prédictible à partir des quelques traits sémantiques identifiés plus haut (la scalarité et le degré extrême), mais aussi un phénomène lexical. De ce point de vue, il paraîtra légitime de vouloir se livrer à une analyse individuelle pour un marqueur donné, lorsque celui-ci n'aura pas le comportement attendu eu égard aux traits sémantiques précédemment cités. Parmi les facteurs à considérer lors d'une telle analyse, mentionnons les quelques-uns qui suivent – qui sont interreliés.

La polysémie. Les quantifieurs/intensifieurs sujets à la réduplication ne le sont pas forcément dans tous leurs sens. Un exemple assez évident serait celui de *bien* qui, lorsqu'il est intensifieur, peut exprimer une intensité faible (*Je t'aime bien*, Péroz 1992) ou forte (*Je suis bien contente !*). La réduplication n'est possible qu'avec le second sens (^{??} *Je t'aime bien bien* versus *Je suis bien bien contente !*, Berthelon 1955 : 88). Ce n'est donc pas

² À titre indicatif, la liste des quantifieurs/intensifieurs relevés sous forme rédupliquée dans le CFPQ se résume aux cas de figure qui suivent : *aucune aucune/aucun aucun, beaucoup beaucoup, ben ben, gros gros, plein plein, rien rien, tous tous/toutes toutes/tout tout, très très, trop trop et vraiment vraiment*.

le quantifieur/intensifieur en tant que forme non désambiguïsée qui se réduplique, mais bien le quantifieur/intensifieur pris dans un sens précis.

La classe grammaticale avec laquelle le marqueur est en lien. Par exemple, dans certaines variétés de français, dont le français québécois, *fort* accepte plus naturellement la réduplication s'il est postposé à un verbe (*Je t'aime fort fort fort*) que s'il est antéposé à un adjectif (³ *Elle est fort fort aimable*). Pourtant, dans un cas comme dans l'autre, nous avons là un intensif de degré extrême, ce qui montre à l'évidence qu'il s'avère parfois délicat de prévoir, dans l'absolu, quelle sera l'issue de la réduplication pour tel ou tel marqueur donné (c'est-à-dire de présumer du caractère acceptable ou non de la réduplication dans ses différents sens)³.

La négation. Enfin, certaines séquences rédupliquées surgissent essentiellement dans les contextes négatifs. C'est le cas, par exemple, de *trop trop*, encore là dans certaines variétés de français, dont le français québécois (*J'ai trop mangé!* / [?] *J'ai trop trop mangé!* / *J'ai pas trop trop mangé*, Junker et Vinet 1995, Culioli 1999 : 107)⁴.

En somme, la réduplication des quantifieurs/intensifieurs relèverait à la fois de la grammaire *et* du lexique. C'est donc ce portrait d'ensemble qui nous incite à vouloir examiner plus en détail le cas du marqueur *ben* et celui de sa contrepartie rédupliquée *ben ben*, dont le comportement n'est pas symétrique, en français québécois, dans les contextes positifs et négatifs. En fait foi l'exemple (2) où *ben ben*, contrairement à *ben*, est possible dans l'environnement d'une négation.

(2) [En expliquant l'itinéraire à suivre pour se rendre chez une connaissance :]

N : le chemin le b- le m- le plus facile (.) c'est Saint-Adrien après ça tu vires dans le six (.) j- j- c- *je pense pas qu'il y ait d'indications ben ben là* \

(CFPQ, sous-corpus 8, segment 9, 1 min 43 s) <*ben>

³ Ce « déficit » du système ne semble pas généralisé en français. On trouve en effet, dans la base de données de l'équipe VALIBEL portant sur le français parlé en Belgique, un certain nombre d'attestations de *fort* redoublé devant des adjectifs, comme en (i) et (ii).

(i) c'est fort court et *fort fort limité* (base de données du centre de recherche VALIBEL)

(ii) c'est que je paraissais *fort fort fort fort jeune* (base de données du centre de recherche VALIBEL)

⁴ La remarque au sujet de *fort* redoublé (voir note 3) vaut aussi pour *trop*. Ainsi, la base de données Valibel fournit également quelques attestations de la suite *trop trop* dans des contextes positifs. En voici deux exemples ci-après.

(i) c'est une critique *trop trop pointue* trop personnelle et elle pourrait être mal prise (base de données du centre de recherche VALIBEL)

(ii) dans certains : reportages à // à parler de manière *trop trop austère* trop : / trop ennuyeuse (base de données du centre de recherche VALIBEL)

L'analyse qui sera effectuée pour rendre compte du comportement du quantifieur/intensifieur *ben* et de sa contrepartie rédupliquée dans les contextes positifs et négatifs ne s'éloignera pas outre mesure de celles déjà réalisées sur le sujet (Léard 1995, Junker et Vinet 1995, Vinet 1996). Elle viendra en préciser certains aspects en prenant comme point de départ l'examen de données authentiques (alors que les études précédemment citées reposaient essentiellement sur des exemples fabriqués), en faisant un point d'honneur à la polysémie (Mel'čuk *et al.* 1995, Mel'čuk et Polguère 2007) et, enfin, en orientant la réflexion vers la problématique de la grammaticalisation (Traugott et Dasher 2002), envisagée comme un processus graduel (Lehmann 1995).

2. BEN : un quantifieur/intensifieur distinct de BIEN

Il est assez classique d'associer, de façon prototypique, *beaucoup* au quantifieur, *très* à l'intensifieur et de poser que *bien*, selon le contexte, peut être soit quantifieur, soit intensifieur (Gaatone 2008 : 2498, Whitaker 2002, Kleiber 2007a, 2007b)⁵. De façon schématique, le quantifieur et l'intensifieur peuvent être caractérisés dans les termes que voici :

- Le quantifieur signale le nombre d'entités X (dans le cas du nom) ou d'événements X (dans celui du verbe) ou, encore, leur importance quantitative (*beaucoup de chagrin/peu d'idées*). Ainsi, l'affirmation *Sophie a mis beaucoup de sucre dans son café* décrit le fait que Sophie y a ajouté une grande quantité de sucre et non pas que la substance dont elle a usé avait particulièrement les qualités attendues du produit habituellement désigné par le mot *sucre* ;
- L'intensifieur indique la « quantité de qualité » (Kleiber 2007b : 251) associée à une propriété X quelconque, c'est-à-dire qu'il agit comme une sorte d'instrument qui donne la mesure des traits (définitoires) de ce X, qui en précise l'importance en termes de « grandeur » (petite, moyenne, grande). Par exemple, si l'on dit de Sophie qu'elle est *très* intelligente, cela signifie qu'elle possède en grande quantité les attributs qui sont ceux que l'on relie normalement à l'intelligence.

À cela, ajoutons que la catégorie avec laquelle un marqueur quelconque est en lien constitue un indice de son statut, c'est-à-dire qu'elle donne une balise pour déterminer si celui-ci agit à titre de quantifieur, d'intensifieur, ou encore les deux. Dans les grandes lignes, la situation se présente comme suit : il est question de quantifieur dans les cas où l'unité est jointe à un nom, et d'intensifieur dans ceux où elle est jumelée

⁵ La situation est cependant plus complexe, puisque *beaucoup* est parfois intensifieur, notamment lorsqu'il porte sur des verbes psychologiques (*aimer beaucoup, apprécier beaucoup*, Gaatone 2008). Nous y revenons plus loin.

à un adjectif ou à un adverbe. L'association d'un marqueur avec un verbe est un peu différente, dans la mesure où certains d'entre eux seront tantôt quantifieurs, tantôt intensifieurs. Par exemple, *beaucoup*, tout comme *peu* et *un peu* (Martin 1969, Ducrot 1972), agira comme quantifieur dans *Pierre mange beaucoup* et comme intensifieur dans *Pierre admire beaucoup Sophie*, étant donné qu'il est lié à des prédicats qui appartiennent à des classes sémantiques distinctes (Doetjes 2001 : 127). Comme l'indique Whittaker (2002), la différence entre la lecture intensifiante et quantifiante pour un marqueur comme *beaucoup* dans les deux énoncés précédents tient à ce que « [...] l'intensité fait partie intégrante de la notion évoquée par le verbe ; plus on admire, plus le sentiment que l'on éprouve mérite l'appellation *admirer*. La quantité, par contre, est extérieure à la notion évoquée : que l'on mange peu ou beaucoup, l'action reste la même » (Whittaker 2002 : 131).

Cela étant dit, *ben*, tout comme *bien*, s'utilise en tant que quantifieur/intensifieur. Il serait donc tentant d'y voir une simple variante dans la prononciation de *bien*, moins soutenue, plus familière. Or dans la variété de français prise ici comme cible, *ben* a acquis le statut de quantifieur/intensifieur à part entière, c'est-à-dire qu'il est distinct de *bien*, dont il est par ailleurs fort probablement issu, d'un point de vue historique, par syncope (Léard 1995 : 147 et sqq, Junker et Vinet 1995, Vinet 1996). Cette proposition repose sur l'observation voulant que les deux formes ne pourraient pas être systématiquement utilisées dans les mêmes contextes linguistiques. Cela suggère qu'il existe une différence sémantique entre elles. Pour bien fixer les choses, voici un exemple en (3) dans lequel *ben*, employé en tant que quantifieur nominal, apparaît de manière tout à fait naturelle, à la différence de *bien*. Si jamais *bien* était utilisé dans un contexte comme celui relevé en (3), cela donnerait l'impression que le locuteur, dans un effort pour bien parler, se corrige à l'excès et qu'il dévie, ce faisant, de la règle qui aurait consisté à utiliser *ben*.

(3) [En parlant d'une personne décédée il y a quelque temps :]

H : *il a aidé à ben des jeunes hein / là \ euh les il rentrait travailler là durant les vacances là *

(CFPQ, sous-corpus 4, segment 6, 3 min 24 s) < ? *bien* >

La différence d'acceptabilité entre *bien* et *ben* est encore plus marquée lorsqu'on compare des exemples où les unités en cause sont rédupliquées, en particulier dans les contextes négatifs. Par exemple, *ben ben* est naturel en (4), alors que *bien bien* est, lui, pratiquement exclu.

(4) [En parlant d'une pénurie de main-d'œuvre à Calgary :]

S : parce qu'ils disaient que les gens qui voulaient aller s'installer là c'était
(.) au bout de la ligne pis il y avait des diffi- pis *ils pouvaient pas s'enrichir*

ben ben parce que c- (.) ceux qui veulent s'installer là euh les les salaires sont élevés mais (.) les les tout coûte cher

(CFPQ, sous-corpus 8, segment 5, 1 min 32 s) < ?? *bien bien* >

Au vu de ce qui précède, il s'agira maintenant de dégager quelques-unes des particularités sémantiques du *bien* quantifieur et intensifieur, puis d'évaluer en quoi *ben* hérite de certaines propriétés rattachées à son unité source présumée et s'affranchit de certaines autres. Il sera ensuite possible de déterminer le statut des séquences où *ben* est rédupliqué dans les contextes positifs et négatifs.

3. BIEN quantifieur/intensifieur

Le caractère polysémique de l'unité lexicale (polycatégorielle) BIEN n'est plus à démontrer (Gaatone 1990, Culioli 1990, Martin 1990, Péroz 1992, Bouchaddakh et Dostie 2007). Nous nous intéressons uniquement ci-après aux sens où le marqueur est soit quantifieur, soit intensifieur de degré élevé, parce que ce sont eux qui permettent d'éclairer l'usage de BEN et de sa contrepartie rédupliquée dans les contextes positifs et négatifs. L'utilisation des lettres majuscules servira désormais à indiquer que les marqueurs en cause sont considérés de manière générale, c'est-à-dire sans référence particulière à l'un ou l'autre de leurs sens (quantifiants ou intensifiants) ; les sens spécifiques seront signalés, quant à eux, par l'utilisation d'un numéro distinctif (*bien1*, *bien2*).

Étant donné que BIEN est pratiquement absent des corpus de français québécois consultés, mais qu'il a par ailleurs déjà fait l'objet de plusieurs études fouillées, nous faisons état ci-dessous des caractéristiques essentielles dégagées par les chercheurs qui l'ont examiné. Dans cette veine, observons, en tout premier lieu, que le marqueur accepte d'être joint aux quatre classes grammaticales majeures (Gaatone 1990, Péroz 1992 : 58), ce qui fournit un point de repère utile pour faire le partage entre ses emplois de quantifieur et d'intensifieur.

3.1 *Bien1 (quantifieur nominal)*

Bien1 se loge dans la classe 4 des quantifieurs nominaux identifiée par Doetjës (2001), aux côtés de *beaucoup*, *peu*, *assez*, *tant*, *énormément*, etc. Il présente donc la caractéristique suivante : il se combine avec les noms non comptables (*Il a eu bien de la patience !*, Péroz 1992 : 79) et avec les noms comptables pluriels (*J'ai déjà lu bien des livres mais jamais d'aussi stupide*, Péroz 1992 : 80). De plus, il possède un pendant usité dans le groupe verbal (*bien2* ci-après).

En outre, *bien1* est suivi du partitif (*bien du monde*, *bien de la chance*, *bien des choses*, Péroz 1992 : 79) et il appartient au paradigme de *beaucoup*, sans en être un équivalent strict, comme nous le verrons

plus loin (section 4.4). Enfin, à la lumière des exemples que l'on peut glaner ici et là dans les travaux consacrés au sujet, sa reduplication est hésitante ([?] *Il a eu bien bien de la patience !*, [?] *J'ai déjà lu bien bien des livres, mais jamais d'aussi stupide*).

3.2 Bien2 (*intensifieur adjectival, adverbial, verbal*)

Bien2 s'associe essentiellement à l'adjectif (*bien gentil*), à l'adverbe de manière (*répondre bien gentiment*), à certains marqueurs spatiaux/temporels (*bien près/proche/loin/longtemps*) et à un nombre restreint de verbes (*bien s'amuser/apprécier/aimer/réfléchir*, mais *bien manger/parler/dormir* est différent, c'est-à-dire qu'avec cette dernière série de verbes, c'est l'interprétation qualifiante, où *bien* s'oppose à *mal*, qui surgit). Quelques combinaisons particulières, comme avec l'intensifieur *trop*, sont aussi autorisées (*bien trop*). En outre, *bien2* se rapproche de *très* et/ou *beaucoup*, selon la classe grammaticale qu'il intensifie. Enfin, contrairement à *bien1*, la reduplication ne paraît plus ici forcée (*Tu fus bien bien inspiré*, Aragon 1936, Frantext ; *Je suis bien bien contente*, Berthelon 1955 : 88 ; *C'est qu'on y a mariné bien bien trop*, Forlani 1989, Frantext).

3.3 Quelques contraintes d'emplois de bien1-2

3.3.1 Non-autonomie

Gatone (1990) présente BIEN comme un clitique, c'est-à-dire comme un marqueur non autonome qui, sur le plan distributionnel, apparaît (presque exclusivement) antéposé à l'unité quantifiée ou intensifiée. En guise d'illustration, *bien1* et *bien2*, comme *très*, se positionnent toujours avant la catégorie intensifiée, alors que *beaucoup* est également acceptable après elle, ce dont témoignent les exemples (5) et (6). Ceci dit, *bien2* se distingue de *très*, dans la mesure où il est encore moins autonome que lui. Ainsi, il ne peut être utilisé seul, en réponse à une question *oui/non*. En revanche, *très*, à la manière de *beaucoup*, a cette capacité, ce que montre (7).

(5) Elle est bien gentille, cette fille ! <*gentille bien ; très gentille ; *gentille très ; bien bien gentille ; *gentille bien bien>

(6) Ça m'a bien plu ! <*plu bien ; beaucoup plu ; plu beaucoup ; bien bien plu ; *plu bien bien>

(7) A : ça t'a plu ?

B : oui, très <oui, beaucoup ; *oui, bien ; *oui, bien bien>

Remarquons que la séquence redupliquée *bien bien* s'utilise exactement dans les mêmes contextes que *bien2*, c'est-à-dire qu'elle n'a pas pour effet de rendre le marqueur autonome. Les exemples (5) à (7), une fois de plus, en font foi.

3.3.2 Contextes négatifs

C'est un fait connu que *bien1-2* n'acceptent pas spontanément les contextes négatifs, contrairement par exemple à *beaucoup* et à *très* (*J'ai pas beaucoup mangé/C'est pas très gentil*), de sorte que l'on peut dire d'eux qu'ils expriment des sens à polarité positive (Palma 2006, Paricio 2006 : 74). En attestent les exemples (8) et (9). Partant, on peut supposer que *bien1-2* ne seront pas non plus utilisés naturellement sous forme rédupliquée dans les contextes considérés. Cette dernière contrainte semble en tout cas particulièrement forte en ce qui concerne l'emploi du quantifieur dans le groupe nominal, comme en (8).

(8) ?? Il n'a pas bien de la patience ! (Péroz 1992 : 77) <*bien bien>

(9) ?? Il n'est pas bien ridé, dis donc ! (Péroz 1992 : 59) <? bien bien>

4. BEN quantifieur/intensifieur

Venons-en maintenant à BEN, en prenant comme point de départ le découpage des sens effectué pour BIEN, afin de voir en quoi il s'en rapproche et s'en distingue.

4.1 Ben1 (quantifieur nominal)

Tout comme *bien1*, *ben1* appartient à la classe 4 des quantifieurs nominaux identifiée par Doetjes (2001). Il en est ainsi parce qu'il rencontre les deux caractéristiques essentielles, rappelées ci-après, qui définissent cette sous-classe de quantifieurs : il possède un pendant usité dans le groupe verbal (*ben2*, section 4.2) et il se combine aussi bien avec les noms non comptables, comme en (10), qu'avec les noms comptables employés au pluriel, comme en (11).

(10) [En parlant du chef d'un parti politique fédéral qui n'aura jamais réussi à prendre le pouvoir :]

H : c'est ça quand il y en a un qui est ben bon là (.) il y en a une gang qui l'écrase (.) ceux qui ont euh qui *ont ben de l'argent* là les grosses poches (.) toi t'en t'en sais trop long là \ (.) là ils l'écrasent hein / (CFPQ, sous-corpus 4, segment 5, 21 s)

(11) [En parlant de la répartition géographique des immigrants dans les différentes provinces canadiennes :]

M : il y a beaucoup de Polonais dans la : en Saskatchewan (*en comptant sur ses doigts*) [pis euh eux-autres ils sont arrivés là en :

L : [oui (.) oui *ça fait ben des années*

(CFPQ, sous-corpus 5, segment 1, 3 min 28 s)

En outre, *ben1* s'insère dans le paradigme de *beaucoup de*, à la manière de *bien1*. De plus, comme lui, il s'associe au déterminant partitif (*ben de l'argent/ben du monde/ben des années*). Cependant, il

s'en distingue sur un point significatif : sa reduplication ne pose aucun problème, ce qu'atteste (12). Nous y reviendrons plus loin (section 4.4).

(12) Je suis venu au monde pour un gros pain. Pas dans le sens de s'enrichir, mais dans le sens d'avoir *ben ben* du fun. (BDTS)

4.2 Ben2 (*intensifieur adjectival, adverbial, verbal*)

Ben2 est un intensifieur de degré élevé comparable à *bien2*. Ainsi, il s'accole à plusieurs classes grammaticales, dont l'adjectif en (13) et le verbe en (14). De plus, tout comme *bien2*, son association avec cette dernière classe de mots demeure limitée. Par exemple, dans *j'ai ben réfléchi à la question*, on est en présence de *ben2*, mais dans *j'ai ben mangé* ou *j'ai ben dormi*, c'est *ben* qualitatif (antonyme de *mal*) qui apparaît. Enfin, à la manière de *bien2*, *ben2* se rapproche de *très* ou *beaucoup*, selon la classe grammaticale intensifiée et, comme lui, il se reduplique, ce qu'atteste (15).

(13) [En parlant d'une vitre cassée qui a été remplacée :]

A : ça a coûté comment↑ deux c :- [trois cents que que comment↑

S : [c'est assez cher (.) pour une porte là de de de d'une qualité là (.) *ben ordinaire* (.) je trouvais que la vitre ça coûtait cher (CFPQ, sous-corpus 5, segment 6, 2 min 22 s)

(14) [En réaction aux propos de S qui affirme ne pas aimer faire du ski-doo :]

M : ah euh le ski-doo moi *j'ai BEN aimé* ça all<le sea-doo j'aimerais ça mais faudrait que ce serait à MOI>

(CFPQ, sous-corpus 5, segment 4, 9 min 43 s)

(15) [Le jeune homme raconte ainsi un achat fait par son amie :]

G : pis elle : a vu un toutou euh fait : en tissu fleuri euh <f<vert>> délavé laid

S : (RIRE) t'sais là gen- genre le tissu grand-mère là avec <all<des petites>> des petites fleurs là

G : <p<ouin>> (.) pis elle : : l'a acheté ça a coûté cinquante sous (.) depuis elle se promène avec (.) c'est (.) *c'est ben ben laid*

(CFPQ, sous-corpus 9, segment 3, 1 min 56 s)

4.3 Contraintes d'emplois de ben1-2

4.3.1 Non-autonomie

Comme les sens de BIEN dont ils proviennent vraisemblablement, *ben1-2* se caractérisent par le fait qu'ils ne sont pas autonomes. C'est ainsi, notamment, que l'on peut expliquer pourquoi *ben1*, contrairement à *beaucoup de*, ne s'emploie pas dans la structure du type « quantifieur + déterminant défini (possessif ou démonstratif) » (Peterson 1999) que l'on retrouve en (16). De même, *ben2* ne peut apparaître à la finale d'un énoncé, alors que *beaucoup*, nous l'avons vu, a cette capacité en (17).

- (16) *Beaucoup de ces gens vivent de la pêche.* (Gaatone 1990 : 216) <*ben>
(17) *J'ai ben aimé ça* <*j'ai aimé ça ben ; j'ai aimé ça beaucoup>

4.3.2 Contexte négatif

Les contextes négatifs méritent une attention particulière, du fait que BEN ne s'y comporte pas de façon identique selon le sens considéré. Par comparaison à *beaucoup*, *ben1* y est peu usuel, aussi bien avec les noms comptables employés au pluriel, comme en (18), qu'avec les noms non comptables, comme en (19). Son comportement est donc comparable à celui de *bien1* (section 3.3.2).

(18) Je pourrais faire un party là *j'ai ben des amis* (BDTS) <?? je pourrais pas faire un party j'ai pas ben des amis ; ? j'ai pas ben d'amis ; j'ai pas beaucoup d'amis>

(19) *J'ai ben du plaisir à faire ça* <?? j'ai pas ben du plaisir à faire ça ; ?? j'ai pas ben de plaisir à faire ça ; j'ai pas beaucoup de plaisir à faire ça>

En revanche, *ben2* a un comportement moins tranché, dans la mesure où sa présence est permise dans les contextes négatifs avec certaines catégories de mots, dont les adjectifs, comme en (20), et les marqueurs spatio-temporels, comme en (21). Cependant, il est peu naturel avec l'adverbe de manière et le verbe, comme en font foi (22) et (23). Dans ces exemples, *très* et *beaucoup* seraient, quant à eux, encore là tout à fait possibles.

(20) On n'est peut-être *pas ben fins*, mais on t'aime. (BDTS)

(21) E : Jay Peak c'est dans le coin du Vermont↑

G : <p<ouin>>

N : ouin c'est il faut que tu traverses les lignes (.) mais *c'est pas ben loin* de l'autre bord des lignes (CFPQ, sous-corpus 8, segment 6, 8 s)

(22) A : elle t'a répondu au moins ?

B : ?? oui mais *pas ben gentiment* <oui mais pas très gentiment>

(23) **j'ai pas ben réfléchi* à la question <j'ai pas beaucoup réfléchi à la question>

4.4 Grammaticalisation de BEN : héritage et émancipation de BIEN

Étant donné ce qui précède, nous poserons que les particularités de BEN résulteraient de la combinaison des deux facteurs que voici :

- D'un côté, le marqueur aurait hérité, on l'a vu, de plusieurs propriétés rattachées à son unité source présumée, à savoir le quantifieur/intensifieur BIEN (par exemple, les deux appartiennent à la classe 4 des quantifieurs identifiée par Doetjes 2001, ils sont non autonomes et BIEN est peu naturel dans les contextes négatifs, Gaatone 1990, Pérez 1992, Léard 1995) ;

– De l’autre, BEN se serait malgré tout affranchi de BIEN sur un point notable : il aurait perdu cette subjectivité marquée – rappelant le *bien* qualifiant (Martin 1990) – que les spécialistes attribuent au second (Togebly 1984 : 189, Gaatone 1990, Martin 1990, Péroz 1992). De ce fait, le marqueur se rapprocherait, sur le plan sémantico-syntaxique, de *beaucoup* et de *très* avec lesquels il commute d’ailleurs dans plusieurs contextes (Gaatone 2007 et 2008). Notons, au passage, qu’une telle hypothèse suppose l’existence d’un mouvement sémantique d’évolution contraire à celui tenu pour caractéristique de la grammaticalisation dans de nombreuses études (voir la discussion entourant la problématique de l’unidirectionnalité dans l’abondante littérature sur la question ; entre autres, Traugott et Dasher 2002, Brinton et Traugott 2005 : 108).

À titre illustratif, comme le suggère Gaatone, *très* et *beaucoup* apparaissent dans des contextes plus objectifs que BIEN, qui sera donc sujet, lui, à être utilisé dans des énoncés plus subjectifs. Par exemple, *très*, *beaucoup* et BEN seraient d’un emploi plus naturel que BIEN dans les énoncés déclaratifs cités en (24) et (25)⁶. Il en serait de même pour les énoncés interrogatifs, comme en témoigne (26). À l’inverse, BIEN serait plus spontané que *très* et *beaucoup* dans les exemples (27) et (28), parce que ceux-ci mettent en scène des énoncés exclamatifs où le locuteur réagit à une situation donnée⁷. Péroz (1992 : 61) établit à ce propos une relation entre les contextes exclamatifs qui, parce qu’ils seraient en lien avec la surprise, favoriseraient l’usage de BIEN. L’acceptabilité ou non de BEN dans ce dernier type d’exemple est cependant un peu plus difficile à jauger. En effet, nous n’en avons trouvé aucune attestation dans nos corpus et les jugements linguistiques des locuteurs fluctuent lorsqu’ils sont amenés à se prononcer sur la recevabilité d’énoncés exclamatifs construits, surtout lorsque BEN est joint à un adjectif, comme en (27). Chose certaine, le consensus revient lorsqu’on associe la forme *ben* au marqueur de l’exclamation *donc*, de sorte que l’on obtient le phrasème [*donc ben*] (Léard 1995 : 226). Dans cette veine, le support naturel de *donc* – qui est lui-même un marqueur typique de l’exclamation (*T’es donc drôle !*) – dans les énoncés exclamatifs, montre bien que le trait sémantique de subjectivité caractéristique de BIEN est pratiquement évincé du sémantisme de BEN.

(24) Nathalie a quitté son travail parce qu’elle est très malade[?] bien malade. (Gaatone 1990 : 221) <*ben malade*>

⁶ Nous substituons, à l’astérisque que Gaatone a placé devant la série d’exemples reproduits ci-après, un point d’interrogation, ce qui reflète un jugement linguistique moins tranché en ce qui a trait à la recevabilité de *bien* dans les exemples considérés.

⁷ Évidemment, comme le précise Gaatone (1990), ces énoncés seront associés à une intonation particulière.

(25) Avec *beaucoup de patience*, vous y arriverez. < ? *bien de la patience* >
(Gaatone 1990 : 221) < *ben de la patience* >

(26) Êtes-vous *très occupé* aujourd'hui ? < ? *bien occupé* > (Gaatone 1990 : 221) < *ben occupé* >

(27) Il fait *bien froid* pour une soirée d'été ! ? *très* (Gaatone 1990 : 222)
< (?) *ben froid ; donc ben froid* >

(28) Vous avez *bien de la patience* avec les enfants ! ? *beaucoup de patience* (Gaatone 1990 : 222) < (?) *ben de la patience ; donc ben de (la) patience* ou, peut-être mieux encore, *vous êtes donc ben patient avec les enfants* ! >

En somme, *ben1-2* se seraient affranchis d'un certain nombre de contraintes qui pèsent sur leurs sens d'origine, c'est-à-dire sur *bien1-2*. Entre autres, *ben1* est réductible et *ben2*, même s'il est d'un usage limité dans les énoncés négatifs, n'y est pas, non plus, totalement exclu. L'acquisition des propriétés en cause irait de pair avec l'avancée du processus de grammaticalisation de *ben1-2* qui se seraient émancipés du trait sémantique suivant lequel le locuteur présente comme subjective la quantification ou l'intensification faite au moyen de *bien1-2*. Ils auraient ainsi acquis, en parallèle, un certain nombre de propriétés propres à des marqueurs tels *beaucoup* et *très*, dont ils se rapprochent sur les plans sémantique et syntaxique : ces derniers, qui servent au locuteur à présenter comme objective l'intensification ou la quantification faite par leur biais, sont usités dans les énoncés déclaratifs et interrogatifs, ils s'emploient sans problème dans les contextes négatifs (*J'ai pas beaucoup mangé / Il est pas très gentil*) et, enfin, ils sont réductibles.

5. ¹BEN BEN_{NÉG} quantifieur/intensifieur

5.1 ¹Ben ben_{1NÉG} (*quantifieur nominal et verbal*)

Venons-en maintenant à la séquence *ben ben* dans les contextes négatifs, en rappelant, en tout premier lieu, que *ben1* n'y est pas très naturel (section 3.3.2). Par voie de conséquence, la suite *ben ben* doit forcément avoir un statut différent dans ce type de contexte, comme en (29), par comparaison à celui qu'elle a dans les contextes positifs. Dans les contextes positifs, *ben1-2* se redoublent librement à la manière, par exemple, de *très très*, *beaucoup beaucoup* et *vraiment vraiment* : la reduplication en cause, ou *reduplication pragmatique* (RPr), a le statut de fait de discours, de sorte qu'un même marqueur pourra être reproduit plusieurs fois de suite (*ben ben ben ; très très très*, etc.). Dans les contextes négatifs, il y a plutôt reduplication lexicale (RL) ; le redoublement laisse place à une unité lexicale dont le sens ne se résume pas à la somme de ses composantes (Schapira 1988). Ce procédé de création lexicale, qui semble plutôt rare dans le domaine des quantifieurs/

intensifieurs, est bien exploité du côté des lexèmes (¹*train-train*, ¹*pousse-pousse* et ¹*copain-copain*). Pour en revenir à l'exemple (29), on y trouve donc un quantifieur rédupliqué à polarité négative, à savoir ¹*ben ben*_{1NÉG}. L'indice « NÉG », pour *négation*, renvoie ici aux différents contextes qui rendent possible l'usage de cette séquence comme, bien sûr, la présence d'un *pas*, mais aussi celle d'unités à valeur négative telles *personne, jamais, plus, sans*, etc.

(29) [En parlant d'un tout petit village :]

N : mais le bassin de population i :l (.) dans ce coin-là *il y a pas ben ben de monde* <p<t'sais>> t'es pas proche d'une grosse ville

(CFPQ, sous-corpus 8, segment 8, 5 min 21 s)

Le phrasème ¹*ben ben*_{1NÉG} se distingue de *ben1* pragmatiquement rédupliqué sur plusieurs points. Les deux premiers, listés ci-dessous, sont aussi valables pour ²*ben ben*_{2NÉG}, dont il sera question à la section suivante.

– En premier lieu, contrairement à *ben1* rédupliqué, ¹*ben ben*_{1NÉG} est autonome, si bien qu'il peut apparaître avant ou après la catégorie quantifiée, voire en être complètement détaché, comme en (30). Dans cet exemple, ¹*ben ben*_{1NÉG} s'interprète comme voulant dire 'il n'y a pas beaucoup de surveillance policière sur les trails' (c'est-à-dire sur les *sentiers*).

(30) É : mais (.) mais mais mais il y a-tu beaucoup de surveillance policière↑ sur euh : <p<sur les trails↑>>

G : *pas ben ben* \ (.)

(CFPQ, sous-corpus 1, segment 3, 9 min 54 s) < ? *pas ben ben ben* >

– En second lieu, la suite ¹*ben ben*_{1NÉG} présente un gabarit fixe (Morgens-tern et Michaud 2007). On le vérifiera en se référant, une fois de plus, à l'exemple (30), dans lequel l'utilisation de trois *ben* consécutifs, sans être franchement exclue, ne paraît pas correspondre à l'usage effectif. Ainsi, nous n'avons relevé, dans nos corpus (le CFPQ et la BDTS combinés), aucun exemple où le marqueur serait utilisé plus de deux fois de manière consécutive dans les contextes d'une négation en *pas* sur un total de 115 occurrences où il y a réduplication.

– Enfin, l'intensification du verbe reste limitée avec *ben2* dans les contextes positifs, comme cela a été mentionné à quelques reprises (*J'ai ben2 aimé le spectacle, mais j'ai ben dormi* [= *ben* qualifiant]). En revanche, la présence de deux *ben* de suite dans les contextes négatifs n'exclut pas l'interprétation quantifiante avec certaines catégories de verbes (refusées à *ben2*) dénotant, par exemple, des actions concrètes, tels *boire, manger et dormir*. Que l'on compare, à ce propos, (31) et (32). Dans le premier exemple, *ben*, employé seul devant *mangé*, ne peut s'interpréter ni comme quantifieur, ni comme intensifieur : il a une valeur qualifiante. Dans le second, le phrasème

¹*ben ben*¹_{NÉG} agit comme quantifieur avec ce même verbe (« pas beaucoup mangé »).

(31) on était tous ben à la chaleur pis *on a tous ben mangé* (BDTS) <on a pas ben mangé> (interprétation qualifiante)

(32) *on a pas ben ben mangé* (interprétation quantifiante)

5.2 ¹*Ben ben*²_{NÉG} (*intensifieur adjectival, adverbial, verbal*)

Le dernier cas de figure qui nous occupera est celui du phrasème ¹*ben ben*²_{NÉG}. Il s'associe aux mêmes classes grammaticales que *ben*², c'est-à-dire, dans les grandes lignes, aux adjectifs, aux adverbes (de manière), aux marqueurs à valeur spatio-temporelle (comme *loin* et *long-temps*) et à un nombre restreint de verbes (dont certains verbes de sentiment et cognitifs). Cela pourrait porter à croire qu'il y a là une simple réduplication pragmatique de *ben*² dans les contextes négatifs. Pourtant, il s'agit plus vraisemblablement d'un cas distinct, du fait que la séquence en cause partage par ailleurs avec ¹*ben ben*¹_{NÉG} les deux premières propriétés citées plus haut. D'une part, contrairement à *ben*² rédupliqué, cette séquence est autonome, comme l'atteste (33) où elle apparaît de manière naturelle après *gentil* ; d'autre part, elle présente un gabarit fixe. On le vérifiera en (34) et (35).

(33) *c'est pas gentil ben ben* ce que t'as fait là

(34) j'ai pas aimé ça *ben ben* <[?]*ben ben ben*>

(35) A : ça t'a plu ↑

B : *pas ben ben* <[?]*pas ben ben ben*>

En terminant, ajoutons, sur un plan plus général, que les données extraites des corpus consultés suggèrent fortement que la réduplication pragmatique (libre) des quantifieurs/intensifieurs (comme *beaucoup beaucoup* et *très très*) se rencontre, d'un point de vue quantitatif, majoritairement dans des contextes positifs. Une utilisation fréquente d'une séquence rédupliquée dans des énoncés négatifs, comme cela se produit avec la suite *ben ben*, a donc *illico* un caractère marqué et conforte le statut de séquence *lexicalement* rédupliquée qui lui a ici été attribué.

5.3 Réduplication lexicale, autonomie et polarisation négative

Au vu de ce qui précède, une question se pose désormais : quel pourrait donc être l'intérêt de disposer ainsi d'une unité lexicale qui se singularise, dans le domaine de la quantification/intensification, par sa morphologie à redoublement ? Il semble bien que ¹*BEN BEN*_{NÉG} soit là pour venir compenser, de manière toute naturelle, l'usage restreint (mais non pas impossible, redisons-le) de *BEN* dans les contextes négatifs (Léard 1995 : 151 et sq.). En outre, on peut supposer que la longueur de l'unité rédupliquée serait en lien avec son autonomie sur le plan

distributionnel : sa forme bisyllabique lui enlèverait le statut de « cli-tique » (Gaatone 1990) caractéristique de BIEN et BEN.

Reste la question de la polarisation de ^lBEN BEN_{NÉG}. À vrai dire, celle-ci n'a rien d'atypique du fait que le domaine de la quantification/intensification est un lieu réputé pour sa capacité à accueillir des termes à polarité (Israel 2004). En voici quelques exemples :

– Marqueurs à polarité négative : *du tout* (*Je t'en veux pas du tout*/* *Je t'en veux du tout*) et *qui/quoi que ce soit* dans l'interprétation où l'expression est axée sur la quantité indéfinie (*Il n'est pas dérangé par quoi que ce soit*/* *Il est dérangé par quoi que ce soit*, Muller 1991 : 95) ;

– Marqueurs à polarité positive : *plein* (*Il y avait plein de monde* ? *Il y avait pas plein de monde*), *divers* (*J'ai acheté divers magazines*/* *Je n'ai pas acheté divers magazines*) et *peu* et *un peu* (*Marie a peu/un peu parlé* ? *Marie n'a pas peu/un peu parlé*)⁸.

Ainsi, l'origine et l'histoire de la séquence ^lBEN BEN_{NÉG} expliqueraient pourquoi celle-ci se serait conventionnalisée en langue dans les contextes négatifs, scellant par le fait même son sort en tant que quantifieur/intensifieur polarisé (autonome) dans un ensemble vraisemblablement prêt à l'accueillir.

6. Conclusion

On aurait pu croire *a priori* que la reduplication des quantifieurs/intensifieurs était un procédé assez simple, qui se laisse vite régler. Cependant, une observation attentive des données a suggéré que, bien au contraire, il s'agissait d'un phénomène relativement complexe, qui accepte toutes sortes de manifestations particulières, dont le sort ne saurait être réglé par la seule et unique prise en compte des deux traits sémantiques généraux identifiés en introduction, à savoir la scalarité et le degré extrême. Les quelques exemples récalcitrants suivants, mentionnés au passage par Culioli (1999) dans une étude consacrée à la détermination sont, encore une fois, patents.

On peut le [*tellement*] redoubler : *tellement tellement*, comme *bien bien*, *beaucoup beaucoup*, *vraiment vraiment*, etc. (j'écris *etc.* à regret, car c'est là

⁸ Les exemples cités de marqueurs à polarité positive excluent l'interprétation où la négation aurait une valeur métalinguistique ou une portée externe au contenu propositionnel (Horn 2001 : 204 et sqq.), comme dans *Marie n'a pas UN PEU bu* ; *elle a BEAUCOUP bu*. Dans ce cas, *un peu*, qui serait vraisemblablement accentué, serait mis en contraste avec *beaucoup* ('ce n'est pas un peu, mais beaucoup'). Il est connu que la négation métalinguistique autorise la présence d'items à polarité positive, parce qu'elle ne joue pas un rôle au sein de l'énoncé, contrairement à la négation dite « interne ». C'est ce dernier type de négation qui sert à détecter la polarité d'un marqueur (Horn 2001 : 397).

un point fort intéressant que de savoir ce qui peut supporter, ou non, un semblable redoublement intensif. Ainsi **assez assez* est impossible ; *trop trop*, sans pause, est discutable, mais *pas trop trop* est banal). En tout cas, **tant tant* est impossible. (Culioli 1999 : 107)

De là, nous avons suggéré que l'analyse grammaticale du phénomène considéré gagnait à être complétée par une analyse lexicale (individuelle) des quantifieurs/intensifieurs qui dévient du comportement attendu, soit en se rédupliant (alors qu'on aurait pu penser qu'ils en étaient incapables), soit en refusant la réduplication (contrairement aux attentes). Plusieurs facteurs d'ordre sémantico-syntaxique ont ainsi été dégagés pour faciliter la description des quantifieurs/intensifieurs au comportement apparemment peu prévisible : leur polysémie, les classes grammaticales avec lesquelles ils sont en lien dans un sens en particulier et la présence d'une négation dans leur environnement. En outre, il a été souligné qu'une séquence donnée pouvait être codifiée, sous forme rédupliquée, dans le système linguistique, ce qui a conduit à distinguer deux types de réduplication, la réduplication pragmatique (RPr) et la réduplication lexicale (RL).

Cette vision d'ensemble a ensuite permis d'aborder le cas plus spécifique du quantifieur/intensifieur BEN et celui de son redoublement, dont l'effet n'est pas le même dans les contextes positifs et négatifs : BEN se redupliquerait pragmatiquement dans le premier type de contexte et ¹BEN BEN¹_{NÉG} serait un marqueur lexicalement rédupliqué, usité dans le second type de contexte. Il a notamment été proposé que le statut particulier de ce phrasème aux côtés de BEN résulterait d'un certain nombre de contraintes dont BEN aurait hérité de son unité source, BIEN. De ce point de vue, ¹BEN BEN¹_{NÉG} représenterait une étape additionnelle dans l'avancée du processus de grammaticalisation entamé par BEN – avancée qui prend la forme, dans ce cas-ci, d'une perte de subjectivité par rapport à l'unité source. Dès lors, en se dissociant clairement de BEN par sa morphologie à redoublement et, donc, en devenant un mot à part entière, ¹BEN BEN¹_{NÉG} aurait gagné le camp des quantifieurs/intensifieurs polarisés. Enfin, sa forme bisyllabique aurait facilité son intégration dans la classe des quantifieurs/intensifieurs autonomes.

7. Bibliographie

Sources

Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS). Base de données composite (par ses époques et ses genres) de français québécois d'environ 37 millions de mots (textes journalistiques, émissions de télévision, pièces de théâtre, romans, enquêtes sociolinguistiques effectuées dans diverses régions du Québec dans les années 1970, etc.). Accès public limité par son interrogation (quelques lignes seulement de texte sont accessibles par requête) et sa

taille (2 millions de mots) : <http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm>.

Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), Dostie, G. *et al.*, CATIFQ, Université de Sherbrooke. Discussions à bâtons rompus, entre 3 ou 4 locuteurs, enregistrées sur support audiovisuel. Dans le cadre de la présente analyse, 16 ½ h de transcriptions exploitées. Début de mise en ligne, en juillet 2009, de l'intégralité des transcriptions (interrogeables à partir d'un moteur de recherche et téléchargeables en format pdf) : <http://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>. Les conventions de transcription sont présentées sur le site du corpus.

Corpus de données textuelles orales du centre de recherche VALIBEL (Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve) : <http://www.uclouvain.be/valibel>.

Études

Berthelon, C., *L'expression du haut degré en français contemporain. Essai de syntaxe affective*, Berne, Francke, 1955.

Bouchaddakh, S. et Dostie, G., « Sens lexical, sens grammatical et sens discursif : un continuum ? Quelques réflexions à partir du cas de *b(i)en* », in Larrivée, P. (dir.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts à Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*, Paris et Louvain, Peeters, 2007, p. 21-34.

Brinton, L. J. et Closs Traugott, E., *Lexicalization and language change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

Culioli, A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 1 : *Opérations et représentations*, Gap et Paris, Ophrys, 1990.

Culioli, A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 3, Gap et Paris, Ophrys, 1999.

Doetjes, J., « La distribution des expressions quantificatrices et le statut des noms non-comptables », in Kleiber, G. *et al.* (dir.), *Typologie des groupes nominaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 119-142.

Ducrot, O., *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.

Gaatone, D., « Éléments pour une description de *bien* quantifieur », in *Revue de linguistique romane*, n° 54, 1990, p. 211-230.

Gaatone, D., « Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales : quelques réflexions », in *Travaux de linguistique*, vol. 55, n° 2, 2007, p. 93-105.

Gaatone, D., « Un ensemble hétéroclite : les adverbes de degré en français », in Durand, J. *et al.* (dir.), *Congrès mondial de linguistique française (CMLF) 08*, 2008, p. 2495-2504.

Gréa, P., « *Quelques* et *plusieurs* », in Durand, J. *et al.* (dir.), *Congrès mondial de linguistique française (CMLF) 08*, 2008, p. 2031-2050.

Grondet, P., « *Quelques, plusieurs, certains, divers* : étude sémantique », in *Le français moderne*, vol. 44, n° 2, 1976, p. 143-152.

Hadermann, P. *et al.*, « La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens », in *Travaux de linguistique*, vol. 54, n° 1, 2007, p. 7-15.

Horn, L. R., *A natural history of negation*, Stanford, Center for the Study of Language and Information, 2001.

- Hurch, B., « Introduction », in *Studies on reduplication*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, 2005, p. 1-10.
- Inkelas, S. et Zoll, C., *Reduplication : doubling in morphology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Israel, M., « The Pragmatic of Polarity », in Horn, L. R. et Ward, G. (dir.), *The handbook of pragmatics*, Oxford, Blackwell, 2004, p. 701-723.
- Junker, M.-O. et Vinet, M.-T., « Les propriétés lexicales et syntaxiques de *benben* en français québécois », in *Revue canadienne de linguistique*, vol. 40, n° 1, 1995, p. 77-97.
- Kleiber, G., « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... “très” colorée », in *Travaux de linguistique*, vol. 55, n° 2, 2007a, p. 9-44.
- Kleiber, G., « Sur la sémantique de l'intensité », in Cuartero Otal, J. et Emsel, M. (dir.), *Venezungen Bedeutung in Wort, Satz und Text*, Berlin, Peter Lang, 2007b, p. 249-261.
- Léard, J.-M., *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Montréal, Guérin universitaire, 1995.
- Lehmann, C., *Thoughts on grammaticalization*, Munich et Newcastle, LINCOM Europa, 1995 [1982].
- Martin, R., « Analyse sémantique du mot *peu* », in *Langue française*, n° 4, 1969, p. 75-87.
- Martin, R., « Pour une approche vériconditionnelle du mot *bien* », in *Langue française*, n° 88, 1990, p. 80-89.
- Martin, R., « Définir l'indéfinition », in Corblin, F. et al. (dir.), *Indéfini et prédication*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 11-24.
- Mel'čuk, I. A. et al., *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.
- Mel'čuk, I. A. et Polguère, A., *Lexique actif du français*, Bruxelles, Duculot, 2007.
- Moravcsik, E. A., « Reduplicative constructions », in Greenberg, J. H. (dir.), *Universals of human language*, vol. 3 : *Word structure*, Stanford, Stanford University Press, 1978, p. 297-334.
- Morgenstern, A. et Michaud, A., « La reduplication : universaux iconiques et valeurs en système », *Faits de langues*, n° 29, 2007, p. 117-124.
- Muller, C., *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, 1991.
- Palma, S., « Présentation. Polarité, négation et scalarité », in *Langages*, n° 162, 2006, p. 3-6.
- Paricio, F. H., « Négation et polarité : les métaphores de quantité », in *Langages*, n° 162, 2006, p. 73-89.
- Péroz, P., *Systématique des valeurs de bien en français contemporain*, Genève, Droz, 1992.
- Peterson, K., « *Beaucoup de partitif?* », in *Le français moderne*, vol. 67, n° 2, 1999, p. 133-146.
- Richard, É., « Le redoublement peut-il intensifier un prédicat? », in Lefevre, F. et Noailly, M. (dir.), *Intensité, comparaison, degré. Travaux*

- linguistiques du Cerlico*, vol. 1, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 143-152.
- Richard, É., « La répétition immédiate : un haut degré, mais de prise en charge énonciative », in Banks, D. (dir.), *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 59-66.
- Riegel, M. et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.
- Rubino, C., « Reduplication : Form, function and distribution », in Hurch, B. (dir.), *Studies on reduplication*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, 2005, p. 11-29.
- Schapira, C., « Le redoublement expressif dans la création lexicale », *Cahiers de lexicologie*, vol. 52, n° 1, 1988, p. 51-63.
- Togeby, K., *Grammaire française, Les mots invariables*, vol. 4, Copenhague, Akademisk Forlag, 1984.
- Traugott Closs, E. et Dasher, R. B., *Regularity in semantic change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Vinet, M.-T., « Adverbes de quantification, négation et phénomènes d'accentuation », in *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 25, 1996, p. 129-140.
- Wierzbicka, A., « Italian reduplication : cross-cultural pragmatics and illocutionary semantics », in *Linguistics*, n° 24, 1986, p. 287-315.
- Whittaker, S., *La notion de gradation. Application aux adjectifs*, Berne, Peter Lang, 2002.

DEUXIÈME PARTIE

LES OPPOSITIONS LOGIQUES

Vers un cube des oppositions¹

Johan VAN DER AUWERA et Lauren VAN ALSENOY

Université d'Anvers

1. Introduction

Cet article se propose de développer le classique carré des oppositions vers un cube à trois niveaux et à trois dimensions. Dans la section 2 nous traitons des problèmes auxquels est confronté le carré des oppositions dans l'analyse des quantificateurs de langues naturelles. Une solution partielle consiste à attribuer trois niveaux au carré, partant d'une proposition avancée pour le carré de la modalité. Dans la section 3 nous traitons la distinction en anglais entre *some* et *any* et nous proposons de transformer le carré en un cube. Enfin, la section 4 aborde succinctement la comparaison entre le cube et la géométrie des indéfinis telle que proposée par Haspelmath (1997).

2. Des trois coins aux trois niveaux

Le carré des oppositions, également connu comme « le carré aristotélien », est une configuration conçue pour capturer les rapports qui existent entre des ensembles de catégories et de négation. Ces catégories incluent les quantificateurs *tous* et *quelques*, mais également les notions modales de nécessité et de possibilité. Les carrés relatifs à ces deux ensembles de notions sont illustrés par les figures 1 et 2.

¹ Nous tenons à remercier le Gouvernement fédéral belge pour son soutien financier (projet P6/44 – Grammaticalisation et (Inter)Subjectification), le Fonds de recherche scientifique de Flandre (FWO) (projet 4750) et aussi Dominique Legallois.

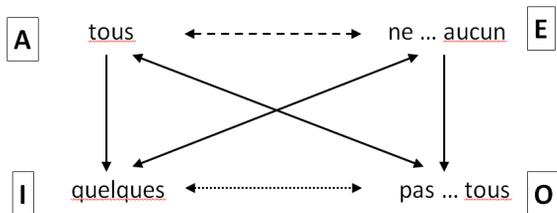


Figure 1 : Le carré de la quantification

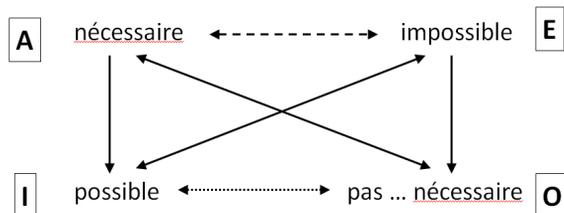


Figure 2 : Le carré de la modalité

L'axe A-I représente l'axe positif, où « A » et « I » signifient « Affirmo », tandis que E-O est l'axe négatif et où « E » et « O » signifient « nEgO ». L'axe A-E capture les valeurs universelles et l'axe I-O les particulières. Les valeurs universelles impliquent (« \rightarrow ») les valeurs particulières. Par exemple, si tous les hommes sont mortels, alors certains hommes sont également mortels. Les valeurs qui sont diagonalement opposées l'une à l'autre sont contradictoires (« $\leftarrow\rightarrow$ ») : elles ne peuvent pas être considérées comme vraies ou fausses ensemble. Par exemple, quelque chose ne peut s'avérer à la fois nécessaire et non nécessaire, et il est impossible que quelque chose soit ni nécessaire ni non nécessaire. La relation entre A et E relève de la (« $\leftarrow\rightarrow$ ») : une proposition A et une proposition E ne peuvent pas être vraies ensemble. Par exemple, lorsque tous les linguistes sont d'accord, alors il n'est pas possible qu'aucun linguiste ne soit d'accord. Notons que les propositions A et E peuvent être toutes deux fausses : il est parfaitement juste de dire que ni tous les linguistes ni aucun linguiste ne sont ou n'est d'accord. Dans ce cas, on dirait que certains linguistes sont d'accord. La relation entre I et O, finalement, a été appelée « sous-contrariété » (« $\leftarrow\rightarrow$ »). L'idée est que les propositions I et O ne peuvent pas être fausses ensemble, mais elles peuvent être vraies ensemble. Cette notion n'est toutefois pas directement intelligible, et cela a causé des problèmes, apparemment déjà pour Aristote, dont les écrits ont servi de base au carré (Horn 1990 : 454). Le problème de base est que l'élément

qui sert le coin I peut se lire de deux façons. Dans la première lecture, qui est nécessaire pour la sous-contrariété – et les autres relations aussi – *quelques* a le sens de « quelques sinon tous » et *possible* « possible sinon nécessaire ». Ainsi il peut être faux de dire que certains sinon tous les linguistes sont d'accord et que pas tous les linguistes sont d'accord – dans ce cas aucun linguiste n'est d'accord, mais il ne peut pas être vrai de dire à la fois que certains sinon tous les linguistes sont d'accord et que pas tous les linguistes sont d'accord. Toutefois, il est également naturel de considérer que *quelques* signifie « quelques mais pas tous » et *possible* « possible mais pas nécessaire », et que si cette lecture est assimilée au sens de I, alors elle équivaut à O, les deux derniers coins se joignent et le carré se transforme en triangle.

La lecture éventuellement triangulaire du carré est également suggérée par l'affirmation selon laquelle les langues tendent à ne pas lexicaliser la valeur O. Cette conjecture est de Horn (1989 : 256, 1990 : 458) mais elle a été reprise par d'autres linguistes également (par ex. Moeschler, dans le présent volume). Horn parle d'« une Histoire d'O » (Horn 2007) ou du « phénomène de l'O absent » (1990 : 458) et si on regarde l'anglais, la conjecture est bien plausible. Prenons les ensembles de concepts suivants.

A	<i>All</i>	<i>always</i>	<i>both</i>	<i>and</i>
I	<i>Some</i>	<i>sometimes</i>	<i>either</i>	<i>or</i>
E	<i>no</i>	<i>never</i>	<i>neither</i>	<i>nor</i>
O	–	–	–	–

Tableau 1 : L'histoire d'O

Pour les ensembles de concepts présents dans le Tableau 1, l'anglais souffre de l'absence de mots pour le concept O. On aurait pu imaginer des mots tels que *nall*, *nalways*, *noth* ou *nand*, mais ils n'existent pas. Pour Horn, cette raison justifie un accord avec les linguistes et les philosophes qui proposent trois catégorisations de termes au lieu des quatre qui sont inhérentes au carré. En langage géométrique, un triangle serait plus approprié qu'un carré. En outre, Horn essaie de réconcilier les vues quadrangulaires et triangulaires dans un cadre gricéen. L'idée essentielle, appliquée aux quantificateurs de base, est qu'un mot *nall* n'est pas nécessaire, car sa signification « pas tous » est une implicature scalaire de « some ». Horn peut donc proposer un carré avec 3 angles, du moins en ce qui concerne le lexique.

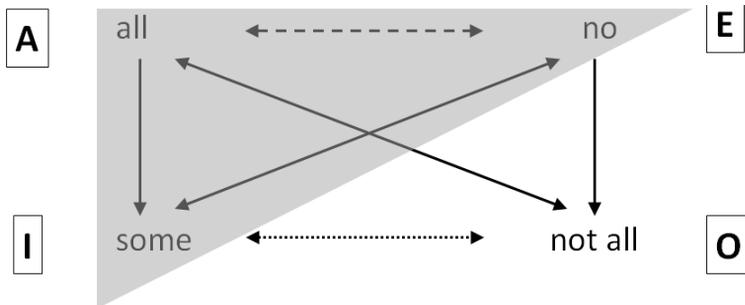


Figure 3 : Un carré à trois angles

Mais est-il vrai que les concepts O tendent à ne pas se lexicaliser et que c'est uniquement O qui a cette propriété ? Pour la première question, il suffit de se référer aux auxiliaires modaux anglais pour trouver une lexicalisation O particulière, à savoir l'auxiliaire *need*, comme en (1) (voir déjà Horn 1989 : 269).

(1) You needn't do this.

Différent du *need* lexical comme en (2), l'auxiliaire *need* ne présente pas un usage A, et est donc à juste titre dédié à la valeur O².

(2) You don't need to do this.

(3) *You need do this.

(4) You need to do this.

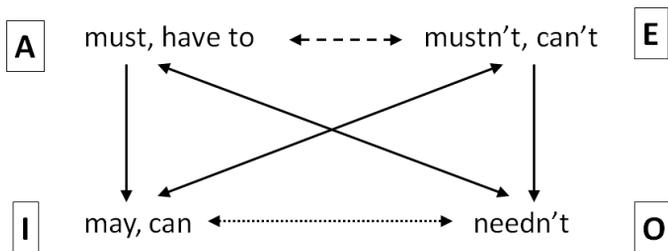


Figure 4 : Un carré pour les auxiliaires modaux anglais

On peut rétorquer bien sûr que *needn't* n'est pas tout à fait un mot, mais la même observation peut être avancée à propos des constructions E *mustn't* et *can't*. Si ces dernières comptent comme des lexicalisations, alors *needn't* doit également compter. Et comme *not* est très sélectif pour se cliticiser aux mots pour former un nouveau mot avec son hôte, il

² Nous sommes conscients que le contexte ne doit pas être négatif, mais qu'il peut être simplement négativement polaire (par ex. l'interrogative dans *Need you do this ?*).

existe un bon argument pour les accepter. Toutefois, dans le cas où elles ne comptent pas, alors nous sommes déjà en train de répondre à la seconde question. Si *mustn't* et *can't* ne comptent pas, nous devons donc en conclure que le système d'auxiliaires modaux anglais ne lexicalise pas non plus l'angle E. Ce point vaut également pour les quantificateurs français représentés dans la figure 1. Il est vrai que le français n'a pas de constructions de mots du type *pastous* ou *netous*, ou *paschaque* ou *nechaque*, mais alors *naucun* n'est pas un mot non plus³. En outre, le français n'a pas non plus d'équivalent pour *never*, car *nejamais* n'existe pas. Il se peut donc que O ne se lexicalise pas facilement, mais E risque également d'être problématique. Et notons également que le français n'a pas de construction de mot correspondant au mot E *neither*, et dans ce domaine, il manque même des mots français qui soient l'équivalent du mot A *both* et du mot I *either*. On peut conclure que les questions de lexicalisation sont plus complexes qu'une simple *Histoire d'O* : O peut être lexicalisé tandis que A, I et O peuvent résister à la lexicalisation. Compte tenu de ces faits, nous préconisons de conserver les quatre notions.

En outre, l'absence d'un mot O ne signifie pas qu'une expression O, du style de celle figurant en (5), soit difficile à comprendre.

(5) Pas tous égaux sur internet.

Si on veut établir un rapport entre la signification de *pas tous* et celle de *tous*, *quelques* et *ne ... aucun*, il faut représenter les quatre valeurs, comme dans le carré des oppositions. On peut formuler une deuxième conclusion : le carré traite fondamentalement de concepts, indépendamment du fait de savoir s'ils sont exprimés par des constructions d'un mot ou pas.

Tout cela ne signifie pas que le carré des oppositions soit parfait. Nous avons encore à traiter du problème des deux lectures de *quelques* et *possible* – et de leurs équivalents dans d'autres domaines. Dans ce contexte, van der Auwera (1996, voir également van der Auwera et Bultinck 2001) a suggéré de les représenter tous les deux. Dans ces études, l'analyse concerne la modalité, mais elle s'applique aux quantificateurs et à toutes les autres dimensions également. Au lieu de donner au carré les trois angles envisagés par Horn (1989), l'analyse lui apporte trois niveaux. Les figures 5 et 6 fournissent les carrés en trois niveaux pour la modalité et la quantification.

³ L'ancien français – et le latin – avaient une expression composée d'un seul mot, *nul* du latin *nullus*, mais celle-ci a été remplacée par *ne ... nul* et plus particulièrement *ne ... aucun*. Notons également que Moeschler (dans le présent volume) considère *aucun* comme un élément E. Ce n'est pas tellement clair, étant donné qu'en français standard au moins, *aucun* requiert *ne*, son marqueur de concordance négative.

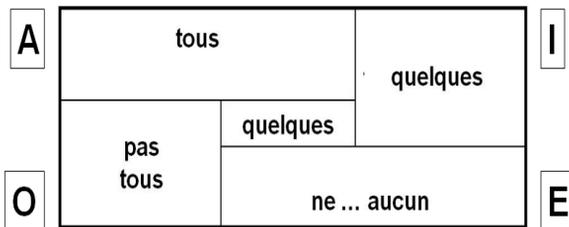


Figure 5 : Le carré à trois niveaux pour la quantification

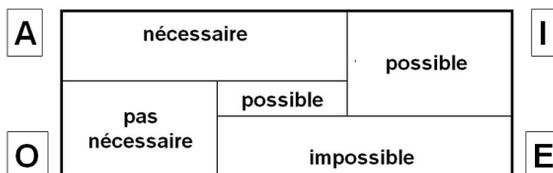


Figure 6 : Le carré à trois niveaux pour la modalité

La figure 7 indique clairement où se trouvent les trois niveaux. Nous n'illustrons ici que le carré de la modalité. La figure 8 montre que les relations d'implication, d'incompatibilité, de contrariété et de sous-contrariété d'Aristote font référence à l'analyse classique, même si la position des quatre angles est un peu différente de la disposition classique de la figure 2.

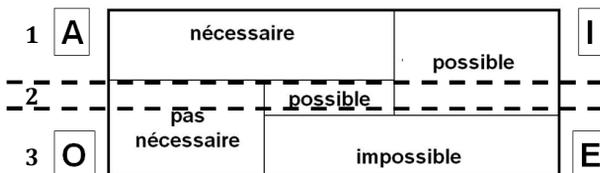


Figure 7 : Les trois niveaux

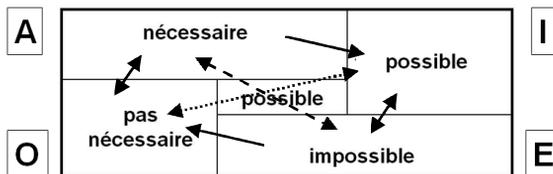


Figure 8 : Les relations classiques

Le « possible » du deuxième niveau est le « possible et pas nécessaire ni impossible ». Cette notion implique la possibilité I, le « au moins possible sinon nécessaire », ainsi que la notion O, le « pas nécessaire ». La dernière peut aussi être caractérisée par « au plus possible, sinon impossible ». Que « possible et pas nécessaire ni impossible » se lexicalise ou non n'est pas pertinent pour la construction du carré, car ce dernier décrit des concepts, et non pas des lexèmes. Il convient également de remarquer qu'en fait il peut se lexicaliser, par exemple dans l'adjectif *contingent*.

3. Des trois niveaux aux trois dimensions

Même avec trois niveaux et cinq concepts, le carré ne donne qu'une analyse très partielle des significations des quantificateurs et des catégories connexes. Le latin, par exemple, a un déterminant *nonnulli*, qui signifie « quelques ». Le fait qu'un mot « quelques » peut être composé d'une double négation est pris en compte par le carré : *nullus* a la signification E « ne ... aucun », le fait d'ajouter *non* donne la signification contraire I « ne ... aucun », c'est-à-dire « quelques ». Toutefois, il se fait que *nunnulli* n'existe que pour le pluriel et cette restriction n'est pas prise en compte. Autre exemple : le français compte deux quantificateurs universels : *tous* et *chaque*. Ils ne sont pas synonymes (Junker 1995, Kleiber 2007), mais le carré ne nous indique pas en quoi ils diffèrent. À nouveau, nous constatons que le carré n'est pas parfait. Bien entendu, pour quelques problèmes, nous pourrions essayer de rendre le carré un petit peu plus complexe et ainsi améliorer son potentiel descriptif et explicatif. Dans ce qui suit, nous allons traiter de l'anglais *any*.

Le quantificateur anglais *any* propose ses services pour un nombre de domaines dans le carré de quantification. Dans des contextes tels que (6), il fonctionne comme quantificateur universel.

- (6) Anybody can do it.
- (7) = Everybody can do it.
- (8) ≠ Somebody can do it.

Cet usage de *any* est appelé de nos jours « choix libre » (« free choice »), indépendamment du fait de savoir si on accepte juste un mot *any* ou deux. Dans le premier cas, le « choix libre » caractérise l'usage d'un mot *any* monosémique, et dans le second cas, on accepte deux mots *any* et l'un d'entre eux est le *any* « choix libre ». Ce *any* « choix libre » peut être nié et dans ce cas on parle d'un usage « anti-discriminative » (Horn 2000 : 173).

- (9) I don't go to bed with just anybody. I have to be attracted to them sexually.

(10) = I don't go to bed with just everybody. I have to be attracted to them sexually.

(11) ≠ I don't go to bed with just somebody. I have to be attracted to them sexually.

Veillez remarquer que nous ne disons pas que *everybody* soit synonyme de *anybody*. Le mot *everybody* en (12) par exemple ne peut pas être remplacé par *anybody*. La version avec *anybody* n'est pas seulement non synonyme avec (12), elle est agrammaticale.

(12) I saw everybody.

(13) * I saw anybody.

Nous disons simplement que dans des contextes où est employé le modal comme en (6), *anybody* signifie la même chose que *everybody*.

L'autre usage du mot *any* est généralement lié à la notion de polarité négative. Il existe deux types. Le premier est l'usage qui est fait dans la négation clausale directe. Dans ce domaine, *any* se combine avec *not*, comme par ex. *not anybody* en (14). Cette construction équivaut à *nobody*.

(14) I didn't see anybody.

(15) = I saw nobody.

Ni *somebody* ni *everybody* ne peuvent fournir une bonne approximation de sa signification.

(16) ≠ I didn't see somebody.

(17) ≠ I didn't see everybody.

Le second type se trouve dans tous les usages de polarité négative autres que la négation directe. Prenons en considération le contexte de la question dans (18) à (20).

(18) Did you see anybody ?

(19) ≈ Did you see somebody ?

(20) ≠ Did you see everybody ?

Anybody est très différent de *everybody*, mais il est très proche de *somebody*, bien qu'il ne soit pas équivalent. Pour capturer à la fois la similarité et la différence entre *somebody* et *anybody*, nous proposons l'analyse suivante. Premièrement, nous affirmons qu'en (18) et (19) tant *somebody* qu'*anybody* expriment une quantification existentielle, ou en termes du carré, ils expriment tous deux une valeur particulière. Cette affirmation n'est pas trop contestée et rend compte de la similarité. Pour ce qui est de la différence, nous affirmons que *somebody* exprime la spécificité et *anybody* la non-spécificité. Cette affirmation est plus

controversée, en partie parce qu'il existe plusieurs notions de spécificité et de non-spécificité (voir Haspelmath 1997 : 37-45). Deux points d'éclaircissement sont nécessaires. D'abord, une discussion sur la nature de la spécificité et de la non-spécificité ne doit pas nous concerner, car on s'accorde suffisamment à dire que dans un usage affirmatif comme en (21) *somebody* est spécifique et que dans un usage affirmatif négatif comme en (14) – et également dans l'usage de libre choix en (6) – *anybody* est non spécifique.

(21) I saw somebody.

La non-spécificité est rendue visible par la possibilité d'ajouter *whatsoever*. Ce marqueur peut s'ajouter à un *anybody* interrogatif mais pas à un *somebody* interrogatif, et de même s'ajoute à un *anybody* négatif et de libre choix mais non à un *somebody* positif.

(22) Did you see anybody whatsoever ?

(23) I didn't see anybody whatsoever.

(24) Anybody whatsoever can do it.

(25) * Did you see somebody whatsoever ?

(26) * I saw somebody whatsoever.

Le second point d'éclaircissement consiste à dire que le *somebody* qui est proche de l'*anybody* interrogatif est celui qui se trouve dans le champ d'application de l'interrogative. En d'autres mots, la paraphrase correcte de (19) est (27) et non pas (28).

(27) Did you see somebody specific ?

(28) As to this specific somebody, did you see him ?

Étant donné qu'une question exprime un manque d'informations, on pourrait dire qu'elle a l'effet de transformer la spécificité de *somebody* en une sorte de non-spécificité et on peut comprendre la raison pour laquelle le *somebody* interrogatif a été analysé comme non spécifique (voir Haspelmath 1997 : 45). Mais cet effet, prétendons-nous, s'explique par le contexte interrogatif et nous ne pouvons pas souscrire à l'opinion selon laquelle *somebody* est lui-même non spécifique.

Ce que nous constatons pour l'interaction de *somebody* et *anybody* avec un contexte interrogatif peut être observé dans d'autres contextes de polarité négative également. Dans ce qui suit, nous illustrons deux autres contextes, un contexte conditionnel et un contexte de négation superordonné. Nous apportons simplement des illustrations ; les analyses vont dans le même sens que ceux qui font référence aux questions.

(29) If you see anybody, let me know.

(30) ≈ If you see somebody, let me know.

- (31) ≠ If you see everybody, let me know.
- (32) I don't think that you saw anybody.
- (33) ≈ I don't think that you saw somebody.
- (34) ≠ I don't think that you saw everybody.

Concernant le carré aristotélien la discussion qui précède implique que nous devons prévoir deux types de quantification existentielle, une spécifique et une non spécifique. Pour la quantification universelle (le *anybody* choix libre) et la quantification zéro (*not anybody*), cette distinction n'est pas nécessaire : les deux usages sont non spécifiques. Au moins une façon de visualiser les deux types de quantification existentielle consiste à transformer le carré en cube. Des versions tridimensionnelles du carré ne sont en aucun cas nouvelles et peuvent être assez sophistiquées (voir Smessaert 2009). Afin d'opérer la distinction entre les quantifications existentielles spécifiques et non spécifiques, une transformation comme celle dans la figure 9 suffirait déjà.

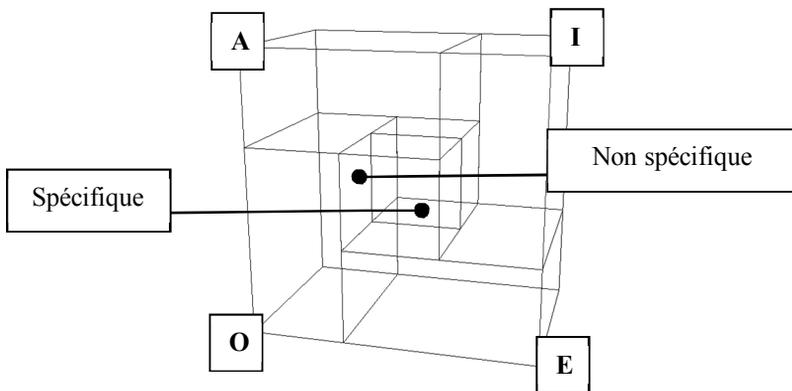


Figure 9 : Un cube des oppositions

4. La géométrie des indéfinis d'Haspelmath (1997)

Afin d'aboutir à une géométrie aristotélienne qui tienne compte de la distinction entre *some* et *any*, nous nous approchons de l'ambition géométrique que Haspelmath (1997) a eue avec une géométrie, c'est-à-dire une carte sémantique, pour les pronoms indéfinis (voir aussi Muller 2010, pour une discussion sur le français). Sur cette carte, Haspelmath distingue plusieurs fonctions et connexions, comme indiqué à la figure 10.

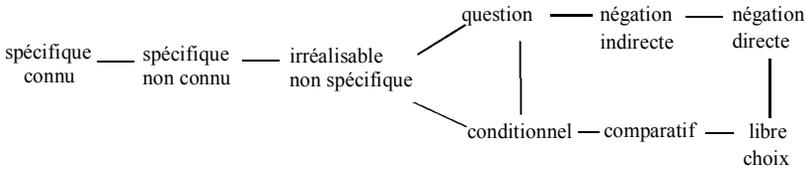


Figure 10 : la carte des indéfinis d'Haspelmath

Pour les objectifs que nous nous sommes fixés, nous ne devons pas discuter de ces fonctions et nous n'avons pas à fournir une comparaison détaillée entre notre cube et la carte d'Haspelmath (voir van der Auwera et Van Alsenoy 2011). Il suffit de constater qu'il existe en effet une relation non triviale. Le coin supérieur droit (« négation directe ») correspond à la valeur E d'Aristote, le coin inférieur droit à la valeur A, et les fonctions les plus à gauche sont associées à la valeur I. En outre, la zone du milieu correspond à la zone où l'anglais emploie *some* et *any*, avec une signification légèrement différente. Notons que Haspelmath mentionne les fonctions « question », « conditionnel » et « négation indirecte » : il s'agit des usages qui sont illustrés pour les différences entre *some* et *any* en (18)-(19), (29)-(30) et (32)-(33).

Limitons-nous à quelques remarques générales. Tout d'abord, la carte sémantique de Haspelmath présente plus de fonctions ou de valeurs que n'importe quelle géométrie d'Aristote, qu'il s'agisse d'un carré ou d'un cube. Cette divergence est due au moins partiellement à un objectif différent. La géométrie d'Aristote est une géométrie de concepts, qu'ils soient lexicalisés ou pas. La géométrie d'Haspelmath a une motivation linguistique directe. La raison d'inclure une fonction est qu'elle est nécessaire pour la description de certains pronoms indéfinis, dans au moins une langue. Ensuite, en raison de la motivation différente, la carte d'Haspelmath n'est pas axée sur l'interaction avec la négation. Elle n'incarne aucune hypothèse en matière de contrariété ou de contradiction. Par conséquent elle n'explique pas pourquoi *nonnulli* relève du bon sens en tant que pronom I. Troisièmement, en dépit du fait que la carte d'Haspelmath présente plus de fonctions ou de valeurs que la géométrie d'Aristote, cette dernière contient une valeur que la précédente ne contient pas, à savoir la valeur O, la négation du quantificateur universel – ou du pronom du choix libre. Et nous en avons besoin pour la langue naturelle, tel qu'illustré au point (9), répété ci-dessous.

(9) I don't go to bed with just anybody. I have to be attracted to them sexually.

Haspelmath (1997 : 190-192) est en fait conscient de cet usage ; il lui attribue un label (à savoir, « anti-dépréciatif »), mais décide de ne pas le placer sur sa carte. Dans une configuration aristotélicienne, l'anti-

dépréciatif est inclus automatiquement. Ainsi probablement, les configurations d'Aristote et d'Haspelmath présentent toutes les deux leurs avantages. Il reste à déterminer si quelqu'un pourrait trouver une seule configuration combinant ces deux avantages.

5. Bibliographie

- Haspelmath, M., *Indefinite pronouns*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
- Horn, L. R., *A natural history of negation*, Chicago, University of Chicago Press, 1989.
- Horn, L. R., « Hamburgers and truth : why Gricean explanation is Gricean », in Hall, K., Koenig, J.-P., Meacham, M., Reinman, S. et Sutton, S. A. (dir.), *Proceedings of the sixteenth annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, Berkeley Linguistics Society, 1990, p. 454-471.
- Horn, L. R., « Pick a theory (not just *any* theory) : indiscriminatives and the Free Choice indefinite », in Horn, L. R. et Kato, Y. (dir.), *Negation and polarity : syntactic and semantic perspectives*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 147-192.
- Horn, L. R., « Lexical pragmatics and the geometry of opposition : the mystery of **nall* and **nand* revisited », http://www.ling.yale.edu/faculty/doc/horn07_SQUOP.pdf, 2007.
- Junker, M.-O., *Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun*, Genève, Droz, 1995.
- Kleiber, G., « Quantification universelle : *chaque* versus *tous les*. Parcours de la phrase », in Charolles, M., Fournier, N., Fuchs, C. et Lefeuve, F. (dir.), *Mélanges offerts à Piere Le Goffic*, Paris, Ophrys, 2007, p. 175-184.
- Moeschler, J., « Négation, polarité, asymétrie et événements », in *Langages*, n° 162, 2006, p. 90-106.
- Moeschler, J., « Négation, portée, et distinction négation descriptive/métalinguistique », dans le présent volume.
- Muller, C., « Une cartographie des indéfinis *free choice* du français », in *Syntaxe et sémantique*, n° 10, 2009, p. 65-78.
- Smessaert, H., « On the 3D visualization of logical relations », in *Logica Universalis*, n° 3, 2009, p. 303-332.
- van der Auwera, J., « Modality : the three-layered modal square », in *Journal of Semantics*, n° 13, 1996, p. 181-195.
- van der Auwera, J. et Bultinck, B., « On the lexicalization of modals, conjunctions, and quantifiers », in Kenesei, I. et Harnish, R. M. (dir.), *Perspectives on semantics, pragmatics, and discours*, Amsterdam, Benjamins, 2001, p. 173-186.
- van der Auwera, J. et Van Alsenoy, L., « Mapping indefinites : towards a Neo-Aristotelian map », in Kitis, E., Lavidas, N., Topintzi, N. et Tsangalidis, T. (dir.), *Proceedings of the 19th international symposium on theoretical and applied linguistics, Thessaloniki April 2009*, Thessaloniki, Monochromia, 2011, p. 1-14.

Existe-t-il une énantiosémie grammaticale ?

Réflexions à partir de la construction dative trivalente

Dominique LEGALLOIS

Université de Caen et CRISCO (EA4255)

1. Introduction

Nous considérons, dans cet article, la possibilité d'appliquer à la syntaxe une propriété généralement réservée au seul lexique. Cette propriété est traditionnellement désignée sous le terme d'énantiosémie (gr : *eneontos* « opposé »), et a été mise en évidence et discutée par le linguiste allemand Carl Abel, spécialiste de l'indo-européen et des langues sémitiques, au sujet de l'égyptien ancien et du copte (Abel 1884). On définit l'énantiosémie par le fait qu'un même mot possède deux sens opposés (par ex. *louer*). L'hypothèse formulée dans ce travail est qu'une construction syntaxique, indépendamment du lexique, peut manifester plusieurs sens ambivalents, pour peu que l'on veuille bien prêter aux constructions une dimension sémantique ; cette ambivalence est un cas d'énantiosémie complexe. Le cas étudié sera celui de la construction dative trivalente [N1 V N2 à N3], illustrée par cet exemple :

- (1) J'achète à la brave dame de la réception un plan de la ville.
(San Antonio, *Bas les pattes*)

(1) présente, hors contexte, ce que nous nommons une ambivalence : l'interprétation naturelle est que la brave dame de la réception est la vendeuse du plan. Mais une autre interprétation est possible, dans laquelle le célèbre commissaire San Antonio offrirait à la brave dame un plan de la ville. Ce petit mystère mérite sans doute une enquête, bien que des indices aient déjà été fournis dans la littérature. On devrait ainsi concevoir, depuis Leclère (1976, 1978), Barnes (1985), un datif non lexical (ou datif étendu), comme dans cet exemple :

- (2) une fois l'an, à mon anniversaire, il m'achète une toilette dans une boutique bon marché, sinon il me laisse tirer la langue... (San Antonio, *Valsez pouffiasses*)

dans lequel *me* n'est pas un argument de *acheter*, au contraire de *la brave dame de la réception* de l'exemple (1).

Nous verrons que la notion de datif non lexical ne répond pas de façon entièrement satisfaisante au problème, et que d'autres exemples (avec d'autres verbes) manifestent des comportements plus complexes encore, en ce qu'ils illustrent deux types d'interprétation : contraires et contradictoires.

La première partie de l'article est consacrée à la présentation (succincte) de la notion d'énantiosémie, telle qu'elle est abordée en lexicologie française ou générale. La deuxième partie exposera des emplois de la construction dative trivalente qui présentent donc une ambivalence ; certaines phrases peuvent avoir deux lectures contraires, d'autres, deux lectures contradictoires. La troisième partie propose une explication de l'énantiosémie qui emprunte beaucoup aux réflexions de Hagège (1985) et Cadiot et Tracy (2003). Cette conception sera directement mise en relation avec celle d'ambivalence, que nous utilisons dans ce travail. Il s'agira dans cette partie de considérer que la propriété lexicale d'énantiosémie peut constituer un modèle pour l'appréhension des phénomènes syntaxiques ambivalents.

La quatrième et dernière partie développe une conception sémantique de la syntaxe qui permet de considérer la construction dative trivalente comme un schéma énantiosémique, au même titre qu'un mot peut être énantiosémique. Dans ce cadre, où prévaut la construction sur le mot (en l'occurrence le verbe), nous indiquerons quel est le sens général (schématique) de la construction. Nous montrerons, de plus, en quoi les réponses en termes de datif non lexical, sans être nécessairement erronées, ne sont peut-être pas les plus appropriées pour expliquer le phénomène. Nous terminerons par trois exemples de constructions (autre que la construction dative) pouvant être considérées comme ambivalentes.

2. Énantiosémie lexicale

La deuxième partie du XIX^e siècle, et les 10 premières années du XX^e ont vu croître un intérêt marqué pour deux phénomènes sémiotiques apparemment différents, mais qui partagent en définitive des fonctionnements que l'on peut qualifier d'ambivalents :

- la synesthésie, décrite en abondance par le discours médical¹, puis par le discours stylistique². La synesthésie interroge le rapport entre fondement sensoriel indifférencié (Merleau-Ponty 1944) et diversité des sens ;
- l'énantiosémie, à partir des réflexions du linguiste et philologue C. Abel, qui se définit par l'ambivalence d'une forme autorisant des interprétations opposées.

Les phénomènes ambivalents (bien que le terme d'*ambivalence* ne sera inventé qu'en 1911 par la psychanalyse) sont donc dans « l'air du temps » et intéressent aussi bien les disciplines médicales (médecine, psychologie, psychanalyse) que sociales (linguistique, sociologie – G. Tarde consacre un livre en 1897 à la « théorie des contraires »).

2.1 Très bref aperçu historique

Le linguiste allemand C. Abel développe dans ses travaux sur l'ancien égyptien (1882, 1884) une perspective sémantique quelque peu originale en Occident³ ; certains mots qu'il étudie manifestent deux sens opposés. Par exemple, certaines prépositions de l'égyptien ou du copte :

Among Egyptian prepositions there are many in which the difficulty of grasping abstract ideas is sought to be overcome by reference to opposite notions. No more vivid illustration of the primitive practice of thinking by thesis and antithesis could be afforded. Hieroglyphic 'm' means alike « into something », « toward something », and « away from something », according to the context ; 'er' means not only « away from something » but also « toward something » and « together with something » ; 'hr' and 'χeft' mean both « for » and « against » ; 'χont', « in » and « under », etc. In Coptic, 'ute' and 'sa' denote both « away from something » and « into something » (Abel 1882 : 238-239).

Abel voit dans ce phénomène la persistance ou la trace d'une caractéristique d'un langage primitif, pour lequel la distinction entre contraires ne nécessite pas encore de distinction entre signifiants. Cette vue est partagée à la même époque par le linguiste russe V. Šercl' :

L'énantiosémie est l'un des phénomènes les plus étonnants et les plus remarquables dans le domaine de la sémantique (*semejotika*) [...]. Plus la

¹ Un grand nombre de publications apparaissent en effet à cette époque sur l'audition colorée ; citons F. Suarez de Mendoza 1890. Sur la dimension sémantique de la synesthésie, Legallois (2004).

² L'article de V. Segalen (1902) constitue la première approche stylistique du phénomène.

³ Mais sans doute moins inédite pour la tradition grammaticale arabe (voir la notion de *ad'dād* – « contraires »). D'après C. Gandelman (1995), Abu 'Ali Muh' ammad ben Ah'mad al-Mustanir Qut'rub collectionnait au IX^e siècle les mots énantiosémiques.

langue est ancienne et le peuple correspondant primitif, plus on voit ce phénomène. (Šercl' 1884, cité par Velmezova 2005 : 347)⁴

Cet intérêt pour l'origine primitive du langage, en partie influencée par le romantisme allemand, motive également, comme nous l'avons dit, les études sur la synesthésie. Synesthésie et énantiosémie partagent la même caractéristique sémiotique d'indifférenciation des sens (voir plus bas).

On sait que Freud fut séduit par cette thèse qu'il transposa dans son article de 1910 (« Du sens opposé des mots primitifs »), au domaine psychique⁵. Une année plus tard, Bleuler (1911), qui s'intéressa également aux phénomènes synesthésiques (Bleuler et Lehmann, 1881, Bleuler 1913) proposait le terme de *Ambivalenz*, pour désigner la co-existence de deux tendances psychiques contraires – l'ambivalence étant solidement liée à la schizophrénie dont Bleuler est lui-même « l'inventeur ». Mais l'*ambivalence* sera reconnue très vite comme l'ambiguïté fondamentale de la nature humaine – la thèse de médecine de J. Boutonier (1938) viendra, en quelque sorte, consacrer la notion en France.

L'énantiosémie est donc une des manifestations linguistiques de l'ambivalence. Même si les études sur la polysémie ont très rarement abordé le champ de l'énantiosémie – l'énantiosémie étant resté au mieux une curiosité amusante –, quelques linguistes, et non des moindres, ont discuté la pertinence de la notion. Par exemple, Benveniste, dans un article commandité par Lacan (1956), se montre extrêmement critique sur le phénomène ; Milner (1985) se montrera à son tour critique envers l'interprétation de Benveniste.

2.2 Quelques exemples

En nous appuyant sur la littérature, mais aussi sur des exemples glanés ici ou là dans nos propres expériences discursives, nous donnons ici quelques exemples d'énantiosémie.

À côté des cas connus comme le verbe *louer* ou le nom *hôte*, on peut considérer le verbe *chasser* qui fait ainsi référence à deux mouvements opposés : en gros, *attraper*, « faire venir à soi » et « faire disparaître » (*chasser la cannette/chasser les mouches*) ; le verbe *apprendre* s'emploie pour exprimer l'acte d'enseigner, mais, aussi l'acte d'assimiler un enseignement (*apprendre quelque chose à quelqu'un/apprendre quelque chose de quelqu'un*). *Supporter* renvoie à une action « positive » –

⁴ L'article d'E. Velmezova est consacré à la conception de Marr sur la « loi des opposés » développée dans les années 1930.

⁵ Voir la thèse récente de J. Larue-Tondeur 2009.

encourager, soutenir, ou au procès plus négatif de tolérer quelque chose qui nous perturbe. *Partager* est un procès par lequel, soit on met une chose en commun, soit on disperse cette chose. Le verbe *affirmer* qui n'est plus vraiment d'usage, se comporte de la même façon que *louer*. *Dispenser*, c'est aussi bien « accorder » quelque chose à quelqu'un, qu'« exempter » quelqu'un de quelque chose ; *jurer* est un acte illocutoire de serment, mais aussi un acte de blasphème – et dans le même ordre d'idée, on sait que *sacré* signifie à la fois « saint » et « maudit ». *Remercier* quelqu'un, c'est exprimer une reconnaissance, ou au contraire, sanctionner en congédiant. Le nom *personne* renvoie à un individu, le pronom à aucun individu. *Écran* (Cadiot et Tracy 2003) réfère aussi bien à un objet qui permet la « monstration » de quelque chose (*écran de télévision*), qu'à un objet qui permet de cacher quelque chose (*écran de fumée*). Jusqu'au XVIII^e siècle, *crépuscule* désigne aussi bien le coucher du soleil que son lever (d'après le TLF).

En russe, le verbe *odolžit'* signifie « prêter » mais également « emprunter » ; *naverno* signifie « peut être » et « sûrement »⁶. L'énantiosémie semble, d'ailleurs, toucher également des unités adverbiales du français.

(3) Je ne fais que la regarder.

est ambivalent : soit, je n'ai pas d'autre intention envers elle. La regarder suffit à mon bonheur. Soit, je suis obsédé par elle, et je ne puis détacher mon regard d'elle.

Récemment, Caffi (2010) a proposé le terme d'énantio-praxis pour désigner les mots du discours manifestant une ambivalence ; l'auteur analyse ainsi l'expression *ὁ ἔπος εἶπεῖν* dans le Gorgias de Platon, qui peut prendre deux valeurs opposées : une valeur d'atténuateur (pour ainsi dire) ; une valeur de renforcement (pour employer le mot juste).

En revanche, nous ne parlerons pas d'énantiosémie, mais d'homonymie syntaxique (Bally 1944 : 173), pour :

(4) Faites-le voir.

qui peut signifier « faites qu'il voie » ou « faites qu'il soit vu » selon la valeur de l'argument ; il y a donc deux structures sous-jacentes, de même que pour

(5) Ça roule pas mal aujourd'hui.

où la non-réalisation du discordantiel entraîne deux interprétations possibles de la fonction de *pas mal* ; soit il est quantifieur et l'énoncé équivaut à « il y a de la circulation » (donc, « ça risque de mal rouler ») ;

⁶ Ces deux exemples sont empruntés à Velmezova (2005 : 347).

soit il est modifieur de *mal*, et l'énoncé équivaut à « il n'y a pas de problème de circulation » (donc « il y a des chances pour que ça roule bien »). Dans

(6) Tu vas nous perdre.

qui se comprend, 1) tu vas causer notre perte (ou notre égarement) ; 2) tu vas nous perdre des yeux et donc t'égarer, il n'y a pas d'énantiosémie stricte, puisque les deux interprétations ne sont pas opposées.

2.3 Discussion

Tous les exemples rapidement mentionnés ici n'ont sûrement pas exactement le même statut ; peut-être certains sont-ils plus ambigus qu'ambivalents. Il va sans dire que la relation d'opposition, si elle est réelle pour *écran*, n'est pas strictement pertinente pour *soutenir*. L'énantiosémie peut ainsi être considérée comme un concept qui souffre d'une certaine imprécision, et qui se montre par conséquent relativement accueillant envers des phénomènes assez divers, où est en jeu ce que l'on ressent comme relevant de l'ambivalence. Mais il s'agit justement de faire remarquer que l'énantiosémie est un symptôme du phénomène sémiotique d'ambivalence ; ainsi, si l'ambivalence a d'abord signifié la coexistence de deux valeurs opposées, J. Larue-Tondeur nous rappelle que « par extension d'usage, [le terme] perd la notion d'opposition et désigne plus généralement, à partir de 1936, le caractère de ce qui se présente sous deux aspects différents, avec une idée d'ambiguïté » (2009 : 7).

Nous verrons dans la partie 3 comment il est possible de concevoir de façon plus argumentée l'énantiosémie. Cette conception sera appliquée aux cas d'ambivalence des schémas syntaxiques. Pour l'heure, reconnaissons que s'il existe des unités qui manifestent indiscutablement des oppositions sémantiques, il existe également des exemples qui relèvent plus traditionnellement du travail régulier de la polysémie – sans doute est-ce le cas pour *défendre* parfois donné comme énantiosémique. Mais il reste que l'énantiosémie peut être considérée, à l'image de l'antithèse, de l'ironie, de la litote, voire de l'oxymore, comme une manifestation ou un symptôme de l'ambivalence.

3. Les diverses interprétations de la construction dative

Existe-t-il, à l'image du lexique, une énantiosémie grammaticale, qui serait liée à l'ambivalence d'une structure propositionnelle abstraite ? Il nous semble que la construction dative trivalente (désormais CDT) peut être considérée comme un cas d'énantiosémie.

3.1 Construction dative et schéma

Nous limitons notre investigation aux cas de CDT répondant à ce que l'on peut désigner, avec Melis (1996), par le terme de *datif d'attribution* ; soit :

- des datifs lexicaux, dont le schéma sémantique des verbes exprime une relation de transaction ou de transfert d'un objet d'un « possesseur » à un autre possesseur :

(7) Nous vous confisquons ces clés pour la journée ; on vous les rapportera demain. (San Antonio, *Galantine de volaille pour dames frivoles*)

- des datifs non lexicaux, dont le schéma sémantique des verbes ne prévoit pas, « en principe », de relation trivalente :

(8) Elle me gazouille un petit rire cristallin. (San Antonio, *Mange et tais-toi !*)

Ainsi, nous ne traiterons pas des autres datifs trivalents, comme le datif partitif (*je vais lui casser la gueule*), épistémique (*je lui trouve beaucoup de courage*), ou encore d'équivalence (*je lui préfère sa sœur*) ; nous ne discutons pas non plus des constructions avec verbes de parole prenant comme objet direct une complétive ou une infinitive⁷.

Il s'agit d'examiner les relations entre les participants de la construction ; notons X, Y et Z les actants instanciés par la structure syntaxique de la CDT : N1 V N2 à N3 (N1 → X, N2 → Z, N3 → Y). Les relations apparaissent dans la schématisation des occurrences. Elles peuvent être exprimées par le prédicat, plus ou moins abstrait, *avoir* ; ainsi, Barnes (1980) et Herslund (1988) ont-ils mis en évidence une prédication seconde pour la CDT, prédication notée par Herslund $X_S CAUSER (Y_{OI} AVOIR Z_O)$ (Herslund 1988 : 103).

Nous reprenons le schématisme dégagé par Herslund, mais en le modifiant sur deux points :

Herslund l'applique en fait à la structure argumentale des verbes d'attribution. Nous l'appliquons, pour notre part, à la construction dative trivalente (N1 V N2 à N3) même. Autrement dit, nous inscrivons ce travail dans la perspective de la Grammaire de Construction (Goldberg 1995) qui accorde aux schémas syntaxiques une autonomie et une signification propre ; ce point sera justifié dans la partie 3 ; nous remplaçons la copule causative « CAUSER » (Bally 1944 : 110) par la copule

⁷ Cette limitation se justifie par des raisons de place. Il est en effet possible de montrer que les datifs épistémiques ou partitifs, malgré leur spécificité, partagent le même schéma général que les datifs d'attribution (Legallois 2012). Quelques-uns des exemples que nous discuterons peuvent d'ailleurs être considérés comme des datifs partitifs.

« FAIRE », plus congruente avec la notion « d'énoncés de faire » de la sémiotique narrative. La sémiotique narrative, en effet, distingue entre A) énoncés de faire, qui expriment les transformations qu'un actant fait subir à un ou plusieurs autres actants B) les énoncés d'état, correspondant à des conjonctions/disjonctions d'un sujet avec un objet, c'est-à-dire à des mises en présence, à des « contacts », physiques, cognitifs, sensibles, symboliques. La prédication « première » est une prédication de « faire » (notée logiquement *faire*) et la prédication seconde est une prédication d'« état » (notée *avoir*).

Le schéma de la CDT devient donc [X faire (Y avoir Z)].

L'examen des exemples de CDT permet de concevoir quatre « scénarios », entendons quatre configurations organisant les rapports entre X, Y et Z.

3.2 Logique des scénarios

Scénario 1 : DONNER

Soit l'exemple :

(9) J'offre un apéritif à la douce gosseline. (San Antonio, *Au suivant de ces messieurs*)

La relation entre les actants peut s'écrire ainsi : [X faire (Y avoir Z)], puisqu'il s'agit bien de faire en sorte que la « gosseline » ait l'apéritif en question. La relation est pertinente pour les cas de datifs non lexicaux, pour lesquels il y a incontestablement mouvement vers la cible Y :

(10) Je lui allonge un parpin qui lui arrive illico à la pointe du menton. (San Antonio, *Bas les pattes*)

(11) On leur mijotera un frichti Grand Siècle ! (San Antonio, *La fête des paires*)

Par commodité, on peut désigner synthétiquement ce scénario par le prédicat DONNER.

Scénario 2 : PRENDRE

Soit l'exemple :

(12) Ils lui ont dérobé quelque chose qui devait représenter un intérêt certain. (San Antonio, *De l'antigel dans le calbute*)

L'interprétation la plus naturelle est évidemment celle-ci : [X faire (Y ne pas avoir Z)]⁸. Des datifs non lexicaux peuvent partager la même interprétation :

(13) Je leur remise la Coccinelle et les invite à grimper dans ma bétailière. (San Antonio, *Bosphore et fais reluire*)

⁸ Pour le cas de *dérober*, il s'agit bien sûr plutôt de « ne plus faire avoir ».

On peut désigner ce type par le prédicat PRENDRE.

Les scénarios 1 et 2 présentent donc des interprétations généralement décrites par la littérature sur le datif ; le rapport entre 1 et 2 est dit de contrariété. Cela implique, selon la tradition logique, que 1 et 2 ne peuvent être vrais ensemble. Par exemple, pour l'énoncé (1) reproduit ici en (14) :

(14) J'achète à la brave dame de la réception un plan de la ville.

si [X faire (Y avoir Z)] est vrai, alors [X faire (Y ne pas avoir Z)] – l'autre interprétation possible de (14) – est faux. Autrement dit, si DONNER est vrai, PRENDRE ne l'est pas. Mais si [X faire (Y avoir Z)] est faux, cela n'implique pas que [X faire (Y ne pas avoir Z)] soit faux. Autrement dit, si DONNER est faux, PRENDRE ne l'est pas nécessairement.

Même si elle est la plus évidente, la relation de contrariété n'est pourtant pas la seule en jeu ; il existe deux autres possibilités :

Scénario 3 : GARDER

Ainsi, on peut avoir une configuration dans laquelle il ne s'agit pas véritablement pour X de faire que Y n'ait pas Z, mais plutôt de ne pas faire que Y ait Z. Par exemple :

(15) Tu savais ? Tu savais ! Et tu as su me cacher ta détresse !
(San Antonio, *Les clés du pouvoir sont dans la boîte à gants*)

Cacher (ou savoir cacher) quelque chose à quelqu'un, ce n'est évidemment pas lui « transférer » cette chose, mais ce n'est pas non plus la lui « prélever » : c'est ne pas faire en sorte qu'il l'ait. D'où la forme : [X ne pas faire (Y avoir Z)]. Le scénario est le même dans cet emploi de *passer* :

(16) Je vous passe les fautes superficielles, toutes ces babioles qui relèvent davantage de la comtesse de Ségur que des Dix Commandements.
(San Antonio, *Les clés du pouvoir sont dans la boîte à gants*)

le locuteur ne transmet pas l'objet. Aussi, on peut désigner le scénario 3 par le prédicat GARDER.

Scénario 4 : LAISSER

Une autre relation est encore possible ; ainsi la deuxième CDT avec le verbe *laisser* dans cet exemple :

(17) On lui a arraché même les dents ; par contre on lui a laissé la langue, ce qui est gentil, tu conviens ? (San Antonio, *Concerto pour porteparretelles*)

Lui laisser la langue suppose non seulement qu'on ne la lui prélève pas, mais également qu'on ne fait rien pour la lui prélever. Même frustrant, l'exemple suivant est franchement moins barbare :

- (18) La secrétaire, pas joyce qu'il [Le directeur] lui abandonne le caramel pour recevoir des perdreaux, nous visionne sans joie. (San Antonio, *Valsez pouffiasses*)

l'« objet » (inaliénable ici !) en question n'est pas *pris*, il est, au grand désespoir de la dame, laissé par le directeur et par la force des choses, à sa « propriétaire ». Autrement dit, l'agent (qui, on l'aura compris, n'est pas de police dans cet exemple) ne peut agir en sorte qu'Y n'ait plus Z.

Le scénario 4 est donc noté : [X ne pas faire (Y ne pas avoir Z)] et correspond schématiquement au prédicat LAISSER.

On voit donc que sont possibles d'autres scénarios que ceux évoqués généralement par les travaux sur le datif. Les scénarios 3 et 4 peuvent être considérés comme associés à des contextes dans lesquels un agent *pourrait* faire l'action, soit de DONNER soit de PRENDRE, mais, en définitive, il ne fait pas cette action ; donc, il GARDE ou il LAISSE, selon les cas.

3.3 Discussion

Si les scénarios 1-2 entretiennent des rapports de contrariété, les types 1 et 3, d'une part, et 2 et 4, d'autre part, sont en rapport de contradiction ; les propositions [X faire (Y avoir Z)] / [X ne pas faire (Y avoir Z)] et [X faire (Y ne pas avoir Z)] / [X ne pas faire (Y ne pas avoir Z)] ne peuvent être ni vraies, ni fausses en même temps. Autrement dit, si DONNER est le cas, GARDER ne l'est pas ; si DONNER n'est pas le cas, GARDER est le cas ; si PRENDRE est le cas, LAISSER ne peut être le cas ; si PRENDRE n'est pas le cas, LAISSER est le cas.

Par ailleurs, les relations entre 1 et 4, d'une part, 2 et 3, d'autre part, sont dites subalternes : [X ne pas faire (Y ne pas avoir Z)] ne peut être faux quand [X faire (Y avoir Z)] est vrai (LAISSER ne peut être faux quand DONNER est vrai) ; [X ne pas faire (Y avoir Z)] ne peut être faux quand [X faire (Y ne pas avoir Z)] est vrai (GARDER ne peut être faux quand prendre est VRAI).

Ces relations entre les participants de la construction dative trivalente peuvent être représentées par un carré logique (que nous donnons, en bonne logique justement et par commodité, sous forme de rectangle) :

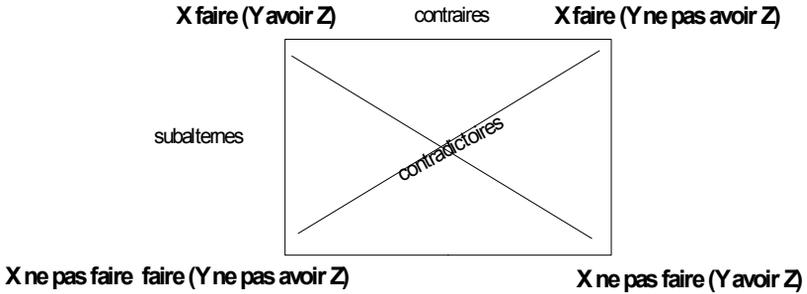


Figure 1 : Carré logique de la CDT

Le carré logique rend compte, par une représentation discrète – c’est-à-dire polarisée – des quatre scénarios exprimés par les instances de la CDT. Il possède une vertu pédagogique évidente. Mais on peut également proposer une représentation cyclique montrant, en fait, la continuité entre les différents scénarios glosés ici par les prédicats :

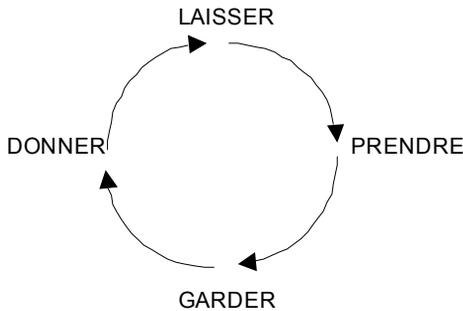


Figure 2 : Cycle des procès impliqués par la CDT

Ces représentations s’appuient sur des relations logiques implicatives (carré) ou implicatives et successives (cycle).

3.4 Statut des scénarios

Nous avons donc proposé dans la partie ci-dessus quatre scénarios possibles, chacun étant valide pour une famille d’interprétation d’instances de la CDT. Quel statut donner à ces scénarios ? Nous posons qu’ils sont liés au schéma syntaxique [N1 V N2 à N3] que nous considérons comme directement significatif ; autrement dit, ce schéma n’est pas le produit du déploiement argumental du verbe ; il se comporte plutôt, comme une unité autonome, à l’image d’une unité lexicale. Notre réflexion s’inscrit donc, en partie, dans la perspective de la Grammaire

de Construction (Goldberg 1995) et non dans une perspective « lexicale » où le verbe serait le centre organisateur de la proposition. La construction, en effet, est liée à un ou à des scénarios plus ou moins spécifiques, qui, d'un point de vue énonciatif et cognitif, organisent des configurations actanciennes. La construction, de l'ordre la proposition comme la CDT, est déjà, en quelque sorte, un pré-texte planifiant et actualisant une « petite histoire » (ici, X faire (Y avoir Z)). La petite histoire indexée par la CDT a d'ailleurs déjà été « écrite » par la sémiotique narrative (en termes de syntaxe narrative)⁹ ; là où la sémiotique mettait en évidence des « programmes narratifs » pertinents pour l'ensemble d'un texte (Courtés 1991), nous considérons que ces programmes sont déjà symboliquement ancrés dans certaines configurations grammaticales (donc, de l'ordre de la proposition).

Les scénarios 1-4 sont donc des spécifications du sens de [N1 V N2 à N3], spécifications opérées par détermination des valeurs lexicales et contextuelles. Nous nous démarquons sur ce point des analyses de Goldberg qui expliquent la polysémie des constructions par des processus d'extension métaphorique d'un sens de base, relativement concret ; pour le cas de la CDT, et pour le phénomène qui nous intéresse, il n'est pas possible de s'appuyer sur des motivations telles que l'extension de significations « concrètes » à des significations « abstraites » pour expliquer le rapport, par exemple, entre le scénario 1 et le scénario 2. Les rapports sont d'ordre logique ; les scénarios sont donc déterminés par la combinaison du sens de la CDT avec celui des unités lexicales (valeurs sémantiques et référentielles de N1, N2, N3, signification de V) et du contexte.

Il convient à présent d'envisager sinon la signification de la CDT, du moins le statut de cette signification. À nouveau, le détour par l'énantiosémie peut apporter des éléments de réflexion.

4. L'énantiosémie : une conception en termes d'indifférenciation

Dans la partie 1 nous avons donné quelques exemples d'énantiosémie lexicale, sans proposer de véritable conception sémantique du phénomène. Il s'agit à présent de présenter une conception partagée par plusieurs linguistes.

4.1 L'indifférenciation

C'est sans doute C. Hagège qui a le mieux exposé l'approche défendue ici :

⁹ D'où notre notation des scénarios en termes de prédicats de faire et prédicats d'état.

en fait, il y a non énantiosémie, mais recouvrement des deux sens par un sens global. Les langues ont la propriété de pouvoir subsumer le multiple et le double sous des classes souples et extensives, dont le caractère vague facilite la captation des objets du monde, en même temps qu'il contribue à créer la dynamique des vocabulaires. (Hagège 1985 : 197)

Plus loin :

Coiffer les contraires par les traits de sens qu'ils ont en commun, c'est, loin d'aboutir à la contradiction, rendre plus facile la généralité (Hagège 1985 : 199).

Prenons un exemple de E. Huguét (emprunté également par Cadiot et Tracy 2003) permettant d'illustrer la conception de Hagège :

Le mot *marchand* ne désigne plus aujourd'hui que celui qui fait profession de vendre. Mais autrefois, on a appelé *marchand* toute personne faisant un marché, l'acheteur aussi bien que le vendeur. (Huguét 1967 : 63)

Marchand possédait donc un sens global¹⁰, ou englobant, en tout cas générique – ce que Cadiot et Tracy nomment également un fond générique. Le comportement de ce mot peut d'ailleurs être considéré comme relativement emblématique d'un fonctionnement touchant les formes liées à des transferts d'objets – ce qui est le cas pour *louer*, *affirmer*, mais aussi, on l'aura compris, pour la CDT. L'explication en termes de dimension indifférenciée appliquée aux phénomènes d'opposition pourrait avoir, en partie, pour origine la thèse de G. Tarde sur la notion d'opposition ; ainsi, Tarde concevait l'existence d'un état neutre (ou zéro) nécessaire à la constitution des éléments opposés :

Le passage de la figure concave à la figure convexe, ou inversement, n'est concevable que moyennant un état zéro, un néant de convexité et de concavité. Le passage du plaisir à la douleur correspondante n'est possible que moyennant l'interposition d'un état de non-plaisir et de non-douleur. (Tarde 1897 : 23)

Cette notion d'état neutre est effective au niveau du sémantisme de certains lexèmes des langues sémitiques. Empruntons cet exemple à F.-M. Dat dont l'analyse sur l'énantiosémie des étymons en hébreu biblique s'appuie sur les travaux de Bohas (1997) :

Le séquençement /q-m/ (dans *qômâh* « taille, stature, hauteur ») véhicule le sème « hauteur », alors que le séquençement inverse /m-q/ (dans *âmaq* « être profond » et *bmeq* « vallée ») est porteur du sème « profondeur ». Dans ce cas, d'un point de vue conceptuel, les deux sèmes renvoient à

¹⁰ Calvet (2004) mentionne un cas semblable avec le verbe chinois *mai* qui selon le ton, se traduit par *acheter* ou *vendre* : la pratique sociale du troc, pratique antérieure à l'échange monétaire, pourrait selon Calvet, expliquer le phénomène.

l'invariant notionnel de « courbure », sous ces formes possibles : \cap *i. e.* « hauteur », \cup , *i. e.* « profondeur ». (Dat 2009 : 14)¹¹

4.2 La CDT, une construction indifférenciée

Sens global, fond générique, état zéro, invariant notionnel, sont pour nous des termes synonymes renvoyant à une structure sémiotique indifférenciée, phénoménologiquement ambivalente. Appliquée à la CDT, cette structure dont la configuration sémantique est notée X FAIRE (Y AVOIR Z) – où les majuscules symbolisent la dimension globale/générique/indifférenciée de la construction – constitue un point originel à partir duquel certaines orientations (les quatre scénarios) vont prendre sens. À l'image de l'ancien mot *marchand*, qui indique d'abord un état « zéro » pouvant être glossé par « qui est concerné par le marché », ou encore l'allemand *leihen* (« prêter »/« emprunter »)¹², dont la signification indifférenciée serait « action qui concerne l'emprunt », la CDT indexe non pas encore un ou des scénarios, mais un cadre dans lequel ces scénarios peuvent prendre sens. Ce cadre pourrait correspondre à la notion de *frame* de Fillmore – mais il s'agirait alors d'un *frame* générique, relativement abstrait. La glose de ce cadre est évidemment difficile en raison de son indétermination, mais il est concevable qu'elle aurait à voir avec le fait que « quelqu'un/quelque chose agit ou n'agit pas pour que quelqu'un/quelque chose ait ou n'ait pas quelqu'un/quelque chose ».

On peut modifier le carré logique pour donner une représentation de ce cadre :

¹¹ Le phénomène de métathèse avait été perçu par Abel : « En égyptien, les mots peuvent – disons d'abord en apparence – subir un retournement, aussi bien de leur *élocution* que de leur *sens*. Supposons que le mot allemand *gut* (bon) soit égyptien, il pourrait, à côté de “bon”, signifier aussi “mauvais” et, de même, que *gut* se prononcer *tug*. » (Abel, cité par Freud 1910 : 66)

¹² À l'image donc du russe *odolžit*. Citons pour un exemple anglais W. Teubert : « While in many English dialects *borrow* and *lend* can still be used interchangeably, we are required to use them as converse correspondences in contemporary standard English. What I lend to you is what you borrow from me. In this process of standardisation, dictionaries have played a major role, not only as repositories of the linguistic heritage, but also as voices of authority for the meaning of words. » (Teubert 2010 : 4)

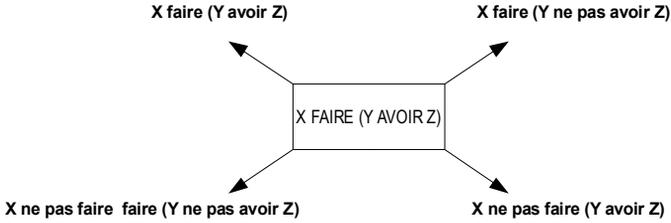


Figure 3. Cadre indifférencié et scénarios possibles de la CDT

4.3 Conséquences

Le modèle et la conception présentés ci-dessus devront évidemment être éprouvés sur des exemples plus nombreux ; pour l’heure, nous voudrions mettre en avant quelques arguments pour répondre aux gations que ne manquent pas de soulever ces réflexions. Ces interrogations pourraient être au nombre de trois : 1) quelle est, dans ce modèle, la place à accorder à la notion traditionnelle de datif non lexical ? 2) Quel est le statut cognitif, pour les locuteurs, de la construction indifférenciée ? 3) Existe-t-il d’autres constructions grammaticales que l’on pourrait qualifier d’énantiosémiques ?

4.3.1 Le datif non lexical

La conception du datif non lexical nécessite donc de considérer une ou plusieurs configurations argumentales stables, déterminées par la signification du verbe. Un datif non lexical n’est donc pas, en principe, un argument. Le problème est évidemment que la distinction entre datif lexical et non lexical ne peut se fonder que sur les emplois ; de ce fait, seront considérés comme verbes à structure dative (trivalente) les verbes... employés dans les structures datives trivalentes ; et verbes « non datifs », les verbes pas ou peu employés dans la structure. Il y a là une circularité à laquelle les grammairiens fondés sur l’usage apportent une réponse (Bybee 2006, Legallois et François 2011) : c’est l’usage qui détermine la grammaire des unités et non des propriétés en langue (propriétés dites *structurelles*) qui gouvernent l’usage. Autrement dit, la notion de datif (non) lexical n’est pas illégitime, à condition de la considérer non pas comme une propriété inhérente, mais comme un sentiment des locuteurs (y compris linguistes) fondé sur la fréquence d’usage. Les verbes de « transfert » (*donner, accorder, prendre, etc.*) étant les verbes les plus souvent employés dans la construction dative¹³, ils sont perçus

¹³ Du reste, c’est bien la construction elle-même qui leur confère le trait « transfert » – sorte de trait extrinsèque, donc. En effet, l’idée de transfert est beaucoup moins sail-

comme intrinsèquement trivalents. D'où l'idée (critiquable) que le transfert, surtout s'il est concret, constituerait une sorte de sens premier à partir duquel dériveraient les autres sens, comme celui de la communication (Goldberg 1995). D'autres verbes, au contraire, n'intègrent qu'exceptionnellement la construction :

- (19) Je coule un z'œil au cher Bêru, tout juste remis de son délire provoqué.
(San Antonio, *L'archipel des Malotrus*)

Couler ici se « coule » dans la construction et spécifie le sens global [X faire (Y avoir Z)]. Par la rareté de sa cooccurrence avec *couler*, l'argument N3 est perçu comme une pièce rapportée. Mais en fait, selon la perspective constructionnelle, N3 est avant tout un élément de la construction (Legallois 2009).

Remarquons encore que les critères syntaxiques évoqués pour appuyer la distinction entre datif lexical et non lexical ne tiennent pas. Rooryck (1988) affirme ainsi que le datif non lexical ne peut être employé dans une phrase passive ; Melis (1996) montre le contraire et donne un exemple qui nous paraît acceptable :

- (20) Un passé glorieux lui a été fabriqué.

Les jugements de Rooryck s'expliquent à nouveau par le phénomène de l'usage : les datifs non lexicaux sont par définition moins nombreux ; ils ont donc moins l'occasion d'apparaître dans des constructions clivées que les datifs lexicaux, plus enclins – par leur fréquence d'emplois – à intégrer des constructions comme le passif. En cela, les datifs non lexicaux peuvent légitimement apparaître comme moins naturels.

Ainsi, ce n'est pas le datif qui serait étendu à la structure argumentale des verbes divalents, mais la construction qui s'étend, c'est-à-dire s'ouvre, à tout verbe compatible.

4.3.2 *Statut de la construction indifférenciée*

Il va de soi que la construction indifférenciée que nous postulons n'est pas cognitivement accessible aux locuteurs. Par son caractère schématique, son absence de saturation lexicale, la construction ambivalente est, d'une certaine façon, insaisissable. Il n'en reste pas moins, pour nous, qu'elle est significative et structurante. Comment expliquer ce phénomène ? Nous l'expliquons à nouveau par le biais de la théorie de l'usage en linguistique. Dans cette théorie, les formes linguistiques sont appréhendables à partir d'exemplaires, ou si on veut, d'échantillons d'énoncés, emmagasinés en mémoire, en raison de leur fréquence. Ces exemplaires peuvent perdre de leur spécificité pour devenir des formes

lante dans le deuxième vers de ce poème de Cocteau (*L'hôtel*) : *le bal qu'on donne sur la mer/le balcon donne sur la mer.*

relativement générales ; mais même dans ce cas, ils restent toujours, pour les locuteurs, lexicalement déterminés ; on peut supposer ainsi que la forme *N1 donner N2 à N3* est un exemplaire de la CDT, comme *N1 prendre N2 à N3*, en raison de la haute fréquence des verbes *donner* et *prendre* dans la construction. Mais la forme générique [N1 V N2 à N3] et son signifié [X FAIRE (Y AVOIR Z)] possèdent un haut degré de schématicité, comparable, peut-être, à un signifié de puissance « à la Guillaume ». Bien qu'elle sous-tende les diverses réalisations dans les discours, et bien qu'elle constitue une unité linguistique, la CDT ne se manifeste que par ses effets.

4.3.3 Constructions grammaticales et ambivalence

À la question posée dans le titre de cet article, nous répondrons, prudemment, que ce n'est pas tant le concept d'énantiosémie qui importe, que celui d'ambivalence ; il existe, selon nous, une ambivalence grammaticale, qui n'est pas à proprement parler une ambiguïté – ce dernier terme recouvrant une gamme plus étendue de phénomènes (Fuchs 1996) –, mais un principe de fonctionnement tout à fait naturel en linguistique. Ainsi, si on adopte une perspective sémantique des schémas syntaxiques, on peut considérer que d'autres cas de constructions sont ambivalents, sans toutefois illustrer la même complexité que la CDT – qui est, rappelons-le, « doublement énantiosémique ». On donnera très rapidement trois exemples : premièrement, la construction [N1 V N2 de V], dans laquelle V peut réaliser un infinitif passé ; elle est employée aussi bien dans des orientations positives (21) que négatives (22)

- (21) Il m'approuve d'avoir tout envoyé aux pelasses et sorti cette botte secrète ressemelée de neuf. (San Antonio, *Galantine de volaille pour dames frivoles*)
- (22) Tu ne vas pas me reprocher de prendre des précautions lorsque je voyage. (San Antonio, *L'archipel des Malotrus*)

La signification de la construction pourrait être exprimée ainsi « N1 sanctionne le comportement de N2 quant à l'accomplissement effectif ou non de V par N2 » ; *sanctionner* est d'ailleurs énantiosémique.

Deuxièmement, la construction [N1 V N2 de V], dans laquelle V ne peut réaliser un infinitif passé ; dans ce cas, la signification de la construction est « N1 influence le comportement de N2 quant à l'accomplissement de V ». L'influence peut être positive :

- (23) Il toque à sa porte et la prie de le rejoindre. (San Antonio, *Les clés du pouvoir sont dans la boîte à gants*)

ou négative :

- (24) Tu ne m'empêcheras jamais de rêver. (San Antonio, *De l'antigel dans le calbute*)

On peut donc concevoir la signification générale comme ambivalente.

Troisièmement, la construction à nom de qualité [Ce N1 de N2] dont on trouve des réalisations « dysphoriques »

(25) Dans ce putain de bled, je n'ai pas les armes pour lutter. (San Antonio, *Bas les pattes*)

ou « euphorique » (moins fréquentes car notre corpus San Antonio reste muet sur l'affaire) : *Cet amour de petit bonhomme*.

Nous gageons donc que la construction, sans saturation lexicale, est, non pas neutre, ni même neutralisée, mais ambivalente quant à ses diverses réalisations. Elle a pour fonction de communiquer une évaluation expressive euphorique ou dysphorique (Foolen 2004).

5. Conclusion

Cet article a essayé de montrer qu'en considérant les schémas syntaxiques comme des unités linguistiques significatives, on pouvait même se poser la question de l'énantiosémie, – qui à strictement parler concerne les interprétations opposées – et plus généralement de l'ambivalence grammaticale. L'ambivalence est un phénomène qui intéresse tous les phénomènes sémiotiques ; il est donc naturel que les formes linguistiques soient, pour certaines, intrinsèquement ambivalentes, même si elles ne se donnent pas comme telles dans leur réalisation effective en discours. Notre projet est donc d'en découvrir davantage sur l'étendue du phénomène, et de lier les considérations syntaxiques aux outils fournis par la sémiotique.

6. Bibliographie

- Abel, C., *Linguistics essays*, Londres, Trubner et Co., 1882.
- Abel, C., *Über den Gegensinn der Urworte*, Leipzig, W. Friedrich, 1884.
- Bally, Ch., *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 1944.
- Barnes, B., « A Functional Explanation of French Nonlexical Datives », in *Studies in Language*, vol. 9, n° 2, 1985, p. 159-195.
- Benveniste, É., « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », in *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1966, 75-87.
- Bleuler, E., *Dementia praecox oder Gruppe der Schizophrenien*, Leipzig et Vienne, F. Deuticke, 1911.
- Bleuler, E., « Zur Theorie der Sekundärempfindungen », in *Zeitschrift für Psychologie*, vol. LXV, n° 1-2, 1913, p. 1-39.
- Bleuler, E. et Lehmann, K., *Zwangsmässige Lichtempfindungen durch Schall und verwandte Erscheinungen auf dem Gebiete der anderen Sinnesempfindungen*, Leipzig, Reisland, 1881.

- Bohas, G., *Matrices, étymons, racines, éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*, Paris, Peeters, 1997.
- Boutonnier, J., *La notion d'ambivalence. Étude critique, valeur séméiologique*, Toulouse, Privat, 1938.
- Bybee, J., « From usage to grammar : the mind's response to repetition », in *Language*, n° 82, 2006, p. 711-733.
- Cadiot, P. et Tracy, L., « Sur le sens opposé des mots », in *Langages*, n° 150, 2003, p. 31-47.
- Caffi, C., « Weakening or strengthening ? A case of entiosemy in Plato's Gorgias », in Kaltenböck, G., Mihatsch, W. et Schneider, S. (dir.), *New approaches to hedging*, Bingley, Emerald, 2010.
- Calvet, L.-J., *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon, 2004.
- Courtès, J., *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991.
- Dat, F. M., « Métathèse et homonymie en Hébreu biblique », in *Suvremena lingvistika*, n° 67, 2009, p. 1-21.
- Foolen, A., « Expressive binominal NPs in Germanic and Romance languages », in Radden, G. et Panther, K.-U. (dir.), *Studies in linguistic motivation*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2004, p. 75-100.
- Freud, S., « Du sens opposé des mots primitifs », in *Essais de psychanalyse appliquée*, Paris, Gallimard, 1910, p. 59-67.
- Fuchs, C., *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys, 1996.
- Gandelman, C., « Signes métastables », in *Cruzeiro Semiotico*, n° 22-25, 1995, p. 497-510.
- Goldberg, A., *Constructions : a construction grammar approach to argument structure*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.
- Hagège, C., *L'homme de parole*, Paris, Fayard, 1985.
- Herslund, M., *Le datif en français*, Louvain et Paris, Peeters, 1988.
- Huguet, E., *L'évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1967.
- Larue-Tondeur, J., *Ambivalence et énantiosémie*, thèse de doctorat, Université Paris X, 2009.
- Leclère, Ch., « Datifs syntaxiques et datif éthique », in Chevalier, J. C. et Gross, M. (dir.), *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck, 1976, p. 66-75.
- Leclère, Ch., « Sur une classe de verbes datifs », in *Langue française*, n° 39, 1978, p. 66-75.
- Legallois, D., 2004, « Synesthésie adjectivale, sémantique et psychologique de la forme : la transposition au cœur du lexique », in François, J. (dir.), *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004, p. 493-506.
- Legallois, D., « Les arguments du discours contre ceux du verbe », in *Zeitschrift für französische sprache und literatur*, vol. 119, n° 3, 2009, p. 225-240.
- Legallois, D., « Pour une sémantique intensionnelle des constructions grammaticales », in Van Peteghem, M., Demol, A., Dewilde, L., Lauwers, P.,

- Tobback, E. (dir.), *Le verbe en verve. Réflexions sur la syntaxe et la sémantique verbales*, Gand, Academia Press, 2012, p. 25-46.
- Legallois, D. et François, J., « La linguistique fondée sur l'usage : parcours critique », in *Travaux de Linguistique*, n° 62, 2011, p. 7-33.
- Melis, L., « The dative in Modern French », in Van Belle, W. et Van Langendonck, W. (dir.), *The dative. Descriptive studies*, vol. 1, Amsterdam, Benjamin, 1996, p. 39-72.
- Merleau-Ponty, M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1944.
- Milner, J.-C., « Sens opposés et noms indiscernables : K. Abel comme refoulé d'É. Benveniste », in *La linguistique fantastique*, Paris, Joseph Clims, Denoël, 1985, p. 311-323.
- Rooryck, J., « Critères formels pour le datif non lexical en français », in *Studia neophilologica*, n° 60, 1988, p. 97-107.
- Segalen, V., *Les synesthésies et l'école symboliste*, Paris, Fata Morgana, 1902.
- Suarez de Mendoza, F., *L'audition colorée*, Paris, Doin, 1880.
- Tarde, G., *L'opposition universelle*, Paris, Félix Alcan, 1897.
- Teubert, W., *Meaning, discourse and society*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- Velmezova, E., « Les lois du sens diffus chez N. Marr », in *Cahiers de l'ILSL*, n° 20, 2005, p. 343-36.

Négation, portée et distinction négation descriptive/métalinguistique

Jacques MOESCHLER

Université de Genève

1. Introduction

Cet article traite de la négation et de sa portée. Son but principal est de construire un cadre théorique pour l'interface sémantique-pragmatique dans lequel les questions de portée sont explicitement décrites, rendant compte des propriétés des opérateurs logiques en langue naturelle, ainsi que de leur interprétation pragmatique. Ce qui surprend à propos de la négation est qu'elle ne requiert pas de domaine syntaxique spécifique pour déclencher des effets de portée différents. En ce qui concerne le français, la négation ordinaire est toujours syntaxiquement une négation de constituant, lorsqu'elle prend sémantiquement une proposition dans sa portée. De manière plus surprenante, la négation en français n'occupe pas, comme dans la plupart des langues romanes, une position précédant le constituant qu'elle modifie (le verbe), mais une position qui le suit.

Dans cet article, nous nous occuperons du contraste donné en (1) :

- (1) a. Pierre ne vient pas.
- b. Pierre ne vient pas, il court.

En (1a), la négation porte sémantiquement sur la phrase (2a), alors qu'en (1b), la négation ne porte pas sur la phrase, mais sur l'acte de langage (2b) :

- (2) a. NON [PIERRE VIENT]
- b. NON [LE LOCUTEUR AFFIRME [PIERRE VIENT]]

(1b) est généralement décrit comme un cas de négation *métalinguistique*. Dans la négation métalinguistique (Horn 1985, 1989), le locuteur utilise la négation pour rendre explicite qu'il ne peut pas affirmer la phrase sur laquelle porte la négation. Ce qui est surprenant avec la

négation métalinguistique est qu'elle ne demande pas de matériel morphologique ou syntaxique particulier pour communiquer une signification métalinguistique, mais qu'elle exige en revanche une clause corrective. Par exemple (1a) ne peut recevoir une interprétation métalinguistique, alors qu'en (1b), la lecture métalinguistique est la seule lecture possible.

S'il y a une différence entre ces deux usages de la négation, la question qui se pose est la suivante : pourquoi la négation ordinaire ne requiert-elle pas de clause corrective, illustrée en (3) ?

(3) Pierre ne vient pas, il reste chez lui.

En second lieu, quelles sont les limites lexicales et sémantiques entre un usage correctif et un usage métalinguistique (4) ?

(4) Pierre ne part pas, il arrive.

Comme nous le voyons, la question de l'interface sémantique-pragmatique conduit à une problématique concernant la sémantique lexicale et pas seulement des questions de portée.

Le but de cet article est de donner un argument général pour la dérivation de l'interprétation de la négation descriptive (ordinaire) et de la négation métalinguistique. Mon hypothèse principale, à la suite de Carston (1996, 2002) et Moeschler (1997, 2006), est que la négation a en forme logique une portée large et porte sur son domaine spécifique (un constituant verbal) au niveau pragmatique. En d'autres termes, (2a) est typiquement une représentation sémantique de la négation descriptive et cette représentation sera spécifiée, au niveau de l'explicature dans une représentation comme (5) :

(5) [PIERRE [NON[VIENT]]]

La manière dont une représentation comme (5) peut être dérivée est le second but de cet article. Plus généralement, je vais étendre le domaine de la négation métalinguistique afin de comprendre les propriétés logiques et pragmatiques d'énoncés où la négation porte sur une présupposition (6a) et une implicature (6b) :

- (6) a. Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.
b. Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.

2. Une longue histoire pour une grande question

Commençons par le début de cette histoire, à savoir l'analyse de Russell des descriptions définies (Russell 1905). Son analyse conduit à la distinction classique entre négation interne et négation externe : la négation externe a dans sa portée une proposition logique complète, ne

contenant aucune variable libre, alors que la négation interne a dans sa portée une fonction propositionnelle, à savoir une forme non propositionnelle contenant une variable libre.

L'exemple du roi de France est un bon exemple illustrant les différences formelles entre négations interne et externe :

- (7) Le roi de France est chauve.
- (8) Le roi de France n'est pas chauve.
- (9) Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.

(7) et (8) ont une présupposition commune (10) :

- (10) Il y a un unique roi de France.

(10) est une présupposition au sens de la définition sémantique classique : une proposition impliquée par une clause positive et sa négation (Gazdar 1979). La présupposition est annulée en (9), et un tel effet est responsable de son interprétation métalinguistique. En d'autres termes, une paraphrase possible de (9) est (11) :

- (11) Je ne peux pas affirmer que le roi de France est chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.

La question est la suivante : puisque les clauses négatives en (8) et (9) sont identiques (*le roi de France n'est pas chauve*), comment peut-on rendre compte de leur interprétation différente ? L'analyse de Russell est une analyse logique, basée sur celle de la clause positive : (7) est une phrase existentielle composée de la conjonction de trois fonctions propositionnelles (12) :

- (12) $\exists x [R(x) \wedge \neg \exists y [(y \neq x) \wedge R(y)] \wedge C(x)]$
Il y a un x tel que x est roi, et il n'y a pas de y différent de x qui est roi, et x est chauve.

Quels sont les sites d'insertion possible de la négation en (12) ? Logiquement, il y a quatre solutions possibles, puisque la négation est un opérateur propositionnel qui modifie une proposition complète ou une fonction propositionnelle :

- (13) a. $\neg \exists x [R(x) \wedge \neg \exists y [(y \neq x) \wedge R(y)] \wedge C(x)]$
- b. $\exists x [\neg R(x) \wedge \neg \exists y [(y \neq x) \wedge R(y)] \wedge C(x)]$
- c. $\exists x [R(x) \wedge \neg \neg \exists y [(y \neq x) \wedge R(y)] \wedge C(x)]$
- d. $\exists x [R(x) \wedge \neg \exists y [(y \neq x) \wedge R(y)] \wedge \neg C(x)]$

(13a) est une lecture consistante et correspond à la portée large de la négation : elle signifie qu'il n'y a PAS de x tel qu'il est roi, unique et chauve. Cette lecture correspond à l'interprétation de (9), à savoir la réfutation d'une présupposition, ou l'usage métalinguistique de la

négation (11). La première conclusion est que la portée large de la négation annule les présuppositions existentielles.

(13b) et (13c) sont des lectures inconsistantes avec la négation de la clause *le roi de France est chauve*. En effet, (13b) affirme l'existence d'un individu unique qui n'est pas roi de France et qui est chauve. Une traduction possible en français de (13b) est (14) :

(14) La seule personne qui n'est pas roi de France est chauve.

(13c) n'est pas non plus consistante avec la signification de la clause négative, parce qu'elle dit qu'il y a un roi qui n'est pas unique et qui est chauve, ce que traduit (15) :

(15) Les rois de France sont chauves.

Ainsi, la dernière lecture possible est (13d) : elle dit qu'il y a un unique roi de France qui n'est PAS chauve. Ici, la négation est interne, car elle modifie la fonction propositionnelle $C(x)$. Cette lecture est la lecture exacte de la négation ordinaire de (7). Ainsi, la négation ne peut avoir que deux cibles : la proposition entière et la fonction propositionnelle correspondant à la description du prédicat. Nous avons donc une bonne explication des deux lectures : la négation externe a dans sa portée une forme logique quantifiée, à savoir une proposition complète et interprétable ; la négation interne a dans sa portée le prédicat CHAUVE.

Si nous cherchons une image plus générale de la négation externe et interne, nous pouvons formuler les deux propositions suivantes :

- (16) a. En portée large, la négation porte sur un matériel propositionnel : $\neg[\dots\phi\dots]$.
b. En portée étroite, la négation porte sur un matériel moins que propositionnel : $[\dots\neg\phi\dots]$.

La question à laquelle nous devons maintenant répondre est la suivante : comment expliquer que la lecture ordinaire de la négation est restreinte à une négation de prédicat ? Et la question sous-jacente est celle de sa lecture par défaut : portée large ou portée étroite ?

3. Le troisième homme

Jusqu'à maintenant, j'ai proposé deux distinctions principales : négation externe vs interne et portée large vs étroite. Ces distinctions sont des distinctions logiques, basées sur la position de la négation et ses domaines. J'aimerais maintenant introduire une distinction linguistique, entre négation descriptive et négation métalinguistique (Horn 1985).

La négation *descriptive* est traditionnellement décrite comme véridictionnelle : elle affecte les conditions de vérité de la phrase. En revanche, la négation *métalinguistique* est non-véridictionnelle, au sens

où elle n'affecte pas les conditions de vérité de la phrase, mais son assertabilité.

Examinons les exemples classiques de négation descriptive (17) et de négation métalinguistique (19) :

- (17) a. Anne n'a pas trois enfants.
b. Abi n'est pas grande.
c. Abi ne regrette pas d'avoir échoué.

En (17), les propositions sous la négation sont vraies (1) ou fausses (0) :

- (18) a. $\llbracket \text{Anne a trois enfants} \rrbracket = 0$
b. $\llbracket \text{Abi est grande} \rrbracket = 0$
c. $\llbracket \text{Abi a échoué} \rrbracket = 1$

Au contraire, les cas de négation métalinguistique (19) produisent des effets vériconditionnels différents :

- (19) a. Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.
b. Abi n'est pas grande, elle très grande.
c. Abi ne regrette pas d'avoir échoué, puisqu'elle a réussi.
- (20) a. $\llbracket \text{Anne a trois enfants} \rrbracket = 1$
b. $\llbracket \text{Abi est grande} \rrbracket = 1$
c. $\llbracket \text{Abi a échoué} \rrbracket = 0$

En d'autres termes, la négation métalinguistique n'affecte pas les conditions de vérité de la phrase. En (19a), *Anne a quatre enfants* est asserté par le locuteur et cette phrase implique *Anne a trois enfants* ; la négation ne peut donc pas affecter les conditions de vérité de la proposition ANNE A TROIS ENFANTS, puisqu'elle est impliquée et est ainsi vraie. En (19b), *elle est très grande* implique *Abi est grande* ; la négation ne change donc pas les conditions de vérité de la phrase, comme en (17b). Enfin, en (19c), la présupposition de la phrase négative (*Abi a échoué*) est annulée par la clause explicative (*puisque'elle a réussi*), alors que la proposition ABI REGRETTE D'AVOIR ÉCHOUÉ est fausse. Ainsi la négation, dans les cas de négation présuppositionnelle, annule à la fois l'assertion et la présupposition. Ce comportement contraste avec celui de cas comme (19a), où c'est seulement l'implicature qui est défaite par la négation, mais pas l'assertion (Moeschler 2006 et 2010).

En résumé, les trois propriétés de la négation convergent : ses propriétés logiques, ses propriétés de portée et ses propriétés vériconditionnelles. Si cette convergence est vraie, la question qui se pose est la suivante : la négation métalinguistique est-elle un simple cas de négation externe ? En d'autres termes, est-ce que les questions pragmatiques peuvent se réduire à des questions logiques ou de portée ? Une réponse complète supposerait que tous les cas de négation externe, comme la

négation illocutionnaire (Searle 1969), soient abordés. Nous renvoyons à Moeschler (2010) pour une réponse détaillée à cette question.

4. La négation est-elle ambiguë ?

Est-ce que la négation est un mot ambigu, à savoir un mot qui reçoit sémantiquement deux significations, une signification vériconditionnelle et une signification non vériconditionnelle ? Une réponse positive conduirait à l'analyse d'un usage par défaut de la négation. Une telle analyse est à première vue attrayante, mais entraîne des problèmes insolubles. De plus, elle implique un recours très limité à la pragmatique, principalement déclenché par des situations non ordinaires. J'aimerais montrer que la réponse correcte à cette question n'est pas positive, mais négative.

Mais auparavant, essayons avec la réponse positive. Elle conduit à la question suivante : comment peut-on formellement représenter ces deux significations ? Deux solutions ont été adoptées : la solution par portée et la solution des deux négations.

Dans la solution par portée, la portée étroite est associée à la négation descriptive et la portée large à la négation métalinguistique. Ainsi, deux significations différentes sont représentées, mais non connectées. Comme nous le verrons, la portée étroite est le cas par défaut : dès que la négation a été traitée, la portée étroite est associée au constituant nié (le prédicat) et abandonnée seulement dans le cas où cette interprétation est annulée par la clause correctrice, comme en (19).

Regardons maintenant la solution des deux négations (Horn 1985, Moeschler et Reboul 1994). Cette solution repose sur deux opérateurs de négation : $\neg P$ pour la négation interne et P pour la négation externe. Ces opérateurs ont différentes conditions de vérité, mais impliquent tous les deux l'intrusion d'une troisième valeur de vérité, la valeur neutre (N). Ainsi, la sémantique sous-jacente à la solution des deux négations renonce à une logique bivalente au profit d'une logique à trois valeurs : vrai, faux et neutre.

Comment représenter la valeur neutre ? La solution est en fait assez simple à imaginer. Représentons les valeurs de vérité dans un espace unidimensionnel basé sur les oppositions entre vrai et non vrai et faux et non-faux, ainsi que sur la non-identité entre vrai et non-faux et faux et non-vrai. Nous obtenons ainsi un espace intermédiaire pour la valeur neutre (figure 1) :

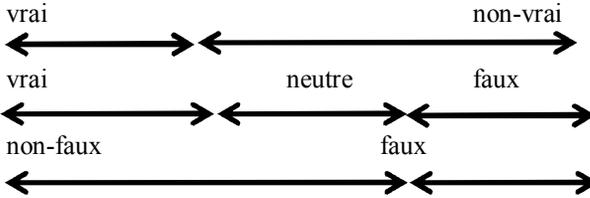


Figure 1 : vrai, faux, neutre

Quelle est la signification de la valeur neutre ? Cette troisième valeur rend compte des cas de négation externe. Comme nous le verrons plus loin, l'implication est que dans (21), la proposition LE ROI DE FRANCE N'EST PAS CHAUVÉ n'est pas fautive, mais vraie, comme dans l'analyse russellienne, alors que chez Strawson (1950), cette proposition n'est ni vraie ni fautive, à savoir dépourvue de sens :

(21) Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y pas de roi de France.

La table de vérité de la figure 2 donne une vision plus précise de la sémantique de ces deux opérateurs de négation :

P	$\neg P$	\bar{P}
1	0	0
0	1	1
N	N	1

Figure 2 : table de vérité de la négation interne et externe

La table de vérité de $\neg P$ n'est pas problématique : elle inverse la valeur de la négation ordinaire. Mais qu'en est-il de la valeur neutre ? Par exemple, s'il n'y a pas de roi de France, la valeur de *Le roi de France est chauve* et de *Le roi de France n'est pas chauve* est la même, à savoir N. En d'autres termes, le locuteur affirme quelque chose qui n'a pas de sens.

Quelle est la signification de la négation externe ? La négation externe produit le même résultat que la négation interne lorsque la proposition est vraie ou fautive : une proposition vraie sous la négation externe devient fautive et une proposition fautive devient vraie. Imaginons maintenant le contexte suivant : il est vrai que le roi de France est chauve. Alors, sous la négation externe, cette proposition signifie simplement qu'elle est fautive. Ainsi, il serait faux d'affirmer *Le roi de France n'est pas chauve*, si le roi de France est chauve et s'il y a un roi de France. Que se passe-t-il si *Le roi de France est chauve* est faux sous la négation externe. Dans ce cas, le résultat est une proposition vraie, parce que la négation d'une proposition fautive est une proposition vraie. Mais imagi-

nous le dernier cas : il n'y a pas de roi de France, et la proposition LE ROI DE FRANCE EST CHAUVE a une valeur neutre. Dans ce cas, la négation externe de cette proposition conduit à une proposition vraie : en effet, il est vrai d'asserter *Le roi de France n'est pas chauve*, exactement ce que l'analyse de Russell prédit, *contra* Strawson (1950) : si les fonctions propositionnelles $R(x)$, $\neg\exists y[y\neq x \wedge R(y)]$ sont fausses, alors leur conjonction donne une proposition fausse, qui devient vraie sous la négation externe. Ainsi l'analyse logique de la négation externe correspond à l'analyse russellienne, avec laquelle nous avons commencé notre démonstration.

Nous sommes ainsi en face d'un paradoxe : l'analyse ambiguïste de la négation externe (Horn 1985) semble descriptivement adéquate. Alors pourquoi y renoncer ? La raison est double : d'une part, il faudrait prouver que la négation linguistique a effectivement deux significations ; en second lieu, la table de vérité de la figure 2 est pertinente pour la valeur neutre, qui correspond au cas de l'exemple (21). Mais que signifie *négation externe d'une proposition vraie* ? La négation externe est acceptable lorsqu'une proposition est dite fausse sous la négation externe, comme le montre (22). Mais la situation dans laquelle une proposition négative sous négation externe est plus difficile à accepter, parce qu'elle devient vraie sous la négation externe portant sur une proposition fausse (23) :

- (22) Jean : Le roi de France est chauve.
 Marie : Non, il n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.
- (23) Jean : Le roi de France n'est pas chauve.
 Marie : ?? Non, il n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.
 ?? Si, il est chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.

Le dernier argument contre l'analyse des deux négations est pragmatique : lorsque la négation est utilisée, c'est uniquement la seconde ligne de la figure 2 qui est pertinente, à savoir la ligne en gras de la figure 3, que nous avons justement évaluée comme bizarre dans le cas de la négation externe :

P	¬P
1	P
0	1

Figure 3 : table de vérité de la négation logique

Quelles sont les conclusions de cet argument ? Il semble plus raisonnable, d'un point de vue linguistique, d'adopter une approche mono-guïste plutôt qu'ambiguïste du traitement de la négation (Horn 1985). Mais dans ce cas, comment expliquer que la négation peut avoir une por-

tée étroite et une portée large ? En d'autres termes, quelle est la valeur sémantique de base de la négation linguistique ? Sa signification interne ou externe ? Nous pouvons faire un pas de plus en décrivant deux solutions possibles : la première approche est la solution sémantique classique, dans laquelle la négation interne est la valeur par défaut ; la seconde solution est la réponse gricéenne, pragmatique : la négation externe est la valeur par défaut. Essayons de tester ces deux solutions.

5. Analyse sémantique vs pragmatique

Selon l'analyse classique (Burton-Roberts 1989), la portée étroite est par défaut attachée au prédicat. Ainsi, du point de vue de l'interface sémantique-pragmatique, la négation devrait être attachée en forme logique au prédicat, quelle que soit sa catégorie (verbe, adjectif, par exemple), comme en (24), qui reçoit l'analyse (25) :

- (24) a. Nous n'aimons pas L.A.
b. Anne n'a pas trois enfants.
c. Abi ne regrette pas d'avoir échoué.
- (25) a. [NON-AIMER [NOUS, L.A.]]
b. [NON-AVOIR [ANNE, TROIS ENFANTS]]
c. [NON-REGRETTER [ABI, ÉCHOUER [ABI]]]

Cette analyse explique les usages correctifs abaissants de la négation, donnés en (26) et décrits en (27) :

- (26) a. Nous n'aimons pas L.A., nous la détestons.
b. Anne n'a pas trois enfants, elle en a deux.
c. Abi ne regrette pas d'avoir échoué, elle en est contente.
- (27) a. [NON-AIMER [NOUS, L.A.]] \wedge [DÉTESTER [NOUS, L.A.]]
b. [NON-AVOIR [ANNE, 3 ENFANTS]] \wedge [AVOIR [ANNE, 2 ENFANTS]]
c. [NON-REGRETTER [ABI, ÉCHOUER [ABI]]] \wedge [CONTENTE [ABI, ÉCHOUER [ABI]]]

Les formes logiques (27) ne sont pas contradictoires, puisque le prédicat positif implique logiquement prédicat sous la négation :

- (28) a. [DÉTESTER [NOUS, L.A.]] \rightarrow [NON-AIMER [NOUS, L.A.]]
b. [AVOIR [ANNE, 2 ENFANTS]] \rightarrow [NON-AVOIR [ANNE, 3 ENFANTS]]
c. [CONTENTE [ABI, ÉCHOUER [ABI]]] \rightarrow [NON-REGRETTER [ABI, ÉCHOUER [ABI]]]

Le point crucial est l'usage métalinguistique. L'approche classique prédit que la portée large est obtenue dès qu'une contradiction apparaît

dans le traitement de l'énoncé. Mais l'effet de la négation externe est déclenché par une seconde clause impliquant la vérité de la proposition sous la portée de la négation (29a-b) ou la fausseté de la présupposition préservée normalement sous la portée étroite (29c) :

- (29) a. Nous n'aimons pas L.A., nous l'adorons.
- b. Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.
- c. Abi ne regrette pas d'avoir échoué, puisqu'elle a réussi.

Leurs formes logiques sont données en (30) :

- (30) a. [NON-AIMER [NOUS, L.A.]] \wedge [ADORER [NOUS, L.A.]]
- b. [NON-AVOIR [ANNE, 3 ENFANTS]] \wedge [AVOIR [ANNE, 4 ENFANTS]]
- c. [NON-REGRETTER [ABI, ÉCHOUER [ABI]]] \wedge [NON-ÉCHOUER [ABI]]

Mais la portée de la négation n'est pas suffisante, à cause des implications de la seconde clause (31) :

- (31) a. [ADORER [NOUS, L.A.] \rightarrow [AIMER [NOUS, L.A.]]
- b. [AVOIR [ANNE, 4 ENFANTS]] \rightarrow [AVOIR [ANNE, 3 ENFANTS]]
- c. [RÉUSSIR [ABI]] \rightarrow [NON-ÉCHOUER [ABI]]

Il faut donc donner une interprétation métalinguistique précise du constituant nié : puisque *adorer* et *aimer* sont consistants et que ADORER implique AIMER, puisque *avoir 3 enfants* et *avoir 4 enfants* sont compatibles et que AVOIR 4 ENFANTS implique AVOIR 3 ENFANTS, puisque la négation affecte la vérité de la complétive en (24c), la portée large doit aller au-delà de la proposition exprimée. Par exemple, la négation en (29a) porte sur le fait de *dire* nous aimons L.A., en (29b) la négation porte sur l'implicature de *Anne a trois enfants*, ANNE A EXACTEMENT 3 ENFANTS, et en (29c) la négation porte sur la complétive (*Abi a échoué*).

En d'autres termes, les exemples (29) montrent que la seconde clause implique la négation de quelque contenu pragmatique accessible à partir de la première clause, à savoir l'implicature scalaire pour (29a-b) et la présupposition pour (29c). Ainsi, dans l'approche classique, la clause correctrice positive annule un contenu pragmatique (32) :

- (32) a. [ADORER [NOUS, L.A.] \rightarrow NON [NON-AIMER [NOUS, L.A.]]
- b. [AVOIR [ANNE, 4 ENFANTS]] \rightarrow NON [NON-AVOIR [ANNE, 3 ENFANTS]]
- c. [RÉUSSIR [ABI]] \rightarrow [NON [ÉCHOUER [ABI]]]

Comme conclusion provisoire, l'analyse classique est descriptivement adéquate. Alors pourquoi l'abandonner ? Quels sont les arguments à l'encontre de cette approche ?

Il y a deux critiques principales contre l'approche classique : premièrement, elle implique que les cas de négation externe sont des cas de phrases labyrinthe, impliquant un premier traitement défectueux et un second traitement réussi ; la seconde objection est basée sur des cas de négation externe sans traitement correctif.

Examinons le premier argument avec les exemples (33) :

- (33) a. Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.
- b. Abi ne regrette pas d'avoir échoué, puisqu'elle a réussi.

Les premiers et seconds traitements sont donnés en (34) et (35) :

- (34) a. Anne n'a pas trois enfants → Anne a deux enfants.
- b. Abi ne regrette pas d'avoir échoué → Abi a échoué
- (35) a. Anne a quatre enfants → Anne a trois enfants
- b. Abi a réussi → Abi n'a pas échoué

Ainsi, après le second traitement, une contradiction apparaît entre l'implication de la seconde clause et celle de la première clause négative (son assertion ou sa présupposition). Mais l'argument, s'il est acceptable pour le cas de la présupposition, est plutôt étrange dans le cas de (33a), à savoir le cas des implicatures scalaires. En effet, ce que le second traitement implique est que ce qui est annulé par la seconde clause n'est pas la proposition sous la négation, mais son implicature scalaire. Dans ce cas, le processus d'annulation est explicable si l'on admet une hypothèse forte (Gazdar 1979), selon laquelle les implications sont plus fortes que les implicatures clausales et scalaires et les présuppositions (Levinson 1983 : 213). En d'autres termes, les implicatures scalaires et les présuppositions sont potentielles, et non actuelles.

Le second argument, donné par Carston (1994, 1996, 2002), est empirique : elle donne en effet des exemples de négation externe apparaissant non dans la première clause, mais dans la seconde, ce qui implique que le traitement de la négation métalinguistique ne peut être le résultat d'un second traitement :

- (36) a. Il n'y a pas de roi de France, donc le roi de France n'est pas chauve.
- b. Je n'ai jamais fumé de ma vie, donc je n'ai pas cessé de fumer.
- c. Marie est patriotique et fanatique, pas patriotique ou fanatique.

Il y a évidemment des contreparties classiques de (36), où la négation externe est dans la première clause. Mais si (37) implique un retraitement nécessaire de la phrase négative, ce n'est pas le cas de (36), où la

négation de la seconde clause est pourtant métalinguistique et une conséquence de la première :

- (37) a. Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.
b. Je n'ai pas cessé de fumer, puisque je n'ai jamais fumé de ma vie.
c. Marie n'est pas patriotique ou fanatique, elle est patriotique et fanatique.

Cet argument est acceptable d'un point de vue sémantique : en effet, ce qui est décrit en (36) et (37) est identique. Mais d'un point de vue pragmatique, la situation est clairement différente : les ordres [clause négative-correction] et [assertion-clause négative] ne donnent pas lieu au même type de traitement. Dans le premier cas, la phrase correctrice donne toujours la *raison* pour laquelle le locuteur ne peut pas asserter la clause négative : elle est donc fondamentalement *explicative*. Dans un contexte de dialogue, une simple prophrase comme *Non*, suivie de l'explication est suffisante (38) :

- (38) A : Le roi de France est chauve.
B : Non, il n'y a pas de roi de France.

Que se passe-t-il avec l'ordre [assertion-clause négative], où la négation est localisée dans la seconde clause ? Si nous essayons de dupliquer le dialogue (38) en (39), la réponse de B devient bizarre :

- (39) A : Le roi de France est chauve.
B : ? Il n'y a pas de roi de France, donc le roi de France n'est pas chauve.

Pourquoi est-ce le cas ? Parce que la phrase *Il n'y a pas de roi de France* est une réponse à une autre question, donnée en (40) :

- (40) Y a-t-il un roi de France ?

Ainsi, la question est de savoir si des énoncés comme (36) peuvent être des réponses aux questions suivantes :

- (41) a. Est-ce que le roi de France est chauve ?
b. Est-ce que tu as cessé de fumer ?
c. Est-ce que Marie est patriotique ou fanatique ?

La réponse est positive, comme (42) le montre, mais dans ce cas, la seconde clause négative, avec la négation externe, est bizarre :

- (42) a. A : Est-ce que le roi de France est chauve ? – B : Non, il n'y a pas de roi de France (? donc le roi de France n'est pas chauve).
b. A : Est-ce que tu as cessé de fumer ? – B : Non, je n'ai jamais fumé (? donc je n'ai jamais cessé de fumer).

- c. A : Est-ce que Marie est patriotique ou fanatique ? – B : Non, elle est patriotique et fanatique (? pas patriotique ou fanatique).

L'explication est la suivante : dans l'ordre positif-négatif, la phrase négative est une *implication* de la première, alors que dans l'ordre négatif-positif, la seconde est une *explication* de la phrase négative. Asserter une implication ou une présupposition est bizarre, parce que l'implication est sémantiquement accessible. Afin d'illustrer cette propriété, examinons le contraste entre les deux phrases en (43) :

- (43) a. Vous êtes mariée, donc vous n'êtes pas célibataire.
b. Vous êtes mariée, donc vous n'êtes pas libre.

En (43a), l'enchaînement se fait sur l'implication de la première phrase, ce qui est bizarre ; dans le second cas, l'enchaînement est sur une implicature, ce qui la rend acceptable : une personne mariée n'est pas supposée être libre pour une relation amoureuse.

Quelles sont les conséquences de ces analyses ? Premièrement, il y a des cas de négation externe qui n'impliquent pas un second traitement ; ainsi, l'analyse par retraitement est défectueuse sur ce point. En second lieu, il y a des différences pragmatiques dans la manière dont la négation externe est traitée, selon qu'elle apparaît dans la première ou dans la seconde clause.

Afin de trouver une solution générale, j'aimerais proposer, en suivant Carston, que la négation externe n'est pas un cas marqué, ni un cas par défaut, mais la valeur sémantique de la négation, et que la négation interne est une spécification pragmatique de sa valeur sémantique.

6. La négation externe est la négation sémantique

Quelle est l'alternative à l'analyse classique ? En fait, l'alternative est l'approche pragmatique gricéenne. En termes gricéens (Grice 1989), les mots logiques ont comme sémantique leur signification logique. Cela signifie que la négation est sémantiquement propositionnelle et vériconditionnelle. Ces deux propriétés sont contredites dans son sens pragmatique. En d'autres termes, la signification pragmatique ordinaire de la négation est la lecture de constituant, qui implique que la négation porte sur le seul prédicat. Dans sa signification métalinguistique, la négation porte non seulement sur une proposition, mais sur tout le matériel pragmatique, quel qu'il soit : force illocutionnaire (négation illocutionnaire, Moeschler 2010), présupposition (négation présuppositionnelle), implicature scalaire (termes scalaires). Voici le format général de l'analyse classique (45) et celui de l'analyse gricéenne (46) pour la phrase (44) :

(44) Le roi de France est chauve.

(45) a. Sémantique : LE ROI EST NON-CHAUVE

- b. Pragmatique : NON [LE ROI EST CHAUVE]
(46) a. Sémantique : NON [LE ROI EST CHAUVE]
b. Pragmatique : LE ROI EST NON-CHAUVE

Comment ces deux lectures, descriptive et métalinguistique, sont-elles obtenues et dérivées ? Afin d'obtenir la lecture par portée large, rien n'est fait et aucun retraitement n'est requis. La portée large est la portée intentionnée de l'énoncé. Mais ceci n'est pas suffisant : il faut rendre explicite la manière dont la portée large a des effets pragmatiques, l'annulation des inférences pragmatiques ou sémantiques. Une condition pour obtenir la portée large est la nécessité d'une seconde clause confirmant la lecture à portée large. En d'autres termes, la lecture par portée large ne peut pas être une lecture par défaut : une clause négative ne peut par elle-même déclencher la portée large. La conséquence est que la seconde clause doit avoir des propriétés sémantiques telles qu'elles peuvent annuler une inférence pragmatique. Ainsi, la seconde clause doit être suffisamment forte pour annuler les inférences potentielles, présuppositions ou implicatures. Comme nous l'avons vu en (32), ces implications sont contradictoires avec la première phrase négative. Ainsi, l'annulation est le résultat du fait qu'un énoncé ne peut être consistant avec une assertion ou une implication contradictoire. Cette condition explique pourquoi la portée large, même si elle est une propriété sémantique de la négation, n'est pas une lecture pragmatique par défaut. Si c'était le cas, le dialogue (47) devrait avoir la lecture à portée large comme lecture par défaut :

- (47) A1 : Le roi de France est chauve.
B1 : Non, il n'est pas chauve.

Mais en (47B1), la négation préserve la présupposition existentielle IL Y A UN UNIQUE ROI DE FRANCE.

Le même argument vaut pour *Anne n'a pas trois enfants*, *Abi ne regrette pas d'avoir échoué* et *Nous n'aimons pas L.A.* À moins qu'il ne veuille déclencher quelque effet stylistique particulier (non propositionnel, Sperber et Wilson 1995, Moeschler 2009), le locuteur n'est pas supposé autoriser des inférences pragmatiques invalidées. Ainsi, ce qui est prévisible dans (47) est le fait qu'après l'énoncé B1, il n'y a aucun indice permettant à A d'inférer que la présupposition existentielle de son propre énoncé est contestée ou invalide. En d'autres mots, la raison pour laquelle la seconde clause explicative est nécessaire avec la négation métalinguistique est que l'annulation de l'inférence pragmatique ne peut pas être différée. Les enchaînements de l'interlocuteur ont des conséquences pragmatiques sur l'acceptation de toutes les inférences pragmatiques qu'on peut tirer des énoncés précédents. Ainsi, lorsqu'aucune réfutation d'inférences pragmatiques n'est faite, la conséquence com-

municative est que l'ensemble des contenus pragmatiques est accepté et ajouté au contexte.

Qu'en est-il maintenant de la signification descriptive de la négation ? Comment peut-on être certain que la négation cible la bonne fonction propositionnelle dans l'analyse russellienne, le prédicat et non d'autres constituants, comme son argument ? Par exemple, nous ne voudrions pas que la négation cible comme portée étroite $R(x)$ ou $\neg\exists y[(y\neq x) \wedge R(y)]$ dans la forme logique (12), mais seulement $C(x)$. C'est ici que la pragmatique intervient. Pour obtenir la lecture à portée étroite, la procédure suivante doit être appliquée (Carston 1996) :

- (48) a. La lecture à portée large n'est pas assez informative et le destinataire doit choisir entre les implications suivantes de la proposition sous négation : (i) il y a un roi de France ; (ii) il est chauve.
- b. les maximes de manière « soyez bref » et « évitez les obscurités » expliquent la lecture interne comme lecture préférée.

Examinons ces deux propositions. Premièrement, il y a un manque d'information avec la portée large, à moins qu'une explication ne soit donnée. Ainsi, lorsque la clause négative est sans correction, cela signifie qu'elle n'est pas assez informative avec la portée large : dans le cadre de la théorie de la pertinence, cela signifie qu'elle ne produit pas assez d'effets cognitifs positifs. Les sous-maximes de manière interviennent donc : la maxime « soyez bref » explique pourquoi il n'est pas nécessaire pour la lecture interne de compléter la clause négative par une clause correctrice, qui rendrait explicite l'implication descendante de la négation. Par exemple, *Anne n'a pas trois enfants* n'a pas besoin d'être complété par *elle en a deux*, parce que cette deuxième clause est une implication de la première. En second lieu, la sous-maxime de manière « évitez les obscurités » garantit qu'il n'y a pas d'ambiguïté, sans complétion ni correction, de la clause négative¹.

Qu'en est-il maintenant des deux implications de l'énoncé négatif ? (48a-i) est la présupposition existentielle. Ainsi, une manière de rendre l'énoncé négatif plus informatif, et donc plus pertinent, est d'accepter cette présupposition. L'acceptation de la seconde implication (*il est chauve*) est en contradiction avec la phrase négative, et donc l'énoncé négatif serait contradictoire. La seule implication acceptable est la présupposition. La présupposition existentielle est donc la seule proposition qui soit compatible avec la lecture en portée étroite. (49) résume la lecture interne :

¹ Dans cette approche, une implication descendante de la négation est le résultat d'un processus pragmatique, et non une propriété sémantique de la négation (*contra* Ducrot 1980).

- (49) a. ce qui est dit : NON [LE ROI EST CHAUVE]
b. ce qui est implicite : IL Y A UN UNIQUE ROI
c. ce qui est communiqué : LE ROI EST NON-CHAUVE

Cette analyse (Carston 1994) différencie trois niveaux de signification : ce qui est dit, ce qui est implicite et ce qui est communiqué. Ce qui est dit est la signification véridictionnelle, ce qui est implicite est ce qui est pragmatiquement inféré, et ce qui est communiqué est le résultat de la combinaison de ce qui est dit et de ce qui est implicite. Ainsi, s'il est faux que *le roi de France est chauve*, s'il est inféré qu'*il y a un unique roi de France*, alors *le roi de France n'est pas chauve*.

(50) donne l'analyse de la lecture externe :

- (50) a. ce qui est dit : NON [LE ROI EST CHAUVE]
b. ce qui est implicite : NON [IL Y A UN UNIQUE ROI]
c. ce qui est communiqué : NON ['LE ROI EST CHAUVE']

Dans la dérivation métalinguistique, la négation a une portée large au niveau de ce qui est dit, de ce qui est implicite et de ce qui est communiqué. Mais la négation du contenu implicite, la présupposition, a un effet pragmatique : la proposition LE ROI EST CHAUVE n'est plus interprétée avec ses implications logiques, elle est mentionnée. La formule NON ['LE ROI EST CHAUVE'] signifie « le locuteur ne peut pas asserter la proposition LE ROI EST CHAUVE ».

7. Conclusion

Dans cet article, j'ai défendu la thèse selon laquelle la négation a une portée large comme sémantique, et que la pragmatique est responsable de la lecture métalinguistique à portée large et de la lecture descriptive à portée étroite. J'ai montré ailleurs que ce processus de restriction de la sémantique logique est un processus général, s'appliquant à tous les connecteurs et aux quantificateurs logiques (Moeschler 2007). Si cette hypothèse est correcte, alors nous disposons d'un argument fort pour résoudre la question de l'interface sémantique-pragmatique.

8. Bibliographie

- Burton-Roberts, N., *The limits to debate*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- Carston, R., « Metalinguistic negation and echoic use », in *Journal of Pragmatics*, n° 25, 1996, p. 309-330.
- Carston, R., *Thoughts and utterances. The pragmatics of explicit communication*, Oxford, Blackwell, 2002.
- Ducrot, O., *Les échelles argumentatives*, Paris, Minit, 1980.

- Gazdar, G., *Pragmatics. Implicature, presupposition, and Logical Form*, New York, Academic Press, 1979.
- Grice, H. P., *Studies in the Ways of Words*, Cambridge, Harvard University Press, 1989.
- Horn, L. R., « Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity », in *Language*, vol. 61, n° 1, 1985, p. 121-174.
- Horn, L. R., *A natural history of negation*, Chicago, University of Chicago Press, 1989.
- Levinson, S. C., *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Moeschler, J., « La négation comme expression procédurale », in Forget, D., Hirschbühler, P., Martineau, F. et Rivero, M.-L. (dir.), *Negation and polarity. Syntax and semantics*, Amsterdam, Benjamins, 1997, p. 231-249
- Moeschler, J., « Négation, polarité, asymétrie et événements », in *Langages*, n° 162, 2006, p. 90-106.
- Moeschler, J., « Why are there no negative particulars ? Horn's conjecture revisited », in *Generative grammar in Geneva*, n° 5, 2007, p. 1-13.
- Moeschler, J., « Pragmatics, propositional and non-propositional effects. Can a theory of utterance interpretation account for emotions in verbal communication ? », in *Social Science Information*, vol. 48, n° 3, 2009, p. 447-463.
- Moeschler, J., « Negation, scope and the descriptive/metalinguistic distinction », in *Generative grammar in Geneva*, n° 6, 2010, p. 29-48.
- Moeschler, J. et Reboul, A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.
- Russell, B., « On denoting », in *Mind*, n° 14, 1905, p. 479-493.
- Searle, J. R., *Speech Acts. An essay in the philosophy of language*. Cambridge, Cambridge University Press, 1969.
- Sperber, D. et Wilson, D., *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Blackwell, 1995.
- Strawson, P. F., « On referring », in *Mind*, n° 59, 1950, p. 320-344.

TROISIÈME PARTIE

LA CONTRADICTION EN DISCOURS

À propos de quelques conditions énonciatives des réfutations

Alfredo M. LESCANO

Université de Toulouse, UMR EFTS, ENFA et CRAL (EHESS/CNRS)

1. Introduction

Dans des travaux précédents, j'ai décrit la réfutation d'un énoncé comme un phénomène polyphonique, ou plus précisément, comme conditionné par le volet polyphonique du sens des énoncés (Lescano 2009). Je soutenais que pour qu'un énoncé réfute un autre, il fallait que les paramètres polyphoniques des deux énoncés respectent une combinatoire précise. Non que mon objectif ait été de mener une étude de détail de la réfutation, ma préoccupation était d'ordre théorique. Je mettais en avant les rapports entre la polyphonie et la réfutation pour mieux faire ressortir la spécificité de la conception de la théorie polyphonique que je développe avec Marion Carel et Oswald Ducrot, la Théorie argumentative de la polyphonie (TAP). Cependant, la définition de *réfutation* que je proposais dans ces travaux précédents pose des problèmes descriptifs. Cette étude tentera de résoudre ces problèmes, ce qui m'amènera à proposer une nouvelle définition de la réfutation, en la situant parmi d'autres types de réactions négatives (l'invalidation, la mise en doute et le désaccord), qui seront ensuite caractérisées par les conditions énonciatives de leur manifestation¹.

2. Distinction de différentes réactions négatives

2.1 Première définition de la réfutation

Dans Lescano (2009), je définis la réfutation comme un schéma discursif dialogique, c'est-à-dire un fragment de dialogue, où un énoncé que l'on appellera « B » remplit trois conditions : premièrement, il

¹ Je tiens à remercier Dante Lescano pour sa collaboration dans la conception des exemples.

apparaît comme une réaction négative vis-à-vis d'un autre énoncé, « A », qui le précède immédiatement ; deuxièmement, il exclut le contenu que pose l'énoncé A, appelons-le [a] ; et troisièmement, il pose lui-même un contenu [b]. Précisons qu'un contenu apparaît avec la fonction *posé*, dans le cadre de la TAP, lorsqu'il est ce qui est mis en avant, ce qui est montré comme pouvant être défendu, commenté, critiqué, comme ce avec quoi d'autres contenus peuvent s'articuler. La fonction « exclu », quant à elle, présente le contenu comme rejeté, comme n'étant pas retenu pour la suite du discours. Je me référerai à cette définition de la réfutation comme RÉF1. Je la schématiserai comme suit :

RÉF1

Une réfutation est un fragment de dialogue où un énoncé B :

- 1) apparaît comme réaction négative vis-à-vis d'un énoncé immédiatement préalable A ;
- 2) exclut le contenu [a] posé par A ;
- 3) pose un nouveau contenu [b].

L'échange (1) manifesterait une réfutation dans le sens de RÉF1 :

(1) A. Marc. – Voilà le train qui va à Fontainebleau !

B. Anne. – Mais non, il s'arrête à Melun, celui-là.

Cela est ainsi si l'on accepte que l'énoncé d'Anne se présente comme une réaction attaquant l'énoncé de Marc, excluant le contenu [a] que Marc pose – imaginons qu'il s'agit du contenu [le train qui va à Fontainebleau est là, donc on pourra partir] –, et posant un contenu [b] – soit [ce train ne va pas à Fontainebleau, donc on ne peut pas encore partir]. Cette définition est sommaire et assez brutale, mais elle a le mérite d'être opératoire, ce qui était le but de départ. Néanmoins il faudra la modifier, non seulement à cause de son manque de précision, mais aussi, et surtout, parce qu'elle se heurte à des problèmes descriptifs.

2.2 Les contenus « exclus » et la réfutation

Acceptons pour l'instant à la lettre ma première approche, et imaginons la conversation (2) entre deux proches de « Jean ». On se propose donc de savoir si l'intervention d'Anne réfute celle de Marc, d'après la définition RÉF1 :

(2) A. Marc. – Jean va être inconsolable. Il paraît que Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.

B. Anne. – Tu sais, Pierre et Marie ont rompu définitivement.

Dans cette première approche, pour déterminer dans un dialogue donné, si un énoncé B réfute un énoncé A, je remplaçais dans le même contexte l'énoncé B par un autre de la forme *B*, *mais bon peut-être que*

[a], où B est la répétition exacte de l'énoncé réactif B et [a] est une manifestation discursive du contenu posé par A. Lorsque, dans ces conditions, le remplacement de l'énoncé réactif B par l'énoncé *B mais peut-être que [a]* est ressenti comme contradictoire, le test permet d'inférer que l'énoncé réactif B exclut le contenu [a], posé par l'énoncé A, visé par la réaction, et donc que l'énoncé B le réfute. L'idée sous-jacente à ce test est qu'un contenu ne peut pas être considéré « possible » par un locuteur après qu'il l'ait « exclu ». Respectant pour l'instant cette démarche, supposons que B = *Pierre et Marie ont rompu définitivement* et que [a] peut-être manifesté par *Pierre et Marie essaient de reconstruire leur couple*. Appliquons le test :

(3) A. Marc. – Jean va être inconsolable. Il paraît que Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.

B. Anne. – Tu sais, Pierre et Marie ont rompu définitivement, mais bon peut-être qu'ils essaient de reconstruire leur couple.

L'énoncé 3B est difficile à interpréter (on reviendra sur cette difficulté et ses causes), ce qui permettrait de soutenir que B, à savoir *Pierre et Marie ont rompu définitivement*, exclut le contenu que pose 2A, exclusion qui ne résulterait pas des seules propriétés internes à la phrase *ils ont rompu définitivement*, car elle ne contient pas d'instruction qui produise une exclusion, quelle qu'elle soit, dans n'importe quel contexte d'apparition. Ce serait son énonciation en tant qu'évaluation négative de 3A qui produirait cette exclusion : énoncer *ils ont rompu définitivement* dans ce contexte, ce serait exclure le contenu posé par 3A, qui peut être quelque chose comme [Maire et Pierre sont à nouveau ensemble donc Jean sera inconsolable]. Dans d'autres termes, le dialogue 2 respecte ma définition initiale de réfutation RÉF1. Pourtant, tel que je l'ai annoncé, des problèmes descriptifs vont miner cette définition. Ils font l'objet des prochains paragraphes.

2.3 Des réfutations qui n'en sont pas

Imaginons ce petit dialogue devant un film télévisé :

(4) A. Marc. – Qu'est-ce que ce film est bête !

B. Anne. – Je trouve qu'il est super drôle !

Et appliquons le test que je viens de présenter pour déterminer si 4B réfute 4A :

(5) A. Marc. – Qu'est-ce que ce film est bête !

B. Anne. – Je trouve qu'il est super drôle, mais bon peut-être qu'il est bête.

Comme 5B produit un effet de contradiction, on peut inférer que 4B exclut le contenu que pose 4A. On peut ainsi considérer que le dialogue 5 respecte à la lettre la définition RÉF1, car 4B :

- 1) se présente comme une réaction négative vis-à-vis de A ;
 - 2) pose un contenu, qui peut être [ce film est super drôle donc je m’amuse]
- et
- 3) exclut le contenu que pose A, soit [ce film est bête donc je m’ennuie].

Mais est-ce que 4B a pour autant *réfuté* 4A ? On dirait plutôt qu’il en expose simplement une opinion divergente, il manifeste un désaccord. Or on reconnaîtra que si on accepte RÉF1, celui-ci est un exemple patent de réfutation. On est donc devant un conflit entre les faits construits par la théorie et ceux qui relèvent de l’intuition. S’agit-il seulement d’une question d’étiquettes (cas dans lequel il suffirait de dire que ce que j’appelais *réfutation* est en fait autre chose) ou c’est la définition qui pose problème, car elle isole un phénomène inexistant ?

2.4 Le rôle de l’allocutaire

La réfutation est, selon la définition RÉF1, que l’on abandonnera, une réaction négative vis-à-vis d’un énoncé précédent, à condition que cette réaction comporte l’exclusion du contenu [a], posé par l’énoncé visé par la réaction, et qu’elle pose elle-même un nouveau contenu [b]. On voit que bien qu’elle ait l’air de prendre en compte l’interlocution, ma conception initiale de la réfutation ne concernait que la nature de l’énoncé *réactif* : en un mot, selon RÉF1, les réfutations sont des réactions négatives dont le locuteur se voit contraint à maintenir le point de vue qu’il affirme au moins le long de l’énoncé, étant donné que l’exclusion d’un contenu n’est visible que par l’apparence contradictoire de l’énoncé où l’on a à la fois *B* et *peut-être que [a]*. Le problème est qu’une « réfutation », même si l’on n’observe, comme je le fais, que ses propriétés discursives, ne se réduit pas à un engagement du locuteur de l’énoncé réfutatif. Lorsque dans une conversation il y a réfutation (au sens ordinaire du terme), on modifie la direction globale du dialogue : celui qui continue à avancer dans la direction du contenu réfuté n’entend pas raison, est enfermé dans sa propre logique – à moins, on le verra, qu’il ait recours à des procédures spécifiques pour tenter de ramener le dialogue à nouveau dans son camp.

C’est peut-être là l’une des sources de l’embarras dans lequel nous met la classification de 4B comme « réfutation » :

- (6) A. Marc. – Qu’est-ce que ce film est bête !
- B. Anne. – Je trouve qu’il est super drôle !

Dans ce dialogue, certes, Anne – je devrais en réalité parler du « locuteur de l'énoncé », auquel on peut en l'occurrence identifier l'être du monde « Anne », je parlerai pourtant parfois par raccourci, en me servant des prénoms, sauf quand il faudra distinguer « locuteur en tant que tel » et « locuteur en tant qu'être du monde » – s'engage à maintenir l'idée que le film lui semble drôle, mais cela ne produit presque aucune interférence avec les propos de Marc, dont on ne dira pas qu'il est « enfermé dans sa propre logique » s'il n'entend pas par la suite modifier son opinion et être d'accord avec Anne. Il faudrait donc distinguer deux types de réactions négatives : celles qui imposent une certaine contrainte discursive à l'allocutaire, ce qu'on peut résumer dans l'idée que la direction générale de l'échange est affectée, et celles qui permettent à l'allocutaire de maintenir son point de vue sans paraître pour autant peu raisonnable, ou pour reprendre la formule, qui n'affectent pas la direction générale de l'échange. On qualifiera les premières réactions négatives de « fortes » et les secondes, de « faibles ». L'intervention 6B fait partie de cette dernière classe. L'énoncé 7B, par contre, doit être classé dans les réactions négatives « fortes » :

(7) A. Marc. – Jean va être inconsolable. Il paraît que Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.

B. Anne. – Tu sais, ils ont rompu définitivement.

Cette réaction négative instaure un changement dans la direction globale du dialogue non en cela que l'allocutaire – figure à laquelle doit s'identifier Marc – soit obligé à accepter le contenu posé par la réaction négative, mais en cela que pour qu'il puisse continuer à maintenir explicitement le point de vue qu'il a avancé, à savoir celui selon lequel *Jean va être inconsolable parce que Marie et Pierre sont à nouveau ensemble*, il nécessitera de nouveaux arguments. Il s'impose donc que l'on abandonne RÉF1 et que l'on revienne sur les propriétés permettant de définir la réfutation, en prenant en compte cette fois non seulement les contraintes auxquelles est soumis son locuteur, mais plus globalement la dimension interlocutive, ce qui comprend une description de la place de l'allocutaire. Cette nouvelle approche fera apparaître une classification des réactions négatives (qui sera présentée dans le prochain paragraphe) dont chaque classe répond à une valeur spécifique d'un paramètre énonciatif (ce qui sera abordé dans la partie 2).

2.5 Quatre types de réaction négative

Deux types de réactions fortes peuvent être distingués. Un premier type laisse une porte ouverte (une porte spécifique) à sa propre attaque. Ainsi le segment *je viens de les voir...* de 8B autorise son allocutaire à le mettre en question d'une manière particulière :

(8) A. Marc. – Marie et Pierre ont rompu définitivement.

B. Anne. – Qu'est-ce que tu racontes ! Je viens de les voir en train de s'embrasser dans la rue comme des ados !

En effet, Marc pourrait répondre *tu as sûrement pris un autre couple pour eux* ou quelque chose de similaire qui mine les bases de la réaction négative, ou plus précisément, qui attaque la validité de l'énonciation 8B elle-même. Et cela parce que 8B réagit en présentant un « fait vécu » : il suffit de rendre peu crédible l'expérience dont dépend la réaction pour que l'énonciation réactive elle-même soit mise en question. Par contre, il faut classer 8B comme réaction négative « forte », car elle ne donne pas le droit à l'allocutaire de maintenir son point de vue sans qu'il produise ce type de mise en cause de l'énonciation réactive.

Le second type de réaction forte est caractérisé par l'absence d'ouverture à une telle mise en cause. Si l'on revient à 7B *Tu sais, ils ont rompu définitivement*, certes, on peut mettre en doute le bien-fondé de l'énonciation en disant quelque chose comme *toi, tu dis toujours n'importe quoi*. Or tandis que cette mise en doute découle directement du sens de la réaction 7B, il n'en va pas de même pour 8B. On y reviendra dans le paragraphe suivant, lors de l'étude de la détermination linguistique des réactions négatives. Il suffit pour l'instant de voir que cette différence mérite que l'on considère la classe des réactions négatives fortes comme contenant deux sous-classes selon que la réaction autorise d'elle-même une mise en cause de sa propre énonciation (par l'attaque d'une expérience dont dépend la réaction) ou qu'elle ne l'autorise pas. Celles qui l'autorisent, comme 8B, seront appelées « invalidations », celles qui ne l'autorisent pas, comme 7B, recevront l'honorable dénomination de « réfutation ». L'allocutaire d'une réfutation possède cependant des moyens pour tirer profit de la direction de l'échange. Je mentionnerai seulement, m'inspirant de certaines remarques de Moeschler (1982), la possibilité d'ajouter de nouveaux arguments, comme dans 9A2 :

(9) A1. Marc. – Jean va être inconsolable ! Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.

B. Anne. – Tu sais, ils ont rompu définitivement.

A2. Marc. – Pas du tout. Ils sont ensemble à nouveau. Je viens de les voir en train de s'embrasser dans la rue comme des ados !

Il va sans dire qu'il y a d'innombrables manières de s'opposer à un énoncé, qu'il soit réactif ou pas. Ce que je suggère est simplement que certains énoncés semblent ouvrir une voie privilégiée à certains types d'attaques plutôt qu'à d'autres.

Comme les réactions négatives « fortes », les réactions négatives « faibles » regroupent, elles aussi, deux sous-classes de réactions. Rappelons que cette classe est définie par l'absence de contrainte pour l'allocutaire, qui ne doit pas choisir entre admettre le point de vue de la réaction ou réaliser un effort rhétorique (qu'il s'agisse d'apporter de nouveaux éléments à l'appui de son propre point de vue ou de mettre en cause l'énonciation réactive). Je distinguerai deux réactions négatives faibles, selon qu'elles imposent à leur propre locuteur une contrainte de cohérence ou qu'elles lui permettent une certaine souplesse qui peut aller jusqu'à l'acceptation que l'allocutaire « a peut-être raison » – admettre qu'il a raison « tout court » reviendrait à ne pas faire de la réaction une réaction négative. Appelons les premières « désaccords » et les secondes « mise en doute ».

Voici un exemple de « mise en doute », à savoir 10B, dont le caractère de réaction négative « faible » ressort du fait qu'il n'est pas nécessaire pour Marc de réaliser un effort rhétorique pour écarter le point de vue posé dans la mise en doute B :

- (10) A1. Marc. – Jean va être inconsolable ! Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.
B. Anne. – Tu sais, il paraît que Pierre et Marie ont rompu définitivement.
A2. Marc. – Pas du tout. Ils sont ensemble à nouveau.

La même absence de contrainte pour l'allocutaire peut être constatée pour le « désaccord » 11B :

- (11) A1. Marc. – Qu'est-ce que ce film est bête !
B. Anne. – Je trouve qu'il est super drôle moi.
A2. Marc. – Tu peux penser ce que tu veux, pour moi, ce film est bête.

La réaction A2 est très « raisonnable », aucune contrainte discursive ne semble être violée. L'allocutaire de la réaction négative peut « continuer à penser » ce qu'il pense. Illustrons maintenant la spécificité de chacune de ces deux réactions négatives faibles. Comme je l'ai dit plus haut, dans la mise en doute le locuteur n'est pas soumis à la « contrainte de cohérence » :

- (12) A. Marc. – Jean va être inconsolable ! Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.
B. Anne. – Tu sais, il paraît que Pierre et Marie ont rompu définitivement, mais bon, peut-être qu'il n'en est rien. Après tout, c'est Julien qui me l'a dit, il ne raconte que des bêtises.

La réaction d'Anne ne contient aucune anomalie discursive, on ne peut pas dire que le locuteur apparaisse comme un sujet contradictoire.

Son autocorrection ne fait qu'amoindrir la force de l'affirmation initiale *il paraît que...* En revanche, lorsque le même type de révision du dit a lieu après le désaccord, elle ne donne pas lieu à une diminution de la force de l'affirmation initiale : on aurait plutôt tendance à croire qu'aucune position n'est vraiment maintenue par le locuteur. C'est ce qu'on peut voir dans 5B, que l'on répète ci-dessous dans 13B :

(13) A. Marc. – Qu'est-ce que ce film est bête !

B. Anne. – Je trouve qu'il est super drôle moi, mais bon peut-être qu'il est bête.

Pour résumer, l'intégration dans la caractérisation des réactions du rôle de l'allocataire, avec celui du locuteur, permet d'identifier quatre classes de réactions négatives : la réfutation, l'invalidation, le désaccord et la mise en doute. Dans la deuxième partie de cet article, on étudiera les conditions énonciatives de leur réalisation.

3. La détermination énonciative des réactions négatives

Comme je l'ai déjà évoqué, si je m'étais intéressé à la réfutation, c'était parce qu'elle me semblait permettre d'identifier des régimes énonciatifs. Mais ma définition initiale de la réfutation s'étant effondrée, je ne dispose maintenant que de phénomènes discursifs, sans ancrage linguistique apparent. Il est vrai que ma classification des réactions négatives n'est pas hasardeuse. Elle correspond point par point à ce que la Théorie argumentative de la polyphonie (TAP) appelle des « modes de présentation des contenus », car ils sont à la base de cette caractérisation de réactions négatives. Dans cette partie de l'article, je ferai les liens entre la typologie des réactions négatives et ces modes énonciatifs. L'idée qui sera défendue est que le type de réaction négative est déterminé dès le niveau sémantique.

3.1 Les modes d'apparition des contenus

Nous avons vu plus haut que pour la TAP les contenus sont affectés d'un paramètre énonciatif appelé « fonction textuelle » qui peut adopter les valeurs « posé » et « exclu » (je laisse pour l'instant de côté une troisième valeur, « accordé », dont je ne me servirai que marginalement). Pour résoudre quelques problèmes de ce qu'on peut appeler la Théorie de la polyphonie « standard », pour laquelle l'analyse énonciative consiste en l'identification des « voix » qui se trouvent à l'origine des contenus communiqués, la TAP abandonne l'idée d'« énonciateur » (Carel 2009, Ducrot et Carel 2009, Ducrot 2010, Lescano 2009, 2012a et 2012b) et associe aux contenus un second paramètre énonciatif qui caractérise son apparition dans l'énonciation. Il s'agit du « mode d'apparition » du contenu (Carel 2011b, Ducrot 2010, Lescano 2012a et

2012b). Rappelons que le « A » dans « TAP » est pour « argumentative » : cela tient à la conception du contenu qui est celle de la TAP, qui reprenant certains postulats de l'« argumentation dans la langue » d'Anscombe et Ducrot (1983), traite les contenus à l'aide de la Théorie des blocs sémantiques de Carel (1992, 2011a). Comme la question centrale de ce travail n'est pas celle de la nature du contenu mais celle de sa mise en discours, je me contente de traiter les contenus comme des enchaînements de phrases en *donc* ou bien de ne pas les analyser, en laissant la phrase entre des crochets droits pour indiquer que je me réfère au contenu et non pas à l'énoncé. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'en aucun cas ce que j'appelle « contenu » n'est une représentation d'un état de choses, une proposition, une information. On peut représenter la structure des unités minimales de sens (ou « unités de discours ») de cette manière :

(14) (fonction textuelle, mode d'apparition, [contenu])

Pour présenter le paramètre énonciatif qui est le « mode d'apparition » des contenus, considérons ces phrases :

(15) Pierre fit une bêtise.

(16) Je trouve que Pierre a fait une bêtise.

(17) Il paraît que Pierre a fait une bêtise.

(18) Je vois que Pierre a fait une bêtise.

Sans doute elles ne pourraient pas être énoncées toutes dans le même contexte et n'exprimeraient donc pas le même contenu. Prenons-les juste par leur valeur illustrative. On supposera que ce qui varie d'un exemple à l'autre est le « mode d'apparition » du contenu : la manière dont l'énoncé caractérise leur mise en discours. Plus concrètement, le « fait linguistique » que l'idée de *mode d'apparition* veut décrire est le rapport que l'énoncé construit entre un contenu, le locuteur de l'énoncé et son allocutaire. Autrement dit, le mode d'apparition d'un contenu est une partie de l'image que l'énoncé construit de son énonciation – on aura reconnu la coloration ducrotienne de cette définition. Carel (2011b) distingue trois modes d'apparition des contenus : le mode du « trouvé », le mode du « conçu » et le mode du « reçu ». Dans Lescano (2009), je propose d'ajouter le « mode du vécu » (je parlais dans ce travail de « ton de Témoin »). Présentons brièvement ces notions.

La phrase *Pierre fit une bêtise* montre le contenu comme étant indépendant de toute saisie subjective. On pensera à ce que Benveniste appelle le domaine de l'*histoire*, ce que Weinrich caractérise comme le régime du *récit*, ou encore l'idée de Berrendonner selon laquelle des contenus peuvent être portés par le *Fantôme de la vérité*. On dira que le contenu est présenté sur le « mode du trouvé ». Le passé simple ou les

phrases à sujet défini générique (*La vache rumine*), ou encore la particule négative *plus* marquent ce mode d'apparition des contenus. On peut exemplifier ce mode énonciatif par un cas à première vue paradoxal : les énoncés comportant *je* ou *tu* et qui peuvent pourtant poser un contenu sur le mode du trouvé. En effet, rien n'empêche qu'un contenu mis en discours en tant qu'entité indépendante d'une saisie subjective du monde puisse *traiter* des êtres du monde : l'énoncé (19) montre un fait, bien qu'il y ait *je* et bien qu'il y ait *tu*.

(19) Je ne t'aime plus.

Ce *je* et ce *tu* ne sont là ni pour signifier le rôle du responsable de la parole ni celui de qui à son tour prendra la parole pour réagir : ce ne sont pas des *personnes* au sens de Benveniste. Le locuteur apparaît même comme *n'y étant pour rien*, il se limite à exhiber un contenu qui est « déjà là » – d'où la métaphore dont Carel tire le nom du mode énonciatif : le contenu est présenté comme s'il avait été « trouvé » tel quel – bien que dans le verbe *trouver* il y ait une idée implicite de « saisie » subjective (quelqu'un qui trouve) que l'on considère absente de ce mode énonciatif.

Quelle est l'image d'allocutaire que donne à voir le mode du trouvé ? L'énoncé mobilisant le mode du trouvé n'appelle pas de réponse, se passe de toute réaction, se suffit à lui-même. On peut dire par boutade que quand la forme *tu* apparaît dans un énoncé posant un contenu sur le mode du trouvé, elle se rapproche plus du participe du verbe *se taire* que du pronom personnel *tu*. De manière abrégée, je dirai que le mode du trouvé ne construit pas d'allocutaire, mais fait apparaître un simple « auditeur ».

Peut-être comme conséquence de cet ensemble de traits, le mode du trouvé est celui de l'incontestable : le choisir, c'est montrer un contenu comme étant la réalité elle-même. Ce qui est accablant dans *Je ne t'aime plus*, c'est justement qu'il ne donne pas lieu au débat : il n'y a pas de contestation possible. Comment le réfuter ? On peut le voir, des liens avec les réactions négatives surgissent dès la définition des modes.

La phrase (18) *Je trouve que Pierre a fait une bêtise* présente le contenu comme étant *conçu* par le locuteur dans l'énonciation. En disant *je trouve que p*, je montre l'énonciation comme étant le lieu où le contenu [p] surgit. Le contenu [p] n'était pas préalablement dans le monde, il est né – il est *conçu* – dans l'énonciation. Le *mode du conçu* est caractérisé en même temps par le fait de présenter le contenu comme l'objet d'un investissement du sujet de telle sorte qu'on ne peut pas considérer le contenu indépendamment du sujet. Ils sont si intimement liés que le contenu devient une partie du sujet tel qu'il se donne à voir dans le discours. De ce fait même, le locuteur en résulte explicitement décrit. En

effet, même si ces deux énoncés posent le même contenu, seul le locuteur de (20) se montre explicitement comme optimiste :

- (20) Je trouve que tu as bonne mine.
- (21) Tu as bonne mine.

En ce qui concerne l'allocutaire, il sera noté que le mode du *conçu* a un caractère polémique « latent » : il construit un allocutaire (réel ou virtuel) *qui s'oppose*, d'où qu'il se produise facilement un effet de polémique. Celui qui dit *je trouve que tu as bonne mine* fait apparaître le point de vue contraire, qu'il place dans un allocutaire possible, auquel peuvent éventuellement être identifiés des êtres du monde, comme l'individu à qui on adresse la parole, son médecin, ou bien à quelque entité moins bien localisable comme « l'opinion générale ». Mais l'énoncé se limite à donner à voir un allocutaire décrit par le point de vue qui s'oppose à celui que l'on affirme, *qui* doit être identifié (si jamais quelqu'un doit y être identifié) à ce rôle discursif, cela ne saurait pas être établi sur la base de l'arrangement des mots, et donc doit être abandonné par une étude sémantique.

La phrase *Il paraît que Pierre a fait une bêtise* montre un locuteur qui n'a pas accès au contenu qu'il communique, tel que s'il l'avait reçu d'un tiers. Ducrot (1984) soutient que *il paraît que p* « montre » le contenu p comme ayant été asserté préalablement par une subjectivité absente. Je suivrai Carel (2011b) qui en fait un mode d'apparition des contenus : le « mode du reçu ». Ce qui caractérise le mode du reçu est une désimplification du locuteur au profit d'une subjectivité « autre », à mettre en rapport avec la *non-personne* de Benveniste – à ceci près que pour Benveniste ce n'est justement pas une subjectivité énonciative –, on peut parler de la subjectivité de « il », la subjectivité de « l'Absent ».

Il s'ensuit que *il paraît que* n'est pas le seul marqueur linguistique du mode du reçu. Le discours indirect en emploi modal (Perrin, 2004) – c'est-à-dire celui qui ne se donne pas à voir comme la simple attribution d'une parole – marque aussi ce mode énonciatif. Comparons (22) et (23) :

- (22) Pierre dit que cette année il n'y aura pas assez d'inscrits au master pour l'ouvrir, je pense qu'il veut nous faire peur.
- (23) J'aurai enfin du temps pour faire la recherche. Pierre dit que cette année il n'y aura pas assez d'inscrits au master pour l'ouvrir.

Dans (22), le discours indirect ne véhicule aucune instruction énonciative, car ce qui est affirmé, à savoir quelque chose comme [Pierre veut nous faire peur et donc il dit que p] concerne le dire de Pierre, autrement dit, c'est dans le contenu qu'apparaît l'attribution d'un dire à Pierre. Mais dans (23), il s'agit de présenter l'absence de master sans

aucune implication de la part du locuteur, et cela grâce à l'apparition du contenu [il n'y a pas assez d'inscrits donc il n'y aura pas de master] sur le mode du reçu. Certes, le discours indirect, à la différence d'*il paraît que*, permet d'identifier la subjectivité « absente » à un individu concret, mais dans la TAP tout ce qui compte est le rapport du contenu aux subjectivités énonciatives. L'association de Pierre à une parole apparaît néanmoins dans l'énoncé, mais elle n'est pas une donnée énonciative : un deuxième contenu que l'on peut noter [Pierre a la propriété d'avoir dit que cette année...] apparaît sur le mode du trouvé et avec la fonction « accordé », c'est-à-dire que l'énoncé ne se donne pas pour but de le communiquer, ce contenu apparaît dans un second plan.

On voit que le mode du reçu est une espèce de stratagème rhétorique : je montre un contenu comme étant le fait d'une subjectivité « autre », tout en l'assertant moi-même. Ce mode attribue au locuteur une sorte d'immunité : le locuteur avance un contenu tout en se libérant du poids de sa défense. C'est dans cette immunité-là – celle qui consiste à asserter des contenus tout en les soustrayant des positions à défendre – que nous reconnaissons le mode du reçu.

Qu'en est-il de l'image de l'allocutaire que construit ce mode énonciatif ? Parmi les différentes images d'allocutaire véhiculées par les modes d'apparition des contenus, celle-ci est peut-être la moins directement saisissable. On peut néanmoins suggérer que l'apparente faiblesse rhétorique du contenu « reçu » construit un allocutaire *dont on admettra la dissidence*. Attaquer *Il paraît qu'il va faire beau*, par exemple, en disant *oui mais il va peut-être pleuvoir*, c'est en quelque sorte redire *il paraît qu'il va faire beau*. On sait dès le départ que le locuteur de *il paraît qu'il va faire beau* est absolument désarmé, car il s'est engagé à ne pas défendre son point de vue. L'allocutaire du mode du reçu est tel qu'il a la voie libre pour l'attaque.

La phrase *Je vois que Pierre a fait une bêtise* présente le contenu comme « observé ». J'appelle ce mode d'apparition des contenus le « mode du vécu ». Mais s'agit-il de l'observation « oculaire » ou plus largement « sensorielle » ? La réponse à cette question doit être négative. Le contenu présenté sur ce mode est montré comme un contenu dont on a fait l'expérience. Il est marqué par exemple par l'emploi modal des verbes de perception, comme dans *Je vois que Pierre a fait une bêtise, je vais devoir le punir*, qui sert à asserter le contenu [Pierre a fait une bêtise, donc je vais devoir le punir], et qu'il faut opposer à leur emploi attributif, comme dans une menace du type *j'ai vu que tu piques dans la caisse, je peux te dénoncer*, qui prend le sujet « percevant » comme thème, dont le contenu pourrait être noté [j'ai la propriété de

t'avoir vu piquer dans la caisse donc je suis dangereux pour toi]². Il est aussi marqué, entre autres, par les présentatifs *tiens ! (Tiens ! C'est Pierre)* et *il y a* suivi d'article indéfini (*Il y a un homme en bas qui demande pour toi*).

Pour caractériser aussi bien le locuteur que l'allocutaire du mode du vécu, on fera appel à une analogie avec la situation du témoignage. La figure du témoin doit être définie à la fois par la nature de la construction de sa propre image de locuteur et par la nature de son auditoire. Le témoin rapporte un fait dont il a fait l'expérience à un auditoire qui accède à ce fait par le témoignage. Le témoignage se construit donc en partie par un manque : si l'auditoire du témoin est censé avoir fait exactement la même expérience que le témoin – imaginons que cela soit possible –, le témoignage perd sa pertinence. Je me servirai de cette analogie et dirai que le contenu posé sur le mode du vécu construit un locuteur ayant fait l'expérience du contenu, ainsi qu'un allocutaire accédant au contenu dans l'énonciation de ce contenu. Ainsi, *il y a une fille en bas qui demande pour toi* construit un locuteur ayant fait l'expérience de *la fille en bas qui demande pour toi* et un allocutaire qui accède à la présence de cette fille dans l'énonciation du contenu.

Résumons-nous. Les modes d'apparition des contenus font partie du sens des énoncés, car énoncer un contenu exige de lui associer un mode d'apparition, de le situer dans ses rapports aux sujets de l'énonciation. Le mode d'apparition d'un contenu est donc marqué dès le niveau le plus profond de la signification : il ne s'ajoute pas par un « enrichissement » contextuel. Le contenu apparaît sous un mode qui est fonction d'un marquage linguistique, que ce soit une tournure, un adverbe, un morphème grammatical ou une construction syntaxique. Le mode d'apparition des contenus – ainsi que d'autres aspects de l'énonciation – relève de la sémantique.

3.2 *Le mode d'apparition des contenus et les réactions négatives*

Il est capital de souligner que si les modes d'apparition véhiculent des images des sujets de l'énonciation, ils n'en offrent pas pour autant une image figée. Bien au contraire, ils déterminent de manière décisive des attentes vis-à-vis des comportements discursifs ultérieurs. Le mode d'apparition des contenus détermine les conduites discursives des subjectivités énonciatives, son rôle vis-à-vis de la nature de la réaction négative est donc déterminant. Si notre présentation des modes d'apparition est suffisamment explicite, leurs rapports avec les réactions

² Pour plus de précisions sur ces deux emplois des verbes de perception, voir Carel (2011).

négatives identifiées dans le paragraphe précédent devraient aller de soi. Utiliser un mode d'apparition déterminé dans sa réaction négative, c'est choisir si l'on met en place une réfutation (mode du trouvé), une invalidation (mode du vécu), un désaccord (mode du conçu), ou une mise en doute (mode du reçu).

Pour soutenir que le type de réaction négative est décidé par la valeur énonciative de l'énoncé, il faut montrer que certaines propriétés de chaque type de réaction sont des conséquences des modes énonciatifs. L'une d'elles est la « contrainte de cohérence », dont seul le locuteur de la mise en doute est exempté. Une suite rectificative *P, mais bon peut-être que [non-p]* (où la place de [non-p] est remplie par la manifestation discursive d'un contenu qui s'oppose à celui de P, soit [p]) construit un locuteur qui se contredit, à moins que l'on ait adopté dans *P* le mode du reçu :

- (24) Le tigre court à plus de 50 km/h, mais bon, peut-être qu'il n'atteint que 30 km/h.
- (25) J'ai vu que Marie et Pierre s'embrassaient comme des ados, mais bon, peut-être que ce n'était pas eux.
- (26) Je trouve que ce film est super drôle, mais bon, peut-être qu'il n'est pas si drôle que ça.
- (27) Il paraît que Pierre et Marie ont rompu définitivement, mais bon, peut-être qu'ils essayent de reconstruire leur couple.

Cette affirmation est difficile à prouver : certes, on peut considérer que les énoncés résultants de cette construction sont plus ou moins « bizarres », mais ce n'est pas là le but de ce « test ». Il s'agit simplement de faire remarquer que dans les trois premiers cas, le segment *mais bon peut-être que [non-p]*, met en cause le segment P, alors que dans (27), P reste à peu près intact. On peut trouver l'origine de cette incohérence si on observe que *mais bon peut-être que x* semble véhiculer une instruction associant le contenu issu de *x* au mode du conçu. En introduisant une phrase par *mais bon peut-être que...*, un contenu est présenté comme conçu dans l'énonciation, comme décrivant le locuteur – il est décrit comme « doutant », et la possibilité « qu'il n'en soit pas ainsi », c'est-à-dire l'aspect polémique du mode du conçu est explicite. Il y aurait donc une sorte d'incohérence à affirmer [p] sur le mode du trouvé, du vécu ou du conçu, et à présenter dans la même séquence discursive la « possibilité que [non-p] » sur le mode du conçu. Le locuteur qui présente un contenu [p] comme « indépendant de toute saisie subjective » (mode du trouvé), comme « observé » (mode du vécu) ou faisant l'objet d'un « investissement » du locuteur (mode du conçu) et qui se décrit en même temps comme « doutant » de ce même contenu [p] semble bien sombrer dans une sorte d'incohérence énonciative. C'est là la cause de

la « contrainte de cohérence » dont je parlais dans les sections précédentes. Elle n'apparaît dans les réactions négatives que comme conséquence du mode d'apparition du contenu posé dans la réaction. Si le mode du reçu ne fait pas l'objet d'une telle contrainte, c'est parce qu'après avoir énoncé [p] sur le mode du reçu, on peut bien se décrire comme « doutant » de [p], étant donné que le mode du reçu fait apparaître le contenu comme étant là grâce à une subjectivité « autre » – voilà donc une illustration de plus de « l'immunité rhétorique » associée au mode du reçu.

Qu'en est-il des comportements discursifs attendus de l'allocutaire des différentes réactions négatives ? Rappelons que dans le premier paragraphe de cet article, j'ai associé des manières privilégiées d'attaquer, ou plutôt de contre-attaquer, chaque réaction négative. Prenons le cas de la réfutation. Si son allocutaire ne cède pas, il peut contre-attaquer en ajoutant de nouveaux éléments pour défendre le contenu qu'il a posé auparavant. Bien entendu, « céder » équivaut dans un contexte polémique à accepter l'énoncé réactif – au moins en ce qui concerne le niveau de ce qui est dit. On supposera que l'expression *c'est un fait* est un opérateur énonciatif indiquant que le contenu sur lequel elle porte (ce qui est repris par l'élément anaphorique) apparaît sur le mode du trouvé :

(28) A. Marc. – Jean va être inconsolable ! Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.

B. Anne. – Mais Pierre et Marie ont rompu définitivement ! C'est un fait.

Si Marc ne tente pas de renverser la situation, la rupture de Pierre et Marie (et donc le bon état sentimental de Jean) devient, à partir de l'énonciation B, un *fait*. Céder, c'est donc accepter la place que l'énoncé réactif se donne. Qu'en est-il de la possibilité pour Marc de s'opposer à son tour à l'énoncé d'Anne ? L'ajout d'arguments se présente comme une issue pour montrer que le monde n'est pas tel qu'il est présenté dans B – on peut le comparer à la simple répétition *Ils sont à nouveau ensemble*, dans A2, qui ne ferait que bloquer l'échange :

(29) A1. Marc. – Jean va être inconsolable ! Marie et Pierre sont à nouveau ensemble.

B. Anne. – Tu sais, ils ont rompu définitivement.

A2. Marc. – Pas du tout. Ils sont ensemble à nouveau. Je viens de les voir en train de s'embrasser dans la rue comme des ados !

Si j'utilise l'étiquette imprécise de « nouveaux arguments », c'est que je ne suis pas en mesure d'en dire davantage. Je vais me limiter à suggérer qu'un énoncé posant un contenu sur le mode du vécu, comme

A2, est une possibilité rhétoriquement efficace. Mais on se gardera de mettre cette possibilité dans la signification du mode du trouvé : qu'il l'admette ne veut pas dire qu'il la signifie.

L'invalidation aspire, tout comme la réfutation, à faire régner dans l'échange le contenu qu'elle pose, c'est-à-dire qu'elle ne conçoit que la possibilité que l'allocutaire « cède ». Mais, on l'a vu, l'invalidation offre à son allocutaire une issue, que j'ai caractérisée comme la mise en cause de l'énonciation visée. En effet, étant donné que l'invalidation pose un contenu sur le mode du vécu, elle peut être attaquée par la mise en cause de l'énonciation elle-même, en contestant l'instance de *saisie*. On l'a montré à l'aide de l'exemple suivant :

(30) A1. Marc. – Marie et Pierre ont rompu définitivement.

B. Anne. – Qu'est-ce que tu racontes ! Je viens de les voir en train de s'embrasser dans la rue comme des ados !

A2. Marc. – Tu as sûrement pris un autre couple pour eux.

Or, comme dans l'« ajout de nouveaux éléments », forme d'attaque privilégiée pour la réfutation, cette mise en cause de l'énonciation n'est pas une composante du mode du vécu. La mise en cause de l'énonciation par une contestation de l'instance de saisie est rendue possible par le mode du vécu, il en est une condition, sans qu'elle soit une composante de la signification de ce mode énonciatif.

L'allocutaire du désaccord est « autorisé » à maintenir son point de vue sans que cela affecte le déroulement de l'échange. Après une réfutation ou une invalidation, si l'allocutaire « s'obstine » à maintenir son point de vue sans réaliser d'effort rhétorique (ajout d'arguments ou mise en cause de l'énonciation, respectivement) le dialogue est en quelque sorte « bloqué ». En revanche, lors d'un désaccord, qui est l'apparition d'un contenu sur le mode du conçu en tant que réaction négative, on est plus près d'un échange de points de vue différents, de construction d'identités opposées.

(31) A1. Marc. – Qu'est-ce que ce film est bête !

B. Anne. – Je trouve qu'il est super drôle moi.

A2. Marc. – Tu peux penser ce que tu veux, pour moi, ce film est bête.

Puisque le contenu qui apparaît sur le mode du conçu se montre comme décrivant le locuteur de l'énoncé, l'échange qui oppose des énoncés sur le mode du conçu n'est pas un débat : cela ressemble plutôt à la comparaison de deux subjectivités qu'à une tentative de parvenir au « bon » contenu. En tout état de cause, le désaccord oriente l'échange vers l'absence de direction globale, au sens d'un contenu régissant l'échange, et cela est une conséquence du fait que le désaccord pose un contenu sur le mode du conçu.

La mise en doute, pour sa part, est l'énonciation, en tant que réaction négative, d'un contenu sur le mode du reçu. Outre une absence de contrainte de cohérence pour le locuteur – que l'on a traité plus haut –, la mise en doute, rappelons-le, est définie par un allocutaire capable de maintenir son point de vue sans que la logique de l'échange en résulte fondamentalement altérée. Cette propriété de la mise en doute dérive de l'image que le mode du reçu construit de l'allocutaire : le mode du reçu contient en soi l'acceptation de la dissidence. L'allocutaire construit par un contenu [p] présenté sur le mode du reçu est tel qu'il n'a besoin d'aucun effort rhétorique pour contredire [p], il apparaît dans la signification de l'énoncé comme ayant la voie libre pour maintenir [non-p]. Dans 32B *on dit que* détermine le mode du reçu, et donc l'énoncé, qui apparaît comme réaction négative, doit être interprété comme une mise en doute :

(32) A. Marc. – Prépare-toi à avoir du monde dans ton cours de demain.

B. Anne. – Je ne sais pas. On dit que demain il n'y aura pas grand monde à la fac, tu sais.

Marc peut continuer en disant *Oh, tu auras du monde, rassure-toi*, sans qu'aucun « clash » discursif ne se produise. Bref, lorsqu'une réaction négative pose un contenu sur le mode du reçu, la désimplication du locuteur, l'acceptation constitutive de la dissidence, l'engagement à ne pas défendre le contenu posé, tout cela a pour conséquence que la réaction négative appartienne à la classe des mises en doute.

4. Conclusion

Je n'ai pas la prétention d'avoir caractérisé toute réaction négative possible, mais seulement, et cela encore de manière partielle, celles qui peuvent être considérées comme dépendantes du sens de l'énoncé réactif, plus particulièrement, du paramètre énonciatif appelé « mode d'apparition du contenu ». On voit que même si la discussion n'a pas été engagée ouvertement, ce qui sous-tend ce travail est le problème classique de la limite qui sépare la sémantique de la pragmatique ou de la rhétorique. Avec les auteurs qui développent avec moi la TAP, je considère que le niveau sémantique du sens d'un énoncé, c'est-à-dire celui qui est déterminé exclusivement par l'agencement des mots, véhicule une image de la situation énonciative : l'interprétation d'un énoncé ne peut se passer de la manière dont celui-ci configure son insertion dans l'échange, dans le fil du discours. Les sujets de l'énonciation sont contraints dans leurs rôles discursifs par des significations véhiculées dans la mise en discours des contenus. On peut prendre cette étude des réactions négatives comme une tentative d'illustrer cette position, ainsi

que comme une exploration des rapports existant entre le niveau sémantique et le niveau rhétorique.

5. Bibliographie

- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O., *L'argumentation dans la langue*, Liège et Paris, Mardaga, 1983.
- Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Minuit, 1966.
- Berrendonner, A., *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1981.
- Carel, M., *Vers une formalisation de la théorie de « l'argumentation dans la langue »*, thèse de doctorat, EHESS, 1992.
- Carel, M., *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*, Paris, Champion, 2011a.
- Carel, M., « La polyphonie linguistique », in *Transposition*, n° 1, 2011b. <http://transposition-revue.org/article/la-polyphonie-linguistique>.
- Carel, M., « Polyphonie et évidentialité », in Rossari, C. (dir.), *De la pertinence de la notion d'évidentialité pour le français et l'italien*, à paraître.
- Carel, M. et Ducrot, O., « Mise au point sur la polyphonie », in *Langue française*, n° 164, 2009, p. 33-44.
- Ducrot, O., *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
- Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- Ducrot, O., « Ironie et négation », in Atayan, V. et Wiene, U. (dir.), *Ironie et un peu plus. Hommage à Oswald Ducrot pour son 80^e anniversaire*, Berne, Peter Lang, 2010.
- Lescano, A. M., « Pour une étude du ton », in *Langue française*, n° 164, 2009, p. 45-60.
- Lescano, A. M., « Le passé simple n'est jamais subjectif », in *TRANEL*, n° 56, 2012a, p. 51-76.
- Lescano, A. M., « Deux (autres) maintenant. Avec une application à *La Jalou-sie* de Robbe-Grillet », in Carel, M. (dir.), *Argumentation et polyphonie. De Saint-Augustin à Robbe-Grillet*, Paris, L'Harmattan, 2012b.
- Moeschler, J., *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang, 1982.
- Perrin, L., « Le discours rapporté modal », in Lopez, M., Marnette, S. et Rosier, L. (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 64-74.
- Weinrich, H., *Le temps*, Paris, Seuil, 1973.

Quand questionner, c'est réfuter

Sophie ANQUETIL

Université de Caen et CRISCO (EA4255)

1. Introduction

L'objectif de la présente recherche est d'apporter des éléments de réponse au traitement des réfutations réalisées indirectement, notamment à l'aide des questions en *Comment pouvez-vous + contenu propositionnel (cp) ?* (*Comment peux-tu + cp ?* est une variante possible). Nous partirons de l'hypothèse selon laquelle le contenu propositionnel¹ est partie prenante dans le processus de dérivation illocutoire². De ce fait, son appréhension doit permettre de déterminer si une loi de discours³ s'applique. Dans de précédentes recherches, nous avons montré que ses propriétés linguistiques étaient conditionnées par les conditions de réalisation de l'acte illocutoire (Anquetil 2009). En nous appuyant sur un corpus d'étude, nous déterminerons comment ces conditions qui guident notre interprétation vers une réfutation se manifestent dans la matérialité discursive. Cette mise en correspondance entre marques linguistiques et conditions de réussite nous permettra de caractériser le contenu propositionnel des réfutations réalisées à l'aide des questions en *Comment pouvez-vous + cp ?* : nous montrerons qu'il correspond à la négation du présupposé pragmatique⁴ de l'acte initiatif, autrement dit à la condition essentielle de l'acte illocutoire (ou but illocutoire). Derrière

¹ J.-R. Searle (1969) propose une structuration syntaxique de la phrase en deux éléments : un marqueur de force illocutoire et un marqueur de contenu propositionnel. Ces marqueurs permettent d'identifier la valeur illocutoire d'un acte de langage.

² Le processus de dérivation illocutoire permet de calculer la valeur illocutoire dérivée d'un énoncé (acte de langage « indirect ») à partir de sa valeur primitive (acte de langage « direct » ou « littéral » suivant les terminologies).

³ Les lois de discours sont les normes imposées par la collectivité linguistique et que les participants de l'échange verbal sont censés respecter. Elles peuvent intervenir dans l'interprétation d'un acte de langage indirect.

⁴ Chez J. Moeschler, les présupposés pragmatiques sont les conditions de réussite des actes illocutoires.

cette étude sur la réalisation indirecte des actes de réfutation se profile une réflexion plus générale sur la représentation linguistique de l'acte de langage.

2. Réfuter en ménageant les « faces » en présence

Tout interactant est animé par le désir de voir préserver sa « face positive », aussi bien que sa « face négative » :

Central to our model is a highly abstract notion of « face » which consists of two specific kinds of desires (« face-wants ») attributed by interactants to one another : the desire to be unimpeded in one's actions (negative face), and the desire (in some respects) to be approved of (positive face). (Brown et Levinson 1987 : 13)

Mais « lors de cette “épreuve” psychique et sociale qu'est la conversation » (Katsiki 2001 : 24-25), certains actes de langage peuvent être potentiellement menaçants pour les *faces* en présence : c'est le cas des actes de réfutation qui violent le principe de politesse positive qui recommande d'éviter tout désaccord (*strategy 6* chez Brown et Levinson 1987 : 113). Afin de ne pas troubler « l'harmonie relationnelle » (Katsiki 2001 : 24-25), les locuteurs effectuent un « travail de figuration » (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 72-73) :

Puisqu'elle est un acte nécessairement conflictuel, la réfutation constitue sans doute un FTA qui menace surtout la « face » positive d'une personne, c'est-à-dire le désir d'être approuvé [...]. Tout ce qu'il est possible de faire, c'est d'essayer de minimiser cette menace par un des moyens suggérés par le schéma hiérarchique proposé par la théorie classique :

- ne pas faire le FTA de réfutation *on record* ;
- faire le FTA accompagné d'une action correctrice comportant un élément de politesse négative ainsi qu'un élément de politesse positive. (Dascal 2000 : 100).

Parmi les stratégies utilisées pour ménager les faces des interlocuteurs, l'une d'entre elles consiste à ne pas « présenter la réfutation comme une preuve contre la thèse examinée » (Dascal 2000 : 100). C'est la stratégie adoptée par Y dans (1) :

(1) [X :] – En ce moment je le vois, il pense à nous, il se demande où nous sommes. [...]

[Y :] – Mais **comment pouvez-vous** voir ce qu'il fait en ce moment puisque vous êtes à huit cents lieues de lui ? (M. Proust, 1913, *Du côté de chez Swann*).

Dans cet échange, Y met en défaut les propositions p^1 , p^2 et p^3 préalablement énoncées par X, non pas en performant d'autres assertions

*non p*¹, *non p*² et *non p*³ mais en questionnant « l'appropriété » (Moeschler 1980 : 69-70) des actes d'assertion initiatifs :

[...] pour qu'on puisse dire qu'un acte de langage [...] est réussi (*successful*), il doit satisfaire un certain nombre de conditions (d'appropriété, ou plus généralement de bonnes réalisations, Searle 1972). Si donc un acte de langage satisfait ses conditions d'appropriété, il peut être dit *approprié au contexte*. (Moeschler 1980 : 55)

Ainsi, la question rhétorique en *Comment pouvez-vous + cp ?* fonctionne ici comme un « euphémisme syntaxique » (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 75) puisque c'est l'énonciateur des trois propositions *p*¹, *p*² et *p*³ (X) qui reconstruit lui-même dans son for intérieur les assertions *non p*¹, *non p*² et *non p*³ présupposées par l'interrogation partielle. Cette reconstruction est d'ailleurs imposée par le discours puisque la question n'est énoncée que parce qu'elle crée une obligation de réponse. Elle joue, de ce fait, à peu près le même rôle que l'assertion de cette dernière⁵. C'est précisément ce processus de dérivation illocutoire que nous allons analyser ici, à commencer par son fonctionnement argumentatif.

3. Les présupposés pragmatiques de l'acte initiatif, cibles de la réfutation

Si X peut dériver *non p* de la question rhétorique en *Comment pouvez-vous + cp ?*, c'est parce que l'acte d'assertion initiatif est soumis à deux conditions préliminaires :

- a. L a des preuves (des raisons pour croire, etc.) que *p* est L-vraie.
- b. Il n'est certain, ni pour L ni pour I, que I sache, se souvienne de, etc., *p*.

Cette définition des conditions préliminaires s'inspire de celle de Searle (1979). Cependant, nous y avons substitué les notions de « procès de vérification » et de « propositions L(ocuteur)-vraie » et « L(ocuteur)-fausse » (Berrendonner 1977, 1981) à celle de « valeur de vérité » (Searle 1969), la valeur de vérité d'une proposition ne se jugeant que relativement à un énonciateur :

Dans cette perspective, une proposition ne se définit plus comme « ce qui est susceptible d'être vrai ou faux », mais comme « ce qui peut être vérifié par tel ou tel », « ce qui est vrai ou faux pour quelqu'un ». (Berrendonner 1977 : 5)

Cette précision terminologique étant faite, il convient de montrer comment ces deux conditions préliminaires influent sur le fonctionnement argumentatif des questions rhétoriques en *Comment pouvez-vous + cp ?* telles que (1). En assertant *En ce moment je le vois, il pense à nous*,

⁵ Les possibilités d'enchaînement ne sont toutefois pas les mêmes.

il se demande où nous sommes, X présuppose que les conditions préliminaires lui permettant d'asserter que *p* est L-vraie sont satisfaites :

Présumé pragmatique *q* : les capacités visuelles de X et sa situation géographique (conditions préliminaires) lui permettent d'asserter ce que fait Z en ce moment et où il se situe.

C'est ce présumé pragmatique qui est, dans (1), la cible de la réfutation. En effet, en énonçant cette question, Y interroge X sur les conditions préliminaires de l'acte d'assertion, et donc sur l'appropriété de *q* : X a-t-il suffisamment de preuves pour asserter que *p* est L-vraie ? Ainsi la modalité épistémique exprimée par l'interrogation confère à l'énoncé sa valeur argumentative intrinsèque et par suite sa co-orientation avec *non-p* en présupposant *q'* :

Présumé pragmatique *q'* : rien, dans la situation d'énonciation, n'indique de façon évidente que les conditions préliminaires de l'acte d'assertion sont respectées.

Non-p est d'ailleurs l'étape finale d'un syllogisme dont *q'*, conforté par l'argument *Vous êtes à huit cents lieues de lui*, serait la prémisse mineure :

Prémisse majeure : Pour asserter *p*, le locuteur doit disposer de suffisamment de preuves que *p* est « L-vraie » (condition préliminaire d'une assertion) ;

Prémisse mineure : Or, rien dans la situation d'énonciation n'indique que cette condition préliminaire est satisfaite (présumé pragmatique de l'interrogation partielle) ;

Conclusion : Donc L n'est pas en mesure d'asserter *p*.

En outre, la présence de *mais* devant la question (1) fait toucher du doigt le rôle d'inverseur argumentatif joué par la question rhétorique en *Comment pouvez-vous + cp ?*

Ainsi, la structure sémantique des actes de réfutation réalisés à l'aide des questions en *Comment pouvez-vous + cp ?* est celle d'une réfutation présuppositionnelle :

X : *p*

Y : NEG-*p*, puisque *q'* où *q'* est la négation de *q*, présumé de *p* (Moeschler 1979 : 12, voir aussi Losier 1989).

Ce type de réfutation peut porter sur d'autres actes de langage que l'assertion, comme le montre l'échange (2) :

(2) Contexte : échange épistolaire

Ah ! De quel cachot je m'échappe... Oui j'aurai soin de prendre des souliers de rechange que je mettrai sitôt que nous serons dans la voiture, **comment peux-tu me demander encore si je suis résolue et prête ?** Mais mon

amour, voici des mois que je me prépare et que je me tiens prête ! Des années que je vis dans l'attente de cet instant ! (A. Gide, 1911, *Isabelle*)

Dans cet échange, la cible de la réfutation est l'un des présupposés pragmatiques liés à la demande, soit sa condition préliminaire : X ignore si Y est résolue et prête. De la même façon en (3), le locuteur Y met en crise l'appropriété de l'acte directif en refusant de reconnaître à X la légitimité de conseiller :

(3) [X :] – [...] donnez-lui Jeanne pendant quelque temps, et il se calmera.

[Y :] – Que je lui donne ! Mais ce que vous dites là est contraire à toute morale, à toute piété !

[X :] – Quand je vous dis de la lui donner, cela veut dire : laissez-la-lui prendre. [...]

[Y :] – **Comment pouvez-vous me conseiller une pareille chose, quand vous venez de me parler d'un mariage avec Elvire ?** (G. Sand, 1967, *George Sand*).

En résumé, quelle que soit la valeur illocutoire de l'acte qu'Y réfute, pour inférer *non p*, l'interlocuteur recourt à une loi de discours telle que LD1 :

LD1 : Si Y interroge X sur sa capacité à réaliser un acte initiatif A de X et que rien, dans la situation d'énonciation, n'indique que X satisfait de façon évidente les conditions requises pour statuer sur l'appropriété de A ou sur la L-vérité de son contenu propositionnel *p*, Y réfute A de X.

Toute la difficulté est de déterminer dans quels cadres énonciatifs cette loi s'applique, car dans d'autres contextes que ceux des échanges (1), (2) et (3), cette forme peut également prendre la valeur d'une simple question, comme dans (4) :

(4) [X :] – [...] ta mère n'a plus sa pièce dans son lit. Explique-toi.

Jacques dit qu'il n'avait pas pris la pièce de sa mère, et que cette pièce lui était restée de Nantes.

[Y :] – Tant mieux, dit Pierre. **Comment peux-tu nous prouver cela ?** (H. de Balzac, 1846, *Un drame au bord de la mer*)

L'objectif de la présente recherche est précisément de déterminer ce qui, dans la matérialité discursive des échanges précédents, indique aux interlocuteurs qu'une valeur illocutoire dérivée de réfutation s'ajoute à la valeur primitive de la phrase interrogative (question). En d'autres termes, quels éléments linguistiques orientent notre interprétation vers un acte de réfutation ?

4. Le contenu propositionnel d'un acte de réfutation

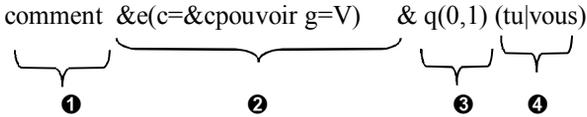
Les travaux de la logique illocutoire fournissent un premier élément de réponse. Pour eux, le contenu propositionnel est une composante de la force illocutoire :

Certaines forces illocutoires imposent des conditions sur l'ensemble des propositions qui peuvent être des contenus propositionnels d'actes de discours ayant ces forces. Le contenu propositionnel d'une promesse, par exemple, doit représenter une action future du locuteur. Le contenu propositionnel d'un rapport, d'autre part, doit représenter un état de choses passé ou présent relativement au moment de l'énonciation. De telles conditions sur le contenu propositionnel sont également des composantes de forces illocutoires. Formellement, une condition sur le contenu propositionnel est une fonction de l'ensemble I des contextes dans l'ensemble P (U_p) des ensembles des propositions qui satisfont cette condition dans ce contexte. (Vanderveken 1988 : 115)

Il est vrai que le travail de systématisation de Searle et Vanderveken (1985, Vanderveken 1988, 1990-1991) porte peu sur les actes de langage dont le dit diverge du communiqué. Mais leur réflexion implique que le contenu propositionnel peut être partie prenante dans le processus de dérivation illocutoire. Si chaque acte de langage a un contenu propositionnel propre, on comprend que l'appréhension de cet élément de la matérialité discursive puisse nous aider à identifier la valeur illocutoire d'un énoncé. On le comprend d'autant plus que ses propriétés linguistiques sont déterminées par les conditions de réalisation de l'acte de réfutation, et en particulier par la condition essentielle (critère le plus discriminant de la taxinomie de Searle 1979). Nous pensons en effet que la négation de l'acte initiatif, ou du moins, de son présupposé pragmatique (condition essentielle d'une réfutation), se retrouve linguistiquement dans la matérialité discursive de l'acte de réfutation, et notamment dans le contenu propositionnel de celui-ci. En d'autres termes, les conditions pragmatiques dont dépend l'application de la loi LD1 imposent des conditions sémantico-lexicales au contenu propositionnel. C'est du moins l'hypothèse que nous souhaitons vérifier en établissant un lien entre ces deux dimensions.

4.1 Le corpus d'étude : Frantext

Pour valider cette hypothèse, nous avons recherché des occurrences de questions telles que *Comment + pouvoir* (présent) + *deuxième personne + cp + ?* dans la base catégorisée de Frantext. À l'aide des codes grammaticaux, nous avons élaboré une *formule* qui permet de « remonter » automatiquement à cette structure interrogative :



Le premier segment nous a permis d'identifier les formes interrogatives introduites par l'adverbe interrogatif *comment*. À l'aide du deuxième segment, nous avons recherché les formes fléchies de *pouvoir*. En ajoutant le quatrième segment, nous avons pu sélectionner celles qui ont un sujet de deuxième personne postposé. Enfin, le troisième segment a permis de définir le nombre d'éléments (mots, signes de ponctuation) qui peuvent se situer entre le verbe *pouvoir* et le pronom personnel de deuxième personne. Le corpus dans lequel nous avons effectué cette requête concerne les romans de 1800 à 2000 : il comporte 66 027 794 mots et 945 textes et nous permet d'obtenir 286 résultats.

4.2 Influence des conditions de réalisation sur le contenu propositionnel

4.2.1 Condition illocutoire

L'exploitation du corpus constitué à l'aide de cet outil prouve que le contenu propositionnel des questions rhétoriques en *Comment pouvez-vous + cp ?* est déterminé par les conditions de réalisation auxquelles l'acte de réfutation est soumis. En effet, traditionnellement, la question est considérée comme un acte initiatif qui impose à l'interlocuteur une obligation de réponse :

La fonction de la question est d'obliger l'interlocuteur à répondre, c'est-à-dire, d'imposer un type d'obligation spécifique à l'interlocuteur. (Moeschler 1980 : 58)

Mais lorsqu'elle est énoncée pour produire un acte de réfutation, celle-ci a une fonction réactive, puisqu'elle s'oppose à un acte initiatif préalable généralement à valeur assertive :

[La] réfutation présuppose [...] un acte d'assertion préalable auquel elle s'oppose. (Moeschler 1982 : 71)

Elle réalise donc une fonction interactive d'évaluation. Cette condition co-textuelle (**condition co-textuelle 1**) explique que la loi de discours LD1 s'applique principalement lorsque les verbes du contenu propositionnel assurent une fonction métacommunicative. Dans une faible proportion, cela se manifeste par la reprise du verbe du contenu propositionnel réfuté comme dans (5) :

(5) [X :] – En ce moment je le **VOIS**, il pense à nous, il se demande où nous sommes » [...]

[Y :] – Mais **comment pouvez-vous VOIR ce qu’il fait en ce moment puisque vous êtes à huit cents lieues de lui ?** » (M. Proust, 1913, *Du côté de chez Swann*)

Cela peut aussi se traduire par l’emploi d’un verbe d’état dont le rôle est de déprécier le point de vue énonciatif de X comme dans (6) :

(6) [X :] – Nous sommes sauvés ! Notre bon roi prend pitié de ses peuples ; il veut l’égalité des impôts ! [...]

[Y :] – Si notre bon roi convoque les notables, c’est qu’il ne peut plus faire autrement, la dette est maintenant de seize cent trente millions ! **Comment pouvez-vous ÊTRE ASSEZ SIMPLE pour croire que les princes du sang, les principaux de la noblesse, de la magistrature et du clergé, vont la payer de leur poche ?** (E. Erckmann, A. Chatrian, 1870, *Histoire d’un paysan*)

Mais pour la majorité des réfutations réalisées à l’aide des questions en *Comment pouvez-vous + cp ?* (plus de 97 %), les verbes du contenu propositionnel font explicitement référence à l’acte initiatif ou à son présupposé pragmatique. C’est dans cette mesure que nous pouvons parler de « verbes métacommunicatifs ». Parmi eux, on recense des **verbes de dire** comme *parler* dans (7),

(7) [X :] – Je trouve que ces hommes ont bien fait de se battre, puisque chacun ne pouvait renoncer à son amour, sans s’en reconnaître lui-même indigne.

[Y :] – Hé ! S’écria Hâan à l’autre table, **comment peux-tu PARLER de cela, toi ? Tu n’as jamais été amoureux ; tu raisones de ces choses comme un aveugle des couleurs.** (G. Sand, 1865, *Les Maîtres sonneurs*)

des **verbes de croyance** comme dans (8),

(8) [Y :] – Pourquoi veux-tu m’humilier ?

[X :] – On n’humilie personne quand on lui parle de Dieu.

[Y :] – **Comment peux-tu CROIRE à un Dieu qu’on ne voit jamais ?** (F. Weyergans, 1981, *Macaire le Copte*)

ou encore des **verbes de pensée** comme dans (9)

(9) [X :] – [...] Tu vois comme j’en souffre ; par amitié pour moi, tâche d’avoir le cœur moins faible, car si tu ne me soutiens, je ne sais ce que je deviendrai. [...]

[Y :] – Qu’est-ce que vous me dites là ? dit-il à Madeleine en lui embrassant les mains tout comme si elle eût été sa mère. **Comment pouvez-vous PENSER que je manquerai de cœur pour vous consoler et vous soutenir ?** (G. Sand, 1850, *François le Champi*)

Les **verbes de jugement**, comme *mettre en balance* dans (10), assurent eux aussi une fonction métacommunicative,

- (10) – En somme, dit Bennet d'un ton menaçant, entre l'Amérique et l'URSS vous choisissez l'URSS ?
– Oui, dit Henri. Et je n'en ai jamais fait mystère.
– **Comment pouvez-vous METTRE EN BALANCE les abus du capitalisme américain et l'horreur d'une oppression policière**, dit Bennet. (S. de Beauvoir, 1954, *Les Mandarins*)

tout comme les **verbes de connaissance** comme *savoir* dans (11),

- (11) « Tu as entendu ce qu'elle disait à sa mère, la manière dont elle lui parlait », ai-je dit à mon fils, pour meubler notre fuite.
Il m'a regardée avec un mépris infini :
Comment peux-tu SAVOIR que c'était sa mère ? (G. Brisac, 1996, *Week-end de chasse à la mère*).

1. Les verbes de dire
affirmer quelque chose, avancer quelque chose, avoir la prétention de dire quelque chose, conseiller quelque chose, défendre quelque chose, demander quelque chose à quelqu'un, dire, dire quelque chose, faire une question, faire un reproche à quelqu'un, faire une supposition, médire, parler ainsi, parler de quelque chose, plaisanter avec quelque chose, prétendre quelque chose, proférer quelque chose, se plaindre, s'opposer à quelque chose, tenir un pareil langage
2. Les verbes exprimant une croyance
avaler quelque chose, croire, croire en quelque chose, croire à quelqu'un, croire quelque chose, croire quelqu'un, douter de quelque chose, douter de quelqu'un, être certain de quelque chose, ne pas croire quelque chose, soupçonner quelqu'un
3. Les verbes exprimant une pensée
avoir la moindre idée de quelque chose, avoir une idée, imaginer, imaginer quelque chose, penser à quelque chose, penser quelque chose, regarder comme, songer à quelque chose
4. Les verbes exprimant un jugement
comparer, comparer quelque chose à quelque chose d'autre, comparer quelqu'un à quelqu'un d'autre, concilier une chose avec une autre, hésiter entre une chose et une autre, juger, mettre quelque chose avec une autre, trouver + adjectif (sens évaluatif)
5. Les verbes exprimant une connaissance
Connaître quelque chose, savoir quelque chose, voir quelque chose (sens de savoir)

Tableau 1 : Les verbes qui assurent une fonction métacommunicative

Cette brève illustration n'est pas représentative de tous les verbes « métacommunicatifs » retrouvés dans notre corpus d'étude : nous en avons en effet répertorié 126 sur 225. Nous en fournissons la liste complète dans le tableau n° 1 ci-dessus.

L'analyse de notre corpus met en évidence un phénomène intéressant. Lorsque le contenu propositionnel des questions en *Comment pouvez-vous + cp ?* comporte l'un des verbes mentionnés dans le tableau n° 1, la loi de discours LD1 s'applique dans plus de 92 % des cas⁶. En revanche, lorsque l'action mentionnée dans le contenu propositionnel requiert un savoir-faire ou une compétence particulière de la part de l'interlocuteur, les questions en *Comment pouvez-vous + cp ?* prennent majoritairement la valeur d'une simple question, que les compétences requises soient physiques (*voir quelque chose, entendre quelque chose, etc.*), intellectuelles (*prouver, calculer, etc.*), ou matérielles (*payer, avoir quelque chose, etc.*). En effet, ces verbes activent la valeur aléthique de *pouvoir*, ce qui neutralise le processus de dérivation illocutoire pouvant être associé aux marqueurs *Comment + pouvoir + deuxième personne* dans 60 % des cas, comme en témoigne l'échange (12) :

- (12) Qui connaissait-elle qui pût offrir une situation à cette chiffe molle ? Il rappela. Elle lui confirma qu'il était idiot. Son ressentiment s'apaisa.
– **Comment peux-tu l'AIDER ?** demanda-t-il tout de même.
– Par Yvette de Marseille. Je pense qu'elle pourra quelque chose pour lui. (F. Delay, 1975, *Le Aie Aie de la corne de Brume*)

D'autres régularités entre verbes du contenu propositionnel et valeur illocutoire des questions en *Comment pouvez-vous + cp ?* peuvent être établies à partir du corpus d'étude. On observe en effet que le mécanisme de dérivation illocutoire mène à un reproche (dans 100 % des cas), lorsque cette structure syntaxique se combine avec des verbes qui renvoient à une action de I préjudiciable pour un tiers, comme *condamner à mort, faire du mal à quelqu'un, pêcher*. L'échange (13) en est une illustration :

- (13) Il suffira, en montrant la cachette où gît l'amant, de dire : « M. A-Z est là ». (On hausse les épaules).
– « **Comment pouvez-vous JOUER UN JEU À FAIRE TUER DEUX BRAVES GENS ?** » (H. de Balzac, 1846, *Physiologie du mariage*)

Lorsque les actions mentionnées par le contenu propositionnel sont préjudiciables à l'interlocuteur, la loi de discours applicable à l'énoncé

⁶ Notons que dans 1,5 % des questions analysées, le cadre énonciatif donné par Frantext ne permet pas d'examiner la valeur illocutoire de l'acte réalisé.

produit (LD3) nous oriente vers une critique (dans 88 % des cas environ) si et seulement si la responsabilité de cette action incombe à l'interlocuteur comme dans (14) :

(14) XAVIER. – Il est pas question d'avoir envie, il est question de gagner du fric !

HIPPO. – Non mais on t'a sonné toi ?

LE PÈRE. – Mais Xavier a raison ... Avec trois millions de chômeurs, **comment peux-tu te permettre de laisser passer cette opportunité ?** (E. Rochant, 1990, *Un monde sans pitié*)

En revanche, si l'action est subie par l'interlocuteur, elle induit un acte directif (dans 100 % des cas), comme en témoigne (15) :

(15) Il était indigné de la vilénie des gens et de la patience d'Olivier :

– Mais tu n'as donc pas de sang ? Cria-t-il. **Comment peux-tu SUPPORTER une telle vie ?** Toi qui te sais supérieur à ce bétail, tu te laisses écraser par lui ! (R. Rolland, 1909, *Dans la maison*)

Comme le montre le tableau 2 ci-dessous, le verbe mentionné dans le contenu propositionnel est une donnée essentielle pour traiter les actes de langage indirects, et notamment les actes de réfutation. En effet, chaque verbe impose une structure actantielle propre. De ce fait, l'appréhension de ses caractéristiques syntactico-lexicales nous éclaire sur les relations qu'entretiennent le locuteur et l'interlocuteur, ainsi que sur les rôles qu'ils jouent dans l'interaction⁷ : elles permettent en effet de déterminer si le locuteur rend l'interlocuteur responsable d'un dire, d'une action préjudiciable, ou s'il considère que celui-ci subit un quelconque préjudice. Ainsi, les verbes présents dans le contenu propositionnel, parce qu'ils renvoient à des schémas intentionnels variés attribuables à l'interlocuteur, influent sur la valeur illocutoire des énoncés.

Le tableau 2 rappelle les régularités observées entre lois du discours et verbes du contenu propositionnel.

⁷ D. Vernant (1997) distingue l'*agent du dire* du *sujet du dit*.

Verbes mentionnés dans le cp de <i>Comment + pouvoir + deuxième personne</i>	Loi de discours	Application de la loi de discours %	Acte illocutoire réalisé
Verbes métacommunicatifs (126/225 ou 56 % dans le corpus)	LD1 : Si Y interroge X sur sa capacité à réaliser un acte initiatif A et que rien, dans la situation d'énonciation, n'indique que les conditions requises pour statuer sur l'appropriété de A ou sur la L-vérité de son contenu propositionnel <i>p</i> sont satisfaites, Y réfute A de X.	117/126, ≈ 92 %	Réfutation
Actions qui requièrent une compétence ou un savoir-faire particulier de la part de I (34/225 soit 15,11 % dans le corpus)	Pas de loi de discours.	20/34, ≈ 59 %	Simple question
Actions de I préjudiciables à un tiers (11/225 soit 4,88 % dans le corpus)	LD2 : Si L interroge I sur les conditions dans lesquelles une action de I peut avoir lieu et que cette action est préjudiciable à un tiers, L reproche l'action de I.	11/11, 100 %	Reproche
Actions de I préjudiciables à lui-même (9/225 soit 4 %)	LD3 : Si L interroge I sur les conditions dans lesquelles une action de I peut avoir lieu et que cette action est préjudiciable à lui-même, L critique l'action de I.	9/9, 100 %	Critique
Actions subies par I (9/225 soit 4 % dans le corpus)	LD4 : Si L interroge I sur les conditions dans lesquelles une action peut avoir lieu et que cette action subie par I lui est préjudiciable, L réalise un acte directif.	9/9, 100 %	Directif

Tableau 2 : Verbes du contenu propositionnel et lois de discours

4.2.2 Condition thématique

D'autres éléments linguistiques présents dans le contenu propositionnel peuvent aussi déterminer si les conditions de réalisation d'une réfutation sont remplies. Ces éléments, contrairement aux verbes cités précédemment, n'apparaissent pas dans toutes les questions en *Comment pouvez-vous + cp ?*, mais leur appréhension dans la matérialité discursive permettra d'affiner leur traitement. En effet, la présence d'éléments anaphoriques apparaît dans 35 % des questions qui prennent une valeur pragmatique de réfutation. Elle indique que la **condition thématique** « qui impose à l'acte B d'avoir le même thème que l'acte A » (Moeschler 1980 : 64) est respectée, puisque ces éléments

reprennent le contenu propositionnel de l'acte initiatif, soit *p*, pour réfuter son présupposé : ils établissent donc une relation de cohésion entre le contenu propositionnel de l'acte d'assertion (proposition *p*) et celui de l'acte de réfutation (proposition *q*). Des pronoms démonstratifs tels que *cela*, *ça* jouent ce rôle, comme en témoigne (16) :

- (16) – « Je vais mourir dans pas longtemps. » [...] – **Comment pouvez-vous dire ÇA ? Qui peut connaître son destin ?** (J. Vautrin, 1979, *Bloody Mary*)

De même, certains pronoms personnels, comme *le* dans (17), reprennent le présupposé pragmatique de l'acte initiatif :

- (17) STEPAN. – Il faut une main ferme.
KALIAYEV. – Elle ne tremblera pas. Quoi ! J'aurais le tyran devant moi et j'hésiterais ? **Comment peux-tu LE croire ?** Et si même mon bras tremblait, je sais un moyen de tuer le grand-duc à coup sûr. (A. Camus, 1950, *Les Justes*)

Des adverbes, comme *ainsi* dans (18), assurent aussi parfois la reprise anaphorique :

- (18) BLANCHE. – Mère Marie, est-ce vrai, avez-vous répondu de moi devant Dieu ?
MÈRE MARIE. – **Comment pouvez-vous parler AINSI ?** Chacun répond pour soi, ma fille. (G. Bernanos, 1948, *Dialogues des Carmélites*)

4.2.3 Condition de contenu propositionnel

Pour que les conditions d'une réfutation soient réunies, le contenu propositionnel de l'acte initiatif (proposition *p*) et celui de l'acte de réfutation (proposition *q*) ne doivent pas seulement entretenir une relation de cohésion ; ils doivent également entretenir une relation de contradiction (**condition de contenu propositionnel**) :

Pour que l'évaluation en B soit négative (infirmation-réfutation), il faut que son contenu ait une orientation argumentative inverse à celui de A (contenu contraire ou contradictoire). (Moeschler 1980 : 71)

La présence de certains morphèmes lexicaux dont l'orientation axiologique est dépréciative confirme la coorientation argumentative de la question avec *non p* et permet ainsi de déterminer si cette condition est satisfaite. C'est le cas d'adjectifs indéfinis comme *tel* ou d'adjectifs comme *pareil* que l'on observe dans environ 18 % des actes de réfutation du corpus d'étude. L'échange (19) en est une illustration :

- (19) [...] si la Compagnie a des économies à faire, elle agit très mal en les réalisant uniquement sur l'ouvrier.

– Ah ! Nous y voilà ! Cria M. Hennebeau. Je l’attendais, cette accusation d’affâmer le peuple et de vivre de sa sueur ! **Comment pouvez-vous dire des bêtises PAREILLES vous qui devriez savoir les risques énormes que les capitaux courent dans l’industrie, dans les mines par exemple ?** (E. Zola, *Germinal*, 1885)

4.2.4 Condition d’argumentativité

Plus rarement (dans environ 5 % des cas), on rencontre des conjonctions de subordination comme *lorsque*, *puisque* qui introduisent explicitement un argument en faveur de q’. Ces conjonctions indiquent que la question rhétorique remplit la **condition d’argumentativité** (Moeschler 1982 : 73). Celle-ci impose à l’énonciateur de donner des arguments en faveur de la réfutation :

[Un acte illocutoire de réfutation] n’est pas la simple énonciation d’un énoncé négatif à négation polémique, mais l’énoncé complexe formé d’un énoncé négatif et d’arguments. (Moeschler 1982 : 123)

Le rôle des conjonctions de subordination est précisément d’établir une relation logico-sémantique de contradiction entre le contenu propositionnel de l’acte initiatif, et celui de la réfutation, comme nous pouvons le constater dans (20).

(20) [...] Au contraire, je vous ai dit que, selon moi, la race humaine avait encore bien des générations à ensevelir avant d’arriver à ce point, et peut-être qu’alors elle s’y maintiendra pendant bien des siècles avant de redescendre à l’état de décrépitude où vous la croyez maintenant.

– **Comment pouvez-vous croire, jeune homme, que nous suivions une marche progressive, LORSQUE vous voyez autour de vous toutes les convictions se perdre, toutes les sociétés s’agiter dans leurs liens relâchés, toutes les facultés s’épuiser par l’abus de la vie, tous les principes jadis sacrés tomber dans le domaine de la discussion et servir de jouet aux enfants comme les haillons de la royauté et du clergé ont servi de mascarade au peuple, roi et prêtre de son plein droit ?** (G. Sand, 1833, *Lélia*)

L’échange (21) montre que l’apposition pronominale – que l’on retrouve dans environ 11 % des actes de réfutation de notre corpus – peut elle aussi introduire une relation d’opposition entre les deux contenus propositionnels en jeu :

(21) – [...] Le principal, dans la vie, c’est de persévérer.

– Oh ! Soupira Mme Pasquier d’une voix faible et scandalisée. **Comment peux-tu dire cela, TOI, RAM, QUI CHANGE TOUT LE TEMPS ?** (G. Duhamel, 1938, *Cécile parmi nous*)

Dans ce cas, c’est la condition préliminaire selon laquelle L a des raisons pour croire ou dire que *p* est L-vraie qui est la cible de la réfutation.

5. Conclusion

En conclusion, les résultats auxquels nous aboutissons à l'issue de cette étude fragilisent la représentation linguistique traditionnelle de l'acte de langage. Dès *Speech acts*, Searle (1969) parvenait à une structuration syntaxique de la phrase en deux éléments : le marqueur de force illocutoire et le marqueur de contenu propositionnel. Cette représentation linguistique de l'acte de langage est d'ailleurs ancienne, puisque Bally (1942) distinguait déjà un *modus* et un *dictum* (forme de la pensée/objet de la pensée). Mais celle-ci a conduit les théories de l'illocutoire à expliciter la force illocutoire d'un acte dérivé en associant des lois de discours (ou assumptions conversationnelles) à des morphèmes lexicaux pris indépendamment du contenu propositionnel (Searle 1975, Gordon et Lakoff 1973). Notre étude prouve, au contraire, que les lois de discours n'opèrent pas uniquement sur la valeur sémantique des marqueurs de dérivation illocutoire *comment* et *pouvoir*, mais sur la valeur que produit la combinaison syntaxique de ces morphèmes lexicaux avec le contenu propositionnel de la question. Ainsi, le contenu propositionnel d'un acte de langage est partie prenante dans le processus de dérivation illocutoire. Il ne s'agit pas pour autant de dire que les informations nécessaires et suffisantes à l'interprétation d'une réfutation sont toujours inscrites dans le contenu propositionnel des questions en *Comment pouvez-vous + cp ?*. Kerbrat-Orecchioni nous met d'ailleurs en garde contre l'illusion endogène :

Il est imprudent d'affirmer que les éléments pertinents du contexte sont nécessairement « affichés » par les participants [...]. (Kerbrat-Orecchioni 2009 : 21)

Néanmoins, comme tout acte de langage, les réfutations ont un contenu propositionnel spécifique : il correspond à la négation du présupposé pragmatique de l'acte initiatif. Si la nature du contenu propositionnel définit la valeur illocutoire d'un acte de langage, on comprend alors que l'appréhension de cet élément de la matérialité discursive permette de déterminer si une loi de discours s'applique. Dès lors, il semble difficile d'appréhender le contenu propositionnel comme la représentation d'une entité du monde, susceptible de valeurs de vérité : s'il sert l'intention du locuteur, c'est donc qu'il a une fonction argumentative et non informative, comme l'ont d'ailleurs défendu Anscombe et Ducrot (1983) dès *L'argumentation dans la langue*.

6. Bibliographie

- Anquetil, S., *Peut-on classer les actes de langage indirects ?*, thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, 2009.
- Anscombe, J. C. et Ducrot O., *L'argumentation dans la langue*, Liège et Paris, Mardaga, 1983.
- Bally, C., « Syntaxe de la modalité explicite », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 3, 1942, p. 3-13.
- Berrendonner, A., « Le fantôme de la vérité. Questions sur l'assertion », in *Linguistique et Sémiologie*, n° 4, 1977, p. 127-160.
- Berrendonner, A., *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1981.
- Brown, P. et Levinson, S. C., *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Dascal, M., « Réputation et réfutation : linguistique, analyse de discours et interaction polie », in Simon, A. C. (dir.), *Politesse et idéologie : rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain et Peeters, 2000, p. 95-105.
- Gordon, D. et Lakoff, G., « Postulats de conversation », in *Langages*, n° 30, 1973, p. 32-56.
- Katsiki, S., *Les actes de langage dans une perspective interculturelle*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2001.
- Kerbrat-Orecchioni, C., *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2001.
- Kerbrat-Orecchioni, C., « Le traitement du contexte en AD en interaction », in Sandré, M. (dir.), *Analyses du discours et contextes*, Limoges, Lambert Lucas, 2009, p. 11-29.
- Losier, G., « Les mécanismes énonciatifs de la réfutation », in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 1, 1989, p. 109-127.
- Moeschler, J., « Approche d'un acte de discours : la réfutation dans le débat télévisé Giscard-Mitterrand (1974) », in Baldi, P. et Moeschler, J. (dir.), *Comment contrôler le discours : interaction et réfutation dans le débat télévisé Giscard-Mitterrand (1974)*, Travaux du centre de recherches sémiologiques, n° 35, 1979, p. 1-54.
- Moeschler, J., « La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord », in *Cahiers de linguistique française*, n° 1, 1980, p. 54-78.
- Moeschler, J., « Réfutation et argumentation dans le discours », in Richuterich, R. et Widdowson, H.-G. (dir.), *Description, présentation et enseignement des langues*, Paris, Hatier, 1981, p. 120-135.
- Moeschler, J., *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang, 1982.
- Searle, J.-R., *Speech acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.
- Searle, J.-R., « Indirect speech acts », in Cole, P. et Morgan, J. (dir.), *Syntax and semantics*, vol. 3 : *Speech acts*, New York, Academic Press, 1975, p. 59-82.
- Searle, J.-R., « A taxonomy of illocutionary acts », in *Expression and meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, p. 1-29.
- Vanderveken, D. et Searle, J.-R., *Foundations of illocutionary logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

Vanderveken, D., *Les actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*, Liège et Bruxelles, Mardaga, 1988.

Vanderveken, D., *Meaning and speech acts*, vol. 1 : *Principles of language use*, vol. 2 : *Formal semantics of success and satisfaction*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990-1991.

Vernant, D., *Du discours à l'action, études pragmatiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

La construction du désaccord dans le discours

Concession vs réfutation¹

Emma ÁLVAREZ-PRENDES

Université d'Oviedo

1. Introduction

Dans cet article nous voulons fournir une réponse à l'une des questions soulevées par le colloque *A Contrario* dans le domaine de la pragmatique et de l'analyse du discours, à savoir, comment se construit le *désaccord* dans le discours ? À ce dessein nous analyserons, dans un premier temps, les constructions concessives (*Le liquide est bouillant, quoique à 60° à peine ; Un vent violent se lève, mais il souffle dans le bon sens*) et les comparerons aux constructions réfutatives (*Ce n'est pas un corbeau mais une pie ; Ce n'est pas conscient mais totalement automatique*) pour, ensuite, dans un second temps, examiner quel est le rôle joué par ces deux types d'énoncés dans la construction du désaccord dans le discours.

Il faudrait tout d'abord noter que le lien entre concession et réfutation a déjà été établi par Moeschler et De Spengler dans un article de 1982, où ils définissent la concession justement comme une « réfutation interdite » ; c'est-à-dire, comme une réaction verbale à un discours d'un autre locuteur qui se situe à mi-chemin entre l'approbation et la désapprobation (ou réfutation) (Moeschler et de Spengler 1982 : 7).

Nous partirons de cette affirmation pour proposer un article articulé autour de deux grands axes : le premier, l'explication du fonctionnement interne de l'énoncé concessif et de l'énoncé réfutatif ; le deuxième, l'examen de la contribution des énoncés concessifs et des énoncés réfutatifs dans la construction du désaccord dans le discours.

¹ Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche FFI2009-08714 « Dictionnaire d'opérateurs sémantico-pragmatiques en français contemporain », financé par le ministère de la Science et de l'Innovation espagnol.

En ce qui concerne le fonctionnement interne des énoncés concessifs et des énoncés réfutatifs, nous aborderons cette question sous trois angles différents :

- L'analyse du processus interprétatif mis en place dans ce genre d'énoncés, à l'aide de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1986) ;
- L'étude du jeu énonciatif présent dans les énoncés concessifs et les énoncés réfutatifs, basée sur la notion de *prise en charge* telle qu'elle a été développée par Dendale et Coltier (2005) ;
- Et, enfin, l'examen du jeu des « faces » des interlocuteurs, pour lequel nous aurons recours à la théorie de la politesse de Brown et Levinson (1987).

L'objectif final de cet article reviendra à défendre que la concession et la réfutation représentent les deux faces d'un même phénomène (en d'autres termes, la concession récuse en positif ce que la réfutation fait de façon négative) et que, de ce fait, l'emploi d'un énoncé concessif sera jugé, dans la plupart des cas, comme étant plus intéressant aux yeux du locuteur que l'emploi d'un énoncé réfutatif.

2. Le fonctionnement interne des énoncés concessifs et des énoncés réfutatifs

Nous concevons les énoncés concessifs et les énoncés réfutatifs comme les produits ultérieurs de la mise en place de deux stratégies discursives particulières ; une stratégie discursive étant l'ensemble de mécanismes dont dispose le locuteur pour atteindre un certain but linguistique ou cognitif préalablement établi. Il convient de souligner qu'un même objectif peut être atteint par des moyens très différents et que l'accomplissement d'une stratégie discursive est indépendant de la réalisation formelle choisie ; comme l'affirme Anscombe (2004 : 62), « une stratégie discursive fixe certains paramètres, les autres pouvant varier ». Nous pouvons en fournir une illustration sur les différentes possibilités de réalisation de la stratégie hypothétique :

Stratégie hypothétique

- (1) Si tu étais à sa place, tu ne ferais pas beaucoup mieux.
- (2) Tu serais à sa place, tu ne ferais pas beaucoup mieux.
- (3) Au cas où tu serais à sa place, tu ne ferais pas beaucoup mieux.

Nous pouvons constater comment ces trois énoncés, malgré les variations formelles facilement repérables, expriment tous un même contenu sémantico-pragmatique : $p \rightarrow q$ (être à sa place \rightarrow ne pas mieux faire). Et il en est ainsi dans toutes les autres stratégies discursives connues : au-delà des différences formelles, elles transmettent toujours un même contenu sémantico-pragmatique à caractère variable (hypothétique, temporel, causal, consécutif, concessif, etc.).

2.1 Les énoncés concessifs

En ce qui concerne la stratégie concessive, nous entendons celle-ci comme l'ensemble de mécanismes qui se trouvent à la disposition d'un locuteur pour manifester une opposition partielle entre deux contenus et dont la résolution provoque une inversion totale de la polarité argumentative du discours. En voici un exemple :

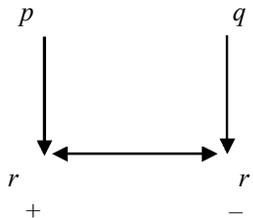
Stratégie concessive :

- (4) Ma fin est proche, je le sens, mais cette fin est celle que désirent tous les alpinistes. (M. Herzog, 2005 [1951], *Annapurna. Premier 8 000*, Paris, Arthaud, p. 318)
- (5) Ma fin est proche, je le sens. Pourtant cette fin est celle que désirent tous les alpinistes.
- (6) Même si ma fin est proche, je le sens, cette fin est celle que désirent tous les alpinistes.
- (7) Ma fin est proche, je le sens. Or cette fin est celle que désirent tous les alpinistes.

Il paraît évident que ces quatre énoncés expriment tous une même opposition implicite entre deux contenus, chacun étant associé à l'une des deux parties qui composent l'énoncé. Si nous désignons – de façon tout à fait arbitraire – le contenu implicite « Je devrais être attristé », associé au premier segment de l'énoncé *Ma fin est proche, je le sens*, par un signe positif (+) (8), le signe attribué au contenu implicite « Je devrais m'en réjouir », que l'on peut extraire du deuxième segment de l'énoncé *Cette fin est celle que désirent tous les alpinistes*, devra être le contraire du premier, donc négatif (–) (9) :

- (8) Ma fin est proche, je le sens (p) → Je devrais être attristé (r) (+)
- (9) Cette fin [= mourir dans la montagne] est celle que désirent tous les alpinistes (q) → Je devrais m'en réjouir (r') (–)

À la vue de ces exemples, nous pouvons observer comment la polarité argumentative de l'énoncé concessif connaît lors de son processus interprétatif une altération totale, ce que nous pouvons refléter dans le schéma suivant :



Une fois la notion de stratégie concessive élucidée, nous pouvons entamer l'analyse du fonctionnement interne des énoncés concessifs. Pour ce faire nous allons postuler comme hypothèse de départ l'hypothèse suivante :

(H) Les relations activées lors du processus interprétatif d'un énoncé concessif sont toujours les trois suivantes : (1) une relation d'inférence, (2) une relation de contradiction, et (3) une relation hiérarchique².

Nous nous devons de signaler que la première des relations évoquées – i.e. la relation d'inférence – est en réalité, tel que le suggère la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, une relation commune à la plupart des processus humains de communication (il ne s'agit donc pas d'une relation spécifique à ce genre d'énoncés). En effet, la théorie de la pertinence défend que la plupart des processus humains de communication comportent deux classes différentes d'information :

– une information sémiotique, véhiculée par les unités de la langue et obtenue par décodage :

– et une information implicite ou contextuelle, obtenue par inférence. On entend par information contextuelle toute information additionnelle nécessaire pour que l'énoncé articulé remplisse la condition d'être le plus pertinent possible dans le cadre de la situation de communication examinée.

Ainsi, si nous disons, par exemple, que :

(10) Le liquide est bouillant, quoique à 60° à peine. (Herzog 2005 [1951] : 201)³

(11) Un vent violent se lève, mais il souffle dans le bon sens. (Herzog 2005 [1951] : 102)

Dans (10), la première partie de l'énoncé *Le liquide est bouillant* (*p*) nous emmène à penser que « le liquide est à 100° C » (*r*). À son tour, dans (11), la première partie de l'énoncé *Un vent violent se lève* (*p*) laisse entendre que « ce vent violent va nuire à notre marche » (*r*) ; alors que la deuxième partie *Il souffle dans le bon sens* (*q*) nous permet d'en déduire que « il ne va pas nuire à notre marche » (*r'*). Les informations marquées sous (*r*) et (*r'*) sont des inférences.

C'est une fois les inférences obtenues qu'intervient la deuxième relation évoquée : la relation de contradiction, la première propre aux énoncés concessifs. La contradiction provient du fait que l'on y affirme simultanément deux contenus qui se présentent comme étant *a priori* incompatibles.

² Ces trois relations ont déjà été identifiées par Moeschler et de Spengler (1982).

³ Le locuteur de cet énoncé est un célèbre alpiniste en pleine expédition dans l'Himalaya.

l'énoncé et apparaît comme le responsable du point de vue exprimé dans la deuxième partie⁴.

La notion de *prise en charge* laisse entrevoir la troisième relation instaurée à l'intérieur de l'énoncé concessif : la relation hiérarchique. Dans l'énoncé concessif, les deux contenus qui entrent en contradiction ne sont pas placés au même niveau, il y en a toujours un qui jouit d'un degré de pertinence plus élevé que l'autre (et qui va donc favoriser la continuité du discours dans un sens ou dans un autre). Normalement, c'est le connecteur concessif présent dans l'énoncé – ou, en son absence, la contribution d'autres éléments comme, par exemple, l'intonation, l'ordre syntaxique, etc. – qui indique au destinataire quel segment de l'énoncé – et par conséquent, quel contenu – est plus pertinent dans la situation examinée. Ceci est en partie possible grâce à la nature des raisonnements humains, qui ne sont pas la plupart des fois exacts, mais approximatifs (Zadeh 1985). Ainsi permettent-ils que l'on puisse tirer des conclusions locales (c'est-à-dire, valables pour un seul cadre discursif), et non pas universelles ; conclusions qui peuvent s'avérer momentanément contradictoires.

Si l'on revient aux deux types de contradiction implicite précédemment vus, nous pouvons vérifier comment, dans le cas des contradictions directes comme en (10), c'est toujours l'inférence (r) qui découle de l'une des deux parties de l'énoncé (p ou q), et qui s'oppose au contenu sémantique véhiculée par l'autre partie de l'énoncé (q ou p), qui est éliminée.

(12) Le liquide est bouillant (p) quoique à 60° à peine (q)

↓

Il est à 100° C (r)

Dans le cas des contradictions indirectes (11), en revanche, le contenu éliminé correspondra à une inférence r ou r' , dérivée de l'une des deux parties de l'énoncé (p ou q) et qui s'oppose à une autre inférence (r' ou bien r), dérivée de l'autre partie de l'énoncé (q ou bien p).

(13) Un vent violent se lève (p), mais il souffle dans le bon sens (q)

↓

Il va nuire à notre marche (r)

↓

Il ne va pas nuire à notre marche (r')

⁴ Cette affirmation est vraie en admettant que l'énoncé respecte l'ordre canonique des énoncés concessifs : p mais q .

Quoi qu'il en soit, ce qui est important est le fait que dans les énoncés concessifs la résolution de la contradiction se produit toujours de façon interne et ne dépasse jamais le processus interprétatif (d'où la non-perception de contradiction de la part de l'interlocuteur).

2.2 Les énoncés réfutatifs : leur comparaison avec les énoncés concessifs

Pour leur part, les énoncés réfutatifs (*Ce n'est pas un corbeau mais une pie ; Ce n'est pas conscient mais totalement automatique*) représentent le résultat ultérieur de la mise en place d'une stratégie discursive qui vise à nier la valeur de vérité d'un certain élément linguistique et à lui substituer un autre élément dont le degré de vérité est jugé comme étant plus élevé dans le cadre de la situation de communication envisagée.

Stratégie réfutative

(14) Ce n'est pas un corbeau, mais une pie⁵.

(15) Ce n'est pas un corbeau ; c'est une pie.

Dans le processus interprétatif des énoncés réfutatifs, nous pouvons trouver certains types de relations déjà identifiés dans l'interprétation des énoncés concessifs. Nous y trouvons tout d'abord une relation d'inférence, commune – comme on l'avait déjà dit – à la plupart des processus de communication verbale. Cette relation d'inférence nous permet d'obtenir certaines informations additionnelles à partir du premier segment de l'énoncé ; informations qui seront valables seulement localement, car elles vont être vite annulées par les inférences découlant de la deuxième partie de l'énoncé. En effet, dans tout énoncé réfutatif le deuxième membre vient nier ouvertement ce qui est manifesté dans la première partie de l'énoncé. La relation d'opposition est ainsi également présente dans les énoncés réfutatifs, mais elle y jouit d'un statut différent : dans ce cas, on est toujours face à une opposition explicite et totale, dont la résolution se fait par « amputation »⁶ ; c'est-à-dire, en annulant l'un des contenus en contradiction. Cette opération se fait généralement par le biais d'une négation métalinguistique⁷.

⁵ Cet exemple a été tiré du journal télévisé de 13 heures de la chaîne de télévision France 3 du 19 mai 2006. Il a été prononcé dans le cadre d'une information concernant l'« affaire Clearstream » et fait allusion au fait que le dénonciateur anonyme, qui avait décliné les identités des supposés détenteurs de comptes bancaires à l'étranger, continuait à ajouter davantage de noms aux noms initialement donnés.

⁶ Et non pas par « intégration » comme c'était le cas des énoncés concessifs.

⁷ Nous entendons par négation métalinguistique celle qui contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose (Ducrot 1984 : 217). La cible de l'énoncé négatif est le locuteur de l'énoncé positif préalablement prononcé. Cette négation peut soit annuler les présupposés véhiculés à l'énoncé (« *Pierre n'a pas cessé de fu-*

(16) « Ce n'est pas un corbeau mais une pie » → « ~~C'est un corbeau~~ ».

Les énoncés réfutatifs ne sont donc pas des énoncés paradoxaux (puisque à aucun moment il n'y a deux arguments contradictoires qui sont simultanément affirmés, comme c'était le cas dans les énoncés concessifs) ; par conséquent, l'orientation argumentative de l'énoncé ne connaîtra pas non plus une inversion totale de sa polarité : la continuation argumentative du discours sera marquée dès le premier instant de l'articulation de l'énoncé.

Si nous abandonnons à présent l'analyse du fonctionnement interne des énoncés réfutatifs pour nous situer sur un plan polyphonique et analyser le jeu énonciatif qui y est mis en place, nous nous devons de souligner que ce type d'énoncés n'oppose pas vraiment deux énonciateurs ou points de vue différents – comme il arrivait dans les énoncés concessifs –, mais témoigne de l'affrontement argumentatif de deux locuteurs différents (García Negroni et Tordesillas 2001 : 209). La négation métalinguistique présente dans les énoncés réfutatifs équivaut à rejeter le cadre discursif instauré par la première partie de l'énoncé et dans lequel l'interlocuteur a voulu placer la communication. Étant donné que cette négation est habituellement suivie d'une deuxième partie explicative ou corrective, un nouveau cadre discursif est proposé par le locuteur dans cette deuxième partie de l'énoncé.

Il convient de rappeler que dans les constructions concessives il n'y avait pas, à proprement parler, de négation mais l'affirmation de deux contraires. À aucun moment le point de vue de l'interlocuteur n'est ouvertement nié, mais ce sont plutôt ses conséquences qui sont atténuées.

Voici, en guise de résumé, un tableau qui reflète les principales différences entre énoncés concessifs et énoncés réfutatifs que nous venons d'exposer :

Type d'énoncé	Réfutatif	Concessif
Trait distinctif		
Opposition	Explicite, totale et irrésoluble Le deuxième membre de l'énoncé annule ou récuse ce qu'affirme le premier membre de l'énoncé.	Implicite, partiel et résoluble On contrapose deux contenus contraires.
Contradiction	Non	Oui
Paradoxe	Non	Oui
Inversion de l'orientation argumentative de l'énoncé	Non	Oui

mer ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie »), soit avoir un effet majorant, de surenchérissement (« *Marie n'est pas belle, elle est charmante* »). Pour Horn (1985), la négation métalinguistique concerne les cas de mention et de négation d'implication conversationnelle ; par ailleurs, cette négation touche les aspects non vériconditionnels de la phrase.

Une fois les principales différences entre les énoncés réfutatifs et concessifs présentées, nous pouvons aborder la question du rôle que ces deux types d'énoncés jouent dans la construction du désaccord dans le discours.

3. La contribution des énoncés concessifs dans la construction du désaccord dans le discours vis-à-vis des énoncés réfutatifs

Nous allons à présent examiner le rôle joué par les énoncés concessifs et les énoncés réfutatifs dans la construction du désaccord dans le discours et justifier l'objectif final de cet article : nous soutenons l'hypothèse que, dans la plupart des situations de communication, l'emploi d'un énoncé concessif est plus avantageux ou intéressant pour le locuteur que l'emploi d'un énoncé réfutatif. Nous justifierons ce point de vue à l'aide de notions issues des théories sur la politesse dans la communication verbale humaine.

Nous entendons par « politesse verbale » l'ensemble de stratégies destinées à mitiger le conflit qu'une intervention verbale pourrait causer dans le cadre de nos échanges communicatifs quotidiens. Ces stratégies visent à maintenir un certain équilibre social, car toute intervention linguistique suppose une incursion (plus ou moins grave) dans le territoire de l'autre et comporte, de ce fait, une certaine dose d'agressivité qu'il convient de minimiser. Celui-ci est le point de départ commun à la plupart des théories sur la politesse.

Rentrons maintenant dans les détails du modèle élaboré par Brown et Levinson (1979). Ces auteurs articulent leur conception de la politesse sur la notion de « face ». Pour eux, tout être social possède deux faces : une face négative (qui correspond à l'« espace vital » occupé par le sujet) et une face positive (qui renvoie au « narcissisme », à l'image qu'il a de lui-même et qu'il veut montrer aux autres). Dans un échange linguistique quelconque, il y a donc quatre faces en jeu : les deux faces (positive et négative) du locuteur et les deux faces (positive et négative) correspondant à l'interlocuteur.

Brown et Levinson proposent, par ailleurs, une classification des actes de langage en fonction de la « face » que ces actes sont susceptibles de menacer. Ainsi, parmi les actes qui peuvent être perçus comme menaçants pour la face positive de l'interlocuteur figurent « la critique, *la réfutation*, le reproche, l'insulte et l'injure, la rebuffade, les moqueries et autres farces » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 169). Ils signalent également diverses stratégies (qu'ils classent sous cinq rubriques générales) servant à diminuer la menace intrinsèquement véhiculée par ces actes. Sous l'une de ces rubriques on peut lire : « Évitez le désaccord ».

Nous soutenons qu'un énoncé concessif comporte normalement une charge d'agressivité moindre que celle d'un énoncé réfutatif et que, pour cette raison, son emploi est, dans la plupart des contextes, plus intéressant aux yeux du locuteur que l'emploi d'un énoncé réfutatif, car il lui évite un affrontement direct avec son interlocuteur.

Nous pouvons illustrer cette affirmation par le célèbre mot attribué à Galileo Galilei. Lors de son deuxième procès devant le Tribunal de l'Inquisition, Galilée fut contraint à revenir sur ses théories sur l'immobilité du Soleil. À la demande du Saint-Office, il affirma que la Terre était bien le centre de l'Univers, pour ensuite ajouter « pourtant elle bouge ». Cette dernière assertion – une concession – ne contredit pas – en tout cas, pas de façon ouverte ou explicite – ce que Galilée avait préalablement affirmé (autrement les conséquences de son procès auraient été beaucoup plus graves pour lui). En prononçant ces mots, il invite plutôt son interlocuteur à trouver une solution qui permette de concilier les deux affirmations ; si l'on veut, il choisit une forme atténuée de réfutation.

L'approbation et la réfutation (ou désapprobation) représentent les deux pôles d'un continuum discursif au milieu duquel nous pouvons situer la concession. Qui plus est, la concession connaît elle-même des emplois où le contenu concessif peut se rapprocher tantôt de l'accord, tantôt du désaccord et peut de ce fait couvrir un ample spectre de ce continuum discursif que nous venons de mentionner.

Si nous revenons sur le procès à Galilée, nous pouvons penser qu'il a choisi sa réponse parmi plusieurs possibles :

- (17) Tribunal de l'Inquisition : La Terre est le centre de l'univers et les autres planètes tournent autour d'elle.

Galileo Galilei : Non, la Terre n'est pas le centre de l'univers (et les autres planètes ne tournent pas autour d'elle), c'est le Soleil (étant donné que Jupiter a quatre corps célestes qui tournent autour d'elle).
→ réfutation

- (18) Tribunal de l'Inquisition : La Terre est le centre de l'univers et les autres planètes tournent autour d'elle.

Galileo Galilei : Pourtant elle bouge. → concession réfutative

- (19) Tribunal de l'Inquisition : La Terre est le centre de l'univers et les autres planètes tournent autour d'elle.

Galileo Galilei : La Terre est le centre de l'univers et pourtant elle bouge. → concession

- (20) Tribunal de l'Inquisition : La Terre est le centre de l'univers et les autres planètes tournent autour d'elle.

Galileo Galilei : Hum, hum. → concession expressive

- (21) Tribunal de l'Inquisition : La Terre est le centre de l'univers et les autres planètes tournent autour d'elle.

Galileo Galilei : Vous avez tout à fait raison. → assertion

En observant de près ces réponses, nous pouvons constater comment le degré de désaccord diminue au fur et à mesure que le degré d'accord augmente. Ainsi, la première des réponses possibles constitue une réfutation ouverte et explicite du contenu manifesté par l'interlocuteur dans son intervention : le locuteur nie ouvertement l'exactitude de ses propos. La deuxième réponse possible représente un type particulier de concession : il s'agit d'une concession à valeur réfutative. Le locuteur enchaîne directement sur les paroles prononcées par son interlocuteur et propose un nouvel argument qui va à l'encontre de ce que l'interlocuteur vient de dire sans pour autant rendre contradictoires les deux contenus affirmés. Sous l'apparence formelle d'une concession, l'énoncé a la valeur d'une réfutation. La troisième réponse possible est une concession « classique » : le locuteur reprend (et prend à sa charge) les mots de son interlocuteur pour ensuite continuer son discours par un argument *a priori* incompatible avec le premier ; ce faisant, il invite son interlocuteur à trouver une solution qui permette de concilier les deux arguments, puisque tous les deux sont bons, tous les deux sont valables dans le cadre de la situation de discours examinée (même si, il faut le rappeler, le deuxième argument jouit dans ce cas d'un degré de pertinence plus élevé que le premier). À son tour, la quatrième réponse possible représente un pas de plus vers l'assertion et une diminution du degré d'incompatibilité entre contenus : le locuteur ne choisit pas une proposition pleine pour articuler son désaccord vis-à-vis des paroles de l'interlocuteur, mais a plutôt recours à ce qui pourrait être considéré comme (ou tout du moins apparenté à) une interjection ; en d'autres termes, il ne manifeste explicitement ni son accord ni son désaccord vis-à-vis des mots de son interlocuteur. Nous sommes face à ce que nous avons convenu d'appeler une « concession expressive ». Enfin, la cinquième réponse possible constitue un cas net d'assertion : le locuteur acquiesce ouvertement avec ce que vient de manifester son interlocuteur.

Dans l'exemple de Galilée, s'il avait choisi une réfutation explicite comme réponse devant le Tribunal du Saint-Office, ceci aurait entraîné de graves conséquences. De même, il n'aurait pas pu recourir à une assertion contredisant ses certitudes de scientifique. Afin de montrer son désaccord avec le dogme de l'Église catholique, il opte pour une forme atténuée de réfutation, sauvant sa face et celle de son interlocuteur par la concession.

4. Conclusion

À la lecture des exemples proposés tout au long de cet article (et notamment de l'analyse de la réponse de Galilée devant le Saint-Office) et de ce que nous venons d'exposer, nous sommes amenée à conclure que la principale différence entre un énoncé concessif et un énoncé réfutatif reste une question de degré et de polarité. Tous les deux peuvent manifester un même contenu sémantico-pragmatique mais ceci de façon et à des degrés différents. L'énoncé concessif réfute « de manière positive » ce que l'interlocuteur vient de manifester et la continuation du dialogue reste alors possible ; en revanche, l'énoncé réfutatif empêche toute possibilité de continuation, si ce n'est une nouvelle réfutation de la part de l'interlocuteur. La concession représente, en définitive, une véritable « réfutation interdite », comme l'avaient déjà signalé Moeschler et De Spengler (1982). Cette caractéristique justifie l'affirmation que, dans la plupart des contextes quotidiens de communication, le recours à un énoncé concessif est beaucoup plus intéressant pour le locuteur vis-à-vis de son interlocuteur que l'emploi de son « équivalent » réfutatif. L'énoncé concessif permet au locuteur de transmettre un certain degré de désaccord et, en même temps, de garder sa propre face et ne pas faire perdre la face à son interlocuteur.

En guise de conclusion finale de cet article, nous voulons proposer un dernier tableau où nous avons représenté le continuum discursif qui va de l'approbation ou l'accord (ou encore l'assertion) à la désapprobation ou le désaccord (ou encore la réfutation). Nous y avons situé les différentes modalités d'énoncés concessifs que nous avons traitées dans cette étude (la concession réfutative, la concession « classique », et la « concession expressive »), selon leur proximité à l'un ou l'autre bout du continuum mentionné.

	Désapprobation / Désaccord (= réfutation)
C	Concession réfutative
O	
N	Concession
C	
E	Concession expressive
S	
S	Approbation / Accord (= assertion)
I	
O	
N	

5. Bibliographie

- Anscombre, J.-C., « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain », in Donaire, M. L. (dir.), *Dinámicas concessivas*, Madrid, Arrecife, 2004, p. 41-74.
- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O., « Deux *mais* en français ? », in *Lingua*, n° 43, 1977, p. 23-40.
- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O., *L'argumentation dans la langue*, Liège et Paris, Mardaga, 1983.
- Barth, D., « *that's true, although not really, but still* : Expressing concession in spoken English », in Couper-Kouhlen, E. et Kortmann, B. (dir.), *Cause – condition – concession – contrast. Cognitive and discourse perspectives*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, 2000, p. 411-437.
- Barth-Weingarten, D., *Concession in spoken English. On the realisation of a discourse-pragmatic relation*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2003.
- Blakemore, D., *Semantic constraints on Relevance*, Oxford, Blackwell, 1987.
- Blakemore, D., *Relevance and linguistic meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Brown, P. et Levinson, S., *Politeness. Some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Dendale, P. et Coltier, D., « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in Bres, J. et al. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 2005, p. 125-140.
- Ducrot, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1991 [1972].
- Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- Ducrot, O., et al., *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- García Negroni, M. M. et Tordesillas Colado, M., *La enunciación en la lengua. De la deixis a la polifonía*, Madrid, Gredos, 2001.
- Horn, L. R., « Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity », in *Language*, vol. 61, n° 1, 1985, p. 121-174.
- Lakoff, R., « If's, and's and but's about conjunction », in Fillmore, J. et Langendoen, D. T. (dir.), *Studies in linguistics semantics*, New York, Holt, 1971, p. 114-149.
- Leech, G., *Principles of pragmatics*, Londres, Longman, 1983.
- Luscher, J.-M., « La marque de connexion complexe », in *Cahiers de linguistique française*, n° 14, 1993, p. 173-188.
- Luscher, J. M. et Moeschler, J., « Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels : les exemples de *et* et de *enfin* », in *Cahiers de linguistique française*, n° 11, 1990, p. 77-104.
- Martínez Álvarez, J., « Grupos oracionales y oraciones adversativas », in *Serta Philologica F. Lázaro Carreter*, n° 1, 1983, p. 363-368.
- Moeschler, J., *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang, 1982.

- Moeschler, J., « Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation », in *Cahiers de linguistique française*, n° 5, 1983, p. 131-152.
- Moeschler, J., *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès, 1989.
- Moeschler, J., « Marques linguistiques, interprétation pragmatique et conversation », in *Cahiers de linguistique française*, n° 10, 1989, p. 43-75.
- Moeschler, J., « Une, deux ou trois négations ? », in *Langue française*, n° 94, 1992, p. 8-25.
- Moeschler, J., « Relevance and conversation », in *Lingua*, vol. 90, n° 1/2, Amsterdam, 1993, p. 149-171.
- Moeschler, J. et al., *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1994.
- Moeschler, J. et de Spengler, N., « *Quand même* : de la concession à la réfutation », in *Cahiers de linguistique française*, n° 2, 1982, p. 93-112.
- Moeschler, J. et de Spengler, N., « La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle », in *Cahiers de linguistique française*, n° 4, 1982, p. 7-36.
- Montolío Durán, E., « La distinción entre los conectores y otros marcadores de discurso en español », in *Verba*, n° 20, 1993, p. 141-170.
- Montolío Durán, E., « Diferencias gramaticales y pragmáticas entre los conectores discursivos : *pero, sin embargo y no obstante* », in *Boletín de la Real Academia Española*, n° LXXV, 1995, p. 231-269.
- Montolío Durán, E., « La teoría de la relevancia y el estudio de los marcadores discursivos », in Martín Zorraquino, M. A. et Montolío Durán, E. (dir.), *Los marcadores del discurso. Teoría y análisis*, Madrid, Arco Libros, 1998, p. 93-119.
- Morel, M.-A., *La concession en français*, Paris, Ophrys, 1996.
- Pons Bordería, S., *Conexión y conectores. Estudio de su relación en el registro informal de la lengua*, Valence, Université de Valence, 1998.
- Portolés, J., *Marcadores del discurso*, Madrid, Ariel, 1998.
- Portolés, J., « La teoría de la argumentación en la lengua y los marcadores del discurso », in Martín Zorraquino, M. A. et Montolío Durán, E. (dir.), *Los marcadores del discurso. Teoría y análisis*, Madrid, Arco Libros, 1998, p. 71-91.
- Portolés, J., « Dos pares de marcadores del discurso : *en cambio y por el contrario, en cualquier caso y en todo caso* », in Martín Zorraquino, M. A. et Montolío Durán, E. (dir.), *Los marcadores del discurso. Teoría y análisis*, Madrid, Arco Libros, 1998, p. 243-264.
- Roulet, E. et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1991 [1985].
- Schwenter, S. A., « Viewpoints and polysemy : linking adversative and causal meanings of discourse markers », in Couper-Kouhlen, E. et Kortmann, B. (dir.), *Cause – condition – concession – contrast. Cognitive and discourse perspectives*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, 2000, p. 257-281.
- Sperber, D. et Wilson, D., *Relevance. Communication and cognition*, Londres, Blackwell, 1986.

- Sperber, D. et Wilson, D., « Retórica y pertinencia », in *Revista de Occidente*, Madrid, n° 115, 1990, p. 5-26.
- Teso Martín, E. del, *Contexto, situación e indeterminación*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 1998.
- Wilson, D. et Sperber, D., « Forme linguistique et pertinence », in *Cahiers de linguistique française*, n° 11, 1990, p. 13-35.
- Wilson, D. et Sperber, D., « Linguistic form and relevance », in *Lingua*, n° 90, Amsterdam, 1993, p. 1-25.
- Zadeh, L. A., « Discurso de investidura Doctor Honoris Causa por la Universidad de Oviedo », in *Boletín Informativo de la Universidad de Oviedo*, n° 65, 1995.
- Zadeh, L. A. et Yager, R. R. (dir.), *Fuzzy sets and applications. Selected papers by L. A. Zadeh*, New York, John Wiley & Sons, 1987.

Négation et asyndète

Gilles CORMINBOEUF

Université de Neuchâtel et Université de Gand

1. Introduction

Ce travail se positionne dans la continuité des travaux récents sur la « parataxe » (Corminboeuf 2009, Béguelin, Avanzi et Corminboeuf 2010) et d'un projet de recherche du Fonds national suisse de la recherche consacré à l'établissement d'une typologie des « routines paratactiques » du français¹. L'analyse de discours monologiques ou dialogaux de dimension supérieure à la « phrase », en particulier à l'oral, a mis en évidence des organisations syntaxiques dont la combinatoire révèle notamment des régularités pragmatiques et argumentatives. Le terme de *macro-syntaxe* désigne le domaine de faits qui recouvre les unités et les structures discursives allant au-delà de la syntaxe de rection. Le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette étude sur les routines négatives est le modèle macro-syntaxique « fribourgeois » (*inter alia* Berrendonner 2002a, b). Les routines discursives étudiées ici sont des séquences binaires juxtaposées de forme {nég-A, Z}². Formées de deux constructions verbales autonomes au plan syntaxique, elles comportent un marqueur de négation dans leur partie initiale, comme (1) et (2) – où la construction est représentée trois fois :

(1) [Je **ne** cherche **pas**,]_A [je trouve.]_Z (Picasso, Einstein)

(2) L1 : ben je travaille dans un pressing + [*on fait pas que le pressing on fait aussi la blanchisserie*] + plus la blanchisserie d'ailleurs + les draps

¹ Projet FNS n° 100012-122251 : « Syndèse et asyndèse dans les routines paratactiques du français » (Université de Neuchâtel, 2009-2012).

² Sont ici appelées « routines », à la suite de Berrendonner, les structurations qui manifestent les propriétés suivantes : (i) elles reposent sur une procédure de calcul implicite à haut degré de confiance. Autrement dit, elles sont semi-ritualisées. L'appariement des membres de la construction forme une unité conceptuelle ; (ii) elles sont praxéologiquement motivées. Il ne s'agit pas de prédications aboutées de façon aléatoire.

les nappes la restauration + on fait beaucoup de colonies beaucoup de + de choses comme ça on travaille pour la police pour la gendarmerie + on travaille pour beaucoup de monde + on a beaucoup de marchés donc c'est pas évident + parce qu'il y a des jours où il y a + pas de boulot il y a des jours où il y a du boulot + comme partout + donc on est deux + moi et ma collègue Ayath + on s'entend bien on a une bonne ambiance dans l'entreprise donc je pense que c'est quand même assez + assez bien + quand il y a une bonne entente parce que le boulot faut faut reconnaître [*on (n') y va pas par plaisir + on y va par obligation*] + euh donc + moi je touche à aux deux à la blanchisserie et au pressing + parce que ma collègue n'a pas la la qualification au niveau du pressing donc c'est pour ça qu'elle y touche pas pour le moment + autrement euh +
L2 : parce qu'il faut une qualification spéciale quoi
L1 : en règle générale oui ça s'apprend quoi [*bon moi j'ai pas de C.A.P. j'ai appris sur le tas*] + parce que bon tu en as qui apprennent sur le tas bon euh (oral, crfp, pri-cle-3)

Dans un premier temps, après avoir circonscrit la classe de faits qui sera étudiée (section 2) et défini le type de connecteurs compatible avec la construction (section 3), je me pencherai sur les fonctions discursives remplies par ces routines organisées autour d'un morphème de négation (section 4). Dans un second temps, j'intégrerai à la description les cas de « surenchère » (par exemple : *ce n'est pas grand, c'est immense*, cité par Attal), et je proposerai un modèle explicatif global en me servant du concept d'*attente* (section 5). Ces routines négatives exploitent deux schémas argumentatifs distincts que je me propose de décrire.

Le corpus oral exploité est issu de *ctfp* (*Choix de textes de français parlé : trente-six extraits*, Blanche-Benveniste et al. 2002), *crfp* (*Corpus de référence du français parlé*, Delic 2004), *cfpp2000* (*Le Corpus de Français Parlé Parisien*, Branca-Rosoff et al.) et d'un enregistrement utilisé « à l'interne » par notre équipe (*Corpus Nunavik*). Le corpus écrit est tiré des sources suivantes : écrits scientifiques, œuvres littéraires, presse écrite et web. Cette construction est représentée dans des genres de texte très différents, à l'oral comme à l'écrit. Il est par conséquent assez aisé de collecter des exemples comme (1) et (2). Le corpus qui a servi de base à cette étude compte 83 exemples oraux et 74 exemples écrits.

2. Délimitation de la structure étudiée

Mon propos est centré sur les tours formés de deux énonciations autonomes organisées chacune autour d'un verbe. En conséquence, les structurations que j'appellerai faute de mieux « elliptiques » (3) et « liées » (4) ne seront pas analysées dans le cadre de cette recherche :

- (3) La culture **n'est pas** un luxe, mais une nécessité. (presse, *Libération*, 10.04.2010)
- (4) Ce **n'est donc pas** tellement la valeur épistémique de la conclusion qui importe que la croyance que l'on en a. (discours scientifique)

Dans (3), le connecteur *mais* a un caractère obligatoire, dû sans doute au phénomène d'ellipse ; la version sans *mais* n'a pas du tout le même sens – si tant est qu'elle soit intelligible (*La culture n'est pas un luxe, une nécessité*). La construction (3) est donc incompatible avec l'asyndète³. L'exemple (4) relève de la même famille de constructions, mais se rapproche d'une « corrélatrice » ; on l'aura compris, c'est la version segmentée de (4) qui m'intéresserait ici : *Ce n'est donc pas tellement la valeur épistémique de la conclusion qui importe, c'est la croyance que l'on en a*.

Les routines de type (1)-(2) ne sont pas les seules « parataxes » qui comportent une négation dans leur structure. Dans (5), il s'agit d'une parataxe syndétique (articulée par le connecteur *et*) et dans (6) d'une parataxe asyndétique :

- (5) C'est bizarre, il **n'a pas** bien joué cette année et il remporte le tournoi. Il y a des années où il a mieux joué que ça et il **n'a pas** gagné. (presse, *L'équipe*, 08.06.2009)
- (6) J'eus l'idée que peut-être des visites le distrairaient. Il avait un ami à l'école : on le fit venir, il **ne** le regarda **pas**. (Ramuz, *Vie de Samuel Belet*)

Mais il s'agit à mon sens d'une construction totalement différente de (1) et (2), les routines discursives du genre (5) et (6) ne présentant qu'occasionnellement un morphème de négation. Dans ces exemples, la négation est surtout l'auxiliaire de l'effet de contraste, (5) se paraphrasant par *pourtant* et (6) par *mais*. Par ailleurs, si (1) et (2) admettent une paraphrase avec un *mais* du type *sino/sondern* (*mais_{SN}*), (6) se paraphraserait par un *mais* du type *pero/aber* (*mais_{PA}*) (Anscombe et Ducrot 1977). Cette singularité a un effet sur la position de la négation. Dans (5) et (6), elle apparaît assez libre – elle peut être placée dans le premier comme dans le second membre, ou être absente. Dans (1) et (2), au contraire, elle est obligatoire et placée pour ainsi dire systématiquement dans le membre frontal. Comme l'écrit Ruppli (1988 : 243), si « *mais_{SN}* exige que la première proposition contienne une négation syntaxique, *mais_{PA}* ne l'interdit pas ». Par ailleurs, les séquences binaires (5) et (6) peuvent être articulées par *et*, contrairement aux cas (1) et (2).

³ Les structures du genre (3) sont étudiées par Sabio (2002) et par Birkelund (2009).

3. Présence et absence des connecteurs

Je m'intéresse en priorité aux versions asyndétiques, comme (1)-(2). Mais on observe parfois des connecteurs entre les deux termes de la construction (nég-A et Z), à savoir *au contraire* ou le *mais*_{SN} « rectificatif ». C'est le cas de (7) :

- (7) les Inuits sont des artistes et quand ils sculptent ça ce n'est pas dans l'idée de faire du commerce c'est c'est plus les galeries qui ont fait ça après du commerce **mais** eux c'est c'est une manière d'exprimer et de s'exprimer eux leurs misères ou leurs joies (oral, corpus Nunavik)

Dans (7), *c'est c'est plus les galeries qui ont fait ça après du commerce* est une parenthèse placée entre les deux membres de la construction binaire.

Ducrot et Vogt (1979 : 325) disent du locuteur de *il ne cèdera pas, au contraire il durcira ses positions* qu'il s'oppose doublement au discours virtuel A (*il cèdera*), par la négation et par *au contraire*⁴. Cependant, l'effet de sens peut parfaitement être rendu sans le concours d'un connecteur, ce qui ne rend que plus fondamental le rôle joué par le morphème de négation.

Le *mais*_{PA} du type *pero/aber* serait plutôt observable avant le diphyque {nég-A, Z}, comme le montrent (8) et (15, *infra*) :

- (8) L1 : et quels étaient (sic) l'organisme qui vous accueillait là-bas
L2 : euh pfff on travaillait avec euh c'est un organisme qui s'appelle Jeunesse Ambitions + et euh + et qui avait certains contacts là-haut **mais** [*c'est pas un organisme précis là-haut en fait + c'était plus ou moins des gens qui ont à cœur le l'organisme et qui ont à cœur leur pays + et donc qui collaborent avec l'organisme quoi*] [...]
L2 : ce c'était c'était la même chose c'était pas d- en fait là-haut + sur place on vivait euh dans des hôtels ou dans des + des maisons d'accueil des choses comme ça quoi + **mais** euh [*c'est pas un truc tout organisé du tout quoi c'est nous qui organisons tout en fait*] (oral, crfp, pri-ncy-1)

En pareille position, on trouve d'autres connecteurs qui déclenchent le renversement argumentatif : *en fait, or, alors que*, etc. :

- (9) **En fait**, confie-t-elle, « Mes femmes n'attendent pas, elles prétextent l'attente. » (presse, *Le monde*, 17.06.2009 ; légende d'une reproduction d'une œuvre de Miss Tic)

⁴ Pour une approche non polyphonique du marqueur *au contraire*, voir de Saussure (2010). Les deux connecteurs *mais*_{SN} et *au contraire* sont cumulables, comme en témoigne cet exemple de Danjou-Flaux (1983), proche du tour (3), *supra* : *Pierre n'est pas un imbécile, mais au contraire un type très intelligent*.

Dans (9), *en fait* enchaîne sur une interprétation possible de ces représentations picturales de femmes, à savoir qu'on pourrait croire qu'elles attendent ; la construction binaire vient démentir cette inférence possible.

Un mot encore sur le connecteur *et*, réputé extrêmement polyvalent, mais dont la présence entre nég-A et Z modifierait radicalement l'interprétation en (1). En effet, *Je ne cherche pas et je trouve* s'interpréterait au sens de *Je ne cherche pas **pourtant** je trouve*. En revanche, les routines discursives (5) ou (6) s'accrochent à *et*. Le connecteur *et* ne commute qu'avec le *mais*_{PA}, c'est-à-dire qu'il n'a pas de contexte commun avec *mais*_{SN}. L'environnement « connectif » des configurations {nég-A, Z} peut se résumer ainsi :

Routine {nég-A, Z}			
<i>mais</i> _{PA}	nég-A	<i>mais</i> _{SN}	Z
<i>alors que/or/en fait, etc.</i>		<i>au contraire</i>	
∅		∅	

Entre nég-A et Z, aussi bien *mais*_{PA} que *et* sont exclus.

4. Rendement(s) de la construction

La routine peut servir à réajuster un présupposé. Dans le fragment (10), *il a mis tout de même une bonne cinquantaine d'années à se ruiner* présuppose que le protagoniste est ruiné, inférence nécessaire que vient ensuite démentir le diptyque :

- (10) je lui ai dit de toute façon que tel que vous êtes fait vous vous ruinerez de toute façon mais moins vite dans l'édition que dans le cinéma – et d'ailleurs c'est vrai parce que – il a mis tout de même une bonne cinquantaine d'années à se ruiner dans l'édition et encore [*il est **pas** ruiné il s'en est tiré assez bien*] (oral, ctfp, « L'éditeur »)

Le présupposé indésirable est réfuté sur le mode monologal. Le diptyque peut également servir à réfuter un contenu posé :

- (11) on dit le dialogue médecin malade c'est pas du tout un dialogue médecin malade ça ça alors là – pour moi c'est un mensonge éhonté – [*il y a **pas** de dialogue médecin malade – il y a **uniquement** un monologue du malade vers le médecin*] (oral, ctfp, « Les gris-gris »)

Le marqueur médiatif *on dit* attribue la prise en charge de A (*il existe un dialogue médecin – malade*) à une entité collective. Le contenu de A est ensuite révoqué en deux temps. Les cas (10) et (11) sont très peu représentés dans le corpus.

La grande majorité des exemples collectés révisent une inférence possible, et manifestement indésirable. Ce sont les cas de figure massivement les plus courants et les plus intéressants :

- (12) + car **contrairement** + **à ce que l'on pense** [le dictionnaire ne dit **pas** la vérité + il réfléchit à une réalité]₁ + on ne va pas + [on (**n'**) ouvre **pas** un dictionnaire pour y chercher le sens d'un mot + on ouvre un dictionnaire + pour chercher les conditions d'emploi + qui font que tel mot dans telle situation + possède tel sens + et prend telle valeur]₂ + autrement dit [le dictionnaire **n'est pas** un comment dirais-je un appareil + un distributeur automatique + de sens + comme il existe des distributeurs automatiques de boissons]₃ + [on met **pas** cinq francs ou dix francs et on obtient une canette de Seven-up ou de ou de Coca-cola ou une barre de Mars + mais + on ouvre le dictionnaire + pour effectuer soi-même + un travail par rapport aux indications du dictionnaire]₃ + [...] (oral, crfp, pub-cle-1)

Le locuteur s'inscrit en faux contre une croyance qu'il impute à un *on* générique. L'inférence qui est annulée au moyen des trois diptyques successifs est en effet préalablement dépréciée par *contrairement à ce que l'on pense*. Dans (12), l'énonciation étiquetée 3 n'est pas suivie d'un terme Z ; c'est la construction 3', articulée par un *mais*_{SN}, qui est binaire. Les énonciations *loin de moi cette idée* et *n'allez pas y voir une plainte* dans (13) et (14) jouent le même rôle que *contrairement à ce que l'on pense*. Ces énonciations peuvent être positionnées entre nég-A et Z comme *loin de moi cette idée* dans (13). À noter aussi la présence de *attention* et la ponctuation forte dans les deux exemples :

- (13) *Attention, je ne dis pas que la dette est indolore. Loïn de moi cette idée.* Je dis juste que la dette n'est pas forcément mauvaise, surtout dans une période de crise comme la nôtre. (internet)
- (14) Simone, elle, n'a qu'un regret. « Qu'il ne se voie pas sur grand écran ». Mais *attention, n'allez pas y voir une plainte.* Chez les Blondeau, on ne se lamente pas. On s'entoure. (presse, *Le temps*, 14.08.2009)

L'exemple (15) rapporte un extrait de l'interview d'une ancienne fleuriste :

- (15) L1 : parce que vous savez des fois les roses – quand elles étaient trop trop ouvertes ben on les refermait on les reconstituait avec des toutes petites épingles spéciales on les piquait pour leur donner la forme puis on rabattait le pistil puis les clients voyaient rien mais [on les vendait **pas pour mettre dans les vases chez les clients** – on s'en servait pour mettre dans les couronnes]₁ – ça se voit pas une couronne comme il y a pas d'eau ça dure pas longtemps la fleur eh ben c'est comme ça qu'on faisait alors
- L2 : ah tu triches

L1 : eh ben eh ben c'était un peu tricher mais c'était tricher ou tout perdre alors qu'est-ce qu'il fallait faire ben du reste [*il y a pas que moi qui faisais ça tout le monde faisait ça*]₂ (oral, ctfp, « La fleuriste »)

Le terme initial du diptyque [1] *on les vendait pas pour mettre dans les vases chez les clients* invalide une interprétation à laquelle pourrait donner lieu l'explication de L1, soit qu'elle vendait des fleurs qu'elle rafraîchissait au moyen d'un artifice (en l'occurrence des épingles pour les tenir droites) à des clients floués. Il s'agit là d'une stratégie de prévention par annulation d'une inférence possible. La seconde structure – réactive (et non préventive) – vise à relativiser la « tricherie » (dans l'intervention de L2 : *ah tu triches*) ; en effet, elle la minimise (*c'était un peu tricher*), elle la justifie (*c'était tricher ou tout perdre*), puis – dans le même mouvement d'auto-disculpation – elle conteste un sous-entendu qu'on peut tirer de *tu triches*, soit <tu étais la seule à tricher>, <tu étais une tricheuse parmi les fleuristes>.

Le rendement principal – à savoir le plus prolifique en effets cognitifs, le plus commun dans mon corpus et à mon sens le plus remarquable – consiste à mettre en scène un objet-de-discours plus ou moins inédit (au plan implicite) et à le révoquer (au niveau explicite) au moyen de la *même* manœuvre. Asserter nég-A, c'est à la fois nier A et laisser entendre A (Attal 1994 : 91), ce que montrent les analyses polyphoniques de la négation (Ducrot 1984, Larrivée 2011). On sait qu'en énonçant nég-A, on maintient le point de vue A à un certain degré. La négation révèle cet implicite par le fait même de l'annuler.

En opérant un renversement argumentatif, l'énonciation nég-A a surtout pour fonction de *réévaluer la force d'une inférence* (au profit d'une autre qui se voit ainsi fortifiée). Une inférence – qui aurait pu passer totalement inaperçue – est récupérée avec pour finalité de réévaluer son crédit. Si cette inférence possible A bénéficie de peu de crédit, elle est néanmoins perçue comme investie de suffisamment de force pour qu'il faille l'annuler : au terme de la manœuvre, elle passe d'un degré de fiabilité faible à nul (puisqu'elle est niée). J'insiste sur le fait que cette inférence doit être conçue comme possible, condition impérative pour pouvoir la réfuter.

5. Attentes satisfaites et attentes déçues

Une *attente* est une prévision de l'apparition d'un segment, une prévision qui comporte un haut degré de probabilité. Je distinguerai deux types d'*attentes*. Dans un premier temps, j'étudierai des projections de type morpho-syntaxique et praxéologique. Dans un second temps, j'étudierai les attentes de type sémantico-argumentatif, qui ont à voir avec le tropisme contre-argumentatif de la négation.

Dans *Je ne cherche pas, je trouve*, on peut se demander pourquoi *je trouve* est adjoint à *je ne cherche pas*, apparemment de manière redondante. Une autre façon d'aborder la question est de se demander en quoi {nég-A, Z} forme une unité discursive (une « routine »). Dans (16), le terme frontal A projette l'apparition de Z ; cette attente est d'ordre formel, si on considère que le segment *Non seulement P* n'apparaît pas de manière autonome :

- (16) *Non seulement* Rousset **ne** se décourage **pas**, il récidive. (Todorov, *Mémoire du mal, tentation du bien*)

Dans (16), la présence de *non seulement* questionne en effet l'autonomie syntaxique de nég-A. On attend une forme de complétude – assurée par le second membre de la corrélation : (*mais*) *il récidive*. De fait, le terme A fonctionne difficilement de façon autonome : ?? *Non seulement Rousset ne se décourage pas*. Si (16) présente une attente micro-syntaxique, (17) présente une attente macro-syntaxique :

- (17) [...] Faut vous dire Monsieur / Que chez ces gens-là / On **ne** pense **pas** Monsieur / On **ne** pense **pas** on prie [...] Faut vous dire Monsieur / Que chez ces gens-là / On **ne** vit **pas** Monsieur / On **ne** vit **pas** on triche [...] Faut vous dire Monsieur / Que chez ces gens-là / On **ne** cause **pas** Monsieur / On **ne** cause **pas** on compte [...] (Brel, *Ces gens-là*)

Le terme nég-A *On ne pense pas Monsieur* laisse attendre une suite. Il reste comme en suspens et, dans un second temps, Brel lui adjoint le diptyque entier (*On ne pense pas on prie*). Au point de vue référentiel, nég-A valide un contenu très indéterminé qui réclame une spécification ultérieure. Le terme Z détermine dans un second temps ce qui demeurerait partiellement dépourvu de détermination. D'où son caractère congru et non redondant.

Le titre du tableau de Magritte *Ceci n'est pas une pipe* appelle également une spécification du genre « Alors qu'est-ce que c'est ? », qui participe à l'interprétation du tableau. La partie Z reste implicite, son contenu étant laissé à la charge du spectateur. On pourrait en effet avoir le diptyque entier : *Ceci n'est pas une pipe, ceci est la représentation d'une pipe*. Voir aussi la question qui clôt cet échange :

- (18) « Je vous répète seulement que je ne me sens pas la moindre vocation théâtrale, et que je **ne** serai **pas** comédien. » À ce coup elle éclata. « Ah ! tu **ne** veux **pas** être comédien... *Qu'est-ce que tu seras donc alors ?...* » (Daudet, *Le Petit Chose*)

Le segment *je ne serai pas comédien* ouvre tout un ensemble de possibles, d'où son caractère sous-déterminé.

La négation est très majoritairement attestée dans le premier membre de la construction et rarement dans le second, comme c'est le cas dans (19) :

- (19) Tous les professeurs étaient c'qu'on pourrait dire féministes enfin j'veux dire elles nous disaient « mesdemoiselles » alors on nous appelait *on nous appelait mademoiselle on nous appelait pas par nos prénoms* (oral, cfpp2000, 07-05)

Antoine (1958 : 432-433) écrit, à propos de la publicité de facture {Z, nég-A} : *Cobra tue les insectes | ne les endort pas* (micro-syntaxique, ici), que

le membre qui *logiquement* eût dû venir en seconde position passe à la première place ; autrement dit, l'ordre affectif est substitué à l'ordre logique en même temps que « saute » le terme de relation (expression *logique* développée : *Cobra ne se contente pas d'endormir les insectes, mais il les tue*).

Si l'on en croit Antoine, il y aurait donc, dans les exemples qui nous occupent, un ordre « logique », non marqué et un ordre marqué {Z, nég-A}. On notera que dans la paraphrase donnée par l'auteur entre parenthèses, nég-A passe en tête et *mais*_{SN} articule les deux membres du diptyque.

À mon sens, si {nég-A, Z} est l'ordre non marqué, cela est manifestement lié au phénomène d'attente. Après l'énonciation sous-déterminée nég-A vient l'énonciation spécifiante, celle qui véhicule l'information forte ; le focus est ainsi placé en position finale.

Le corpus que j'ai réuni présente des faits de deux types, inégalement répartis. Les exemples étudiés jusqu'ici, et dont *Je ne cherche pas, je trouve* constitue le prototype, ressortissent à ce que je nomme le type I. Ce sont les exemples les plus communs à l'oral comme à l'écrit. L'objet-de-discours A est, dans ce prototype, une croyance que l'on pourrait gloser ainsi : « un artiste, ou un chercheur, ça cherche forcément quelque chose ». C'est la négation de A qui fait émerger cet objet-de-discours tout en le révoquant ; autrement dit, A est présenté comme appartenant à la mémoire discursive par le fait même d'être nié, la mémoire discursive étant du même coup révisée par l'exclusion de A. Le terme Z apporte une contre-argumentation supplémentaire. Ainsi, l'ensemble {nég-A, Z} est anti-orienté par rapport à A⁵. On s'attend à ce que Z confirme l'orientation argumentative de nég-A (Attal 1984 ; 1994). C'est le cas pour les exemples du type I qui fait figure de schéma non marqué : l'attente est satisfaite, la négation est manifestement contre-argumentative.

⁵ Les connecteurs *mais*_{SPA}, *alors que*, *or*, etc. préfigurent cette contre-argumentation (section 3, *supra*).

Le titre du recueil de souvenirs de Pauline de Metternich *Je ne suis pas jolie, je suis pire* – recyclé comme slogan publicitaire à la fin du XX^e siècle – relève quant à lui du type II, comme l'exemple (20) :

- (20) Dans nos ténèbres, il n'y a **pas** une place pour la Beauté. Toute la place est pour la beauté. (Char, *Feuillets d'Hypnos*)

L'objet-de-discours A – présenté comme publiquement partagé, par le fait même de sa révocation – peut être formulé ainsi : <il y a une place pour la Beauté>. Le terme nég-A s'interprète par défaut comme une contre-argumentation : l'existence d'une place pour la Beauté est niée. Mais le terme Z conduit à réviser totalement l'attente contre-argumentative. Dans un premier temps en effet, conformément à l'attente programmée, on interprète la négation (*pas*) comme portant sur le prédicat verbal. Dans un second temps, on est amené à réviser l'interprétation et à faire porter la négation sur le déterminant *une* (*une place vs toute la place*). Le second membre du diptyque oblige à reconsidérer l'opérande de la négation. Si on convient que le focus est positionné dans le champ de la négation, le changement d'opérande coïncide avec un changement d'extension de l'aire focale. Dans (20), le terme Z impose une relecture non contre-argumentative du terme nég-A ; cet enchaînement qui contrarie une attente de l'interlocuteur constitue indéniablement le schéma marqué. Contre toute attente, le scripteur s'associe finalement au point de vue A selon lequel <il y a une place pour la Beauté>, avec un effet de sens supplémentaire : <et même plus, toute la place est pour elle> ; on parle parfois dans le cas de (20) et (21, *infra*) d'emploi de « surenchérissement ». L'ensemble {nég-A, Z} est argumentativement co-orienté par rapport à A, contrairement à ce qui a été observé pour le type I. Les comiques se servent assez communément de ces enchaînements inattendus. À noter que la ponctuation forte est très souvent au service de cet effet de surprise, rôle bien évidemment assumé par l'intonation à l'oral. Je peux dire de façon lapidaire *c'était pas un bon colloque* et ajouter « contre toute attente » après avoir ménagé une pause substantielle : *c'était un excellent colloque !*

En m'inspirant d'Attal (1994), j'admettrai donc qu'une négation peut rejeter (la dénomination linguistique d'un) objet-de-discours sans remettre en cause l'orientation argumentative. Dans le type II, il y a confirmation de l'orientation argumentative. Voyons l'exemple (21) où la surprise dont il est question était que la demoiselle s'est mariée avec les cheveux teints en vert :

- (21) Christophe, son mari, avait-il aimé la surprise ? « **Non**, il avait adoré ! » (presse, *La Liberté*, 23.07.2009)

La locutrice révoque l'objet-de-discours mais pas son orientation argumentative. Paradoxalement, en répondant *non*, elle obtempère au

niveau argumentatif : *non* est ici un type de réponse positive (*oui elle a aimé, et même plus, elle a adoré*). *Non* porte sur l'opportunité d'utiliser en l'occurrence le verbe *aimer*, ce qui lui confère une valeur méta-énonciative. Il est donc nécessaire de distinguer la dénomination de l'objet-de-discours et sa charge argumentative.

Dans ce type II, plus encore que dans le type I, la présence de Z est obligatoire pour réinterpréter A et pour obtenir l'effet argumentatif. Le terme nég-A est clairement non autonome pragmatiquement, l'énonciation Z étant nécessaire au mécanisme d'attente trompée. Les locuteurs de (20)-(21) jouent de ce tropisme contre-argumentatif inhérent à la négation (Attal 1984). Le « retour-arrière » imposé par le terme Z est sans doute coûteux cognitivement, mais il est compensé par la « surprise » obtenue. Comme l'ouverture d'une attente n'est pas assimilable à une relation d'implication, on peut toujours la laisser insaturée.

Dans les exemples du type II, je n'ai pas trouvé d'occurrence de *mais*_{SN} entre nég-A et Z. Seule la version asyndétique semble attestée, ce qui montre que le fonctionnement est assez différent de celui observé dans le type I. L'insertion de *mais*_{SN} donne d'ailleurs des résultats peu probants, ou avec un sémantisme différent :^{??} *Non, mais il avait adoré /^{??} Je ne suis pas jolie, mais je suis pire.*

6. Conclusions

Le critère pertinent pour distinguer les types I (*Je ne cherche pas, je trouve*) et II (*Je ne suis pas jolie, je suis pire*) est l'existence ou non d'un retournement argumentatif, l'objet-de-discours (ou sa dénomination linguistique) étant révoqué dans les deux cas. Les exemples de ce que j'appelle le type II entreraient classiquement dans le champ de la négation dite « métalinguistique ». Ce sont les emplois « majorants » dans la terminologie de Moeschler (1992). Dans ce type II, on révoque l'étiquette lexicale (le nom linguistique du référent) plutôt que le référent lui-même. Les termes nég-A et Z de ces constructions sont toujours orientés argumentativement dans le même sens. L'orientation est conforme à A : le locuteur souscrit au point de vue sous-entendu A (en dépit de la négation !)

En revanche, dans le type I, l'orientation est contraire à A. Le locuteur procède en deux temps : il désamorce préventivement une inférence, puis il lui substitue son point de vue argumentativement anti-orienté, sur le mode explicite. Un objet-de-discours A éventuellement candidat à entrer dans la mémoire discursive est éliminé au profit d'un objet-de-discours concurrent (asserté dans Z) qui voit du coup son crédit augmenté. L'hypothèse la plus faible (inférable) est supprimée au profit de la plus forte (assertée).

Par ailleurs, dans II, le locuteur désolidarise le signalement linguistique de l'objet-de-discours et son orientation argumentative. Le terme Z est essentiel à une relecture non contre-argumentative de nég-A, parce que l'attente contre-argumentative est déçue. Pour le type I, j'ai insisté sur l'importance du phénomène d'attente qui participe au couplage des deux énonciations nég-A et Z : l'indétermination de nég-A appelle un terme Z spécifiant qui, en même temps, confirme la facture contre-argumentative de la négation. Dans les routines négatives du type I, on réfute en bloc l'objet-de-discours et son orientation. Dans le type II, seule la dénomination de l'objet-de-discours est révoquée, mais on conserve l'orientation argumentative.

7. Addendum

Ce travail n'épuise pas la question des routines paratactiques binaires mettant en jeu une négation. Je terminerai cette étude en mentionnant brièvement une autre routine binaire du français organisée autour d'un morphème de négation. Soit (22) et (23) :

- (22) Comme il sortait à reculons et que la salle à manger était sombre, il renversa une chaise.
– Idiot ! Idiot ! Répétait la petite fille. **Ne la ramassez pas**, vous en renverseriez une autre. Filez vite ! (Cocteau, *Les enfants terribles*)
- (23) Il ne faut pas qu'elle se montre pingre avec le tissu ; *la robe ne doit pas être trop ajustée, cela paraîtrait vite indécent*, et elle risquerait de se déchirer quand Fatima s'agenouillera. (Loetscher, *Le monde des miracles*)

L'emploi de l'impératif dans (22) constitue le prototype, mais sa présence n'est nullement obligatoire comme le montre (23). Généralement, le terme Z comporte une forme au conditionnel, mais pourrait inclure une forme verbale à l'imparfait de l'indicatif : *on nous autorisait pas à stationner devant la gare, on recevait une contravention* (exemple fabriqué, cas non attesté dans mon corpus).

Un connecteur du paradigme {*sinon, ou, autrement, sans ça*} peut articuler nég-A et Z :

- (24) Ne la quittez plus désormais, avant de la voir retourner à la mort, **si-non** vous la tueriez une seconde fois. (Koltès, *Le conte d'hiver*)

La négation semble fonctionner comme un ouvreur de cadre fictif, enchaînant sur la possibilité que le contenu de A soit validé. Ces constructions sont apparentées aux hypothétiques « non marquées » (Corminboeuf 2009). Ce qui est remarquable, c'est que négation nég-A peut construire implicitement un cadre fictif du style <si A> (comme l'impératif, le subjonctif, l'infinitif, les SN indéfinis). L'élément

implicite <si A> endosse une valeur contrefactuelle : *Ne la ramassez pas, <si vous la ramassiez> vous en renverseriez une autre*. Le point de vue A reste latent : il est conçu comme possible (comme dans le type I), puisqu'on peut le nier. Le Bidois (1938 : 557) montre qu'un « adverbe négatif » ou un « mot négatif » comme *impossible* ou *non* suffit à faire émerger la composante hypothétique :

(25) – Il m'a semblé... qu'on ouvrirait la porte du jardin. – **Impossible**. Le chien aurait aboyé. (Mérimée, cité par Le Bidois)

Pour Le Bidois, la négation a pour fonction de « nier la réalisation d'une hypothèse ». Cette construction est assez particulière dans le champ des hypothétiques paratactiques : le terme A est nié, ce qui est rare dans ce domaine, et l'insertion du connecteur *et* est impossible, contrairement à la plupart de ces hypothétiques (Corminboeuf 2009).

8. Bibliographie

Sources

Cfpp. Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. et Sabio, F. (dir.), *Choix de textes de français parlé : trente-six extraits*, Paris, Champion, 2002.

Cfpp2000. Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefevre, F. et Pires, M., *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>.

Crfp. Delic, « Présentation du *Corpus de Référence du Français Parlé* », in *RSFP* 18, 2004, p. 11-42.

Études

Anscombe, J.-C. et Ducrot, O., « Deux *mais* en français ? », in *Lingua*, n° 43, 1977, p. 23-40.

Attal, P., « Deux niveaux de négation », in *Langue française*, n° 62, 1984, p. 4-11.

Attal, P., « Commentaire critique de *A natural history of negation*, L. Horn, Chicago University Press, 1989 », in *Langue française*, n° 94, 1992, p. 103-122.

Attal, P., *Questions de sémantique : une approche comportementaliste du langage*, Louvain et Paris, Peeters, 1994.

Béguelin, M.-J., Avanzi, M. et Corminboeuf, G., *La parataxe*, 2 volumes, Berne, Peter Lang, 2010.

Berrendonner, A., « Les deux syntaxes », in *Verbum*, n° XXIV, 2002a, p. 23-35.

Berrendonner, A., « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques », in Andersen, H. L. et Nölke, H. (dir.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 2002b, p. 23-41.

Birkelund, M., « Pierre n'est pas français mais danois : une structure polyphonique à part », in *Langue française*, n° 164, 2009, p. 123-135.

- Corminboeuf, G., *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, Duculot, 2009.
- Danjou-Flaux, N., « *Au contraire*, connecteur adversatif », in *Cahiers de linguistique française*, n° 5, 1983, p. 275-303.
- de Saussure, L., « Polyphonie, métareprésentations et hiérarchisation de contenus : quelques pistes », in Perrin, L. et al. (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, Ceted, 2010, p. 95-115.
- Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- Ducrot, O. et Vogt, C., « De *magis* à *mais*, une hypothèse sémantique », in *Revue de linguistique romane*, n° 43, 1979, p. 317-341.
- Larrivée, P., « Au-delà de la polyphonie », in *Le français moderne* vol. 79, n° 2, 2011, p. 223-234.
- Le Bidois, G. et R., *Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard, 1938.
- Mignon, F., « Le choix du marqueur de négation dans l'expression du contraste », in *Revue romane*, vol. 43, n° 1, 2008, p. 63-85.
- Moeschler, J., « Une, deux ou trois négations ? », in *Langue française*, n° 94, 1992, p. 8-25.
- Ruppli, M., *La coordination en français moderne. Théorie à l'épreuve d'un corpus*, thèse de doctorat, Université de Paris 3, 1988.
- Sabio, F., « L'opposition de modalité en français parlé : étude macro-syntaxique », in *Recherches sur le français parlé*, n° 17, 2002, p. 55-77.

L'emploi du verbe *dire* avec la négation

L'étude contrastive des constructions *ne skazhu*, *ne govorju*, *non dico* en russe et en italien

Elizaveta KHACHATURYAN

Université d'Oslo

1. Introduction

Le fonctionnement de la négation avec différents groupes verbaux a fait l'objet de plusieurs études (Klima 1964, Zanuttini 1997). Il a été observé que dans différentes langues la portée de la négation change selon le verbe (Partee 1973, Paducheva 1974, Forest 1983, Iordanskaja 1985).

Dans la présente analyse, nous allons décrire les propriétés de la construction négative avec les *verba dicendi* : le verbe *dire* en italien et deux verbes en russe *skazat'* (aspect perfectif) et *govorit'* (aspect imperfectif)¹. L'objet de notre analyse sera les constructions employées avec le verbe à la 1^{re} personne du singulier et la négation : (*ja*) *ne skazhu p* et (*ja*) *ne govorju p* en russe et *non dico p* en italien.

Il existe pour ces constructions une asymétrie entre l'emploi positif et l'emploi négatif. Dans certains contextes, à la différence d'autres constructions verbales à la 1^{re} personne du singulier, on ne peut pas supprimer la négation pour transformer la forme négative en forme positive.

Notre objectif consistera à décrire les propriétés sémantico-syntaxiques de cette construction.

Il faut remarquer tout de suite que la suppression de la négation sans changement de sens est possible, en italien (*non dico*) ainsi qu'en russe (*ne skazhu*), dans le cas où la construction négative est employée dans les phrases subordonnées (1) ou avec les arguments verbaux (2).

¹ Nous ne parlerons pas des propriétés aspectuelles de ces deux formes. À notre avis, il ne s'agit pas d'une vraie paire aspectuelle et les divergences existant entre *skazat'* et *govorit'* peuvent être expliquées à travers la sémantique et l'origine différentes de ces verbes (Khachaturyan 2006).

- (1) Se (non) dico *p*, non succede niente (Si je ne dis pas *p*, rien ne se passe)
- (2) Non ti dico niente/ti dico tutto (je ne te dis rien/je te dis tout)

Ces emplois ne feront pas partie de notre analyse. En même temps nous verrons que *ne govorju* qui est toujours employé avec un syntagme prépositionnel, peut avoir des interprétations différentes selon le contexte.

L'article est divisé en deux parties. La première partie consacrée à l'analyse des constructions est constituée de trois sections : une section pour chaque construction. Dans la deuxième partie, nous mettrons en évidence les propriétés sémantiques des constructions analysées et ferons l'analyse contrastive des verbes formant ces constructions.

2. L'analyse des constructions

Les trois constructions que nous allons analyser dans cette partie sont de la forme suivante : Nég (rus. *ne/it. non*) – Verbe 1^e pers. sing. – *p*. Nous indiquons par *p* la portée du *verbum dicendi*. Pour chaque construction, nous allons décrire la forme et la position de *p*, ainsi que d'autres propriétés du contexte, en particulier, la présence d'un autre élément *q* du même ordre que *p*. Outre cela, nous verrons que la portée de la négation peut changer : dans un cas, la négation porte sur ce qui est dit – la séquence *p* est niée ; dans un autre cas, *p* n'est pas nié, la négation porte sur le verbe. Ce rôle ambigu de la négation peut être expliqué par la description proposée dans Culioli : « Quant à l'opération de négation, elle consiste à parcourir la classe d'occurrences de la notion considérée, sans pouvoir ou vouloir valider telle occurrence distinguée parmi les occurrences possibles du domaine » (1990 : 100). Mais quel est le rôle de toute la construction négative avec le *verbum dicendi* ? – c'est la question à laquelle nous chercherons à apporter une réponse.

2.1 *Ne skazhu*

La séquence *p* peut avoir la forme d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase subordonnée introduite par *chto* (*ne skazhu, chto p*) ou par *chto by* (*ne skazhu, chto by p*)². Il faut remarquer que dans le cas où *ne skazhu* porte sur un adjectif ou un adverbe, la portée a la forme d'une phrase subordonnée (p. ex. (5), (12)).

² La conjonction *chto by* est traditionnellement liée au mode conditionnel (elle est employée dans les contextes où en français on pourrait mettre le conditionnel). Dans le cadre de la présente description, nous n'analyserons pas la différence entre ces deux types de phrases subordonnées. Cependant, les conditions de choix entre *chto* et *chto by* peuvent être l'objet de la future recherche.

Quant à la portée de la négation, dans le cas de *ne skazhu* (à la différence de *non dico* et de *ne govorju*, comme nous le verrons par la suite), une seule interprétation est possible : *ne skazhu p* est utilisé pour introduire non-*p*.

En se basant sur le rapport entre *p* et le contexte postérieur, on peut distinguer trois cas d'emploi de *ne skazhu* :

- une simple négation : le terme *p* introduit par *ne skazhu* est rejeté ;
- gradation-concession : même si *p* est nié un autre élément (*q*), proche de *p*, est présent, ce rapport peut être décrit par la formule suivante : non *p*, mais (au moins) *q* ;
- opposition : non *p* et *q* sont deux termes opposés : non *p*, au contraire *q*.

Il est intéressant de remarquer que seule la construction *ne skazhu* (parmi les trois constructions analysées) peut être en emploi absolu et décrire deux types de situations opposées :

- *ne skazhu* est employé dans une situation où le locuteur sait quelque chose mais ne le dit pas (3) ;
- *ne skazhu* est synonyme de *Je ne sais pas* (*ja ne znaju*), dans ce cas, *ne skazhu* est souvent suivi ou (peut être) remplacé par *ne znaju* (4).

(3) A skol'ko vam let ? (Quel âge avez vous ?) – **Ne skazhu**.

(4) [...] vysochennaja prjamaja pal'ma s moshchnym volosatym stvolom, a vot porodu – **ne skazhu**, ne znaju [...]

[...] un grand palmier avec un tronc massif, mais **ne skazhu** l'espèce – je ne sais pas [...]

Cas 1. Négation

Dans la plupart des exemples illustrant cet emploi, aucun autre élément n'est introduit dans le contexte postérieur pour remplacer *p*.

(5) – Mne ochen' nravitsja Grebenschchikov. A vam ? – **Ne skazhu**, chtoby ochen', – otvetil ja kisló³.

– J'aime bien Grebenschikov. Et vous ? – **Ne skazhu**, que je l'aime bien (lit. ne skazhu, que beaucoup), ai-je répondu sans enthousiasme⁴.

Le rejet de *p* en tant que terme non adéquat pour parler du monde peut être expliqué par la suite, comme dans (6) :

³ Tous les exemples pour le russe sont pris de Russkij Nacional'nyj korpus (www.ruscorpora.ru).

⁴ On peut remarquer que la traduction de ces constructions change selon le contexte. Notre objectif consistant à formuler des différences générales au niveau de la sémantique et du fonctionnement, nous nous abstenons consciemment de la traduction des constructions analysées.

- (6) Ja priletel iz Egipta, i my pohoronili otca. **Ne skazhu**, chto naroda bylo bezumno mnogo – *neskol'ko prepodavatelej iz instituta, neskol'ko byvshih studentov, neskol'ko staryh druzej, rodstvenniki, blizhnie i dal'nie, s kotorymi vstrechaesh'sja iskljuchitel'no na pohoronah.*

Je suis rentré d'Égypte, et nous avons enterré mon père. **Ne skazhu**, qu'il y avait un nombre fou de monde – quelques enseignants de l'institut, quelques anciens étudiants, quelques amies de longues dates, des parents proches et éloignés, que l'on rencontre seulement aux funérailles.

Dans (6), la dénomination « un nombre fou » est niée. Ce choix est expliqué dans le contexte postérieur où tous les présents aux funérailles sont énumérés (en italiques dans le texte) ; *p* correspond à un point de vue subjectif sur l'état de choses décrit par la suite.

Il est intéressant d'observer que l'explication de non *p* dans le contexte postérieur est souvent introduite par la particule scalaire *dazhe* (même) qui souligne l'effet de l'attente manquée.

- (7) Ja nikogda bol'she ne videl cheloveka schastlivee, chem ona. Po krajnej mere, do teh por, poka ne podoshjol Novyj God. Pro sebja tozhe **ne skazhu**, chto ja byl neschastliv. *Dazhe* roman pro meksikanskij pohod Kortesa dvinulsja vperjod. Tetradka v korichnevom perepljote pylilas' na podokonnike s samogo leta.

Je n'ai jamais vu une personne plus heureuse. Du moins, jusqu'à Noël. De moi-même non plus **ja ne skazhu** que j'étais malheureux. J'ai même repris le travail sur mon roman sur la campagne mexicaine de Cortès. Le cahier relié marron était resté sur l'appui de fenêtre depuis l'été.

Dans (7), la reprise du travail sur le roman (un état de choses) est considérée par le locuteur comme l'une des preuves (*a priori* la moins attendue, ce qui est souligné par *dazhe* « même ») de bonne humeur de la personne.

Cas 2. Rapport de gradation – concession

Dans ce cas de figure, la séquence *p* introduite par *ne skazhu* est suivie par un terme *q*. Les termes *p* et *q* sont proches du point de vue sémantique, d'où la négation de *p a priori* devrait comporter la négation de *q*. Or, non-*p* ne comporte pas non-*q*, *q* est souvent précédé par la conjonction adversative *no* (« mais ») dans cet emploi défini comme « *no* de la conséquence anormale » (Sannikov 1989). Tous les exemples, dans ce cas, peuvent être reformulés par une construction concessive : *xot' i ne p, no q* ('bien que non *p*, mais *q*')⁵.

⁵ Il a été observé dans Apresjan (2004) que les lexèmes de concession et le *no* ('mais') adversatif (de la conséquence a-normale) sont très proches.

- (8) Na fabrike otec poluchal, **ja ne skazhu**, ministerskij oklad ; zavskladom – ne akademik. No na zhizn' hvatalo, tem bolee Leva i ja rabotali.

À l'usine mon père gagnait, **ja ne skazhu**, le salaire du ministre : le directeur de l'entrepôt n'est pas un professeur. Mais cela était suffisant pour vivre, en outre Leva et moi nous travaillions.

- (9) Tak, v ugodu sobstvennomu blagopoluchiju ja, v sushchnosti, prenebreg, **ne skazhu** družboj, no dobrymi otnoshenijami s zamechatel'nym che-lovekom, nastojascej sovest'ju nacii.

Ainsi, par indulgence envers ma propre tranquillité j'ai presque négligé **ne skazhu** l'amitié, mais de bons rapports avec une personne extraordinaire, une vraie conscience de la nation.

Dans (8), « le salaire d'un ministre » (*p*) et « suffisant pour vivre » (*q*) sont deux dénominations du même ordre en tant que deux caractéristiques positives du salaire, mais *q* étant plus subjectif peut être interprété de façons différentes ; *p* est plus précis (on sait *a priori*, indépendamment du contexte et des interlocuteurs, que les ministres gagnent beaucoup), il peut être considéré comme l'une des interprétations possibles de *q* qui est rejetée (le salaire du ministre doit être suffisant pour vivre). Mais il est vrai aussi : bien qu'il ne s'agisse pas d'un salaire du ministre, cela peut être suffisant pour vivre.

La même interprétation peut être donnée à l'exemple (9) : « de bons rapports » (*q*) est un terme vague qui peut avoir différentes interprétations parmi lesquelles – « amitié » (*p*).

On peut observer que, dans ce cas, le terme *q*, qui remplace *p*, est plus général par rapport à *p*. Pour cette raison on peut dire qu'entre *p* et *q* il existe un rapport de gradation comportant l'effet de mitigation.

Cas 3. Rapport d'opposition

Dans ce cas de figure, *p* est aussi remplacé par le terme *q* présent dans le contexte postérieur. Mais il ne s'agit pas de rapport de caractère concessif entre *p* et *q*, ni de gradation (comme dans le cas précédent). Les éléments *p* et *q* correspondent à deux interprétations possibles de ce qui a été dit auparavant.

- (10) – Chelovek, na moj vzgljad, ne sozdan dlja monogamii, on – poligamnoe zhivotnoe. Konechno, mozno neskol'ko raz i ljubit' sil'no. **Ne skazhu**, chto desjat'-dvadcat', no tri-chetyre – zaprosto.

– Les humains, à mon avis, ne sont pas créés pour la monogamie, ils sont des animaux polygames. Sans doute, on peut aimer plusieurs fois et d'une façon très forte. **Ne skazhu**, que dix-vingt fois, mais trois-quatre – facilement.

Dans (10), *p* (dix – vingt) et *q* (trois – quatre) indiquent une quantité. Les deux éléments correspondent à une possible précision de l'expres-

sion « plusieurs fois » (introduite dans le contexte précédent) et s'opposent en tant qu'indication d'une grande quantité (*p*) et d'une quantité modérée (*q*).

- (11) – I tem ne menee port prinosil v god porjadka chetyrehshot tysjach dolarov pribyli. – Tam byl odin jurist na vse dogovora. Nichego ne kontrolirovalos' – kto skol'ko uvez, kto skol'ko privez. Ljubimov, **ne skazhu**, chto byl plohoj rukovoditel'. Normal'nyj. Prosto on mjagkij byl, skoree vsego.

Malgré tout, le port rapportait à peu près quatre cent mille dollars du profit par an. – Il y avait là un juriste pour tous les accords. Rien n'était contrôlé : combien on en a livré, combien on en a pris. Ljubimov, **ne skazhu**, qu'il était un mauvais chef. Il était normal. Il était très mou, tout simplement.

Dans (11), *p ploxo* (« mauvais ») est une conclusion qui peut être tirée de la description précédente (« rien n'était contrôlé »), *p* est opposé à une autre dénomination *q normal'nyj* (normal). On peut comparer avec l'exemple (12) ci-dessous où *p* est le même terme (l'adverbe *plixo* – mauvais) correspondant à l'évaluation négative mais remplacé par un autre élément qui peut être considéré, selon le contexte, soit comme évaluation négative, soit comme évaluation positive (*nikak* « très neutre »). Ainsi, le rapport entre *p* et *q* est de l'ordre de concession/gradation (cas 2) : *p* est l'une des interprétations de *q* qui est rejetée.

- (12) Ja kak-to ran'she k vam odnosilsja tak / **ne skazhu** / chto ploho / no nikak. No poslednee vremja / slushaja vas / ja s bol'shim uvazheniem / konečno / stal k vam odnosit'sja / i s interesom slushaju vashe mnenie.

Avant j'étais disposé à votre égard / **ne skazhu** de façon négative / mais très neutre. Mais ces derniers temps / en vous écoutant / j'ai commencé à beaucoup vous estimer et j'écoute avec intérêt votre opinion.

2.2 (Ja) ne govorju

La construction *ja ne govorju p* peut avoir deux interprétations :

1) *p* est nié : c'est ce qui ne doit pas être pris en considération dans le contexte. Dans ce cas, on peut dire que *ja ne govorju* a le caractère exclusif ;

2) *p* n'est pas nié : *p* est marqué comme élément le plus évident. Toute la construction peut être interprétée de la façon suivante : *ja ne govorju o p* car *p* est *a priori* pris en compte. Dans ce cas, on peut parler du caractère inclusif de *ja ne govorju*.

La séquence *p* introduite par *ja ne govorju* (de deux types) peut avoir deux formes différentes : a) la forme d'un syntagme prépositionnel avec la préposition *o/pro* (« de ») à travers lequel on introduit l'objet de la conversation ; b) la forme d'une phrase subordonnée gérée par *chto*

(que). En même temps, le contexte d'emploi change selon le type de *ja ne govorju*.

Cas 1. (Ja) ne govorju exclusif

Dans ce cas de figure, *je ne govorju p* introduit une interprétation de ce qui a été dit auparavant et peut être glosé de la façon suivante : par X je n'entends pas *p*.

- (13) U nas segodnja samaja moshchnaja kinoindustrija v Evrope. Ja sejchas **ne govorju** o samom kino. Kino ostavljaet zhelat' luchshego. Poka nashe kino –eto obez'jannichanie pered amerikanskim.

Aujourd'hui nous avons l'industrie cinématographique la plus puissante en Europe. **Ja ne govorju** des films eux-mêmes. Les films laissent encore à désirer. Pour le moment nos films copient les films américains.

- (14) [...] mozhet byt', vo vlasti ponjali nakonec, chto esli s literaturoj borot'sja, togda ona budet ochen' sil'no meshat'. Kogda so mnoj, s drugimi pisateljami sovetskaja vlast' borolas', nashi knigi meshali im zhit'. **Ja ne govorju** o publicistike, no hudozhestvennaja literatura, esli ee ne zamechat', meshat' ne budet.

[...] ils ont finalement compris que si on ne lutte pas avec la littérature, dans ce cas elle ne dérange pas trop. Quand le pouvoir soviétique luttait avec moi et avec d'autres écrivains, nos livres les dérangeaient. **Ja ne govorju** de genres argumentatifs, mais les genres narratifs, si on ne leur prête pas d'attention, ne dérangeront pas.

Dans (13), *ne govorju* introduit l'interprétation du terme *kinoindustrija* (« industrie cinématographique ») présent dans le contexte précédent. Dans (14), c'est le terme *literatura* (« littérature ») qui est précisé par la suite : *p publicistika* (« genres argumentatifs ») est rejeté, *q xudozhestvennaja literatura* (« genres narratifs ») est gardé.

Dans l'exemple (15) ci-dessous, *ja ne govorju* est employé dans le dialogue. La première réplique correspond à une possible interprétation de ce qui a été dit. Cette interprétation est reprise (par le pronom *etogo* « cela ») et rejetée par l'interlocuteur dans la seconde réplique.

- (15) Dve ili tri strany ne dali nam ni odnogo pojnta. [...] Eto znachit, chto v etih stranah ni odin chelovek ne otdal golos za Rossiju. Takogo chisto tehnichecki prosto ne mozhet byt'. – Vy schitaete, chto rezul'taty golosovanija kakim-to obrazom podtasovany? – Ja etogo **ne govorju**. Ja hochu skazat', chto ne verju v chestnost' « Evrovidenija ».

Deux ou trois pays n'ont donné aucun point à la Russie. Cela veut dire que dans ces pays personne n'a voté pour nous. C'est impossible, même du point de vue technique. – Vous croyez que les résultats du vote sont en quelque sorte truqués? – **Ja cela ne govorju**. Je veux dire tout simplement que je ne crois pas à l'honnêteté de l'Eurovision.

Cas 2. (Ja) ne govorju *inclusif*

Dans ce cas de figure, la séquence *p* n'est pas niée. La construction *ja ne govorju p* peut être glosée par *je veux mentionner p*. C'est le rapport scalaire qui s'instaure de cette façon : *p* fait partie d'une liste d'éléments, où il correspond au membre le plus évident. On peut remarquer que les particules scalaires *uzh*⁶ (déjà, même) (17) et *dazhe* (même) (16) sont souvent employées dans ce cas.

- (16) O Gamburgje **ja *dazhe* ne govorju**, – soobscil otvetstvennyj rabotnik MID. – No vy byvali v nashem mjunhenskom konsul'stve ? Eto zhe formennoe unizhenie !

Ja ne govorju de Hambourg (lit. de Hamburg je même **ne govorju**) – a annoncé le responsable du Ministère des Affaires Étrangères. – Mais est-ce que vous avez vu notre consulat à Munich. Mais c'est une véritable humiliation !

- (17) U menja v Moskve est' shest' ochen' blizkih ljudej, za ljubogo iz kotoryh ja gotov v draku vstupit'sja (uzhe byvalo takoe), a esli ponadobitsja – otdat' (**ne govorju *uzh*** o den'gah) sobstvennuju pochku.

À Moscou, j'ai six amis très proches, pour chacun d'eux je suis prêt à me battre (ça m'est déjà arrivé), et si nécessaire à donner (**ne govorju** même de l'argent) mais mon propre rein.

Dans ce cas, le contexte suivant peut se développer de deux façons : 1) le terme *p* est discuté par la suite (comme dans l'exemple (16) ci-dessus, où dans le contexte postérieur on parle de *p*) ; 2) *p* est mentionné en tant que terme évident, mais n'est pas discuté après (comme dans (17) où toute la construction est mise entre parenthèses).

2.3 *Non dico*

Dans le cas de *non dico*, les propriétés sémantiques de la construction sont étroitement liées à la position et à la forme de la portée *p*. La séquence *p* peut être en position postposée par rapport à *non dico*, ainsi qu'en position préposée⁷. Dans le cas de postposition, *p* peut avoir la forme d'une phrase subordonnée (avec le verbe à l'indicatif ou au *congiuntivo* – subjonctif) ou d'un syntagme (nominal ou adjectival). En général, un autre élément *q* du même ordre que *p* est présent dans le contexte. En cas de préposition, *p* a la forme d'un mot (*p che non dico*) ou d'un syntagme prépositionnel (*di p non dico*).

⁶ D'après Paillard (2009), cette particule spécifie le terme correspondant à sa portée comme indiscutable.

⁷ Par exemple : *Ogni tanto venivano fuori delle scenate **che non ti dico**, ci tengono a spiegare i vicini [...]. (Parfois il en venait des scènes **che non ti dico** – nous expliquent les voisins.)* Dans ce cas, *p* n'est pas nié mais renforcé par la construction *non dico*.

Pour la construction *non dico p* (avec *p* postposé) on peut distinguer deux cas de figures en se basant sur les propriétés formelles et le caractère du rapport existant entre *p* et *q* : gradation – exclusion : *p* est nié et remplacé par *q* ; gradation – addition : *p* n'est pas nié, *q* est ajouté à *p*.

Cas 1. Gradation – exclusion

Dans ce cas de figure, le terme *p* qui correspond au point de vue du locuteur est nié. Dans la plupart des exemples, il est remplacé par le terme *q*. Cependant le rapport entre *p* et *q* n'est pas de l'ordre d'une opposition (malgré la conjonction *ma*, traditionnellement adversative, qui est souvent présente dans le contexte). Entre *p* et *q* on peut établir le rapport de gradation : *p* est une dénomination plus intense (souvent plus subjective) par rapport à *q*.

- (18) Da quando fu arrestato in Bolivia ed estradato in Francia, due anni fa, egli ha respinto le accuse formali e ha sdegnosamente rifiutato « **non dico** pentimenti, anche solo rimorsi », dice l'avvocato Serge Klarsfeld [...] ⁸.

Depuis le moment où il a été arrêté en Bolivie et extradé en France, il y a deux ans, il a rejeté avec mépris « **non dico** repentance mais aussi tout simplement les remords », dit l'avocat Serge Klarsfeld [...].

- (19) (en parlant de la mise en scène du Malade imaginaire) [...] mi sembra che questo rechi (**non dico** a un giudizio, che non mi permetterei) ma ad una considerazione sul modo di far regia che è proprio di Missiroli.

[...] il me semble que cela comporte (**non dico** un jugement, je ne me permettrais pas), mais une considération sur la façon de réaliser la mise en scène qui est propre à Missiroli.

Dans les exemples ci-dessus, les deux termes *p* et *q* sont *a priori* adéquats pour dénommer le même état de choses. Or, le terme *p* est rejeté, en tant que terme très fort, il est remplacé par *q* – terme plus neutre. Dans les dictionnaires, *q* est souvent utilisé pour définir *p*. Dans (18), *pentimento* signifie « dolore, rammarico, rimorso per aver agito in contrasto con il codice morale o giuridico, o per aver trasgredito ai comandamenti o ai precetti religiosi » (Dictionnaire de Sabatini et Coletti) ⁹. *Rimorso* est défini tout simplement comme « sentimento di dolore e di tormento che nasce dalla consapevolezza dei mali commessi » (*idem*). Ainsi, *pentimento a priori* est un terme, d'un côté, plus fort étant lié avec le code moral et juridique, d'un autre côté, il est plus adéquat pour parler de l'individu arrêté et extradé.

⁸ Tous les exemples pour l'italien sont pris dans le corpus de *La Repubblica* à <http://dev.sslmit.unibo.it>.

⁹ La définition du mot français *repentance* est « regret douloureux que l'on a de ses péchés, de ses fautes et désir de se racheter » (TLF).

Dans (19), on peut observer la même stratégie : le terme *giudizio* (*p*) *a priori* est adéquat pour parler du monde mais il est rejeté en tant que terme plus subjectif par rapport au terme *considerazione* (*q*). On le voit aussi d'après les définitions données par le Dictionnaire de Sabatini et Coletti : *giudizio* – « ciò che si pensa di qlcu. o di qlco., valutazione che si dà su persone, fatti », alors que *considerazione* est définie comme une « riflessione, osservazione ».

Dans (20), l'effet de mitigation est encore plus évident : au lieu de *p* (*cambiare il mondo*) – terme adéquat – une autre expression très individuelle (plus subjective avec le suffixe diminutif *-ina-* est employée, *dare un'aggiustatina*).

- (20) Ma non corre, in questo modo, il rischio di mortificare anche le nostre passioni buone, quelle che nutrono la nostra voglia **non dico** di cambiare il mondo, ma di dargli di tanto in tanto un'aggiustatina ?

Mais est-ce qu'il n'y a pas de risque dans ce cas de réprimer aussi nos bonnes passions, celles qui nourrissent notre volonté **non dico** de changer le monde mais de lui donner de temps en temps un petit coup d'ajustement.

Cas 2. Gradation – addition

Dans ce cas de figures, *p* n'est pas nié en tant que tel. C'est une dénomination existant *a priori* (donnée comme bien évidente) dont l'apparition est prévue/attendue dans le contexte. L'élément *q*, au contraire, est une dénomination imprévue. Dans ce cas, il s'agit aussi d'un rapport de gradation entre *p* et *q*. Les deux termes *p* et *q* se présentent comme deux bouts opposés de l'échelle de valeurs où *p* est le terme le plus évident (donc, il n'est pas obligatoire d'en parler) et *q* est le moins évident. On peut observer la présence des particules scalaires (*anche, perfino*) qui introduisent le terme *q*.

- (21) Per i due storici si poneva anzitutto, quindi, il problema del recupero della memoria storica ; lunga fatica, percorso difficile e incerto in un paese in cui l'accesso **non dico** a documenti di archivio, ma perfino ad opere regolarmente pubblicate, a giornali e a riviste « permessi », è sottoposto ad un regime restrittivo di autorizzazioni che vengono concesse caso per caso e a tempo determinato, quando non sono negate senza spiegazioni.

Le premier problème qui s'est posé pour les deux historiens consistait à récupérer la mémoire historique dans un pays où l'accès **non dico** aux documents d'archive, même aux œuvres publiées régulièrement, aux journaux et aux revues « autorisés », est soumis à un régime restrictif d'autorisation qui est accordée de temps en temps au hasard, sinon niée sans aucune explication.

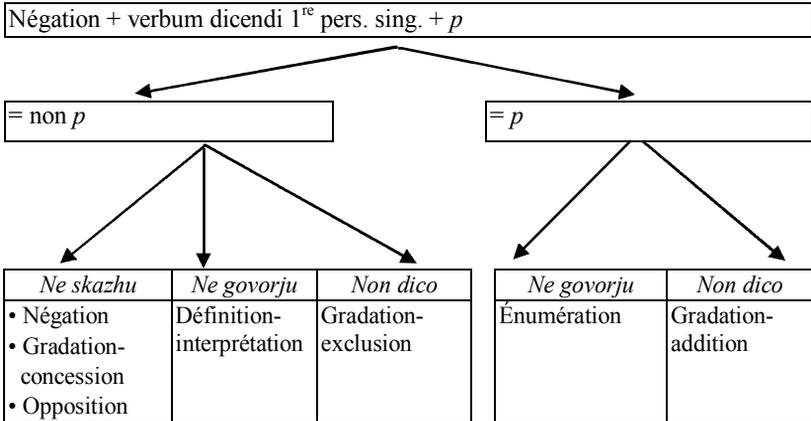
- (22) Storia molto movimentata [...] vissuta da personaggi piuttosto disinvolti. Gente, per intendersi, che nessuno vorrebbe incontrare **non dico** a tavola, ma *neanche* nel posto vicino al proprio in aereo.

Les histoires [...] avec des personnages plutôt désinvoltés. Les gens (pour être claire) que personne ne voudrait rencontrer **non dico** à table, mais même à la place d'à côté dans l'avion.

Dans (21), quand on parle de l'accès difficile aux documents, on pense, en premier lieu, aux documents d'archives et non pas aux œuvres publiées à date régulière. Dans (22), les gens désagréables sont ceux que l'on essaye d'éviter à table, et non dans l'avion.

3. Analyse contrastive

Tout ce qui a été dit dans la première partie peut être récapitulé dans le schéma ci-dessous.



On voit que la construction négative que nous avons analysée spécifie différents statuts de *p*. Dans tous les emplois, *p* correspond aux mots employés pour parler de l'état de choses. Le recours à *p* peut être expliqué de façons différentes, selon la construction employée.

Dans tous les emplois de *ne skazhu*, le terme *p* est nié, il correspond à un élément attendu, qui peut être adéquat pour parler d'un état de choses, mais qui est rejeté par le locuteur. Dans (3), le locuteur et l'interlocuteur sont les vrais participants du dialogue, dans les autres exemples, la présence de l'interlocuteur en tant que pôle d'altérité (porteur d'un autre point de vue) est prévue par le développement du contexte. On peut observer que tous les exemples avec *ne skazhu* ont un fort caractère intersubjectif : *ne skazhu p* prend en compte une façon de

parler du monde qui n'est pas celle du locuteur, *p* correspond au terme de l'autre.

Cette altérité entre deux points de vue est clairement présente dans les exemples analysés ci-dessus : dans (6), (7) et (10), *p* est une interprétation possible de *q* ; dans (8) et (9), *p* et *q* sont deux différentes interprétations de ce qui est dit dans le contexte précédent.

La construction *ne gorvorju*, dans le cas où elle est employée pour nier *p*, a un autre rôle. C'est le problème de définition des mots en tant que tels qui est au premier plan. Les éléments *p* et *q* correspondent aux définitions possibles du terme employé (et non pas à l'interprétation comme dans le cas de *ne skazhu*). Ces définitions sont présentes dans le dictionnaire et peuvent varier selon le contexte.

De ce point de vue, *non dico* est proche de *ne gorvorju* : le rejet de *p* dépend du contexte et du locuteur, l'interlocuteur éventuel n'est pas pris en compte comme dans le cas de *ne skazhu*. En même temps, on a vu dans (18)-(20) que les constructions avec *non dico* sont plus subjectives : le locuteur cherche une façon adéquate pour parler du monde à l'interlocuteur. L'apparition du terme *p* (qui est rejeté) est prévue par le développement du contexte. De ce point de vue *non dico* est proche de *ne skazhu*. En outre, les emplois de gradation-concession (*ne skazhu*) et de gradation-exclusion (*non dico*) prévoient tous les deux l'effet de mitigation.

Or, *non dico*, ainsi que *ne gorvorju*, peut être employé pour mentionner *p*. Dans cet emploi, le rôle de *ne gorvorju* consiste à organiser le texte en structurant les possibles objets de la conversation. *Non dico* établit une véritable échelle de valeurs en introduisant l'élément opposé à l'élément *q* marqué souvent (par les particules scalaires) comme l'élément le plus inattendu.

Ainsi, les trois constructions analysées ont un rôle différent dans le discours. *Ne gorvorju* aide à organiser le texte en spécifiant ce que l'on va (et ne va pas) dire et pour quelle raison. *Ne skazhu* prend en compte (et la rejette) une autre interprétation des mots. *Non dico* est focalisé sur la recherche des mots adéquats.

Ces interprétations différentes de trois constructions peuvent être expliquées par la sémantique diverse des verbes basée sur une focalisation des différentes composantes de la communication (Khachatryan 2006, 2009). La sémantique de *skazat'* met en scène l'ajustement intersubjectif, elle est centrée sur les figures de S0 (locuteur) et S1 (interlocuteur) : les mots de S0 déclenchent une représentation dont le support est S1. *Govorit'* établit un lien entre les mots et ce qu'ils disent. S0 est présent en tant qu'auteur des mots, mais il ne prend pas en compte la présence de l'interlocuteur. C'est de ce point de vue que *govorit'* est plus proche

du verbe *dire*. La sémantique du verbe *dire* en italien est focalisée sur la mise en mots de la représentation interne de S0.

On peut observer ces différences à travers d'autres emplois des mêmes verbes (Khachaturyan 2013). Analysons, comme exemple, une autre construction négative *ni slova ne skazav/ne govorja* (lit. sans skazat/govorit' (dire) un mot), *senza dire niente*.

- (23) [...] molodoy chelovek, ne gljadja ni vpravo, ni vlevo, podnjalsja v svoj dvadcatyj nomer, brosil sluge furazhku i shpagu, a na rassprosy lish' kachnul golovoj. Privychnyj Masa ponimajushche poklonilsja i provorno rasstelil na polu solomennuju cinovkiju. Kucuju shpazhonku pochtitel'no obrnul shelkom i polozhil na shifoner, sam zhe, **ni slova ne govorja**, vyshel v koridor i vstal spinoy k dveri v poze groznogo boga Fudome, povelitelja plameni. (B. Akunin)

[...] le jeune homme sans regarder ni à droite, ni à gauche, monta dans sa chambre numéro vingt, jeta à son domestique sa casquette et son épée et au lieu de répondre aux questions il hocha juste la tête. Masa était déjà habitué, s'inclina avec compréhension et étendit avec promptitude une natte de paille. Quant à la petite épée tronquée, il l'enveloppa avec un tissu de soie et la mit sur l'armoire. Ensuite, le domestique **ni slova ne govorja** (sans dire un mot), sortit dans le couloir et se mit le dos tourné vers la porte dans la position du terrible dieu Fudome, dieu du feu.

- (24) Sluchajno okazavshis' zimoj na beregu Desny, Alesha zametil, chto v vodu upal malen'kij mal'chik (...). Alesha ne tol'ko vytascil malysya na bereg, sdelal emu iskusstvennoe dyhanie, no i ustanovil milicejskuj mashinu, proezzhavshuju po shosse, dovez Valeru do bol'nicy, a sam nikomu bol'she **ni slova ne skazav**, otravilsja domoj. (Tübingen Corpus)

Un jour en hiver, Aleša se trouva par hasard au bord de la Desna, où il remarqua qu'un petit garçon était tombé dans l'eau [...]. Aleša non seulement tira le petit sur la rive et lui fit de la respiration artificielle, mais arrêta aussi une voiture de la milice qui passait à ce moment et amena le petit Valera à l'hôpital. Quant à Aleša, **ni slova ne skazav** (sans rien en dire) à personne il rentra à la maison.

- (25) Era [...] strano. Dopo l'orrore, mi riempiva di gentilezze. Entrando alla dacia avevo guardato un albero di limoni. Solo uno sguardo, **senza dire niente** : e subito mi fa trovare una cesta di limoni in tavola. L'auto che mi riporta a Mosca è piena di rose, completamente piena. (Tübingen Corpus)

C'était bizarre. Après l'horreur, il me couvrait de gentillesse. Quand je suis entré à la dacha j'ai regardé le citronnier. Juste un regard, **senza dire niente** (sans dire un mot) et immédiatement il me fait trouver un panier de citrons à table. La voiture qui m'amène à Moscou est pleine de roses, complètement pleine.

La construction *ni slova ne govorja* introduit une caractéristique supplémentaire à l'action principale du sujet, généralement exprimée par un verbe de mouvement. Dans une telle situation le fait que le sujet parle n'est pas décisif. Dans (23), la construction *ni slova ne govorja* ajoute une caractéristique à l'action principale du sujet : elle caractérise le comportement du domestique en le présentant comme obéissant, mais ce qu'il dit n'ajoute rien au développement de la narration. *Ne govorja* dans ce cas est synonyme de *molčat'* (se taire) et *govorit'* s'inscrit dans une opposition *govorit' – molčat'*, *ni slova* renforçant la négation.

Les exemples avec *ni slova ne skazav* sont rares. Dans (24), la situation d'emploi est différente : on s'attendait à ce que le sujet (le protagoniste du récit) dise quelque chose en relation avec la situation, il est même possible que le protagoniste ait dit quelque chose mais ce n'était pas les mots que l'on attendait. Le pronom *nikomu* (à personne) désigne le destinataire potentiel. *Ne skazav ni slova* décrit ce qui se passe du point de vue de l'interlocuteur potentiel qui attend non pas n'importe quel mot mais des paroles exigées par la situation. *Ne skazav ni slova* signifie « sans adresser la parole ».

La construction italienne *senza dire niente* peut être interprétée comme « sans “mettre en mot” ses pensées, ses actions », « ne pas prévenir »¹⁰. Dans (25), il est marqué dans le contexte précédent que le locuteur sait ou veut dire quelque chose, mais ne le prononce pas.

4. Conclusion

En guise de conclusion, il sera intéressant de mentionner les possibles traductions des constructions analysées en français. *Ne skazhu* est traduit par la construction avec le verbe modal *pouvoir* (*je ne peux pas dire*) qui est souvent mis au futur ou au conditionnel (*je ne pourrai(s) pas dire*). *Ne govorju* est rendu, généralement, par la construction avec le verbe *parler* : *je ne parle pas de*. Il semble *a priori* que *non dico* est proche de *je ne dis pas* en français. Cependant, l'analyse des corpus nous montre la fréquence différente et la non-équivalence des deux locutions (*non dico* est plus répandu). C'est la question qui reste encore à explorer et qui pourra élargir la présente recherche.

¹⁰ On peut remarquer qu'en français la locution correspondante du point de vue formel est *sans rien dire* qui peut être définie comme « ne pas exprimer ses émotions, ne pas réagir ».

[la femme ne sait pas cuisiner] Quand la femme de ménage est en vacances, l'Homme passe, **sans rien dire**, chez le traiteur chinois et rapporte de délicieux plats de poulet aux champignons noirs [...]. (Frantext)

Vous avez aussi appris à : ...**ne rien dire** quand il grogne à voix haute au théâtre : « Quelle pièce de merde ! Et l'actrice, une vieille peau... » alors qu'il s'agit d'une de vos amies qui vous a gentiment invités. (Frantext)

5. Bibliographie

- Apresjan, V., « Ustupitel'nost' : jazykovye svjazi » [La concession : les liens linguistiques], in Apresjan, Ju. (dir.), *Sokrovennye smysly. Slovo, tekst, kultura* [Le sens caché : mot, texte, culture], Moskva, 2004.
- Culioli, A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 1 : *Opérations et représentations*, Gap et Paris, Ophrys, 1990.
- Forest, R., « "Négation promue", insularité, performatifs et empathie », in *Bulletin de la Société de la Linguistique de Paris*, 77, 1983, p. 77-97.
- Iordanskaja, L., « Semantiko-sintaksicheskie osobennosti sochetanij chastitcy ne s illokutivno-kommunikativnymi glagolami v russkom jazyke » [Les propriétés sémantico-syntaxiques des constructions de la particule ne avec les verbes communicatifs en russe], in *Russian Linguistics*, vol. 9, n° 2/3, 1985, p. 241-255.
- Khachaturyan, E., *Les mots du discours formés à partir des verbes dire / skazat' (en français et en russe)*, thèse de doctorat, Université Denis Diderot – Paris 7, 2006.
- Khachaturyan, E., « Segnali discorsivi formati dal verbo dire. Approccio semantico », in *Proceedings of the 8th conference of Scandinavian italianists, institut for sprog, litteratur og kultur*, Aarhus Universitet, 2009, p. 348-362.
- Khachaturyan, E., « Si tu vois ce que je veux dire par là : l'analyse du verbe dire en français et en italien », in Casanova Herrero, E., Calvo Rigual, C. (dir.), *Actes del 26é congrés de lingüística i filologia tomàniques (València, 6-11 de setembre de 2010)*, Berlin, Walter de Gruyter, 2013, p. 207-221.
- Klima, E. S., « Negation in English », in Fodor, J. A. et Katz, J. J. (dir.), *The structure of language : readings in the philosophy of language*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1964, p. 246-323.
- König, E., *The meaning of focus particles : a comparative perspective*, Londres, Routledge, 1991.
- Paducheva, E. V., *O semantike sintaksisa (La sémantique de la syntaxe)*, Moskva, 1974.
- Paillard, D., « Prise en charge, commitment, ou scène énonciative », in *Langue française*, n° 162, 2009, p. 109-128.
- Partee, B., « Semantics of belief-sentences », in Hintikka, J., Moravczik, J. et Suppes, P. (dir.), *Approaches to natural languages*, Dordrecht, Reidel, 1973.
- Sannikov, V., *Russkie sochinitel'nye konstruksii : semantika, pragmatica, sintaksis* [Les constructions russes de coordination : sémantique, pragmatique, syntaxe], Moskva, 1989.
- Zanuttini, R., *Negation and clausal structure. A comparative study of Romance languages*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

Adverbiaux en « préposition + infinitif » : *sans mentir/à dire le vrai, à dire la vérité*

Étude diachronique

Corinne FÉRON* et Danielle COLTIER**

* Université du Maine-Le Mans et 3L.AM,

** Université du Maine-Le Mans et CREM

1. Introduction

Notre étude porte sur une sous-classe d'adverbiaux exophrastiques que Guimier (1996 : 154-155), à la suite de Nøjgaard (1993), appelle « illocutifs »¹ :

L'adverbe illocutif est apte à caractériser l'acte illocutoire lui-même ou les partenaires de cet acte, individuellement ou conjointement. Il porte globalement sur la visée de discours en ce sens que l'acte illocutoire est un élément constitutif du vouloir dire du locuteur ; mais il peut être orienté plus spécifiquement vers l'acte lui-même ou vers l'un de ses partenaires. (Guimier 1996 : 154-155)

On examinera le fonctionnement d'illocutifs formés sur le même modèle : préposition + infinitif, l'infinitif, qui peut régir un ou des compléments, étant un verbe de parole ; ces adverbiaux se répartissent dans deux séries :

- des séquences formées de constituants de signification négative : préposition *sans* et verbe signifiant une énonciation soit non véridique, soit non sérieuse : *mentir* ou *rire*, *blaguer*, *déconner*, *plaisanter* ;
- des séquences dont les constituants ne sont ni formellement, ni sémantiquement, négatifs ; elles comprennent la préposition *à* et un verbe signifiant une énonciation véridique ou sérieuse.

¹ Cette classe correspond à peu près à celle des disjonctifs de style chez Molinier et Levrier (2000) et à celle des adverbes d'énonciation, appelés aussi adverbes illocutoires, chez Nølke (1993, 2001).

Ainsi, en face de *sans mentir*, on aura : à dire (le) vrai/à vrai dire, à dire la vérité, et en face de *sans rire/blaguer/déconner*, on aura à parler sérieusement.

L'étude se limitera aux illocutifs concernant la véracité de l'énonciation (nous ne tiendrons donc pas compte de *sans blaguer/rire*, ni de *à parler sérieusement*). Dans la première partie, nous montrerons que les constituants des séquences de la première série s'opposent aux constituants des séquences de la seconde série. Ensuite, nous traiterons des illocutifs eux-mêmes, la question étant de voir s'il est possible de mettre en évidence des différences de fonctionnement entre les adverbiaux formés de constituants négatifs et ceux de l'autre série ; nous nous intéresserons d'abord à ces adverbiaux en français moderne ; puis nous travaillerons à partir d'occurrences tirées de textes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

On désignera les séquences en à comprenant *dire* et *vrai* ou *vérité* (à *vrai dire*, à (vous) *dire (le) vrai*, à (vous) *dire la vérité*) par à INF. Sauf indication contraire, nos exemples attestés sont tirés de Frantext.

2. Formation des adverbiaux : constituants de sens négatif/positif

2.1 *Mentir/dire la vérité*

Mentir et *dire la vérité/dire vrai* apparaissent comme des antonymes (des contraires) et non des complémentaires² : si je mens, je ne dis pas la vérité ($x \Rightarrow \text{non } y$), mais je peux aussi ne pas mentir sans pour autant dire la vérité ($\text{non } x$ n'implique pas y) ; *mentir* et *dire la vérité/dire vrai* apparaissent comme deux pôles entre lesquels il y a des degrés intermédiaires³ (quoique non lexicalisés).

La question se pose alors de savoir si on a affaire à une opposition de type négatif/positif. Muller (1991 : 56-57) considère qu'un terme est négatif quand sa définition naturelle est une expression contenant la négation syntaxique (*ne*) *pas* ; de fait, on peut définir *mentir* par « ne pas dire la vérité », mais il n'est pas sûr qu'il soit plus naturel de définir ainsi *mentir* que de faire l'inverse – à savoir, définir *dire la vérité* par « ne pas mentir ».

Ce qui nous paraît décisif ici, c'est que *mentir* est négatif au regard des maximes conversationnelles (précisément de la maxime de qualité),

² Chez Lyons (1970), *contraire* est le terme général, et parmi les contraires, sont distingués : complémentaires ($\text{non } x \Rightarrow y$ et $x \Rightarrow \text{non } y$), antonymes ($x \Rightarrow \text{non } y$ mais $\text{non } x$ n'implique pas y) et réciproques.

³ Rétif de la Bretonne 1776 : « tu vois que j'use d'un peu d'adresse ; *sans mentir* absolument, je ne disois pas toute la vérité [...] »

puisqu'il signifie une énonciation qui n'est pas conforme à ces maximes, alors que *dire la vérité* signifie une énonciation qui les respecte et apparaît en ceci comme le terme « neutre », comme le « pôle de référence » (Muller 1991 : 57).

Ajoutons à l'appui de cette analyse que *vérité* est le terme qu'on utilise dans certaines situations où l'on neutralise l'opposition : on dira « évaluer la vérité d'un propos », et non : « évaluer le mensonge d'un propos » ; *vérité* est le terme non marqué, ce qui le fait percevoir comme positif⁴.

2.2 Prépositions

Les sujets parlants⁵ et certains linguistes admettent que les prépositions fonctionnent par paires, au sein desquelles elles s'opposent (par exemple à VS *de* ; *sans* VS *avec*), mais ordinairement on n'oppose pas *sans* à la préposition *à*.

Dans ce qui suit, on regardera d'abord à quoi peuvent s'opposer les groupes prépositionnels (GP) en *sans*, puis on essaiera de voir dans quelle mesure la signification de *sans* peut être conçue comme s'opposant à celle de *à*.

2.2.1 GP⁶ en *sans* et GP de sens opposé

Les GP en *sans* sont régulièrement opposés au GP en *avec*, dans des cas où le régime est un groupe nominal⁷ ; mais ils s'opposent à des GP construits avec la préposition *en* lorsqu'ils contiennent une forme verbale :

(1) Max a fait cela *sans* penser à mal/*en* pensant à mal. (Molinier 1993 : 53)

et, dans certains cas, à des GP en *à*, le régime étant soit un nom⁸ :

(2) [...] toutes les maisons sont *sans* étage ou *à* un seul (Queneau, *Journaux*, 1914-1965)

soit un infinitif (le verbe étant statif) :

⁴ Lyons (1970 : 356) : « C'est également, sans doute, cette neutralisation dans des contextes syntaxiques déterminés [questions, nominalisations : *la longueur de X* ; ici : *la vérité d'un propos*] qui contribue à donner l'impression que l'un des deux antonymes aurait une valeur positive, l'autre une valeur négative [...] »

⁵ Cervoni (1991 : 153) : « L'idée que les prépositions vont par paires correspond à une intuition ».

⁶ Les « tests logico-sémantiques » (Lehmann et Martin-Berthet 2003 : 64) auxquels on recourt pour établir que deux unités sont antonymes ne sont applicables qu'aux GP, et non aux prépositions elles-mêmes.

⁷ Ce qui cependant a été modulé ; par exemple Choi-Jonin (2006 : 110-113).

⁸ Il s'agit d'antonymes en (2), de complémentaires en (3).

- (3) Zoé est restée des heures *sans* regarder par la fenêtre/à regarder par la fenêtre. (Halmøy 2003 : 142)

2.2.2 Signification des prépositions

Il est admis que *sans* est une préposition négative⁹ ; d'une part, les GP en *sans* sont glosables par une phrase négative (*il est venu sans chaussure* : « il n'avait pas de chaussure »), d'autre part, après *sans* on emploie les mêmes morphèmes qu'avec la négation syntaxique *ne pas*¹⁰. Mais peut-on dire que la préposition négative *sans* s'oppose à la préposition *à* ?

Nous ferons l'hypothèse que les significations des deux prépositions s'opposent : *à* signifie un mouvement d'approche tandis que *sans* signifie un mouvement d'éloignement.

Selon Moignet (1981 : 227), *à* et *de* forment un microsysteme, « qui signifie le contraste fondamental des deux mouvements d'*approche* et d'*éloignement* ». Or, la signification de *sans* (que Moignet oppose à celle de *avec*, selon le contraste addition/soustraction) relève également, à notre sens, de la notion d'éloignement. On s'appuiera, pour étayer cette assertion, sur la notion de prérequis, que Martin introduit à propos de l'analyse de *puisque* ; le prérequis se définit comme un préalable sur l'axe *de dicto*, défini comme « temps de fluctuation des univers de croyance », comme temps « de la prise en charge de l'énoncé » (Martin 1987a : 111) ; cette notion permet notamment de décrire la négation :

Pierre n'a pas répondu n'a pas de sens si l'on ne pouvait pas au moins penser qu'il répondrait. [...] L'idée que Pierre répondrait est logiquement antérieure à *Pierre n'a pas répondu*. C'est un préalable sur l'axe *de dicto*. Quoique rejeté en t_0 , il apparaît comme du prérequis. (Martin 1987b : 275)

La phrase « Il mange sans faire de bruit » a comme prérequis, sur l'axe *de dicto* : « il fait du bruit (en mangeant) » ; autrement dit, cette phrase est là avant, et la phrase effective (« il mange sans faire de bruit ») – du fait de la préposition *sans* – signifie que cette circonstance (faire du bruit) est écartée ; *sans* marque le rejet, l'« éloignement » de cette circonstance.

⁹ Selon Muller (1991 : 404), la préposition *sans* est un « négatif inverse » : *sans N* ≈ avec NÉG N, *sans Vinf* ≈ en NÉG (Vppres). Riegel *et al.* (2009 : 860) précisent cependant : « Suivi de l'infinitif, *sans* est l'inverse du gérondif (*sans boire* VS *en buvant*), mais il n'est pas exactement pour autant l'équivalent du gérondif négatif. Il y a une différence entre une situation négative (*En ne payant pas ses impôts, il s'est attiré les foudres de son percepteur*) et la négation d'une situation attendue (*Il a réussi à garder de bons rapports avec son percepteur sans (pour autant) payer ses impôts*) ».

¹⁰ À savoir, le déterminant *de* : *Il est parti sans emporter de valise* et les « indicateurs de quantification nulle » (Riegel *et al.* 2009 : 381) : *Il est parti sans prévenir personne*.

3. Sans mentir et À Inf en français contemporain

Les études sur les illocutifs distinguent des sous-groupes mais, sauf erreur, les auteurs citent au mieux une des deux expressions qui nous intéressent, à l'exception de Nølke (1993 : 102)¹¹ qui classe *sans mentir* et *à vrai dire* (avec *vraiment*, *franchement*, etc.) dans le même sous-groupe, celui des adverbes qui « soulignent la sincérité »¹². Dans les autres études, la définition des sous-groupes laisse supposer que *sans mentir* et *à vrai dire* seraient regroupés¹³. Par ailleurs, les dictionnaires suggèrent en général que les deux types de séquences sont proches :

- *sans mentir* est défini par « à dire vrai » ou par « à la vérité » ou « en vérité » ;
- les séquences en *à* ne sont jamais définies par *sans mentir* mais le *TLFi* donne *sans mentir* comme synonyme de *à dire la vérité* et de *à dire vrai*, *à vrai dire*.

Intuitivement, on perçoit pourtant une différence entre ces séquences ; notre propos sera de décrire contrastivement le fonctionnement des adverbiaux retenus et de tenter de rendre compte des différences constatées à partir de la signification des constituants qui entrent dans la formation de ces adverbiaux.

3.1 Différences de fonctionnement

3.1.1 Propriétés syntaxiques

3.1.1.1 Compatibilité avec les types de phrase

Selon les études sur les adverbiaux, certains illocutifs sont compatibles avec les interrogatives, mais *à vrai dire* ne l'est pas (Molinier et Levrier 2000 : 37).

D'après nos observations, les illocutifs en *sans* + verbe négatif peuvent apparaître dans tous les types d'interrogatives ; si *à INF* semble plus fréquent avec des questions rhétoriques :

¹¹ Nølke (1993 : 102) précise : « L'établissement de ces groupes s'appuie directement sur les maximes de qualité ».

¹² Wilmet (2007 : 576) cite *sans mentir* et *à vrai dire* parmi les « modulateurs de vérité », mais cette sous-classe ne coïncide pas avec celle des illocutifs et inclut par exemple *certainement* et *peut-être* qui sont, chez Guimier, des assertifs (et chez Nølke des modaux).

¹³ Chez Guimier, dans le groupe des adverbes qui « caractérisent le locuteur en tant que locuteur » (*franchement*, *sérieusement*, *vraiment*, etc.), chez Molinier (2009 : 11-12), dans celui des « adverbes concernant la disposition psychologique ou morale du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur », *sans mentir* étant cité comme exemple des formes relevant de ce groupe.

- (4) [...] elle ne prenait pas assez l'air, voilà ce que c'était. *À vrai dire*, pourquoi serait-elle sortie, n'était le désir de constater qu'elle était devenue respectable et respectée ? Son bonheur était dans la maison [...]. (Aragon 1947, Frantext)

ou de demandes de confirmation :

- (5) Dona Prouhèze. Ainsi toutes ces choses autour de nous qui font semblant d'être présentes, *à dire vrai* elles sont passées ?
Don Camille. Ne sens-tu pas à quel point toi et moi déjà nous en sommes mystérieusement disjoints ? (Claudel 1929, Frantext)

on trouve toutefois quelques attestations dans des demandes d'information :

- (6) Patrick. Et comment t'es venue l'idée d'écrire un tel ouvrage ? ***Et depuis quand, à vrai dire***, SELFHTML existe-t-il en Allemagne ?
Stephan. J'ai eu la chance de commencer assez tôt avec SELFHTML. [...] SELFHTML a été publié pour la première fois en 1995 – à une époque où les gens se disaient... (<http://actuel.fr.selfhtml.org/entrevues/entrevue1.htm>, consulté le 18.12.2010)

3.1.1.2 Incidence

Nølke (2001 : 307) note que les illocutifs (qu'il nomme « adverbess d'énonciation ») « exigent apparemment que l'énoncé auquel ils sont attachés soit l'énoncé d'une phrase syntaxiquement complète » ; ainsi, « ils n'entrent ni dans les appositions, ni dans les nominaux qui constituent à eux seuls un énoncé à part entière – que ceux-ci fonctionnent comme injonction comme en (7) :

- (7) * *Sans rire*, la fenêtre !

ou comme réponse, ainsi en (8) :

- (8) Qui est le plus bête ? – ? Pierre, *sans rire* ! (2001 : 309)

et ils « ne peuvent pas constituer tout seuls une réponse » (2001 : 307), l'exemple cité étant :

- (9) Marie est-elle fasciste ? – ? Franchement !

Pourtant, *à vrai dire* peut entrer dans une apposition :

- (10) Ainsi disparut le « principe », quelque peu ésotérique *à vrai dire*, du virus d'antan (Morand 1955, Frantext)

et l'emploi en phrase nominale ne nous paraît pas exclu :

– en phrase nominale exclamative, pour *sans mentir*, que l'on pourrait substituer à *sans rire* dans (11) :

- (11) Je n'ai même pas à me plaindre comme auteur, si l'on y réfléchit. Me voit-on avec un père et une mère mariés, qui se seraient fait cocus mu-

tuellement, et obligé de raconter cela ? Il n'y aurait pas eu moyen. À chaque instant j'aurais choqué le lecteur. Tandis qu'avec un père et une mère comme les miens ! [...] je ne veux pas insister, ce serait de l'immodestie, et les avantages sont si éclatants ! Chers bienfaiteurs, *sans rire* ! Je me rappelle aussi quand nous demeurions rue des martyrs... (Léautaud 1905, Frantext)

– dans une phrase nominale formant une réponse ; il nous semble en effet que (10) et (13) sont acceptables :

(12) Qui est le plus bête ? – Pierre, *à vrai dire* !

(13) Qui est le plus bête ? – *Sans mentir*, Pierre !

Enfin, l'emploi autonome est possible pour *sans mentir*, dans une demande de confirmation :

(14) A : Tu es parfait ! – B : *Sans mentir* ?

ou dans la réponse à une demande de confirmation :

(15) A : Tu es parfait ! – B : Vraiment ? – A : *Sans mentir*.

L'emploi autonome nous semble en revanche exclu pour *à vrai dire*.

3.1.2 Commutation

Dans certains cas, il paraît impossible de substituer *sans mentir* à une séquence positive ; ainsi dans les exemples suivants :

(16) – Tu en avais pourtant emporté, des liquettes, observa Julia. – J'ai perdu ma valise, dit Valentin. *À vrai dire*, [**sans mentir*] je ne l'ai pas perdue. Mais c'est à peu près tout comme. (Queneau 1951, Frantext)

(17) Gonzague, attablé devant une pile de soucoupes et penché sur Paris-Presse, édition de midi, relisait pour la dixième fois la rubrique des faits divers. *À vrai dire* [**sans mentir*], il ne relisait pas le texte, il le récitait par cœur, car il n'y voyait plus très clair. (Bazin 1951, Frantext)

3.1.3 Suppression

Sans mentir semble toujours supprimable ; ce n'est pas toujours le cas pour les adverbiaux du type *à INF*. Dans (14) et (17), l'adverbial figure dans une phrase comprenant une négation métalinguistique venant rectifier la phrase affirmative qui précède (les deux phrases étant prises en charge par le locuteur) : en (17), la suppression de l'adverbial serait envisageable, moyennant une certaine intonation, en raison de la présence de la suite : « Mais c'est à peu près tout comme » ; en revanche, en (17), en l'absence de l'adverbial signalant cette rectification, on obtient un effet de contradiction au niveau des phrases.

Au total, les différences d'emplois entre *sans mentir* et à *INF* seraient les suivantes :

- l'emploi autonome est exclu pour à *INF* mais non pour *sans mentir* ;
- la suppression est toujours possible pour *sans mentir*, mais non pour à *INF* : la suppression pour à *INF*, possible au niveau de la phrase, ne l'est pas au niveau du discours.

3.2 *Premières hypothèses*

On propose de distinguer deux types de fonctionnement pour les illocutifs étudiés : les « illocutifs purs » et les « illocutifs-conjonctifs ».

Les séquences à *INF* auraient, selon les descriptions lexicographiques¹⁴, un rôle spécifique, consistant à introduire un énoncé apportant une restriction, une précision, une explication à ce qui précède. C'est également ce rôle que Martin (1987a : 115) attribue à à *vrai dire* ou encore à *plus exactement* : ces séquences feraient partie des formes adverbiales « rectificatives » qui « sont la prévision d'infléchissements possibles, de retours en arrière, de corrections, de repentirs ».

Guimier (1996 : 134) mentionne également *plus exactement*, parmi un ensemble d'adverbiaux qui « sont le signe d'une **reformulation** (récapitulation, rectification) d'un énoncé (ou d'une portion d'énoncé) antécédent. [...] Ces adverbies permettent d'apporter une correction, ou une précision, l'énonciateur se rendant compte, au cours ou au terme de son énonciation, que sa formulation ne rend qu'imparfaitement compte de sa visée de discours » (gras de l'auteur). Ces adverbiaux font partie des métalinguistiques, qui forment une sous-classe distincte des conjonctifs mais qui, comme ces derniers, ont une portée sur le dire. En revanche, dans le classement de Molinier et Levrier, les reformulatifs font partie des conjonctifs, qui sont caractérisés par la propriété suivante : « ils sont inaptes à figurer dans l'énoncé initial d'un discours, ou, de façon plus spécifique, leur interprétation nécessite l'existence et la prise en compte d'un énoncé ou d'énoncés antérieurs » (Molinier et Levrier 2000 : 55).

De fait, il semble qu'en (16) et (17), où il y a une forme de rectification, à *vrai dire* ait le même rôle que les conjonctifs, ce rôle consistant, selon Guimier à « à établir un lien explicite entre des unités du discours [...] Ils ont pour fonction d'assurer la connection (*sic*) entre cet antécédent textuel et l'énoncé auquel ils sont incidents. Ils assurent ainsi la structuration du discours » (Guimier 1996 : 125).

Mais ce n'est là qu'un mode de fonctionnement ; selon les cas, ces séquences en à *INF* seraient :

¹⁴ Par exemple le *NPR* (sv. *vrai*) et le *TLFi* (sv. *vérité*).

– des conjonctifs ; ils gardent cependant leur sens compositionnel, qui les apparente aux illocutifs (ils porteraient donc à la fois sur la visée de discours et sur le dire) ;

– des illocutifs purs, par exemple dans une réponse à une question :

- (18) On devrait se comporter avec les êtres qu'on aime comme s'ils allaient mourir demain... Qu'en pensez-vous ? – *À vrai dire*... de nous comporter chaque jour comme si les autres allaient mourir n'arrangerait pas leurs affaires ni les nôtres, à la longue. (Bianciotti 1985, Frantext)

Sans mentir, en revanche, n'a pas cette fonction de rectification et n'est donc pas assimilable à un conjonctif ; alors que les conjonctifs « sont fondamentalement anaphoriques, et exigent la présence d'une suite textuelle dans leur antécédence » (Guimier 1996 : 125), *sans mentir* peut se trouver en tête de discours :

- (19) *Sans mentir* vous me trouvez bien ? (Seul énoncé au-dessus d'une série de photos sur Internet : http://teemix.aufeminin.com/album/see_239387_13/MOAA.html#p15, consulté le 18.12.2010)

4. *Sans Mentir* et *À Inf* en français préclassique et classique (1500-1789)

4.1 *Étude d'occurrences : présentation*

Notre corpus de textes (établi à partir de Frantext, compte non tenu des textes en vers) est constitué des séquences suivantes :

- *sans* + verbe de sens négatif (*mentir, déguiser, dissimuler, cacher*, etc.) ;
- *à* + *dire* + *vrai/la vérité* (le complément étant antéposé ou postposé à l'infinitif).

Voici le bilan des séquences obtenues et de leur fréquence (sont écartés les cas où la séquence ne fonctionne pas comme illocutif)¹⁵ :

	<i>sans mentir</i>	<i>à</i> + <i>dire</i> + <i>vrai/vérité</i>	<i>à</i> + <i>vrai/vérité</i> + <i>dire</i>
1500-1599	10	30	10
1600-1699	223	170	43
1700-1789	6	70	22
Total	239	270	75

Sont attestés par ailleurs dans nos textes des adverbiaux de formation partiellement négative ; ils sont constitués de la préposition *à* et d'un verbe de signification négative sous négation : *à ne (vous) pas (en) mentir, à ne vous rien cacher/dissimuler/déguiser* ; notre étude n'en

¹⁵ Voici quelques exemples de séquences, outre celles qui sont encore d'usage courant : *à dire vérité, à dire franchement la vérité, à dire vrai de N, à la vérité dire, à vrai dire et parler proprement, à vrai et bien dire*.

tient pas compte ; ils sont trop peu fréquents (19 occurrences au total) pour que nous puissions tirer de leur observation des indices sur leur fonctionnement.

4.2 Quelques observations sur les occurrences

4.2.1 Incidence à un segment non phrastique

Sans mentir peut être incident à une phrase elliptique :

- (20) Comment, Monsieur, replique Climene, et qu'est-ce qu'on en pourroit dire ? Rien de mauvais *sans mentir*, répond Clodamire ; mais ne sçavez vous pas que les plus nettes actions que nous puissions faire, sont sujettes à la calomnie. (D'Audiguier 1626, Frantext)

à un segment détaché, avec un *et* qui ne coordonne pas à un autre constituant de la phrase (complément circonstanciel ajouté tardivement) :

- (21) J'ay perdu depuis quatre jours Monsieur C, et *sans mentir* avec beaucoup de regret : car je l'aime et l'estime extrêmement. (Voiture 1648, Frantext)

mais, dans notre corpus, il n'est jamais incident à un constituant véritablement intégré. Cet emploi est en revanche attesté pour les séquences à *INF*, comme en (22) où *à dire vrai* est incident à un groupe nominal attribut coordonné à un adjectif de même fonction :

- (22) Pour excuse on dict que la torture estonne le coupable, l'affoiblit, et luy fait confesser sa fausseté ; et au rebours fortifie l'innocent : mais il s'est tant souvent veu le contraire, cecy est captieux, et, *à dire vray*, un pauvre moyen, plein d'incertitude et de doute. (Charron 1601, Frantext)

4.2.2 Statut syntaxique de la proposition dans laquelle figure l'adverbial

Sans mentir ne se rencontre pas en relative intégrée au groupe nominal (relative déterminative ou essentielle par exemple) ; c'est en revanche un emploi attesté pour à *INF* :

- (23) [...] hommes, vous vouliez des dieux qui ne fussent, *à dire vray*, que des hommes, et encore des hommes vicieux ! (Bossuet 1681 Frantext)

4.2.3 Modalité de la phrase dans laquelle figure l'adverbial

Nous ne trouvons jamais *sans mentir* en interrogative ; nous relevons en revanche des séquences en à *INF* dans des questions rhétoriques :

- (24) Quand il eut entendu ceste nouvelle, il en fut fasché de prime face ; mais il ne s'en desespera point aultrement, d'autant qu'il estoit de ceste bonne paste de gens qui ne prennent point trop les matières à cueur. Et, *à dire vray*, de quoy sert se tourmenter d'une chose quand

elle est faite, sinon de l'empirer ? Il envoie soudain sa fille aînée à deux ou trois lieues de là... (Des Périers 1558, Frantext)

4.2.4 Emploi dans le premier membre d'une séquence : non X mais Y

Cet emploi n'est attesté que pour les adverbiaux en *à INF* (et intuitivement, la commutation avec *sans mentir* semble exclue) :

- (25) Si est-ce qu'il luy jura que cest amour print racine a son cueur dès le temps de sa grande jeunesse, mais qu'il n'en avoit senty nulle peyne, sinon depuis sept ans ; non peyne, *à dire vray*, mais une malladye, donnant tel contantement que la guarison estoit la mort. (Marguerite de Navarre 1550, Frantext)

5. Essai d'explication

Nous faisons l'hypothèse que la différence de fonctionnement entre *sans mentir* et les adverbiaux en *à INF* n'est pas sans rapport avec la signification des unités qui composent ces expressions, et en particulier avec la signification de la préposition, autant qu'on puisse la cerner ; la signification de ces séquences serait donc compositionnel.

5.1 Séquences en *À Inf*

L'énonciation de *à INF*, *P* laisse supposer au moins l'éventualité de l'énonciation d'une phrase dont le contenu ne pourrait pas être qualifié de pleinement vrai (en t_0 , à savoir au moment de l'énonciation de *à INF*, *P*), que ce contenu soit faux, ou simplement disconvenant, imparfaitement adapté à ce que veut dire le locuteur ; c'est cette éventualité qui légitimerait l'énonciation de *à INF*. Donc, toute phrase comprenant un adverbial de ce type supposerait toujours une autre phrase, effective ou non, présentée, en t_0 , comme étant « autre que vraie » (contrairement à celle à laquelle l'adverbial est incident). *À INF* signifierait que l'énonciation vise à approcher un « vrai » qui n'a pas été atteint jusqu'ici.

À partir de là, deux cas se présentent.

Pour le premier cas, cette autre phrase (dont le contenu ne peut pas être qualifié de pleinement vrai) n'a pas de réalisation effective à gauche, par exemple, dans une réponse à une question :

- (26) A : Tu pars avec lui ? B : *À vrai dire*, je ne sais pas encore.

La présence de *à vrai dire* semble signaler que le locuteur met en relation sa réponse avec une autre phrase – dans ce cas précis, avec une réponse positive ou négative (étant donné que celui qui interroge attend, ordinairement, une réponse par « oui » ou « non »). On pourrait par exemple avoir une réponse « *À vrai dire*, oui » dans une situation où celui qui interroge est supposé désapprouver ce choix.

On analyserait de même cet exemple du corpus où *à vous dire le vrai* débute une réponse que l'on peut interpréter comme « décevante » pour celui qui a posé la question :

- (27) Le Chevalier. [...] mais pour nous guérir de ces peurs réciproques, dites-moi, avez-vous des idées qui soient les vôtres sur cette matière ?
Le Marquis. *À vous dire le vrai* je n'en ai pas que je puisse en conscience appeler miennes. Je n'y ai jamais réfléchi [...]. (Galiani 1770, Frantext)

On considère que dans ce cas l'adverbial est un « illocutif pur ».

Pour le second cas, cette autre phrase (que suppose l'énonciation de l'adverbial, et dont le contenu ne peut être qualifié de pleinement vrai) a une réalisation effective à gauche.

On renvoie ici, pour le français contemporain, aux exemples (16) et (17) :

- l'adverbial est supprimable ou non ; il n'est pas supprimable en (17), puisque sans lui, l'enchaînement des énoncés serait incohérent ;
- l'adverbial garde cela dit son sens littéral et reste un illocutif ; mais il peut être considéré comme étant en même temps conjonctif, puisqu'il joue un rôle dans la structuration du discours.

Dans nos exemples anciens, on citera d'une part :

- (28) Il m'a donné charge, au reste, de vous prier de sa part de faire des grands remerciemens à nostre amy, pour les epigrammes qu'il a faites pour luy, desquelles il est merueilleusement satisfait ; *à dire le vray* elles sont les plus belles du monde. (Voiture 1648, Frantext)

où *à dire le vrai*, marque un changement de « plan d'énonciation » : on passe d'une narration à un jugement du locuteur ; d'autre part, l'exemple (25), où *non peyne* vient rectifier ce qui précède (« il en a senti peine depuis sept ans »).

Reste un cas intermédiaire : l'adverbial est incident à un constituant coordonné par *et* ((22) *supra*). Sa présence signale que le segment coordonné est un ajout après coup. Ceci peut être rapproché de la description que Martin (1987a : 114-115) propose pour la phrase *Il n'a pas de crayon, ni de papier* :

- [...] on peut discerner deux temps. *Il n'a pas de papier* est donné pour vrai au moment t_0 du temps ; *il n'a pas de crayon* est ensuite surajouté, vrai en t_{0+k} et complétant, dans une seconde phase, une information qui n'a été que partielle.

Il y a variation sur l'axe *de dicto* et c'est donc sur le temps de l'énonciation que l'adverbe intervient.

Mais par ailleurs, dans l'exemple (22), le segment qui précède la conjonction de coordination et l'adverbial est réinterprété comme n'étant pas tout à fait vrai car incomplet (ce qui ne serait pas le cas si l'on n'avait que la conjonction de coordination). C'est l'adverbial qui renvoie à ce qui se trouve à gauche (le premier attribut, « captieux », en l'occurrence), et en ce sens on peut dire qu'il est conjonctif.

5.2 Sans mentir

5.2.1 Signification de l'adverbial

Sans étant de signification négative, il associe à l'énoncé en cours une phrase qui a été jugée vraie ou possible sous forme de prérequis.

D'une façon générale, *sans Inf* est la négation d'une situation « attendue » (note 9 *supra*) ou plus généralement, prévisible : avec *sans mentir*, la situation prévisible est décrite par la phrase « quelqu'un ment » (ou « X parle en mentant »).

La question se pose alors de savoir en quoi cette situation est prévisible : *a priori*, *mentir* est non conforme aux attentes que l'on a dans une situation « normale » d'échange, mais la prévisibilité de *mentir* existe en raison du contenu d'un énoncé. Dans les exemples traités ci-dessus, *sans mentir* qualifie soit l'acte de discours du locuteur (acte de discours actuel ou antérieur, dans un cas comme (15), où le locuteur revient sur un acte antérieur, qu'il qualifie de non mensonger), soit l'acte de discours de l'interlocuteur (quand *sans mentir* est dans une question) ; mais dans tous les cas, le contenu de l'énoncé du locuteur ou de l'interlocuteur (devenu locuteur), verbalise un jugement de valeur qui concerne l'interlocuteur ((14), (15)), un sentiment ((21)) ou décrit une situation hors normes :

(29) ce papillon est énorme ! *sans mentir* il fait bien 40 cm de large...
(blog.nrj.fr/index.php/2005/08/?blog=19451, consulté le 18.12.2010)

dont l'interlocuteur peut penser, qu'ils sont exagérés (pour le jugement), exprimés par pure convention (donc non sincère, voir (21)), faux ou mensongers (pour les faits hors normes).

Lorsque *sans mentir* est associé à une phrase assertive, *mentir* a pour contrôleur le *je* du locuteur ; il qualifie son acte illocutoire d'assertion comme non mensonger, alors que cet acte pourrait le paraître sur la base de son contenu propositionnel.

Lorsqu'il est associé à une interrogative, *mentir* a pour contrôleur le *je* de l'interlocuteur :

– dans des cas comme (21) (*Sans mentir vous me trouvez bien ?*), le locuteur demande à l'interlocuteur – voire lui enjoint – de répondre sans mensonge (le contenu de la question pouvant laisser attendre du mensonge) ;

– dans des cas comme (14), considéré comme demande de confirmation, la demande est déclenchée par le contenu propositionnel du dire de A.

Dans ces trois cas (associé à une assertive, à une « vraie » question ou à une demande de confirmation), *sans mentir* participe à prévenir, donc à « éloigner » :

- l'idée que l'autre pourrait avoir qu'il y a mensonge dans les propos du locuteur ;
- l'envie que l'interlocuteur pourrait avoir de mentir ;
- l'idée ou la crainte du locuteur que l'autre lui ait menti : le locuteur éloigne un doute de mensonge en utilisant l'illocutif dans une demande de confirmation (qui n'est au fond rien d'autre qu'une demande de « reprendre » en charge ce qui l'a déjà été).

Dans les emplois observés, *sans mentir*, en concourant à nier la situation prévisible (ce qui pourrait se passer, et dont le locuteur ne veut pas), signifierait un mouvement d'éloignement, un écart par rapport à « quelqu'un ment ». De ce fait, on peut sans doute dire que les emplois de *sans mentir* sont très « liés » à la signification de la préposition *sans*, qui signifierait un mouvement d'éloignement.

5.2.2 *Fonctionnement*

Adverbe illocutif, *sans mentir* porte sur la visée de discours, précisément, sur un acte illocutoire qu'il caractérise – celui du locuteur ou celui de l'interlocuteur ; il n'est jamais chargé d'instaurer un lien entre ce qu'il caractérise ainsi et un segment de discours antérieur ou postérieur. Il n'est pas connectif.

6. Conclusion

Nos explications ne rendent pas compte de toutes les différences de fonctionnement entre *sans mentir* et les adverbiaux en *à INF* (le fait que *sans mentir* n'est jamais, dans les exemples observés, incident à un constituant intégré, ainsi que la différence quant à l'emploi autonome). Les analyses qui précèdent permettent toutefois d'avancer les conclusions suivantes, qui valent pour les occurrences dans les textes XVI^e-XVIII^e siècles comme pour le français contemporain¹⁶ :

- le sens de *sans mentir* est compositionnel : c'est un illocutif, il n'intervient ni dans la structuration du discours, ni dans l'organisation temporelle sur l'axe *de dicto* ; sa suppression est toujours possible ;

¹⁶ Tout au plus peut-on noter des différences de fréquences relatives : tandis que, dans nos textes des XVI-XVIII^e siècles, les séquences *à INF* sont 1,5 fois plus fréquentes que *sans mentir*, dans les textes de Frantext postérieurs à 1950, nous avons 1 065 occurrences de *à vrai dire*, et seulement 11 de *sans mentir*.

– les séquences en à *INF* connaissent deux grands types d’emploi : dans l’un, en conformité avec le sens des constituants, il s’agit d’illocutifs signifiant que le locuteur vise l’énonciation d’un contenu pleinement vrai (l’énonciation d’un contenu qui ne l’aurait pas été entièrement ou pas du tout étant envisagée) ; dans l’autre, ces séquences fonctionnent comme conjonctifs, mettant en relation ce à quoi elles sont incidentes avec ce qui précède ; elles marquent alors une rectification ; elles interviennent dans ce cas soit sur l’organisation du discours, soit sur la temporalité *de dicto*, et leur suppression peut entraîner des effets d’incohérence au niveau des phrases.

7. Bibliographie

Sources

Frantext. <http://www.frantext.fr/>.

NPR. *Nouveau Petit Robert 2007*, Paris, Dictionnaire Le Robert/Sejer, 2006.

TLFi. *Trésor de la langue française informatisé*. <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

Études

Cervoni, J., *La préposition : étude sémantique et pragmatique*, Louvain-la-Neuve et Paris, Duculot, 1992.

Choi-Jonin, I., « La valeur linguistique de la préposition *avec*, suivie de la question de son antonymie avec *sans* », in *Modèles linguistiques*, n° 54, 2006, p. 97-114.

Guimier, C., *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Gap et Paris, Ophrys, 1996.

Halmøy, O., *Le gérondif en français*, Gap et Paris, Ophrys, 2003.

Lehmann, A. et Martin-Berthet, F., *Introduction à la lexicologie*, Paris, Armand Colin, 2003.

Lyons, J., *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, 1970.

Martin, R., *Langage et croyance*, Bruxelles, Mardaga, 1987a.

Martin, R., « Le mot *puisque* et le prérequis », in Mellet, S. et Joffre, M. D. (dir.), *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes à Guy Serbat*, Paris, Société pour l’information grammaticale, 1987b, p. 271-278.

Moignet, G., *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.

Molinier, C., « Les expressions *sans N* du français », in *Cahiers de grammaire*, n° 18, 1993, p. 31-72.

Molinier, C., « Les adverbes d’énonciation : comment les définir et les sous-classifier », in *Langue française*, n° 161, 2009, p. 9-21.

Molinier, C., Levrier, F., *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*, Genève, Droz, 2000.

Muller, C., *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, 1991.

Nølke, H., *Le regard du locuteur*, vol. 1, Paris, Kimé, 1993.

Nølke, H., *Le regard du locuteur*, vol. 2, Paris, Kimé, 2001.

La linguistique de la contradiction

Nøjgaard, M., *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*,
Copenhague, Munksgaard, 3 vol., 1992-1995.

Riegel, M. *et al.*, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

Wilmet, M., *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 2007.

Une stratégie énonciative singulière

La mise en scène de la contradiction dans le discours oral

Élisabeth RICHARD et Griselda DROUET

Université Rennes 2 et LIDILE (EA 3874)

1. Introduction

Selon J. Moeschler, dire que deux phrases sont contradictoires – c'est-à-dire dans une relation de contradiction – revient à dire que dans une situation de discours précise, elles ne peuvent être ni toutes les deux vraies ni toutes les deux fausses. Par conséquent, l'une est nécessairement vraie et l'autre nécessairement fausse (1982 : 11) et c'est ce qui impose que l'on devrait refuser un énoncé du type (1), dans lequel deux propositions, dont l'une affirme ce que l'autre nie, imposent une relation de contradiction :

(1) ? Cette montre marche et ne marche pas.

Si la contradiction peut être caractérisée comme une phrase fausse au regard de la logique classique, nous proposons d'observer la réalisation en discours de cette structure P/non-P. En effet, comme le remarque Kerbrat-Orecchioni : « s'il est vrai qu'on ne peut pas ne pas communiquer, il est tout aussi vrai, corrélativement qu'on ne peut pas ne pas se contredire » (1991 : 137). C'est d'ailleurs ce qu'affirmait Hegel pour lequel la contradiction est un phénomène uniquement discursif : « il n'y a pas de contradiction entre les choses, il n'y a jamais de contradiction que dans la manière de représenter les choses, c'est-à-dire d'en parler ». Pêcheux (1975), interrogeant des structures similaires, a déjà montré leur pertinence en discours :

Faudrait-il alors déclarer absurde et dépourvue de tout sens une phrase comme « Celui qui sauva le monde en mourant sur la croix n'a jamais existé », où le discours de l'athéisme militant nie, dans la « proposition » totale, l'existence de celui-là même qu'il présuppose existant dans la subordonnée ? Ne faut-il pas plutôt considérer qu'il y a *séparation, distance ou décalage* dans la phrase entre *ce qui est pensé avant, ailleurs ou*

indépendamment, et ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase. (1975 : 88-89)¹

Ainsi, et suivant en cela Grize et Piéraud-Le Bonniec (1983), nous considérons qu'« une contradiction n'existe pour autant qu'elle est construite par le discours ou, si l'on préfère, [pour autant] que le locuteur la dénonce » (1983 : 27).

Nous proposons ici d'observer comment dans le discours le locuteur, énonçant successivement les deux propositions P et non-P, soulève et impose la contradiction et, dans le même temps, donne suffisamment d'indices de distance/décalage pour appuyer ou au contraire lever l'aporie logique initiale. En effet, si les discours oraux authentiques font rarement apparaître un énoncé de type (1), il n'en reste pas moins que la contradiction P/non-P s'exhibe en discours. Ainsi, en discours, au lieu de (1) ou (1'), le locuteur produit plutôt (2)² :

(1') j'avais une fissure et j'avais pas de fissure

(2) aux dires du médecin de la C. j'avais une fissure aux dires de la jeune fille interne d'en bas j'avais une fissure et au fil des jours qui se passent / finalement j'avais pas de fissure³

En (2), le locuteur est une sorte de témoin énonciateur d'une contradiction qu'il énonce et qu'il dénonce dans le même temps. Tout un dispositif énonciatif encadre ladite contradiction, de sorte que la contradiction P/non-P est non seulement présentée, mais encore exhibée, et dans le même temps, permet au locuteur de dépasser l'incongruité de la structure. C'est ce que nous nommons la *mise en scène de la contradiction*. Le présent article propose de dresser une typologie des conditions de réalisation de cette mise en scène de la contradiction dans le discours oral, et plus spécifiquement à partir d'un corpus d'entretiens médicaux dans lequel le locuteur rapporte une contradiction P/non-P.

Dans un premier temps, nous examinerons deux des conditions de réalisation de la mise en scène de la contradiction : la présence et la valeur de la négation, d'une part, la mise en parallèle de deux voix distinctes, de l'autre. L'étude du corpus oral met également au jour la présence de certains marqueurs énonciatifs qui soutiennent cette mise en scène, la deuxième partie en rendra compte, avec l'analyse plus détaillée d'un cas prototypique : le marqueur *en même temps*. Enfin, nous présenterons

¹ On a conservé ici les guillemets et italiques de l'auteur.

² Les exemples sont extraits d'un corpus réalisé en milieu hospitalier. Il s'agit plus précisément d'une enquête sur le thème de la grossesse à haut risque réalisée dans le cadre d'une étude sociologique par C. Carrière en 2007.

³ Dans tous les exemples, nous soulignons les deux propositions P/non-P.

une brève étude de l'effet pragmatique de la mise en scène de la contradiction dans le discours.

2. Conditions de réalisation de la mise en scène de la contradiction

La mise en scène de la contradiction convoque trois conditions co-présentes dans les énoncés oraux étudiés : une négation descriptive, une structure polyphonique et certains connecteurs.

2.1 Première condition : la négation

Ducrot considère trois types de négation. La négation métalinguistique qui est majorante et annule les présupposés, la négation polémique qui est la réfutation d'un contenu positif exprimé antérieurement par un énonciateur différent du locuteur et la négation descriptive qui est l'affirmation d'un contenu négatif (1973b). Nous montrerons ici que la négation de la mise en scène de la contradiction se situe au carrefour de la négation polémique et de la négation descriptive.

Ainsi si l'on observe les exemples (2) et (3) :

- (2) aux dires du médecin de la C. j'avais une fissure aux dires de la jeune fille interne d'en bas j'avais une fissure et au fil des jours qui se passent finalement j'avais pas de fissure
- (3) d'un côté je me dis plus tard je vais peut-être arriver à laisser les choses de côté mais d'une autre façon je me dis non parce que si je perds cette sensation-là et cette empathie avec les patientes ça ne sert à rien que je fasse ce métier

En (2), la proposition « *j'avais pas de fissure* » présente une négation qui doit être interprétée comme descriptive puisque comme le rappelle Moeschler dans son intervention au colloque *A Contrario* « la négation n'a pas de cible particulière »⁴, contrairement à la négation métalinguistique ou polémique. On pourrait alors tout autant trouver des situations inverses où la proposition non-P précède P « *j'avais pas de fissure... j'avais une fissure* ». En (2), les deux contenus propositionnels, P et non-P, sont donnés dans la même temporalité et instaurent de fait un parallélisme d'énonciation qui oblige l'énonciateur à dire une chose et son contraire, le rendant ainsi témoin d'une contradiction qu'il rapporte dans son propre discours sans pour autant jamais la réfuter. En outre, l'apparente opposition de dires extérieurs (*aux dires du médecin de la*

⁴ L'analyse est différente dès que la négation inclut une clause correctrice :
et souvent on vous demande d'attendre 8h du matin que votre généraliste ouvre // et le mien / il n'ouvre pas à 8h il ouvre à 9h
Dans ce cas, la négation polémique et métalinguistique impose deux énonciateurs distincts, le locuteur prenant seulement la valeur de vérité de non-P.

C., aux dires de la jeune fille interne d'en bas) s'interprète ici comme une succession de dires que le locuteur rapporte. Celui-ci énonce successivement P/non-P, sans que non-P ne vienne réfuter P⁵. Les deux propositions sont données pour vraies et sont à interpréter comme coordonnées, « j'avais une fissure (et) j'avais pas de fissure », au même titre que dans l'exemple (1).

De même en (3), malgré l'apparente alternative annoncée par les organisateurs de discours *d'un côté/d'une autre façon*, le *non* ne vient pas comme réfutation de la proposition positive précédente mais s'y superpose, les connecteurs se chargeant alors d'une valeur inclusive⁶ : dans le même temps on dit « *je vais y arriver* » et « *je ne vais pas y arriver* ». Les organisateurs du discours mettent en scène P et non-P qui, loin de représenter le choix du locuteur entre ces deux propositions antithétiques, les imposent comme vraies toutes les deux, et exhibent ainsi une contradiction en les englobant simultanément.

La négation de la proposition non-P ne vient pas réfuter la proposition positive mais s'y superposer. Les deux propositions opposées ne se réfutent pas mais se cumulent. C'est bien de mise en scène qu'il s'agit ici : une contradiction se voit énoncée et dénoncée dans le discours par l'emploi de la structure « *P et non-P* ».

2.2 Deuxième condition : de la polyphonie au dédoublement énonciatif

Si la mise en scène de la contradiction impose une négation descriptive, comme l'ont montré les exemples précédents, elle laisse également apparaître des marqueurs de changement de points de vue qui mettent en opposition soit :

- deux énonciateurs extérieurs au locuteur ;
- un locuteur et un énonciateur extérieur ;
- le locuteur et lui-même.

Nous nous appuyerons sur la terminologie de Nølke (1994) pour rendre compte de l'hétérogénéité des points de vue constitutive de la mise en scène de la contradiction. Le corpus isole ainsi les trois types de polyphonie mis au jour par Nølke :

- la polyphonie externe au sens strict
- la polyphonie interne au sens non strict
- la polyphonie interne au sens strict

⁵ Et rien dans cet énoncé ne permet de dire qui prend en charge la proposition non-P.

⁶ Sur le modèle du fonctionnement inclusif/exclusif de *ou*.

La polyphonie externe au sens strict apparaît lorsque « l'énoncé véhicule un point de vue, pdv i, qui est associé à quelqu'un de différent du locuteur » (94 : 86). Dans les exemples (4) à (6), ces points de vue externes sont explicitement signalés par « *des médecins* » vs « *d'autres* » en (4), « *vous* » vs « *ils* » en (5), « *on* » vs « *elle* » en (6) :

- (4) il y a des médecins qui autorisent que par exemple une femme qui ne souhaite pas de péridurale n'ait pas de monitoring continu pendant le travail il y en a d'autres qui ne le tolèrent pas
- (5) et puis qu'on vous dit faut surtout pas bouger parce que le remède c'est ne pas bouger ben vous vous dites et bien mettez moi pas trop loin des toilettes ils vous mettent totalement à l'opposé
- (6) et bien oui / parce que là il y a contradiction on lui dit de ne pas se lever et puis elle est obligée de se lever / mais le problème c'est que si on ne lui met pas le bassin et qu'elle n'a pas demandé son bassin / si personne ne vient ben elle est coincée

La contradiction mise en scène ici reste externe au locuteur, puisque les voix sont celles de non-personnes (au sens de Benveniste), toujours insérées dans un contexte qui est celui du discours rapporté dans le cadre d'une narration. Ces points de vue différents et opposés sont exhibés par des structures syntaxiques qui intègrent une répétition (*il y a/il y a, mettez/mettent, se lever/se lever*) imposant leur mise en parallèle et révélant ainsi leur contradiction⁷. On a toujours P/non-P et ce qu'on retient, ce sont deux points de vue contraires et strictement parallèles, sans que la négation (non-P) ne vienne réfuter P, et sans que l'on puisse attribuer plus de force argumentative à l'une ou à l'autre des propositions, à l'un ou l'autre des points de vue.

La polyphonie interne au sens non strict oppose à la voix du locuteur, celle d'un énonciateur extérieur. Notre corpus met au jour des structures imposant une opposition de *On* vs *je*, comme en (7), ou de *ils* vs *je*, comme en (8) :

- (7) on me disait c'est la vie c'est comme ça et moi je disais non non c'est la mort
- (8) j'ai des collègues qui disent que tout va bien et moi je dis que tout ne va pas bien

Dans ces exemples, à nouveau deux points de vue sont exprimés : la première proposition donne à entendre une voix extérieure, soit la voix

⁷ Il faut également observer le système coréférentiel mis en place dans ces agencements syntaxiques et qui conforte la mise en parallèle des deux propositions P et non-P : en (3), « il y a des médecins » vs « il y a en d'autres » ; en (5) « pas trop loin des toilettes » vs « à l'opposé » ; et en (6), « on lui dit » vs « elle est obligée ».

« des collègues », soit la voix collective, « on »⁸, mais cette fois, contrairement aux exemples (4) à (6), la seconde proposition met en relief par topicalisation une autre voix, celle du « je » pleinement assumé du locuteur. Pourtant aucun des deux points de vue ne l'emporte finalement. En (8), les deux contenus propositionnels « tout va bien » et « tout ne va pas bien » sont strictement assertés malgré l'opposition affichée des voix : la contradiction est mise en scène et reste sans résolution⁹. Tandis qu'en (7), la réplication de « non » et l'ajout de sa clause correctrice « c'est la mort » permettent de dépasser la contradiction mise en scène en lui apportant une issue.

Enfin, dans la polyphonie interne au sens strict, seule la voix du locuteur fait entendre deux points de vue contradictoires. Si l'on reprend (3) et que l'on regarde (9) :

- (3) d'un côté je me dis plus tard je vais peut-être arriver à laisser les choses de côté mais d'une autre façon je me dis non parce que si je perds cette sensation-là et cette empathie avec les patientes ça ne sert à rien que je fasse ce métier
- (9) avec tout ça je me suis dit que j'allais peut-être partir maintenant puis en même temps je me suis dit ouais mais attends ne pars pas tant que t'as pas fini ton mémoire

c'est dans ces exemples que la mise en scène de la contradiction est la plus surprenante dans le discours puisque les deux points de vue mis en parallèle proviennent d'un seul et même locuteur. Ce dédoublement énonciatif est assumé et revendique une forme d'indivisibilité du locuteur qui affirme en même temps P et non-P.

Si l'étude du corpus conforte la théorie de Nølke et met bien au jour des voix différentes dans chacun des énoncés, on remarque cependant que, du point de vue de la contradiction, la mise en scène est la même que l'énoncé présente une polyphonie externe, interne ou interne stricte. En effet, la mise en scène de la contradiction impose certes d'isoler deux voix (jusqu'au possible dédoublement énonciatif, *je* vs *je*), mais il faut encore assurer leur opposition – c'est le rôle de la négation – et leur strict parallélisme. Notre analyse démontre ainsi que si la polyphonie et la négation sont des conditions nécessaires à la mise en scène d'une contradiction dans le discours, c'est surtout le parallélisme des deux voix opposées qu'il convient au locuteur d'assurer. Pour ce faire, l'analyse du corpus révèle ainsi qu'en discours la contradiction est mise en

⁸ On pourrait tout autant trouver des exemples qui présentent les voix dans l'ordre inversé : « moi je dis que tout va bien et en même temps mes collègues disent que ça va pas ».

⁹ On peut s'attendre à ce que l'interlocuteur demande de lever la contradiction mise en scène « bon alors, tout va bien ou tout va pas bien ? » (avec *ou* exclusif).

scène par un certain nombre de marqueurs qui soit préparent l'énonciation d'un non-P à venir, soit l'organisent, dans tous les cas la mettent en relief.

3. Les marqueurs de la contradiction

3.1 Des indices préparateurs

Parfois, la mise en scène de la contradiction se voit initiée à gauche par un commentaire métadiscursif :

- (6) et bien oui / parce que **là il y a contradiction on lui dit de ne pas se lever** et puis elle est obligée de se lever / mais le problème c'est que si on ne lui met pas le bassin et qu'elle n'a pas demandé son bassin / si personne ne vient ben elle est coincée

En (6), c'est le locuteur lui-même qui statue sur la contradiction à venir. L'indice « là, il y a contradiction » impose à l'interlocuteur d'interpréter les deux propositions mises en parallèle par le connecteur « et puis » comme contradictoires.

Ailleurs, l'analyse du corpus montre que la première proposition peut être modalisée :

- (10) l'histoire est une histoire très troublante et très envoûtante le personnage est envoûtant il est en même temps très intelligent très brillant drôle affreusement méchant affreusement ambigu **on croit qu'il dit des choses en fait il en dit d'autres**
- (3) d'un côté **je me dis plus tard je vais peut-être arriver à laisser les choses de côté** mais d'une autre façon **je me dis non** parce que si je perds cette sensation là et cette empathie avec les patientes ça ne sert à rien que je fasse ce métier
- (9) avec tout **ça je me suis dit que j'allais peut-être partir maintenant** puis en même temps **je me suis dit ouais mais attends ne pars pas tant que t'as pas fini ton mémoire**

Ces modalisateurs (en gras dans les exemples précédents) attestent bien de la présence du locuteur et préparent un possible basculement à venir. En effet, l'adverbe *peut-être* et le verbe modalisateur *croire* imposent dès la première proposition une hésitation du locuteur par rapport au contenu de cette proposition (Nølke *et al.* 2004 : 45 et sqq). Ils servent en quelque sorte à mettre à mal le contenu de cette première proposition et anticipent une contradiction à venir. En somme, ils appellent et initient l'introduction d'une seconde proposition, qui, dans ces exemples, lui sera contraire.

Cependant, ces indices préparateurs, dont il faudrait dresser une typologie exhaustive, ne sont pas indispensables et peuvent être supprimés

sans que cela ne change la structure. Mais s'ils sont présents, on peut dire qu'ils renforcent l'effet de mise en scène de la contradiction.

3.2 Des indices organisateurs

En revanche, s'avèrent indispensables des organisateurs de parallélisme qui construisent cette mise en scène en superposant des propositions contraires. Si la seule juxtaposition comme en (5) ou la simple coordination par « et » comme en (9) semblent parfois suffire, notre corpus met au jour des marqueurs de temporalité et de spatialité qui construisent la scène énonciative laissant la place pour deux propositions contradictoires. On rencontre ainsi d'une part des marqueurs de temporalité comme : *finalement* (2), *au fil des jours qui passent* (2), *et puis* (6), *en même temps* (9) ; et d'autre part, des marqueurs de la spatialité, par exemple : *d'un côté/d'une autre façon* (3), ou encore le redoublement *il y a/il y a* (4).

Chacun de ces marqueurs devra faire l'objet d'études plus spécifiques, on pourra notamment comparer ces emplois de *finalement* aux études faites par V. Lenepveu (2008) sur les locutions « *en fin de compte, au bout du compte, tout compte fait* » qui sont toujours commutables dans nos exemples, telles les paraphrases de (2) :

- (2) j'avais une fissure (et) *finalement* j'avais pas de fissure
- (2a) j'avais une fissure, (et) *en fin de compte* j'avais pas de fissure
- (2b) j'avais une fissure (et) *tout compte fait* j'avais pas de fissure
- (2c) j'avais une fissure (et) *au bout du compte* j'avais pas de fissure

Pour V. Lenepveu, ces locutions demandent que « la reformulation intervienne au terme d'une opération de réflexion due à la complexité des points de vue qui ne sont pas tous nécessairement explicités et qui se donnent généralement comme contradictoires » (2008 : 116). C'est bien cette notion de points de vue qui *se donnent* comme contradictoires qui justifie notre hypothèse de *mise en scène* de la contradiction. Ainsi, *finalement* se présente-t-il comme un des organisateurs de cette mise en scène parce qu'il introduit en l'appuyant une proposition contraire à ce qui avait été énoncé au départ.

Ailleurs, c'est le marqueur de la simultanéité *en même temps* qui impose la mise en scène de la contradiction parce qu'étonnamment il affiche du même et met en balance deux opposés. Autrement dit, *en même temps* exprime de manière ostensible la simultanéité caractéristique d'une contradiction :

- (9) avec tout ça je me suis dit que j'allais peut-être partir maintenant puis **en même temps** je me suis dit ouais mais attends ne pars pas tant que t'as pas fini

- (9') Je me suis dit pars maintenant **et en même temps** je me suis dit non ne pars pas tout de suite

Ce connecteur est à l'origine une locution prépositionnelle temporelle¹⁰. S'il perd ici une part de sa valeur temporelle, il ouvre en revanche un espace de simultanéité énonciative. En effet, c'est le marqueur lui-même qui crée la mise en scène de la contradiction et permet au locuteur de « s'auto-contredire ».

Superposant dans le même temps deux propositions comme il le fait par ailleurs en (11) :

- (11) Il met ses chaussures. En même temps il boit son café.

le connecteur permet dans notre corpus de maintenir comme valides deux propositions¹¹ malgré leur contradiction ostensible.

Une étude menée par Laure Sarda et Michel Charolles (2010) travaillant sur l'adverbe *parallèlement* rapproche celui-ci de la locution adverbiale temporelle *en même temps* :

La nouvelle constitution proclamait **parallèlement**, dans ses articles 2 et 89, la séparation de l'église et de l'état et la liberté religieuse. (Frantext)

Les emplois de *parallèlement* marqueur de relation temporelle sont très courants. [Dans l'exemple précédent], *parallèlement* seul est paraphrasable par *dans le même temps*, *en même temps*, *simultanément*. (2010 : 3)

Or, il nous semble que la similarité du fonctionnement de la locution adverbiale *en même temps* ne s'arrête pas à cet emploi temporel mais peut trouver selon le contexte un emploi énonciatif tout comme *parallèlement* le fait. Sarda et Charolles, dans le même article, posent comme hypothèse que *parallèlement* puisse devenir dans certains contextes un marqueur organisationnel du discours : « Il n'est pas impossible que la fréquence des emplois de *parallèlement* dans des contextes oppositifs explicitement marqués [...] ait pu mener à des emplois où le parallélisme au niveau sémantique se maintient ou s'estompe en même temps

¹⁰ Les dictionnaires lui donnent pour premiers synonymes « au même moment que, dans le même instant, simultanément ». Par exemple : « En même temps qu'il ôte les ficelles du paquet de lettres, il distribue sa provision de nouvelles verbales » (Barbusse, 1916, *Feu*, p. 45, cité par le TLFi).

¹¹ Ainsi que l'étudie Joaquín Garrido (2003 : 67) dans un article sur l'adverbe *même* qui s'inspire des travaux de Lyons (1977) : « Lyons (1977 : 418) signale que "Il est marié et il n'est pas marié" est plausiblement interprétable comme "D'un point de vue (ou sous certains aspects) il est marié et d'un autre point de vue (ou sous d'autres aspects) il n'est pas marié" : par exemple, il l'est dans un pays mais pas dans un autre, où il y a des conditions différentes pour reconnaître un mariage [...] Or, on peut avoir des raisons pour s'attendre à quelque chose qui en même temps est censée invraisemblable, justement pour une autre raison ».

qu'émerge un usage organisationnel (pragmatique conversationnelle) » (2012 : 17).

Ce qui amène les auteurs à conclure que : « *Parallèlement* peut donc à la fois véhiculer un contraste qui repose sur l'opposition entre les contenus propositionnels des segments qu'il relie, et maintenir une analogie sur le thème évoqué » (2012 : 20). La locution adverbiale *en même temps* fonctionne de la même manière dans le contexte oppositif qui nous occupe. Cependant, il convient de distinguer *en même temps* de *parallèlement* car s'ils semblent fonctionner de la même manière syntaxiquement et pragmatiquement¹², il existe entre les deux une nuance sémantique non négligeable qui les différencie. En effet, *parallèlement* possède une valeur distributive qu'*en même temps* ne présente pas. Cette dernière locution insiste plutôt sur l'aspect conjonctif qui fait le lien entre P1 et P2. *En même temps* exhibe la simultanéité temporelle et donne à l'énoncé une dimension énonciative explicite.

Sarda et Charolles insistent sur « l'aspect mouvant » et « polyvalent » du rôle de l'adverbe *parallèlement* (2012 : 17), nous pensons à notre tour qu'*en même temps* présente ces aspects tout en rendant possible la nature contradictoire de la conjonction des deux éléments ainsi réunis. Avec *en même temps*, l'emploi sémantique temporel de la locution évolue en un emploi conjonctif et oppositif.

Agencement complexe qui permet au locuteur de poser P et non-P dans une énonciation singulière, la contradiction en discours est mise en scène conjointement par une négation descriptive, des voix distinctes, et des marqueurs de parallélisme assurant à la fois le basculement énonciatif et la conjonction des propositions.

4. Valeur pragmatique de la mise en scène de la contradiction dans le discours : un argument par l'exemple

Quelles sont les valeurs pragmatiques véhiculées par cette mise en scène de la contradiction en discours ? Kerbrat-Orecchioni postule que « bien des contradictions internes au discours d'un locuteur peuvent être

¹² Sarda et Charolles (2012 : 20) : « dès que *parallèlement* est énonciatif il ramène à l'énonciateur qui organise son propos, qui regroupe sous des rubriques sémantiques les informations dont il souhaite faire état. Une fois ce pas franchi, tout devient plus ou moins possible pourvu que l'on arrive à comprendre comment les informations dont il parle se rattachent à cet autre "ordre d'idées" annoncé par *parallèlement*. C'est ce qui se passe si on décèle dans son propos une intention argumentative commune, il peut n'y avoir aucun rapport sémantique entre les arguments énumérés, pourvu que ceux-ci soient en accord et donc co-orientés avec cette ligne argumentative, pourvu que l'on arrive à concevoir dans son système de pensée les distinguos signalés par *parallèlement*, l'adverbe marchera. »

imputables aux exigences de la relation à autrui, et donc constitutives du fonctionnement de l'interaction » (1991 : 125). Dans le corpus étudié ici, les interactions sont rapportées, leurs contenus attribués et mis en opposition, mais la mise en scène les maintient tous valides et exhibe ainsi la contradiction repérée dans ces interactions.

Par exemple, dans le corpus d'entretiens observé, pour dénoncer l'absurdité des conditions d'hospitalisation, le locuteur met en scène des contradictions P/non-P. Il exploite la structure, la met en scène, comme un argument par l'exemple :

(5) et puis qu'on vous dit faut surtout pas bouger parce que le remède c'est ne pas bouger ben vous vous dites et bien mettez moi pas trop loin des toilettes ils vous mettent totalement à l'opposé

(6) et bien oui / parce que là il y a contradiction on lui dit de ne pas se lever et puis elle est obligée de se lever / mais le problème c'est que si on ne lui met pas le bassin et qu'elle n'a pas demandé son bassin / si personne ne vient ben elle est coincée

Le locuteur se pose en témoin d'une contradiction qu'il exhibe. La mise en scène de la contradiction sert d'exemple pour affirmer deux points de vue opposés¹³. Nous faisons ainsi l'hypothèse que la mise en scène de la contradiction dans le discours se veut illustrative. Elle fonctionne comme un argument par l'exemple, à l'image des *exemplum* dont se servaient les rhétoriciens latins et médiévaux, en introduisant du récit dans le discours dans le but de persuader leur auditoire. La mise en scène de la contradiction intervient dans notre corpus dans du discours narrativisé et permet ainsi de construire une parole dynamique dans laquelle le locuteur s'impose comme un témoin de l'hétérogénéité énonciative constitutive des interactions verbales parfois contradictoires. On peut ainsi parler d'une stratégie énonciative visant non à donner du poids à l'un des arguments énoncés en P ou en non-P, mais visant à dénoncer leur contenu propositionnel comme contradictoire.

5. Conclusion

Si, en discours, l'énonciation d'une contradiction P/non-P ne va pas de soi, cet article aura montré qu'elle est le plus souvent mise en scène, exhibée par des indices syntactico-énonciatifs qui à la fois mettent en opposition deux propositions, deux voix et deux points de vue, et qui dans le même temps valident les deux énonciations P et non-P. Comme le soulignent Grize et Piéraud-Le Bonnicie « l'opération de contradiction

¹³ Le dédoublement énonciatif permettant même parfois de dénoncer une contradiction interne comme en (9) :

(9) avec tout ça je me suis dit que j'allais peut-être partir maintenant puis en même temps je me suis dit ouais mais attends ne pars pas tant que t'as pas fini ton mémoire

n'est pas (en dialectique) la contradiction dans laquelle tomberait un sujet en activité discursive mais la prise de conscience d'une contradiction et son utilisation dans un discours pour détruire une argumentation afin de laisser le champ libre pour l'établissement d'une autre thèse » (1983 : 23). La contradiction est donc bien présente dans le discours, et l'aporie logique qu'elle manifeste à première vue met *a contrario* en scène une singularité énonciative.

6. Bibliographie

Sources

Carrière, C., « Se faire parents à l'hôpital. Interaction et co-élaboration des normes de parentalité dans un service de suivi des grossesses à haut risque », *Dossiers d'Études*, n° 101, février 2008.

Études

Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1966.

Drouet, G., « La contradiction : fonctionnement et analyse dans le discours », thèse de doctorat, Université Rennes 2, en cours.

Ducrot, O., « Le rôle de la négation dans le langage ordinaire », in *La preuve et le dire*, Paris, Mame, 1973, p. 117-131.

Garrido, J., « Connecteurs et opérateurs : même », in *Circulo de linguistica aplicada a la comunicacion (clac)*, n° 3, 2000, p. 63-72. <http://www.ucm.es/info/circulo/no3/garrido.pdf>

Grize, J. B. et Piéaut-Le Bonniec, G., *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*, Paris, Presses universitaires de France, 1983.

Hegel, G. W. F., *Science de la logique*, 4 volumes, Paris, Aubier et Montaigne, 1971.

Kerbrat-Orecchioni, C., « Hétérogénéité énonciative et conversation », in Parret, H., *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris, CNRS, 1991, p. 121-137.

Larrivée, P., *L'interprétation des séquences négatives : portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, Duculot, 2001.

Lenepveu, V., « En fin de compte, au bout du compte, tout compte fait : quand reformuler c'est reconsidérer », in Le Bot, M.-C. et al. (dir.), *La reformulation, marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 113-126.

Lyons, J., *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

Moeschler, J. et Reboul A., « Opérateurs et connecteurs logiques et non logiques », in *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994, p. 157-176.

Moeschler, J., *Dire et Contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang, 1982.

Nølke, H., « Ne ... pas : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation », in *Langue Française*, n° 94, 1992, p. 48-67.

- Nølke, H., *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, 1993.
- Nølke, H., « Polyphonie : théorie et terminologie », in Olsen, M. (dir.), *Les polyphonistes scandinaves / De skandinaviske polyfonister 2*, Roskilde trykkeri, 2000, p. 45-171.
- Nølke, H., *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, 2001.
- Nølke, H., « La polyphonie comme théorie linguistique », in Carel, M. (dir.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002, p. 215-224.
- Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C., *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004.
- Pêcheux, M., *Les vérités de La Palice*, Paris, François Maspero, 1975.
- Sarda, L. et Charolles, M., « Parallèlement, de l'espace au temps puis à l'énonciation », in Servet, M.-H. et Boissières, F. (dir.), *Hiérarchisation, énonciation*, Paris, Peeters, 2012, p. 127-156.

Abstracts

Emma ÁLVAREZ-PRENDES. The construction of disagreement in discourse. Concession vs refutation

A concessive statement (*He's tall, but he is not good at basketball*) and a refutative statement (*He's not French, but Belgian*) can convey the same semantico-pragmatic content in context. The main difference between these two types of utterances remains a question of degree: a concessive clause can reject in a "positive way" previously expressed propositional content, leaving the dialogue open, whereas the refutative statement forecloses dialogue. In terms of verbal politeness, using a concessive clause would be much more advantageous for the speaker than using a refutative sentence. We illustrate this with the analysis of the famous intervention of Galileo at his Inquisition trial: "E pur si muove".

Sophie ANQUETIL. To question is to refute

The argumentative possibilities of sequences such as *How can you...?* account for the production of speech acts with various illocutionary values (simple questions, refutations, criticisms, complaints, etc.). This variety is subsumed by an act of refutation. How is that act generated by the discursive environment? On the basis of a subcorpus extracted from Frantext, we show that the apprehension of the propositional content determines whether the application of a conversational assumption is justified.

Tatiana BOTTINEAU. The expression of negation by Russian particles bylo, čut' ne and čut' bylo ne

Russian particles *bylo*, *čut' ne* and *čut' bylo ne* respectively express the validation of a non-p value, even though the validation of the p value was imminent at some point. While semantically similar, these particles operate differently on a notional domain. As a consequence of its etymological meaning, *bylo* introduces the existence of p before the validation of non-p. *Čut' ne* locates p on a scale of values; p comes first and its validation has been missed or avoided at the very last moment. With *čut' bylo ne*, the non-p value comes first; *bylo* introduces a doubt as to the imminence of p and attests to uncertainty as to whether p was imminent or not. The study is based on formal criteria, such as the point of incidence of particles and the prosody of utterances.

Gilles CORMINBOEUF. Negation and asyndetic constructions

This paper studies asyndetic binary constructions with a negation in the first sequence – for example *Je ne cherche pas, je trouve*. The negated sequence has the function of eliminating a possible inference suggested by the previous discourse, thus making it apparent. The speaker proceeds in two phases: he preventively defuses an inference, he then presents his point of view explicitly. Operating an argumentative reversal, the segment neg-P has a reevaluating function as to the inference strength. I compare this construction with metalinguistic negation like *Il ne mange pas, il dévore*. The study establishes the formal and discursive properties of this two negative constructions types.

Camille DENIZOT. Two Greek negative coordinations.

Semantic and pragmatics differences between οὐδέ and οὔτε

This paper deals with the semantic and pragmatic differences between the two Ancient Greek negative coordinators οὐδέ and οὔτε. According to the traditional view, οὔτε is a symmetrical coordinator, which links two terms without a semantic hierarchy, unlike οὐδέ. This study shows that this is not the essential difference between the two coordinators, but rather a consequence of a more general characteristic, i.e. that the negative domain built by the two coordinators is different. With οὔτε, the negative domain is unique and closed, the negated terms are contradictories when they are antonyms, and their order is free. With οὐδέ, the negative domain is open, antonymic terms are contraries, and their order depends on the argumentative goal being sought.

Gaétane DOSTIE. Reduplication and negation in the field of

quantification/intensification. BEN/BEN BEN and ¹[BEN BEN]_{NEG}

in Quebec French

This article examines a quantifier/intensifier morphologically reduplicated item in negative contexts in spontaneous Quebec French, namely ¹[ben ben]_{NEG} (e.g. *Ça t'a plu?* 'did you like it?' – *Pas ben ben* 'not really'). In the semantic class considered, this appears to be the only marker thus formed by the repetition of a word. Analyses are based on authentic examples largely drawn from the *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ), and inspired by explanatory and combinatorial lexicology (Mel'čuk *et al.* 1984, 1988, 1992, 1999; Mel'čuk *et al.* 1995; Mel'čuk and Polguère 2007). An overview of the quantifier/intensifier *ben* shows that it inherits properties from its presumed source item, the quantifier/intensifier *bien*, such as lack of distributional autonomy (e.g. *Il est ben gentil* 'he's very nice' / **Il est gentil ben* / **He's nice very*) and limitations in negative contexts (e.g. ^{??}*J'ai pas ben d'amis*

‘I don’t have many friends’). It is consequently suggested that [^l*ben ben*]_{NEG} – which may represent an additional step in the grammaticalization process begun by *ben* – may naturally compensate for the limitations inherent to the non-reduplicated marker in negative contexts. Moreover, it is hypothesized that its bisyllabic form has facilitated its integration into the class of autonomous quantifiers/intensifiers by allowing it to mark a break from its clitic nature (Gaatone 1990).

Emmanuel DUPRAZ. Latin nedum as an unexpected grammaticalization

The process of grammaticalization that attaches to the rare Latin connective *nedum* runs counter to expectations. Initially, it introduced a clause containing a verb in the subjunctive, and it was a negative term which had this clause in its scope. But it developed uses in which it introduced a phrase without any inflected verb, and it became a negative polarity item, and eventually a mere polarity item. Becoming a polarity item rather than a negative may be related to its scalar nature.

Corinne FERON ET Danielle COLTIER. A diachronic study of asservation adverbial phrases sans mentir/à dire le vrai, à dire la vérité

In this article the authors compare two series of illocutionary adverbials in French. The first series comprises a negative preposition and a verb referring to lying, typically *sans mentir* ‘without lying’ ‘in truth’. The second series, while not introduced by a negative item, contains a second term referring to speaking the truth, as in *à dire vrai/le vrai/la vérité* ‘to tell the truth’. The contrasted analysis suggests that since the pre-Classical period, the first type involves pure illocutionary adverbials, whereas the second can either have a pure illocutionary adverbials or work as conjuncts.

Michael HEGARTY. Neg-Raising and Duals

When a predicate of opinion, volition, perception, probability or judgment takes a clausal complement, sentence negation in the main clause can sometimes be interpreted with the complement clause. The phenomenon is called “Neg-Raising”, and does not occur with all predicates in those classes, but only ones which are regarded as having low functional load. This paper argues that this Lower Interpretation of Negation (LIN) is a result of classical negation-quantifier interactions, converting the main clause predicate to its dual, and that it occurs only when the main clause expresses a simple condition quantifying over possible worlds. Even in those classes of predicates which sometimes

exhibit it, LIN does not occur when the main clause describes an eventuality, represented by a Davidsonian event variable.

*Franziska HEYNA. Anti-wrinkles and anti-hero.
Adversative and antonymic values of anti-*

The aim of the present study is to investigate the semantics of the prefix *anti-* in derivatives formed on noun or adjective stems. Two semantic values have to be discriminated: an adversative (*antirides*, *antigrippal*) and an antonymic value (*antihéros*, *antiromantique*). The analysis of empirical data suggests that the antonymic prefix *anti*₂- in denominal derivatives has to be described as a semantic operator which specifies ‘non-conformity to the type’, by cancelling out prototypical semantic features associated to the noun base. Regarding deadjectival derivatives, two new facts are considered: derivatives based on a simple stem (*anti-jolie*) and derivatives based on a complex stem (*anti-musical*), having a relational and/or a qualifying meaning. By way of conclusion, we put forward that the prefixes *anti*₁- et *anti*₂- do not select the same semantic features of the *Qualia Structure* (Pustejovski 1991) of the noun stem on which they operate.

*Elizaveta KHACHATURYAN. A contrastive study of constructions
with negated verb to say in Russian and Italian*

This article investigates one Italian and two Russian constructions with negated verb *to say*. In these three constructions, the positive and the negative forms are not symmetrical: the elimination of the negation does not transform the negative form into a positive one. The value of each construction is described in the first part, while the second part of the paper explores how the observed interpretation are arrived at on the basis of the semantics of the verb.

*Dominique LEGALLOIS. Is there grammatical self-contradiction?
Looking at dative constructions*

The aim of this paper is to provide a comprehensive account of a rarely studied phenomenon. The various contextual realizations of the French trivalent dative construction give way to systematic ambiguities. *J’ai acheté une voiture à Paul* can suggest that I have bought him a car and that Paul has now got a car. The second interpretation is that I have bought a car from him, and that Paul does not have the car any more. There is a contrary relation between the two interpretations. The model that I advocate is directly inspired both by Construction Grammar, and lexical studies on enantiosemy. I argue that the construction X VERB Z *to* Y has an abstract meaning expressed by “X makes/doesn’t make Y be in conjunction (\wedge) or in disjunction (\vee) with the object Z”. The form is

realized in discourse in four configurations, matching relationships traditionally embodied by the logical square.

Alfredo M. LESCANO. Concerning enunciative conditions of refutation

This paper attempts to improve the descriptive adequacy of a polyphonic characterisation of refutation. In order to achieve this goal, the nature of refutation is discussed on the grounds of some restrictions that sentences impose to the speaker and the addressee (actually to their “images”), restrictions that are coded into (at least) four specific enunciative modalities. It is argued that taking into account these enunciative modalities allows refutation to be distinguished from other negative reactions, as invalidation, disagreement and questioning. Moreover, this paper claims that the modalities in question are linguistically coded, hence the “type” of a negative reaction is determined within the sentence level rather than in the utterance level.

Jacques MOESCHLER. Negation, scope and the descriptive/metalinguistic distinction

In this paper, the question of the scope of negation is addressed, from a semantic and a pragmatic point of view. As we know, negation syntactically scopes over a predicate, generally the verb, and this syntactic scope can correspond or not to the pragmatic interpretation of the utterance. When negation pragmatically scopes over a predicate, its use is descriptive (narrow scope, internal negation), whereas it is metalinguistic (wide scope, external negation) when it scopes over the whole proposition. This paper addresses the issue of semantic scope of negation, and the way pragmatic uses can be derived from logical forms. It argues for negation having semantic wide scope, with a pragmatic derivation for both descriptive and metalinguistic uses.

Élisabeth RICHARD et Emma DROUET. Particular conditions of enunciation staging a discursive contradiction

Although an utterance such as *My watch is and is not working* sounds artificial, serving, in the best of cases, stylistic or rhetorical purposes, this study demonstrates that such utterances do exist in discourse, and that the logical contradiction that they express at first sight reveals in fact a distinctive enunciative positioning. We will show how this positioning is constructed by the speaker through particular conditions of enunciation (polyphony, negation, markers). We will finally analyze the pragmatic effects of the structure of contradiction in and on discourse.

*Johan VANDER AUWERA and Lauren VAN ALSENOY.
Towards a cube of oppositions*

In this article, a new three-dimensional and three-levelled version of the classical square of opposition suitable for the quantifiers in natural languages will be proposed. The classical square of opposition has been shown to fall short when it comes to capturing some natural language phenomena involving quantifiers. These problems will be remedied by adding a level resulting in a three-levelled square, in analogy with a previous proposal involving the square of modality. From a closer look at the distinction between the English indefinite quantifiers *some* and *any*, it follows that an extra dimension will have to be added as well. The resulting cube of quantification will be briefly compared to Haspelmath (1997)'s geometrical account of indefinites.

*Johan VANDER AUWERA, Frens VOSSSEN et Maud DEVOS.
The Jespersen Cycle with three and four negators*

The paper surveys triple and quadruple clausal negators, compares their origins, position and possible univerbation with those of double negators, as found in the classical Jespersen cycle – or Meillet spiral (French *ne ... pas*). It is shown that the three types of multiple negative exponence have the same properties, except that whereas double negation is probably fairly common, triple negation is rare and quadruple negation exceedingly rare.

Notices biographiques

Emma Álvarez-Prendes est professeur assistant à l'Université d'Oviedo (Espagne). Après avoir soutenu une thèse sur les énoncés concessifs en français et en espagnol contemporains, elle travaille désormais sur l'analyse de certains opérateurs de la langue française (*i.e. de toute façon, sans doute, sérieusement, etc.*) au sein du groupe Opéras. Sa recherche est marquée par son intérêt pour la question du sens linguistique, et tout particulièrement pour l'interaction entre les éléments sémantiques et les éléments pragmatiques.

Tatiana Bottineau est maître de conférences (HDR) à l'INALCO, où elle enseigne la grammaire théorique russe et la traduction littéraire. Membre du SeDyL (Structures et Dynamique des Langues) auprès de l'INALCO et du CNRS (FRE3326, IRD/UMR 135), elle est l'auteur d'une monographie sur l'expression de l'itérativité et les problèmes de l'aspect en russe, ainsi que de nombreux articles publiés en français et en russe. Ses travaux de recherche s'inscrivent dans le cadre de la linguistique cognitive et, plus particulièrement, dans celui de la linguistique formelle et énonciative.

Danielle Coltier est actuellement maître de conférences à l'Université du Mans. Membre de la revue *Pratiques* (CRESEF, Metz), elle a publié dans le domaine de la didactique du français puis en linguistique, sur les phénomènes de prise en charge énonciative.

Gilles Corminboeuf est docteur en linguistique de l'Université de Neuchâtel et chercheur avancé au Fonds national de la recherche suisse. Spécialiste notamment des relations entre syntaxe et pragmatique, ses recherches portent plus particulièrement sur les processus inférentiels, sur la parataxe et sur les dépendances syntaxiques. Il a notamment publié en 2009 un ouvrage sur l'hypothèse chez Duculot (*L'Expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*). Il est membre du *Groupe de Fribourg* qui travaille sur la (macro-)syntaxe du français, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Camille Denizot est docteur en linguistique grecque de l'université de Rouen et membre des laboratoires ERIAC (Université de Rouen) et LASLA (Université de Liège). Ses recherches sur des questions de syntaxe, de sémantique et de pragmatique en grec ancien s'appuient conjointement sur les travaux de la philologie classique et de la linguistique générale. Après une étude de l'injonction en grec ancien (*Donner des ordres en grec ancien. Étude linguistique des formes de l'injonction*,

Rouen, PURH, 2011), elle travaille à présent particulièrement sur le phénomène des négations multiples dans cette langue.

Maud Devos est fonctionnaire au service de linguistique au Musée royal de l'Afrique centrale. Elle travaille également comme professeur de swahili aux universités de Gent et de Leiden. Pour sa thèse de doctorat, elle a décrit le makwe, une langue bantoue du Mozambique. Elle travaille actuellement sur la description, la comparaison et la typologie des langues bantoues.

Gaétane Dostie est membre du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ) et professeure titulaire au Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke. Spécialiste en sémantique, pragmatique et lexicographie, ses recherches portent sur des phénomènes lexicaux divers tels qu'ils se manifestent dans la langue orale de tous les jours, comme l'usage des marqueurs discursifs et la reduplication des mots. Gaétane Dostie a entrepris, en 2006, la constitution d'un corpus de français parlé au Québec (le CFPQ), dont l'objectif est de soutenir les recherches sémantiques sur l'oral et de fournir un nouvel outil de travail, librement accessible, pour aider à documenter la problématique de la variation linguistique en français parlé des années 2000.

Griselda Drouet est doctorante en linguistique française sous la direction de Marie-Claude Le Bot, à l'Université Rennes 2 et membre de l'équipe LIDILE (EA 3874). Son travail de thèse est en cours et s'intitule « *la contradiction : fonctionnement et analyse dans le discours* ». Les axes de recherche de son étude concernent la contradiction, le discours oral, la polyphonie, et la négation.

Emmanuel Dupraz, docteur et habilité à diriger des recherches en linguistique latine, est maître de conférences à l'université de Rouen. Ses recherches portent sur les langues de l'Italie ancienne, latin compris, dans une double perspective socio-linguistique (*Les Vestins à l'époque tarde-républicaine – du nord-osque au latin*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010) et sémantico-syntaxique (*Sabellian Demonstratives – Forms and Functions*, Boston et Leiden, Brill, 2012), cherchant à contextualiser ces langues et les documents qui en sont attestés dans l'histoire de l'Italie républicaine ainsi que dans la typologie linguistique.

Corinne Féron est maître de conférences en linguistique médiévale à l'Université du Mans ; ses publications portent sur l'étude syntaxique et sémantique de modalisateurs verbaux ou adverbiaux, envisagés en diachronie ou en synchronie (français médiéval, français contemporain) et sur la métalexigraphie.

Jacques François est professeur émérite à l'Université de Caen et chercheur associé aux universités de Paris 3 (UMR 8094 LaTTice), de Carthage à Tunis (Institut supérieur des Langues) et de Cologne (Romanisches Seminar). Il est membre du bureau de la Société de linguistique de Paris.

Michael Hegarty a obtenu son doctorat en linguistique au Massachusetts Institute of Technology en 1992, et est membre du corps professoral du département d'anglais et du Programme interdisciplinaire en linguistique à l'Université de Louisiane depuis 1999. Ses travaux portent sur la référence à des entités abstraites, et comprennent un ouvrage sur la représentation syntaxique d'éléments fonctionnels et leur acquisition par les jeunes enfants. La contribution au présent ouvrage s'inscrit dans le cadre d'un projet sur les événements et les mondes possibles dans la sémantique de la modalité et de la croyance.

Franziska Heyna est docteure en linguistique française de l'Université de Fribourg. Ses travaux portent sur des phénomènes linguistiques à l'intersection de la morphologie et de la syntaxe. Elle est l'auteure d'un ouvrage consacré à la parasynthèse en français (sur le point de paraître chez Duculot, Bruxelles) : dans cette étude, elle propose une analyse morpho-syntaxique et sémantique des dérivés en *dé-* et en *anti-*. Ces dernières années, elle a collaboré à plusieurs projets de recherche de l'Université de Fribourg, ayant pour thème la « Macro-syntaxe des insertions parenthétiques » et le lien entre « Dérivations morphologiques et typages des entités sémantiques », projets subventionnés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Jusqu'en 2007, **Elizaveta Khachaturyan** enseigne l'italien au Département des langues romanes à l'Université d'État Lomonossov à Moscou. Elle y fait ses études et y soutient en 2000 une thèse de doctorat sur les mots du discours d'origine verbale en italien. Elle soutient en 2006 une autre thèse sur les mots du discours formés à partir des verbes *dire* et *skazat'* en français et en russe sous la direction de D. Paillard à l'Université Paris-7 Denis Diderot. Elle obtient en 2007 un poste de maître de conférence en linguistique italienne à l'Université d'Oslo.

Pierre Larrivée, détenteur d'un doctorat de l'Université Laval (Québec, 1998) et d'une habilitation de l'Université de Strasbourg (2002), est professeur de linguistique française à l'Université de Caen. Organisée autour de la sémantique grammaticale et de la tension entre sous-spécification et saturation contextuelle, sa recherche s'intéresse à l'organisation, à la variation et au changement des pronoms indéfinis, de la négation et des interrogatifs, en français et en anglais.

Dominique Legallois est enseignant-chercheur à l'Université de Caen Basse-Normandie ; ses recherches portent sur la sémantique des constructions grammaticales, et sur la linguistique textuelle.

Alfredo M. Lescano est maître de conférences en linguistique à l'Université de Toulouse (ENFA), membre d'EFTS (Univ. Toulouse) et chercheur associé au CRAL (EHESS/CNRS). Ses recherches portent fondamentalement sur le rapport entre la phrase, les images discursives des sujets de l'énonciation et les contenus sémantiques, à partir de l'étude de quelques phénomènes d'ordre plutôt discursif (la réfutation, la focalisation narrative, la paire question/réponse) et de certains éléments de langue (temps verbaux, adverbes temporels, déterminants).

Jacques Moeschler est professeur ordinaire de linguistique française au département de linguistique de l'Université de Genève depuis janvier 2005. Spécialiste de sémantique et de pragmatique, ses recherches portent sur la référence temporelle, les connecteurs pragmatiques, la causalité, les mots logiques et l'argumentation. Il a par ailleurs dirigé huit projets de recherche FNSRS, et encadré une vingtaine de thèses de doctorat. Il préside actuellement la Société suisse de linguistique, et le comité d'organisation du 19^e Congrès international des linguistes. Site personnel : <https://sites.google.com/site/moeschlerjacques/>.

Franck Neveu est professeur de linguistique française à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), et directeur de l'Institut de linguistique française (CNRS, FR 2393). Il a consacré de nombreuses publications au détachement, à la terminologie linguistique, aux notions grammaticales, et au discours linguistique.

Élisabeth Richard est maître de conférences en linguistique française à l'Université Rennes 2. Elle étudie, au sein de l'EA 3874 LIDILE, les spécificités syntaxiques de la langue orale, notamment les phénomènes de répétition, de reformulation et de parenthèses.

Lauren Van Alsenoy est doctorante en linguistique à l'Université d'Anvers au *Center for Grammar, Cognition and Typology* (<http://webh01.ua.ac.be/cgct/>). Sa thèse traite des pronoms indéfinis positifs et négatifs. Les questions traitées concernent l'interaction entre quantificateurs négatifs et négation, c'est-à-dire la concordance négative, l'existence d'items à polarité négative et les fonctions sémantiques des indéfinis. Elle travaille sur la diachronie des langues germaniques en vue d'une nouvelle typologie des indéfinis.

Johan van der Auwera est professeur de linguistique générale et anglaise à l'Université d'Anvers au *Center for Grammar, Cognition and Typology* (<http://webh01.ua.ac.be/cgct/>), où il a fait ses études en linguistique et philosophie (doctorat 1980, habilitation 1990). Il travaille actuellement sur la sémantique de la grammaire et sur la typologie, no-

tamment sur la modalité, la négation, la scalarité et la polarité négative.
<http://webh01.ua.ac.be/vdauwera/>.

Après une carrière en musique, tant comme artiste que comme professeur, **Frens Vossen** a étudié la linguistique générale à l'Université de Tilburg aux Pays-Bas, avec des mémoires sur la tonologie des dialectes du Limbourg et sur la relation entre musique et langage. Son projet de doctorat à l'Université d'Anvers au *Center for Grammar, Cognition and Typology* est une étude typologique du cycle de Jespersen.

GRAMM-R

Études de linguistique française

La collection « GRAMM-R. Études de Linguistique française » a pour but de rendre accessibles les travaux de linguistique française, en tenant compte, à la fois, des grandes théories linguistiques, de la multiplication des recherches dans des domaines connexes et de la diversification des points de vue sur le langage.

Pour rendre compte de la richesse que constitue ce foisonnement de points de vue, la collection accueillera les travaux permettant de confronter les données et les observations des recherches centrées sur le système langagier à celles des travaux explorant d'autres aires de recherche sur le fonctionnement de la langue dans des contextes spécifiques : l'aire de l'acquisition, l'aire de l'enseignement/apprentissage, l'aire de la variation diachronique, diatopique, diastratique, oral/écrit, etc.

Tous les volumes de cette collection sont publiés après double révision à l'aveugle par des pairs.

Directeur de collection : Dan VAN RAEMDONCK

*Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
et à la Vrije Universiteit Brussel*

Comité scientifique

Dalila AYOUN, *University of Arizona*

Jacques BRÈS, *Université Paul Valéry, Montpellier-III*

Bernard COMBETTES, *Université de Nancy-II*

Hugues CONSTANTIN DE CHANAY, *Université Lumière-Lyon 2*

Jean-Marc DEWAELE, *Birkbeck, University of London*

Ivan EVRARD (†), *Université Libre de Bruxelles*

Olga GALATANU, *Université de Nantes*

Pascale HADERMANN, *Universiteit Gent*

Bernard HARMEGNIES, *Université de Mons*

Eva HAVU, *Université d'Helsinki*

Georges KLEIBER, *Université Marc Bloch, Strasbourg*

Jean-René KLEIN, *Université catholique de Louvain*

Dominique LAGORGETTE, *Université de Savoie, Chambéry*

Pierre LARRIVÉE, *Université de Caen*

Danielle LEEMAN, *Université de Paris-X Nanterre*
Mary-Annick MOREL, *Université de Paris-III Sorbonne Nouvelle*
Florence MYLES, *University of Newcastle*
Henning NØLKE, *Université d'Aarhus*
Marie-Anne PAVEAU, *Université de Paris-XIII*
Michel PIERRARD, *Vrije Universteit Brussel*
Laura PINO SERRANO, *Universidade de Santiago de Compostela*
Katja PLOOG, *Université de Franche-Comté à Besançon*
Laurence ROSIER, *Université Libre de Bruxelles*
Gilles SIOUFFI, *Université Paul Valéry, Montpellier-III*
Marc WILMET, *Université Libre de Bruxelles*

Ouvrages parus

- N° 17 Jacques FRANÇOIS, Pierre LARRIVÉE, Dominique LEGALLOIS et Franck NEVEU (dir.), *La linguistique de la contradiction*, 2013.
- N° 16 Pascale HADERMANN, Michel PIERRARD, Audrey ROIG et Dan VAN RAEMDONCK (dir.), *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*, 2013.
- N° 15 Véronique DELVAUX, *Les voyelles nasales du français. Aérodynamique, articulation, acoustique et perception*, 2012.
- N° 14 Jacques BRES, Aleksandra NOWAKOWSKA, Jean-Marc SARALE et Sophie SARRAZIN (dir.), *Dialogisme : langue, discours*, 2012.
- N° 13 Mathieu AVANZI, *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, 2012.
- N° 12 Abdelhadi BELLACHHAB et Virginie MARIE, *Sens et représentation en conflit*, 2012.
- N° 11 Abdelhadi BELLACHHAB, *Représentation sémantico-conceptuelle et réalisation linguistique. L'excuse en classe de FLE au Maroc*, 2012.
- N° 10 Dan VAN RAEMDONCK, avec Marie DETAILLE et la collaboration de Lionel MEINERTZHAGEN, *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, 2011.
- N° 9 Catherine BOLLY, *Phraséologie et collocations. Approche sur corpus en français L1 et L2*, 2011.
- N° 8 Audrey ROIG, *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, 2011.
- N° 7 Joëlle ADEN, Trevor GRIMSHAW & Hermine PENZ (dir./eds.), *Enseigner les langues-cultures à l'ère de la complexité. Approches interdisciplinaires pour un monde en reliance / Teaching Language*

- and Culture in an Era of Complexity. Interdisciplinarity Approaches for an Interrelated World*, 2010.
- N° 6 Lucile CADET, Jan GOES et Jean-Marc MANGIANTE (dir.), *Langue et intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, 2010.
- N° 5 Marie-Eve DAMAR, *Pour une linguistique applicable. L'exemple du subjonctif en FLE*, 2009.
- N° 4 Olga GALATANU, Michel PIERRARD, Dan VAN RAEMDONCK, Marie-Eve DAMAR, Nancy KEMPS, Ellen SCHOONHEERE (dir.), *Enseigner les structures langagières en FLE*, 2010.
- N° 3 Olga GALATANU, Michel PIERRARD et Dan VAN RAEMDONCK (dir.), avec la collaboration d'Abdelhadi BELLACHHAB et de Virginie MARIE, *Construction du sens et acquisition de la signification linguistique dans l'interaction*, 2009.
- N° 2 Dan VAN RAEMDONCK (dir.) avec la collaboration de Katja PLOOG, *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, 2008.
- N° 1 Pierre LARRIVÉE, *Une histoire du sens. Panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal*, 2008.

Site Internet de la collection :
www.peterlang.com/?gramm-r

La notion de contradiction traverse l'organisation du langage. Elle structure le lexique, motive des constructions syntaxiques et est un mode d'organisation du discours. C'est ce que démontrent les études réunies dans cet ouvrage éclairant des cas jusqu'ici peu étudiés, dans un ensemble de langues proches et plus éloignées, anciennes et modernes. Ces études suggèrent la récurrence d'une même notion à différents niveaux de structuration, de la langue au discours, permettant l'intégration de dimensions hétérogènes. Se trouve ainsi affirmée l'idée que les tensions entre contrariété et contradiction sont à l'origine des raisonnements contextuels qui donnent des objets linguistiques bien formés.

Jacques François

et chercheur associé aux universités de Paris 3 (UMR 8094 LaT'Tice), de Carthage à Tunis (Institut supérieur des Langues) et de Cologne (Romanisches Seminar). Il est membre du bureau de la Société de linguistique de Paris.

Pierre Larrivée est professeur de linguistique française à l'Université de Caen. Organisée autour de la sémantique grammaticale et de la tension entre sous-spécification et saturation contextuelle, sa recherche s'intéresse à l'organisation, à la variation et au changement de la grammaire.

Dominique Legallois est enseignant-chercheur à l'Université de Caen Basse-Normandie ; ses recherches portent sur la sémantique des constructions grammaticales, et sur la linguistique textuelle.

Franck Neveu est professeur de linguistique française à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), et directeur de l'Institut de linguistique française (CNRS, FR 2393) à l'Université de Caen. Ses nombreuses publications au détachement, à la terminologie linguistique, aux notions grammaticales, et au discours linguistique.